



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 139 • NUMÉRO 019 • 3^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le jeudi 26 février 2004

—

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 26 février 2004

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

●(1000)

[Traduction]

PRIVILÈGE

LES OBSERVATIONS DE LA VICE-PREMIÈRE MINISTRE

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, le 19 février, j'ai soulevé la question de privilège et accusé la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile d'avoir trompé la Chambre. Je vous ai alors fait un récit des événements tels qu'ils m'avaient été décrits par les responsables de la SRC, et ce récit différerait des explications fournies par la vice-première ministre dans le cadre de son recours au Règlement du vendredi 20 février.

Le mardi 17 février, la productrice de l'émission *Zone Libre* de la SRC m'a garanti par téléphone et courrier électronique qu'aucun représentant de Centre des armes à feu Canada ou du cabinet de la vice-première ministre n'avait appelé les responsables de l'émission.

Lorsque j'ai informé l'intéressée que j'allais soulever la question à la Chambre des communes, elle a vérifié et, dans un autre courriel reçu le mercredi 18 février, la productrice de la SRC m'a garanti que les responsables de la SRC n'avaient pas reçu d'appel du gouvernement leur demandant leurs calculs. En fonction de cette information, je vous ai envoyé un avis et j'ai soulevé ma question de privilège à la Chambre le jeudi 19 février.

Étant donné que la vice-première ministre m'a fourni les versions de ses collaborateurs des communications entre son ministère et la SRC vendredi dernier, j'ai demandé à la SRC de vérifier ses dossiers à nouveau.

Hier, la productrice du reportage sur le registre des armes à feu présenté dans le cadre de l'émission *Zone Libre* a fourni l'explication suivante. Je voudrais vous fournir cette citation et en faire part à la Chambre:

Madame Irène Arseneault, des relations avec les médias du Centre des armes à feu, a laissé sur la boîte vocale d'Anne Panasuk le dimanche 15 février un message renfermant des questions sur le contenu du reportage présenté par les responsables de *Zone Libre*.

Anne P. a pris le message le lundi matin, à son arrivée au travail. Le message de Mme Arseneault ne faisait allusion ni à [la vice-première ministre] et ni à l'urgence que représentait la période des questions de lundi, et nous n'avons donc pas fait le lien entre cet appel et la vice-première ministre.

Anne et moi-même n'avons reçu aucun autre coup de téléphone de responsables du gouvernement le lundi. Anne P. n'a pu rejoindre Mme Arseneault par téléphone et elle a donc répondu par courriel le lundi après-midi, (c'est-à-dire après la période des questions). Et nous n'avons pas entendu parler de Mme Arseneault depuis. Cependant, c'est peut-être le coup de téléphone dont la [vice-première ministre] parlait.

Nous n'avons jamais refusé de donner des détails sur nos calculs et, en fait, nous l'avons fait dans les jours qui ont suivi en les remettant au cabinet de la vice-première ministre, lorsque celui-ci nous l'a clairement demandé le mercredi suivant, le 18 février.

Fin de la citation.

Maintenant que tous les faits sont connus au sujet de l'échange d'appels téléphoniques et de messages par courrier électronique entre la SRC, le Centre canadien des armes à feu et le cabinet de la vice-première ministre, j'ai revu la déclaration que la vice-première ministre a faite en réponse à ma question, le lundi 16 février. Il est clair désormais qu'un collaborateur du ministre a appelé l'équipe de *Zone libre* et laissé un message. La ministre avait raison. Il est tout aussi clair que les responsables de l'émission n'ont jamais refusé de communiquer leurs calculs, qui donnent des dépenses de 2 milliards de dollars pour le Programme des armes à feu.

Étant donné la confusion au sujet des communications entre la SRC, le ministère et le cabinet de la ministre, je suis prêt à admettre que les collaborateurs de la ministre ont peut-être simplement mal choisi leurs termes lorsqu'ils ont expliqué à la ministre pourquoi ils n'avaient pas encore les calculs de la SRC au début de la période de questions.

Étant donné qu'il y a eu des erreurs de toutes parts, je suis prêt à admettre que la vice-première ministre a répondu à ma question en s'appuyant sur les meilleurs renseignements disponibles à ce moment-là, tout comme j'ai exposé les données les plus objectives que j'avais lorsque j'ai soulevé la question de privilège. Si la SRC m'avait dit qu'elle avait reçu un appel d'un fonctionnaire du Centre des armes à feu le dimanche 15 février, je n'aurais pas soulevé la question de privilège.

En conséquence, je retire la question de privilège et je présente mes excuses à la vice-première ministre, au Président et à la Chambre des communes.

●(1005)

Le Président: Je remercie le député de Yorkton—Melville d'avoir examiné à fond cette question, comme à son habitude. Je le remercie d'avoir clarifié la question pour tous les députés.

DOCUMENT DÉPOSÉ PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR—
DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à rendre ma décision sur la question de privilège soulevée par le député de Calgary-Sud-Est le 23 février 2004 au sujet d'un document déposé par le président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Affaires courantes

Je tiens à remercier le député de Calgary-Sud-Est d'avoir soulevé cette question, ainsi que le président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé pour ses commentaires à cet égard. La question en litige est de savoir si le président du Conseil du Trésor a induit la Chambre en erreur en alléguant que le document qu'il avait déposé était sa déclaration concernant l'octroi d'une subvention à un organisme situé dans la circonscription du député de Calgary-Sud-Est.

Il serait peut-être utile à la Chambre que je résume d'abord l'historique de la question dont nous sommes saisis. Le mercredi 18 février 2004, en réponse à une question du député de Calgary-Sud-Est concernant le programme de commandites, le président du Conseil du Trésor a cité un passage d'un document qui, selon lui, faisait état d'une subvention reçue par le député dans le cadre de ce programme.

● (1010)

[Français]

Après la période des questions orales, l'honorable député de Calgary-Sud-Est a invoqué le Règlement. Il a affirmé n'avoir jamais reçu une telle subvention et a demandé que le président du Conseil du Trésor retire sa remarque erronée.

[Traduction]

Le président du Conseil du Trésor a alors déclaré que la subvention avait en fait été versée à une organisation située dans la circonscription du député de Calgary-Sud-Est. À la demande de ce dernier, le président du Conseil du Trésor a déposé le document qu'il avait cité à propos de l'octroi de la subvention.

Après avoir examiné le document déposé par le président du Conseil du Trésor, le député de Calgary-Sud-Est a soulevé la question de privilège le 23 février 2004. Il a déclaré que le document déposé par le président du Conseil du Trésor démontrait que la réponse de ce dernier à une question orale était fautive. Il a donc accusé le président du Conseil du Trésor d'avoir délibérément induit la Chambre en erreur.

En réponse à cette accusation, le président du Conseil du Trésor a maintenu que le document appuyait en fait ses dires et qu'un organisme situé dans la circonscription du député avait reçu des subventions pendant un certain nombre d'années dans le cadre du programme de commandites.

De toute évidence, il y a un désaccord quant à la façon d'interpréter le contenu du document déposé par le président du Conseil du Trésor. Les députés savent qu'il n'est pas du ressort du Président de se prononcer sur les questions de fait. Il s'agit ici d'une question sur laquelle la Chambre peut former sa propre opinion lors d'un débat.

Comme les députés le savent, la présidence s'est prononcée, au cours des dernières semaines, sur un certain nombre de questions de nature semblable. Bien entendu, il est de mon devoir de donner aux députés l'occasion de signaler toute violation des règles ou des usages de la Chambre qu'ils soupçonnent, soit en invoquant le Règlement, soit en soulevant une question de privilège, mais en même temps je ne voudrais pas que ces recours deviennent une façon de débattre ce que devraient être les règles de la Chambre.

Les députés disposent, s'ils sont insatisfaits des règles, d'un éventail de recours pour régler ce genre de différend. Sans vouloir porter atteinte au droit des députés de signaler les cas soupçonnés de violation des règles, j'ai aussi la responsabilité de veiller à ce que les travaux de la Chambre ne soient pas retardés ou interrompus inutilement. Ainsi, les députés comprendront qu'il peut parfois

m'arriver de rendre des décisions promptement et succinctement dans des cas de désaccords sur les faits comme celui-ci, lorsqu'il me semble évident qu'il n'y a eu aucune violation de nos règles ou usages.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'hon. David Price (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN.

Il s'agit d'un rapport de la délégation officielle qui a représenté le Canada à la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui s'est tenue à Orlando, en Floride, du 7 au 11 novembre 2003.

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LANGUES OFFICIELLES

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, les premier et deuxième rapports du Comité permanent des langues officielles.

[Français]

Conformément aux ordres de renvoi de la Chambre des communes des 19 et 24 février 2004, votre comité a étudié le crédit 25b sous la rubrique Conseil privé du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2004, ainsi que le crédit 30 sous la rubrique Conseil privé du Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2005, et en fait rapport.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD) demande à présenter le projet de loi C-488, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

—Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter ce projet de loi d'initiative parlementaire qui vise à éliminer la taxe sur les produits et services dans le cas des produits d'hygiène féminine.

La TPS applicable aux tampons et serviettes hygiéniques équivaut à une taxation fondée sur le sexe. Le fait de taxer des produits essentiels et nécessaires utilisés exclusivement par les femmes est inéquitable et discriminatoire. Il impose aux femmes un désavantage financier injuste uniquement en raison de leur rôle reproductif.

Le projet de loi profiterait à toutes les femmes canadiennes à un certain moment de leur vie et il serait particulièrement bénéfique aux femmes à moindre revenu.

Je demande instamment à tous les députés d'appuyer cette initiative.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

• (1015)

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE PROJET DE LOI C-472

L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le 5 février, le projet de loi C-472, d'initiative parlementaire, a été déposé au nom du député de Winnipeg-Centre. Vous aviez alors invité les députés à faire des commentaires.

Le projet de loi C-472, intitulé Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déductibilité des amendes), vise à abroger des dispositions relatives à la déductibilité des amendes ou pénalités prévues par la loi. Je crois que ce projet de loi d'initiative parlementaire doit être retiré du *Feuilleton* pour la raison suivante.

L'édition de 2000 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, de Marleau et Montpetit traite, à la page 898, de ce type de projets de loi d'initiative parlementaire. Je cite:

En ce qui touche à la fiscalité, un député ne peut présenter de projet de loi qui impose des taxes. Ce pouvoir de taxation appartient uniquement au gouvernement et toute mesure législative visant à accroître les taxes doit être précédée d'une motion de voies et moyens.

L'article 83 du Règlement le stipule.

Le projet de loi C-472 n'a pas été précédé d'une motion de voies et moyens.

À la même page, Marleau et Montpetit mentionne les exceptions suivantes:

[...]les projets de loi émanant des députés qui visent à réduire les taxes, à réduire l'incidence d'une taxe, ou encore à imposer ou à accroître une exemption d'une taxe sont acceptables.

Si le projet de loi C-472 est adopté, il aura pour effet de supprimer des déductions prévues dans la Loi de l'impôt sur le revenu et, partant, de réduire ou d'abolir une exemption fiscale. Il en résulterait un accroissement des recettes du fonds consolidé. Cette mesure ne fait donc pas partie des exceptions visées par Marleau et Montpetit.

Je rappelle que, le 10 avril 1997, un projet de loi d'initiative parlementaire très semblable, le projet de loi C-324, qui proposait l'abolition d'une déduction d'impôt, a été déposé à la Chambre. À la suite d'un recours au Règlement, le président suppléant a cité l'extrait suivant, tiré de la page 821 de la 20^e édition de l'ouvrage d'Erskine May:

Les questions regroupées sous l'expression «charges imposées aux contribuables» peuvent être résumées brièvement ainsi [...] (2) l'abrogation ou la réduction des allègements fiscaux existants comme les exemptions ou les remboursements.

Avant que le projet de loi C-324 ne soit sommairement rayé du *Feuilleton*, le Président avait déclaré, à la page 9581 du *hansard*:

[...]dans le cas de tels changements [à la Loi de l'impôt sur le revenu], il semble que les procédures de voies et moyens soient nécessaires dans toute leur ampleur, c'est-à-dire qu'une proposition doit être présentée d'abord et le projet de loi ensuite.

J'estime que le projet de loi C-472 outrepassé les limites établies à l'égard des projets de loi d'initiative parlementaire, et qu'il devrait par conséquent être jugé irrecevable et rayé du *Feuilleton*.

Affaires courantes

Le Président: Je remercie le secrétaire parlementaire de ses commentaires. Je prendrai la question en délibéré et je ferai connaître ma décision à la Chambre au moment opportun.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre tous les partis sur la motion portant troisième lecture du projet de loi C-10 inscrite au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

Ladite motion figure au *Feuilleton* telle que déposée par M. Cotler, ministre de la Justice, et secondée par M. Assadourian, Brampton-Centre. Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour qu'elle figure comme étant appuyée par M. Bagnell, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour ce changement au *Feuilleton*, tel que l'a indiqué le leader parlementaire adjoint?

Des voix: D'accord.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, vous constaterez, si vous le demandez, qu'il y a unanimité pour la motion suivante:

Qu'à la conclusion du débat d'aujourd'hui sur la motion de l'opposition officielle, toute question nécessaire pour disposer de cette motion soit réputée mise aux voix, que le vote par appel nominal soit réputé demandé et différé à la fin de la période prévue pour les ordres émanant du gouvernement, mardi le 9 mars 2004.

• (1020)

Le Président: L'honorable leader adjoint de la Chambre a-t-il le consentement unanime pour présenter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LE MARIAGE

M. Janko Perić (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition signée par plus de 200 Canadiens, au sujet du mariage.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de réaffirmer, comme il l'a fait en 1999, que le mariage est et doit demeurer exclusivement l'union d'un homme et d'une femme.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement du Canada à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger et maintenir la définition traditionnelle du mariage, qui a des racines historiques profondes dans notre pays.

Les crédits

[Français]

LE TRANSPORT EN COMMUN

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je désire présenter une pétition signée par plus de 60 000 personnes de la région du grand Montréal.

Dans le cadre de la campagne «Laissez-nous respirer!», la Coalition québécoise pour le transport en commun, qui a orchestré cette pétition, demande au gouvernement canadien de s'engager au financement du transport en commun, non seulement afin de résoudre les déficits d'exploitation des sociétés de transport du Québec, mais surtout pour leur donner les moyens de développer et d'améliorer le service.

[Traduction]

LE MARIAGE

Mme Elsie Wayne (Saint John, PCC): Monsieur le Président, j'ai ce matin deux pétitions relatives à la protection du bien moral de la société, qui est une obligation naturelle et sérieuse qui incombe aux élus et qui ne doit pas être assumée uniquement par les institutions et les chefs religieux.

La défense du mariage traditionnel en tant que lien qui unit un homme et une femme constitue un bien moral important. Les pétitionnaires déclarent que le mariage est une union durable entre un homme et une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union, et qu'il ne devrait pas être modifié par une loi ou un tribunal.

Ils affirment que les récentes décisions rendues par les Cours d'appel de l'Ontario et de la Colombie-Britannique redéfinissant le mariage de façon à inclure les unions entre conjoints de même sexe détruisent la définition légale du mariage traditionnel et compromettent la stabilité sociale, la santé et l'épanouissement futurs du pays.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la définition légale actuelle du mariage et d'empêcher les tribunaux d'invalider ou de modifier cette définition.

LES FORCES CANADIENNES

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, PCC): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui deux pétitions.

La première attire l'attention du Parlement sur le fait que les effectifs des forces régulières ont diminué de 30 p. 100 au cours de la dernière décennie, que la plus grande partie de notre équipement militaire, particulièrement les chars Léopard et les avions CF-18 Hornet, et plus spécialement les hélicoptères Sea King, doivent à tout prix être remplacés ou mis à niveau et, enfin, que nous n'avons pas la capacité de transporter outre-mer nos effectifs et notre matériel par avion et par navire.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent que le gouvernement du Canada accélère l'augmentation du budget de la défense et veille à ce que, dorénavant, des fonds additionnels de 1,2 milliard de dollars par année soient affectés à la défense.

LE PROJET DE LOI C-250

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, PCC): Monsieur le Président, la deuxième pétition exhorte le Parlement à désapprouver le projet de loi C-250. De toute évidence, cette demande n'est pas tout à fait pertinente aujourd'hui puisque cette mesure législative a déjà été examinée par la Chambre. Toutefois, si nos collègues de

l'autre endroit portent attention aux pétitions présentées ici, ils prendront peut-être cette demande en considération.

LE MARIAGE

M. Pat O'Brien (London—Fanshawe, Lib.): Monsieur le Président, j'ai reçu des pétitions signées par 25 000 citoyens de London, en Ontario, et de la région avoisinante. Je présente aujourd'hui les 2 000 signatures que je viens de recevoir dans le cadre de ces pétitions.

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement du Canada et le Parlement à maintenir la définition du mariage comme étant l'union d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

Les pétitionnaires soulignent que le mariage entre un homme et une femme s'avère de loin le meilleur cadre pour élever des enfants. De ce fait, ils demandent au gouvernement du Canada de préserver cette institution sacrée et historique aux yeux des Canadiens.

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Monsieur le Président, j'ajoute aujourd'hui 472 nouvelles signatures d'électeurs de la Saskatchewan à une pétition qui exhorte le Parlement à adopter une mesure législative reconnaissant le mariage comme étant l'union, pour la vie, entre un homme et une femme, à l'exclusion de tout autre type d'union.

* * *

●(1025)

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. Bélair): D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ—L'AGRICULTURE

L'hon. Grant Hill (Macleod, PCC) propose:

Que le gouvernement réaffecte les ressources consacrées à des programmes ruineux et inutiles comme le programme de commandites, ou à des programmes mal gérés comme le registre des armes à feu, pour faire face à la crise agricole qui sévit au Canada.

—Monsieur le Président, à l'intention de ceux qui regardent les travaux parlementaires aujourd'hui, j'explique qu'une journée de l'opposition est une journée où les partis d'opposition présentent une proposition particulière et en débattent. Le Parti conservateur du Canada, celui qui se situe au premier rang de l'appui au Canada rural, profite aujourd'hui de cette occasion. J'ai 20 minutes pour m'exprimer sur une question dont je pourrais sans doute débattre durant 20 heures.

Les crédits

Dire qu'il y a une crise du secteur agricole dans notre pays n'apprend rien aux familles qui vivent dans le Canada rural. Je représente pour ma part une circonscription en majeure partie rurale. Et les gens de ma circonscription me disent très clairement que les éleveurs savent très bien qu'il y a une crise. Certains d'entre eux sont obligés de déclarer faillite et de voir des décennies de dur labeur se volatiliser, en grande partie parce que la frontière avec les États-Unis est fermée au commerce de leurs produits.

Cela n'apprend rien aux éleveurs de moutons qui voient leurs agneaux se transformer en moutons de moins en moins commercialisables de jour en jour. Ils n'ont même pas la possibilité d'envoyer les brebis et les béliers qu'ils ont éliminés du troupeau à des acheteurs intéressés au Mexique parce que la frontière américaine reste fermée.

Des milliers de familles agricoles, partout au Canada, risquent d'être ruinées, quand elles n'ont pas déjà été obligées de déclarer faillite.

Mettez-vous un instant à la place de ces agriculteurs ou de ces éleveurs. Sans qu'ils y soient pour rien, ils vont perdre leur exploitation agricole—une exploitation qui fait probablement partie de la famille depuis des générations. Ils ont tenu le coup pendant 10 longs mois, soit depuis la fermeture de la frontière américaine. Ils ont cherché à obtenir de l'aide du gouvernement fédéral pour sauver leur exploitation agricole ou leur élevage. Ils ont cherché à obtenir du gouvernement libéral un signe de reconnaissance de la situation de ce secteur économique de plusieurs milliards de dollars qui est sur le point de s'effondrer.

Mais que voit-on? Nous voyons le nouveau premier ministre du Canada, au lendemain de son couronnement par le Parti libéral, ne pas même mentionner l'expression ESB dans le discours du Trône. Nous l'entendons user de rhétorique pour dire à des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, lors d'une séance de photo à Edmonton, que le rétablissement des marchés internationaux pour le boeuf canadien est une priorité nationale.

Quelles mesures prend-on? Où se trouve l'aide d'urgence qui permettrait d'aider les producteurs à traverser cette crise? Où sont les avances de fonds pour les éleveurs?

Je suppose que les producteurs laitiers du comté de Haldimand, dans la circonscription du ministre de l'Agriculture, ou que les familles agricoles voisines de Sedley, en Saskatchewan, dans Wascana, la circonscription du ministre des Finances, doivent être aussi branchés que le libéral Jamie Kelley, en Colombie-Britannique, pour obtenir de l'argent du trésor fédéral. C'est désolant.

Puis, il y a le premier ministre qui parcourt le pays en répétant qu'il est furieux de constater que des millions de dollars de nos impôts ont été gaspillés dans ce qu'un des adjoints du ministre de l'Environnement a qualifié de caisse noire des libéraux.

En voyant toute cette mascarade, les familles d'agriculteurs se demandent sans doute comment il se fait que le premier ministre n'exprime ni indignation morale ni colère devant le fait que des milliers de familles agricoles canadiennes devront peut-être renoncer à la vie rurale en raison de la crise de l'ESB, des années de sécheresse et des marges de profit constamment décroissantes. Elles doivent se demander ce qu'il est advenu de l'engagement que le premier ministre a pris en mai dernier lorsqu'il a dit qu'il fallait apporter un réel soutien et montrer du respect à l'égard de nos agriculteurs et de leurs familles, et témoigner de notre appréciation pour le fardeau qu'ils doivent porter en contribuant à la croissance et à la richesse du Canada.

Le premier ministre devrait commencer par examiner attentivement la collection hétéroclite de programmes agricoles mal conçus que les libéraux ont imposés, année après année, aux agriculteurs, aux éleveurs et aux producteurs de fruits.

Voici quelques suggestions utiles à l'intention du premier ministre et du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Dans un premier temps, ordonnez aux bureaucrates du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire d'écouter ce que les agriculteurs et les représentants de l'industrie ont à dire afin que les programmes agricoles fédéraux fonctionnent de façon à aider les Canadiens des régions rurales qui produisent nos aliments et contribuent à la richesse du pays.

Dans un second temps, ne sollicitez pas l'avis de l'industrie agricole pour ensuite faire volte-face et répondre du bout des lèvres à ses préoccupations pendant, qu'à Ottawa, on est en train d'élaborer un programme derrière des portes closes. Demander l'apport des agriculteurs ne devrait pas relever uniquement d'un exercice de relations publiques.

Ces idées sensées auraient dû être mises de l'avant après que le premier ministre eut promis que son nouveau gouvernement libéral ferait preuve de respect à l'égard des agriculteurs. Il a fait cette promesse en mai dernier, quelques jours avant la découverte, le 20 mai, du premier cas d'ESB.

- (1030)

À propos de l'ESB et de la politique agricole, je rappelle à mes amis d'en face qu'on ne peut parler de saine gouvernance lorsque les libéraux se servent d'une crise nationale, comme celle de l'ESB, pour forcer les provinces à adhérer au cadre stratégique pour l'agriculture.

Le président de la Fédération canadienne de l'agriculture, Bob Friesen, a résumé la situation à l'occasion d'une entrevue qu'il a accordée en juin dernier au *Western Producer*. Il a déclaré:

Il est inimaginable que, dans le but d'obtenir davantage d'appui, le ministre lie à la crise de la vache folle un programme qu'il est autrement incapable de faire accepter aux agriculteurs et aux provinces.

C'est tellement déplorable.

Quand on pense au scandale des commandites, où de fausses factures et de faux contrats, et dans bien des cas l'absence contrat, ont permis de transférer 100 millions de dollars de l'argent des contribuables dans une caisse noire libérale secrète, le terme «inimaginable» ne suffira jamais plus à décrire les pratiques corrompues du gouvernement libéral.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre continueront de souligner où ces 100 millions de dollars d'impôt auraient pu être mieux utilisés. À tout le moins, tout cet argent aurait dû profiter à tous les Canadiens, pas seulement aux amis des libéraux.

Depuis des années, les députés de l'opposition ne cessent de critiquer le gouvernement libéral qui gaspille les deniers publics; de l'argent, dois-je vous le rappeler, que les agriculteurs, les propriétaires de petites entreprises et des millions de Canadiens ont durement gagné.

Voici une liste des façons de gaspiller des libéraux qui témoigne malheureusement du mépris du gouvernement à l'endroit des contribuables: le gâchis de DRHC; le programme d'allocations pour frais de chauffage dans le cadre duquel des chèques ont été transmis à des détenus et des personnes décédées alors que des Canadiens à faible revenu n'ont rien reçu; la saga du registre des armes en feu qui se poursuit, faisant passer d'honnêtes chasseurs de canard pour des criminels.

Les crédits

Faut-il s'étonner que le ministre des Finances ait affirmé, alors qu'il était interrogé au sujet du prochain budget du gouvernement, que l'argent était compté, selon ce qu'a rapporté le *Toronto Star*? Cela ne concerne toutefois pas les programmes et les amis du parti.

En ce qui concerne la motion de l'opposition dont la Chambre est saisie aujourd'hui, il est évident que les libéraux auraient dû faire plus attention à l'argent dont ils ont la responsabilité. Ces fonds auraient très bien être affectés à des programmes agricoles. Des programmes, soit dit en passant, mieux conçus que les dernières initiatives du gouvernement fédéral, dont celles visant à indemniser les producteurs durement touchés par les effets de l'ESB sur l'industrie des productions animales.

Pensons par exemple au programme fédéral des vaches et taureaux de réforme, de l'ordre de 120 millions de dollars. Ce programme n'a été annoncé qu'une fois les frontières internationales fermées au bétail canadien depuis six mois.

Après la fermeture des frontières, on s'est retrouvé avec un très grand nombre d'animaux abattus. De plus, le programme fédéral de vaches et de taureaux de réforme était tellement mal conçu que la Colombie-Britannique et l'Alberta, qui sont deux des plus importantes provinces à faire de l'élevage, ont refusé d'y participer. Les représentants de l'industrie ont aussi sévèrement critiqué le programme fédéral.

Les programmes nationaux mal conçus dans le domaine de l'agriculture ne sont pas uniquement le fait de la crise de la vache folle. L'industrie agricole canadienne a eu son lot de programmes agricoles mal adaptés et sous-financés depuis que les libéraux sont au pouvoir.

Au lieu de faire tout en leur pouvoir pour que les exploitants agricoles obtiennent l'aide du gouvernement fédéral, les libéraux semblent plutôt intéressés à adopter toute une gamme de politiques anti-rurales qui servent davantage à tracasser les agriculteurs qu'à les aider.

Par exemple, un montant de 630 000 \$ a été prévu dans le budget supplémentaire des dépenses de 2003-2004 sous la rubrique Environnement Canada, pour la mise en œuvre de la Loi sur les espèces en péril. Toutefois, le gouvernement fédéral ne veut toujours pas garantir une indemnisation aux propriétaires fonciers dont les terres sont retirées de la production pour protéger l'habitat des espèces sauvages.

Le gouvernement libéral refuse également de donner quelque assurance que ce soit que les agriculteurs n'auront pas à subir la plus grande partie du fardeau relatif aux questions environnementales liées à l'Accord de Kyoto. On ne sait toujours pas si le gouvernement réintroduira une nouvelle mesure législative portant sur la cruauté envers les animaux, laquelle pourrait laisser les agriculteurs à la merci de groupes extrémistes de défense des droits des animaux avides et râleurs qui leur reprochent d'utiliser des pratiques d'élevage en vigueur depuis très longtemps.

Pourquoi les libéraux n'ont-ils pas accordé une plus grande priorité à l'agriculture durant la décennie au cours de laquelle ils ont été au pouvoir? Serait-ce parce qu'ils ne représentent pas un très grand nombre de circonscriptions agricoles au pays?

Penchons-nous un peu sur le Cadre stratégique pour l'agriculture, ce porte-étendard bancal de la politique agricole canadienne.

•(1035)

Lorsque l'ex-premier ministre et l'ex-ministre de l'Agriculture, le député de Prince Edward—Hastings, ont annoncé un investissement de 5,2 milliards de dollars sur cinq ans dans le secteur agricole, en

juin 2002, dans un établissement agricole de l'Ontario, on en a fait tout un plat, jusqu'à ce qu'on se rende compte que ces engagements étaient en fait moins élevés que le financement préalablement annoncé.

Je pourrais m'attarder sur les chiffres, mais comme on dispose de relativement peu de temps dans ce débat, je vais m'en abstenir.

Pourquoi le gouvernement libéral et ses fonctionnaires ne s'occupent-ils pas de cette question? Pourquoi les libéraux n'ont-ils accordé aucune indemnisation aux producteurs de céréales et d'oléagineux qui subissent des préjudices commerciaux—préjudices qui, évidemment, sont attribuables à des problèmes à l'étranger sur lesquels nos agriculteurs n'ont absolument aucun pouvoir?

C'est le gouvernement libéral qui a échoué dans le dossier du commerce international. Le commerce est une responsabilité fédérale. On ne devrait pas demander aux provinces de verser des indemnités pour les préjudices commerciaux subis.

Ottawa doit se dissocier de l'idée selon laquelle les producteurs de céréales et d'oléagineux devraient lutter contre les subventions agricoles des autres pays en cultivant des denrées à l'égard desquelles les gouvernements étrangers n'interviennent pas.

Lorsque le député de Wascana était ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, il a dit aux agriculteurs qui souhaitaient obtenir une aide du gouvernement fédéral qu'ils n'avaient qu'à diversifier leurs activités.

C'est justement ce qu'ont fait les agriculteurs, pas parce que le ministre le leur a conseillé, mais parce qu'ils sont assez intelligents pour savoir que c'est ce qu'il faut faire. Ceux qui cultivent et qui transforment des légumineuses ont bâti une industrie dynamique. Il y a six ans, les récoltes canadiennes ne représentaient que 10 p. 100 de celles des États-Unis. En 2003, cette proportion est passée à 28 p. 100.

Cependant, comme les pois, les lentilles et les pois chiches ont été inclus dans les programmes de subventions des États-Unis en 2002, cela signifie que les agriculteurs canadiens doivent encore subir les répercussions qu'ont, sur les prix d'une autre série de denrées, les subventions versées par le Trésor américain.

Nos agriculteurs et les milliers d'entreprises secondaires qui dépendent d'une industrie agricole solide n'ont pas une capacité illimitée lorsqu'il s'agit de faire face à des facteurs indépendants de leur volonté. Parmi ces facteurs, mentionnons, par exemple, le maintien de la fermeture des frontières en raison d'un cas d'ESB diagnostiqué dans l'État de Washington, les années de sécheresse et les répercussions des subventions étrangères.

Les économistes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada disent que, pour la première fois depuis qu'on a commencé à tenir des statistiques dans les années 20, le revenu agricole net réalisé au Canada sera déficitaire. Quelle tragédie pour notre pays!

Comme l'a dit un réputé journaliste canadien spécialiste des questions agricoles, «les économies agricoles de l'Alberta et de la Saskatchewan sont noyées dans l'encre rouge.»

[Français]

Cela s'applique aussi à la province de Québec. Il y a les mêmes problèmes dans cette province que dans les autres provinces au Canada.

Les crédits

[Traduction]

En revenu agricole net réalisé, l'Alberta a perdu 230 millions de dollars en 2003. L'an dernier, les dettes des agriculteurs de la Saskatchewan totalisaient 465 millions de dollars. En Ontario, le revenu agricole net réalisé correspond à un montant négatif de 44 millions de dollars. Dans les Prairies, les pertes en revenu agricole enregistrées l'an dernier était pires que tout ce qu'on a connu pendant la Crise des années 30.

Le premier ministre et le Cabinet doivent absolument accorder plus de priorité aux questions agricoles et au Canada rural en général.

Mes collègues traiteront un peu plus tard des suggestions positives que le Parti conservateur du Canada veut offrir dans le cadre de ce débat important.

Je prendrai quelques minutes pour aborder le volet le plus triste de ce débat. Comme il est mentionné dans la motion, des ressources ont été consacrées à des programmes ruineux et inutiles. Je parlerai brièvement du registre des armes à feu, du registre des armes d'épaule et du registre des armes des chasseurs de canard.

Ce programme qui devait, selon le gouvernement libéral, endiguer la criminalité, réduire le nombre de suicides et réglementer l'utilisation inappropriée des armes à feu vise les membres de notre société, les habitants des régions rurales, pour qui les armes à feu sont des outils indispensables.

Personnellement, j'aime le plein air et je pratique la chasse. Je n'utilise plus d'armes à feu. Je me sers essentiellement d'un arc, par amour du sport, mais j'ai chassé toute ma vie.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler au gouvernement libéral trois grands problèmes associés au registre des armes à feu. Premièrement, le taux de conformité n'atteindrait jamais 100 p. 100, même chez les citoyens respectueux de la loi. Cela va de soi, puisque les bandits et les voleurs de banque n'enregistreraient jamais leurs armes. Deuxièmement, l'enregistrement des armes à feu n'aurait aucune incidence sur l'utilisation de ces armes à des fins criminelles. Troisièmement, les coûts seraient énormes.

Le ministre de la Justice de l'époque a quitté son siège et est venu s'asseoir près de moi pour me dire que mes arguments étaient valides bien que théoriques, puisque les nouveaux systèmes informatiques invalideraient mon troisième argument, que ces systèmes seraient tellement faciles à utiliser que cela invaliderait également mon deuxième argument et qu'ils feraient clairement ressortir le cas des bandits qui omettraient d'enregistrer leurs armes et signaleraient ainsi la nature de leurs activités.

Depuis la mise en oeuvre du registre, il y a plusieurs années, nous avons constaté avec tristesse que ces prédictions se sont réalisées. Le gaspillage d'argent pour ce programme, qui est appuyé par des gens qui, bien franchement, ne comprennent pas l'utilité des armes à feu dans les régions rurales, leur utilité pour les chasseurs et pour les activités sportives, a créé un mur entre les ruraux du Canada et les fonctionnaires fédéraux.

Il serait tellement facile de corriger la situation. Il serait si facile d'expliquer qu'une erreur a été commise, que cette initiative était inefficace, qu'elle ne serait pas pleinement respectée, qu'elle n'empêcherait pas la criminalité et qu'elle a coûté trop cher.

Voici les conseils que je donne au premier ministre. Qu'il abolisse le registre des armes à feu. Au lieu de verser des fonds dans ce registre, qu'il investisse dans des programmes que les Canadiens désirent. En l'occurrence, les Canadiens des régions rurales en bénéficieraient.

Comme je l'ai dit, mes collègues qui suivront auront l'occasion d'exposer les aspects positifs. J'ai simplement parlé de la question, de la crise et des problèmes majeurs que connaît le Canada rural.

C'est pour moi un honneur que de représenter une circonscription rurale à la Chambre. La circonscription de Macleod, qui s'étend de la limite sud de Calgary presque jusqu'à la frontière américaine, compte quelques-uns des plus beaux ranchs au monde. C'est depuis toujours une région où paissent les bisons dans les longues herbes bercées par le vent. Quelques-uns des célèbres sauts de bison se trouvent dans ma circonscription.

Les agriculteurs et les éleveurs de cette circonscription sont les plus autonomes au monde. Ils ne demandent pas grand-chose et ne veulent pas grand-chose du gouvernement. Ils veulent qu'on les laisse tranquilles. Cependant, lorsqu'il y a une crise dont ils ne sont pas responsables, ils se tournent vers le contribuable pour demander de l'aide. Ils ont besoin de cette aide aujourd'hui, et ils en ont besoin de manières très précises.

Je le répète, c'est pour moi un honneur que de les représenter et de piloter ce débat sur les questions rurales aujourd'hui.

• (1040)

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de poser une question à notre chef par interim, qui est un peu notre Robin des Bois et notre Guillaume Tell à la Chambre. En plus de savoir manier l'arc et les flèches, il a certainement les connaissances et l'expérience voulues pour nous enseigner les moyens à prendre afin de résoudre certains problèmes au pays.

Généralement, nous cherchons à nous assurer que la population reçoit l'aide appropriée du gouvernement. Nous parlons de baisser les impôts et ainsi de suite, de donner aux gens un plus grand pouvoir d'achat. Nous pouvons augmenter le pouvoir d'achat des gens en nous assurant que le prix des produits, et surtout le prix des aliments, est raisonnable.

Lorsque l'industrie des pêches de la côte est à dégringolé, plusieurs jeunes gens l'ont abandonnée. Et pas seulement l'industrie, mais la province aussi. Que va-t-il se produire dans le secteur de l'agriculture, en période de crise, si le gouvernement n'intervient pas pour stabiliser la situation des agriculteurs et les inciter à rester sur leurs fermes? Ils ne resteront pas là. Si nous ne pouvons produire notre nourriture, nous allons la payer cher un jour.

Mon collègue peut-il nous exposer l'effet à long terme sur le Canada si nous négligeons nos industries de base, qui sont le grenier de notre grand pays?

• (1045)

L'hon. Grant Hill: Monsieur le Président, je vois les effets de ce processus dans ma propre circonscription. Lorsque j'ai été élu au Parlement en 1993, une des petites collectivités que je représente avait un bureau de poste, une banque, un silo-élévateur et une petite école. Cette collectivité était dynamique, vivante, vigoureuse et prospère. Au cours des dernières années, l'année dernière en particulier, cette petite collectivité a perdu son silo-élévateur, sa banque et son école. Elle est devenue un village fantôme.

Les crédits

Où sont allés les gens qui vivaient dans cette petite collectivité agricole? Certains sont partis s'installer en ville. Il fut une époque où ils étaient obligés d'occuper deux emplois de front: certains conduisaient un autobus scolaire et faisaient des travaux de soudure pour les collectivités des environs. D'autres se sont trouvés un emploi dans l'industrie pétrolière. Il n'en demeure pas moins que leur maison est inhabitée. Les seules qui sont restés sont des aînés qui ont des amis au foyer pour personnes âgées.

C'est le départ au Brésil du propriétaire d'une grande ferme de la région qui m'a fait réfléchir. Cet homme a vendu sa ferme et il a renoncé à son pays pour aller s'installer au Brésil où il trouvait les perspectives d'avenir plus réjouissantes. Le plus triste dans tout cela, c'est que les fermes familiales finiront par disparaître, comme ont disparu bon nombre de pêcheurs avec le déclin de l'industrie de la pêche. Nous finirons par avoir d'immenses entreprises agricoles qui redonnent très peu aux collectivités locales. Pis encore, la vie rurale sur les fermes, qui s'est transformée radicalement avec l'acquisition de nouveau matériel et que les agriculteurs pouvaient continuer de mener dans des conditions économiques normales, disparaîtra, à moins que l'on n'aide les agriculteurs, qu'on ne les prépare au marché mondial et qu'on ne fasse en sorte qu'ils bénéficient de ce marché.

M. Murray Calder (Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Lib.): Monsieur le Président, j'ai suivi avec un vif intérêt l'intervention du député d'en face. Comme je sais que le secrétaire parlementaire abordera très bientôt la question de la politique agricole, je ne lui poserai pas de questions à cet égard.

Je possède moi aussi une arme, et je vis également dans une région rurale du Canada. Mon point de vue sur le système d'enregistrement des armes diffère de celui du député d'en face. Pour ma part, je considère ce système comme un programme d'assurance qui m'assure qu'en cas de vol de mes armes, j'ai de bonnes chances de les récupérer.

Le député d'en face soutient que les criminels n'enregistreront pas leurs armes et je conviens qu'il a tout à fait raison. Toutefois, j'aimerais qu'il commente le point suivant. En vertu du système actuel, lorsqu'un agent de la GRC arrête une personne sur la route, la procédure légale prévoit qu'il demande à voir le permis et l'enregistrement. Si, par exemple, le fusil de chasse qui m'a été volé se trouve à l'arrière du véhicule de cet individu, il n'est pas enregistré. C'est une des façons que nous avons d'attraper des criminels, parce qu'ils n'enregistrent pas les armes. J'aimerais que le député commente cet argument.

L'hon. Grant Hill: Monsieur le Président, tout d'abord, 4000 armes enregistrées ont été volées, mais n'ont toujours pas été récupérées.

Deuxièmement, j'aimerais faire part à mes collègues de l'expérience vécue par un éleveur de ma collectivité. Un jour, en quittant sa ferme, ce dernier a aperçu un auto-stoppeur tout près de chez lui. Il s'est arrêté pour lui demander s'il pouvait l'emmener quelque part, mais celui-ci l'a remercié en lui disant qu'il n'allait pas dans la même direction.

Notre homme s'est rendu dans ses champs et l'auto-stoppeur en a profité pour s'introduire dans sa maison, briser la serrure de l'armoire où étaient rangées ses armes et voler son pistolet. Il a par la suite été arrêté par la police, et il avait le pistolet en sa possession. Il a été condamné à six mois de prison pour avoir volé le pistolet et avoir donné lieu à une poursuite au cours de laquelle il a embouti la moto du gars qu'il avait également volée.

Le propriétaire de l'arme, celui dont la résidence a été cambriolée, a été accusé de ne pas avoir rangé l'arme de façon sécuritaire.

N'oublions pas que cette arme se trouvait dans sa résidence qui était fermée à clef et qu'elle était rangée dans une armoire également fermée à clef. Et que lui est-il arrivé? La peine qui lui a été imposée a été plus sévère que celle imposée au voleur.

Une voix: C'est pas vrai.

L'hon. Grant Hill: C'est vrai.

J'aimerais dire à mon collègue d'en face que le registre des armes à feu ne vise pas les bonnes personnes. Il y existe un mécanisme, une façon positive d'effectuer un contrôle sur les armes à feu et il aurait fallu s'en tenir à cela. À mon avis, si nous continuons de mettre de l'argent dans ce registre, qui s'avère des plus inefficaces, nous gaspillons l'argent des contribuables.

• (1050)

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au chef de l'opposition et porte sur la politique agricole. Je tiens d'abord à le féliciter de présenter cette motion. J'appuierai la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui et j'appuie également la position du chef de l'opposition sur le registre des armes à feu.

Je remarque qu'il a mentionné que cela ne comprend pas l'arc et les flèches qu'il possède. Je n'y vois pas d'inconvénient...

M. Brian Fitzpatrick: Ce n'est qu'une question de temps.

Une voix: Cela arrivera probablement.

L'hon. Lorne Nystrom: Le député du Manitoba a dit que cela arrivera probablement.

Je suis d'accord avec ce qu'il a dit au sujet du registre et du programme de commandites.

J'ai été élevé dans une petite ferme à Wynyard, en Saskatchewan. Cette localité est située dans ma circonscription, Regina—Qu'Appelle, qui compte beaucoup d'agriculteurs. Pour nous, le soutien de la Commission canadienne de blé a toujours été primordial. Les agriculteurs appuient fermement la commission, car elle négocie en leur nom collectif pour vendre leur blé à un meilleur prix sur le marché mondial.

J'ai constaté dans le passé que certains députés de l'Alliance canadienne critiquent la Commission canadienne de blé. J'aimerais connaître la position du chef de l'opposition, du Parti conservateur du Canada, dans ce dossier.

L'hon. Grant Hill: Monsieur le Président, je tiens d'abord à préciser à l'intention de mon collègue qu'il ne s'agit pas de la Commission canadienne du blé, même si c'est son appellation usuelle. C'est la Commission du blé de l'ouest du Canada.

La Commission canadienne du blé n'a aucune activité à l'est du Manitoba. Je voudrais savoir pourquoi. Si la Commission canadienne du blé fait des miracles pour l'ouest, pourquoi n'est-elle pas un programme pancanadien?

Ma position à cet égard est que les fermiers devraient avoir la liberté de choix. Ils devraient pouvoir vendre leur blé par le biais de la Commission canadienne du blé s'ils le désirent. Ils ne devraient pas y être forcés. Je compte parmi ceux qui croient que la Commission canadienne du blé n'est pas le seul moyen de commercialisation possible, mais elle a ses mérites. Cependant, selon une hypothèse simple, si la Commission canadienne du blé est si efficace, elle survivra et prendra de la vigueur. Au contraire, comme certains le disent, si elle n'est pas à la hauteur, elle déperira.

Les agriculteurs doivent avoir le choix. Qu'un député du NPD ne croie pas à la liberté de choix en matière de commercialisation est à mon avis un mystère.

Les crédits

L'hon. Mark Eyking (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (agroalimentaire), Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier les députés d'en face, qui ont gardé au secteur agricole une place prépondérante dans le débat car c'est effectivement la sienne.

Au cours des derniers mois, j'ai eu le plaisir, après avoir accepté cet emploi, de me rendre dans l'Ouest. J'ai rencontré des groupements agricoles à Regina. J'ai également rencontré un grand nombre d'agriculteurs; je pense qu'ils étaient bien 1 000 à participer à une réunion à Edmonton. C'est là une région parfaite pour l'agriculture.

Nous avons tenu un débat exploratoire il y a trois semaines et je suis heureux de voir que nous nous saisissons encore une fois du dossier de l'agriculture ce matin. L'agriculture devrait faire les grands titres chaque jour car c'est l'un des principaux moteurs économiques du Canada. Elle génère plus de 8 p. 100 du produit intérieur brut du Canada. Elle crée des emplois pour des milliers de Canadiens et garnit nos tables. Elle est vitale pour la santé et le bien-être des Canadiens.

Depuis deux mois et demi, le ministre multiplie les efforts pour rencontrer les agriculteurs d'un bout à l'autre du pays, écouter leurs préoccupations et discuter avec eux des meilleurs moyens de relever les défis immédiats et à long terme. Ce matin, il rencontre la Fédération canadienne de l'agriculture, qui représente 200 000 exploitations familiales au Canada. Il leur dira que le gouvernement se soucie de l'agriculture, qu'il tient à l'aider à résoudre les difficultés actuelles et à profiter des occasions qui s'offrent à elle.

Il est indéniable que l'agriculture éprouve en ce moment de graves difficultés. En 2003, le revenu agricole au Canada a été plus bas que jamais. Les prix du boeuf, bien entendu, du porc et des pommes de terre sont à la baisse. Un certain nombre de facteurs expliquent le problème. D'abord et avant tout, l'ESB, mais il y a aussi la vigueur du dollar canadien, les effets durables de la sécheresse et nos coûts d'importation, qui sont plus élevés.

Les gouvernements fédéral et provincial ont réagi à la baisse du revenu en 2003. Nous avons fait des versements records de 5 milliards de dollars, ce qui englobe les 3 milliards de l'assurance-récolte. Nous avons le CSRN et le PCRA, sans oublier 800 millions de dollars pour le Programme de redressement relatif à l'ESB.

Malgré cette aide sans précédent, la situation laisse toujours à désirer. Bien des exploitations familiales ont encore de graves problèmes de liquidités. Le gouvernement a proposé des mesures précises pour atténuer les difficultés, mais il faut faire encore plus.

D'abord, le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole est maintenant en vigueur. Le PCSRA devrait consentir des versements importants cette année. Le programme relatif aux animaux de réforme s'appliquera bientôt. Je voudrais encore expliquer comment nous collaborons avec l'industrie pour faire en sorte que ces programmes s'adaptent au mieux aux difficultés financières des exploitations familiales. Le gouvernement agit sur un certain nombre de fronts afin de garantir un bel avenir à l'agriculture.

Le ministre rentre tout juste du Costa Rica. Il n'est pas allé prendre le soleil, mais assister à une réunion du Groupe de Cairns, qui rassemble des nations commerçantes comme le Canada qui ont les mêmes intérêts. Il s'agit de pays qui exportent des produits agricoles, et ils essaient d'améliorer les conditions du commerce des produits d'exportation dont dépend la croissance.

Les exploitations agricoles canadiennes peuvent concurrencer les meilleures dans le monde. Il faut simplement qu'elles soient sur un

ped d'égalité avec les autres et le ministre doit simplement obtenir un appui plus large à des échanges agricoles équitables et davantage axés sur les forces du marché. Pendant qu'il était là, il a également parlé aux représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture et des Producteurs laitiers du Canada. Il a profité de l'occasion pour rencontrer d'autres ministres, les mettre au courant de l'évolution de la situation en ce qui concerne l'ESB et réclamer avec force la réouverture des marchés pour les bovins et le boeuf.

À Cairns, il a eu des discussions productives sur le processus de l'OMC. Il a rencontré des représentants de l'OMC. Le ministre leur a souligné la position du Canada voulant qu'une approche équilibrée, fondée sur les règles à l'égard des négociations soit la meilleure façon d'avancer. Il a également réclaté avec véhémence davantage de progrès dans le dossier de la réduction des subventions intérieures faussant les échanges commerciaux. Il a insisté pour dire que les États-Unis et l'Union européenne devaient préciser plus clairement qu'ils sont disposés à avancer dans ce dossier.

Le Canada entend travailler avec les dirigeants agricoles canadiens pour parvenir à une entente qui est dans l'intérêt de nos agriculteurs. À ce stade-ci, le Canada continue d'appuyer résolument les secteurs soumis à la régulation de l'offre et le droit des producteurs de choisir la façon dont ils commercialisent leurs produits. Cela comprend la Commission canadienne du blé dont on vient de parler.

• (1055)

Le gouvernement du Canada ne cesse de défendre les pratiques de la Commission canadienne du blé et il continuera de le faire. J'ai été très heureux plus tôt ce mois-ci de voir le groupe spécial de l'OMC juger que la commission respecte en fait les règles de l'OMC dans le cadre de ses activités.

La question commerciale la plus grave à laquelle l'industrie est confrontée est l'ESB. Le gouvernement et l'industrie ont concentré et continuent de concentrer leurs efforts sur l'ouverture des frontières aux bovins et aux autres animaux touchés. Cela vise en effet les moutons, les chevreuils, les lamas, les alpagas et beaucoup d'autres animaux de la même catégorie.

Nos efforts donnent des résultats. Je dois féliciter certains députés de l'opposition de nous avoir aidés à ce chapitre, en participant à des missions commerciales et le reste. Depuis mai dernier, un certain nombre de pays commencent à annuler certaines de leurs mesures temporaires, sinon toutes. Manifestement, il faut faire davantage et nous sommes bien décidés à le faire.

En ce qui concerne l'exportation de bovins vers les États-Unis, la règle pour les animaux vivants devrait faire l'objet d'une période d'observations de la part de la population de 30 jours. Nous allons réclamer la reprise des échanges de tous les bovins vivants, quel que soit leur âge, y compris dans le cas des bovins de reproduction, des bovins de plus de 30 mois et des produits dérivés. Nous réclavons aussi une reprise complète des échanges dans le cas des autres ruminants dont j'ai parlé tout à l'heure, les moutons, les chèvres et d'autres.

Une fois que l'examen des observations reçues aura été fait—et c'est un processus obligatoire, nous n'avons pas le choix—, les Américains analyseront les informations. Comme il s'agira de données scientifiques, je ne doute pas que les Américains ouvriront leur frontière aux animaux vivants, comme ils l'ont déjà fait pour les coupes de boeuf. Nous espérons qu'un nombre croissant de nos partenaires commerciaux leur emboîteront le pas.

Les crédits

Pourquoi suis-je optimiste? Parce que le Canada a fait valoir un argument de poids en faveur de l'ouverture de la frontière aux animaux vivants; parce que l'exposition au risque de l'ESB est exactement la même au Canada et aux États-Unis; enfin, parce que les deux pays ont pris des mesures équivalentes pour atténuer les risques pour la santé humaine et animale. C'est une frontière transparente.

Quand la frontière sera-t-elle ouverte? Comme je l'ai déjà dit, le plus tôt sera le mieux. Nous avons nous-mêmes des bovins et nous attendons que ce jour-là arrive. Je sais toutefois que le gouvernement du Canada prend la chose très au sérieux. Le ministre travaille sans relâche sur cette question, tout comme le premier ministre. Ce dernier est également très actif dans ce dossier. Il en a même fait sa principale priorité quand il a eu un entretien avec le président Bush. Le premier ministre et moi sommes allés dans l'Ouest rencontrer les producteurs. Le ministre a soulevé la question auprès de l'ambassadeur américain au Canada, Paul Cellucci. Il est en communication constante avec le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Veneman, et le secrétaire à la Santé, M. Thompson.

Alors que le travail se poursuit sur la question du commerce, le gouvernement est pleinement conscient des pressions qui s'exercent sur les familles agricoles canadiennes. Les pouvoirs publics ont répondu à ces pressions en mettant à la disposition des agriculteurs, en plus des programmes de filet de sécurité en vigueur, un programme de rétablissement de l'ESB d'une valeur de 520 millions de dollars et un programme relatif aux vaches de réforme d'une valeur maximale de 200 millions de dollars.

Pour donner suite aux préoccupations du secteur, nous avons retiré la clause de l'abattage du Programme des animaux de réforme. Cette mesure permettra aux producteurs d'avoir accès encore plus rapidement à des fonds. Elle assurera un accès égal dans tout le Canada et aidera à payer les coûts d'alimentation des bêtes jusqu'à ce que les d'installations d'abattage soient plus nombreuses. Elle aidera également un grand nombre de producteurs laitiers. Les gens pensent souvent que seuls les producteurs de boeuf sont touchés par la crise, mais les producteurs laitiers le sont aussi. Ce programme est avantageux pour eux. Un programme comparable est offert aux producteurs d'autres ruminants qui sont touchés par la fermeture de la frontière.

Les agriculteurs reçoivent également des fonds dans le cadre du deuxième volet du fonds de transition de 1,2 milliard de dollars. Des chèques totalisant plus de 450 millions de dollars ont déjà été envoyés. Comme je l'ai dit, le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole est maintenant opérationnel, et on prévoit commencer à verser les paiements d'ici quelques semaines. Sauf erreur, 15 millions de dollars ont déjà été versés en janvier.

Avec le PCSRA, pour la toute première fois, les agriculteurs canadiens auront un fonds permanent pour couvrir leurs pertes en cas de catastrophe. Sans entrer dans les détails, je dirais que le programme protège la marge d'un producteur, soit la moyenne des recettes réalisées au cours des dernières années, moins les dépenses variables comme les coûts de production agricole. Lorsque la marge de l'année en cours est inférieure à la marge de référence, le producteur reçoit une aide financière.

• (1100)

L'aspect le plus important est que la protection sera fondée sur les besoins. Autrement dit, l'aide gouvernementale augmentera en proportion de la perte subie. Les agriculteurs connaîtront donc d'avance le montant de l'aide qui leur sera accordée et pourront, de ce fait, mieux planifier l'avenir.

Le PCSRA est un bon programme, mais nous cherchons, avec l'industrie, des moyens de l'améliorer encore. Il y a quelques semaines, le ministre annonçait que le gouvernement allait accorder un certain répit aux producteurs en reportant au 31 décembre prochain le délai de dépôt. Les agriculteurs auront également jusqu'au 30 avril pour choisir un niveau de protection pour les années de production 2003 et 2004.

Ces changements ne visent que les volets fédéraux du PCSRA. Certaines provinces appliquent leur propre programme. Le gouvernement apporte ces changements dans l'espoir que les autres provinces adhéreront aux nouveaux éléments que le gouvernement proposera d'ajouter au PCSRA, notamment, et nombreux sont ceux qui souhaitent ces mesures, une protection en cas de marge négative—si un producteur se retrouve sous cette marge, il recevra l'aide du programme—, ainsi que des plafonds plus élevés et des modalités de dépôt simplifiées.

Au-delà du moyen terme, le ministre est déterminé à faire en sorte que le PCSRA et tous les programmes qui relèvent de notre cadre politique continuent de répondre aux besoins des agriculteurs. À cette fin, nous procédons actuellement à l'élaboration de la structure d'un examen annuel qui permettra d'étudier le programme de gestion de risque sous tous les angles du Cadre stratégique pour l'agriculture. Nous travaillons sans relâche avec l'industrie à la révision du programme, mais je crois que l'initiative actuelle est prometteuse. Mis à part la gestion du risque, les travaux entourant les autres chapitres du Cadre stratégique pour l'agriculture se poursuivent.

En terminant, je tiens à assurer à la Chambre que nous sommes absolument déterminés à faire ce qu'il faut pour aider l'industrie à traverser ces temps difficiles, pour que nous puissions saisir toutes les possibilités qui s'offriront.

Je pense notamment à l'éthanol. Il y a deux semaines, le ministre a annoncé, conjointement avec le ministre des Ressources naturelles, l'approbation de sept nouveaux projets liés à l'éthanol au Canada, dans le cadre du programme d'expansion du marché de l'éthanol. Ces projets permettront d'accroître la production canadienne d'éthanol d'environ un milliard de litres d'ici deux ans. Cette production ajoutera à la valeur des récoltes. Elle ouvrira de nouveaux marchés aux agriculteurs, entraînera la création de nouveaux emplois dans les régions rurales du Canada et permettra aux Canadiens de vivre dans un environnement plus sain, plus écologique.

Voilà le genre de débouchés qui s'offrent à l'agriculture canadienne. C'est pourquoi il est urgent de remettre ce secteur d'activité sur la bonne voie.

• (1105)

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, je rappelle au secrétaire parlementaire que tant que les frontières n'auront pas été ouvertes, le nombre de programmes gouvernementaux en place importe peu. Les producteurs de bétail vont perdre de l'argent, particulièrement ceux qui sont dans le secteur du boeuf.

Ma question au député concerne le Programme des animaux de réforme. Le programme qui a été présenté ne s'applique qu'aux animaux ayant plus de 30 mois. Bon nombre des génisses de reproduction qui ont de 24 à 30 mois et qui vont vèler au cours des prochaines semaines devront être réformées, mais il n'y a pas de programme pour elles. Les taureaux n'ont pas été intégrés dans le Programme des animaux de réforme. Ils auraient dû l'être, car tout ranch de dimension commerciale compte de 10 à 30 taureaux.

Les crédits

Il y a un autre aspect où le secteur du boeuf ne s'en est pas bien sorti. Le lobby laitier a bien fait son travail, obtenant qu'un taux de réforme de 16 p. 100 soit appliqué aux troupeaux de vaches laitières. Le secrétaire parlementaire et le ministre de l'Agriculture ont dit au secteur du boeuf qu'il n'obtiendrait qu'un taux de 8 p. 100. Il s'ensuit que le producteur de boeuf dont le revenu est tributaire à 100 p. 100 de la vente de viande de boeuf obtient un taux de réforme de 8 p. 100, alors que le secteur laitier obtient 16 p. 100.

Je ne parle pas contre le secteur laitier. Je dis que le gouvernement a lésé le producteur de boeuf.

L'hon. Mark Eyking: Monsieur le Président, le député d'en face est bien sévère dans ses propos.

Il ne fait pas de doute que la question de la frontière est la plus importante. Les agriculteurs n'aiment pas vraiment recevoir des subventions. Ils aiment avoir un marché libre et un accès libre aux marchés.

Nous allons soumettre toutes les informations scientifiques au groupe spécial à Washington. Nous étudions le cas des autres pays qui ont fermé leur frontière. Certains députés d'en face ont travaillé avec nous là-dessus. C'est ainsi que nous devons procéder. Nous ne devons pas politiser ce dossier. Nous devons agir ensemble pour ouvrir la frontière.

En ce qui concerne le programme des vaches de réforme, nous oeuvrons de concert avec les provinces. En ce moment, elles font l'inventaire de tout le bétail qu'il faut réformer. Il y a peut-être des animaux qu'il faudrait intégrer dans le programme. Nous discutons avec les provinces et nous étudions les inventaires pour établir les répercussions qu'ils peuvent avoir sur ce secteur d'activité. Nous allons continuer de travailler à ce programme.

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, PCC): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire a absolument raison quand il dit que les agriculteurs n'aiment pas vraiment recevoir des subventions mais, comme il l'a indiqué, un besoin particulier se fait sentir. Pour garder l'industrie de l'agriculture sur pied, des subventions seront disponibles et devraient être suffisantes.

Dans la région agricole où je suis né et où j'ai grandi, ils sont nombreux à avoir un réel problème, comme moi d'ailleurs, avec la manière de travailler du gouvernement, même en présence d'un besoin particulier. Le manque de confiance est bien réel. Les agriculteurs voient le scandale d'un autre programme où le gouvernement jette de l'argent par les fenêtres et bourre les poches de ses amis et de ses connaissances d'affaires, et ils se demandent où est leur place comme contribuables honnêtes et travailleurs. Les politiciens n'ont pas grand crédit à leurs yeux.

Regardons du côté du rapport de la vérificatrice générale sur le programme de commandites. Elle a découvert que des paiements étaient faits «parfois au moyen de fausses factures et de faux contrats, ou sans contrat écrit du tout», vraisemblablement «pour verser des commissions à des agences de communications, tout en camouflant la source des fonds et la véritable nature des opérations».

Il n'y a pas un seul contribuable honnête et travailleur qui ne va pas regarder cette situation sans s'interroger sur les motifs du gouvernement. Pas un seul à ma connaissance qui ne dira pas...

• (1110)

Le président suppléant (M. Bélair): À l'ordre s'il vous plaît. Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a la parole.

L'hon. Mark Eyking: Monsieur le Président, j'essaierai de répondre aux observations du député. Le principal sujet du débat de

ce matin est l'agriculture. En ce qui concerne les individus qui ont mal usé de l'argent des contribuables canadiens, je dirai simplement qu'ils devraient en être tenus responsables et que le gouvernement s'occupe de cette question.

Mais parlons de l'élevage bovin. C'est de confiance que je vais parler. Les éleveurs de bovins canadiens travaillent en collaboration avec nous. Ils nous adressent des remerciements pour le travail que nous avons fait avec eux. Ils nous encouragent tous à collaborer. C'est là que réside la confiance. Ils mettent leur confiance en nous pour que nous allions aux États-Unis et agissions de concert avec eux. Ils participent à des missions avec nous. C'est cela la confiance.

L'objectif des éleveurs bovins est que nous ouvrons la frontière. Leur objectif est de travailler avec nous à l'obtention de fonds pour les agriculteurs de tout le pays. C'est cela la confiance. Ils ont assez confiance en nous pour faire cela. Il y a même beaucoup de gens dans la collectivité agricole qui tiennent à faire partie de notre équipe. Ils veulent adhérer à notre parti et se présenter aux élections. C'est là que l'on met sa confiance. On met sa confiance dans notre gouvernement.

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, les observations du député étaient fort intéressantes. Il a expliqué que, au sein des éleveurs bovins, on travaille avec le gouvernement et que certains d'entre eux seront candidats libéraux aux prochaines élections.

C'est ainsi que M. Ted Haney, président de la Fédération canadienne pour l'exportation de boeuf, se présente comme candidat libéral et fait d'ores et déjà campagne à Calgary. Il espère être élu aux prochaines élections.

Comment se fait-il pourtant que cet homme, qui est censé travailler pour les éleveurs bovins, qui est censé travailler à l'ouverture de nos marchés et à la vente du boeuf, parcourt toute la ville de Calgary en essayant de se faire élire à la Chambre des communes, tandis que la Fédération canadienne pour l'exportation de boeuf néglige les éleveurs bovins? Cela comprend notamment le président de la Fédération, M. Ben Thorlakson, qui permet à cette personne, qui reçoit pourtant des chèques de paie, de courir ça et là et de faire de la politique au lieu de travailler pour les agriculteurs.

L'hon. Mark Eyking: Monsieur le Président, j'espérais que cette conversation n'irait pas dans ce sens. Je savais que le député s'emporterait. Il s'est emporté au Comité de l'agriculture l'autre jour. Il faut laisser ça de côté. Il ne faut pas mêler la politique à cela. C'est ce que les éleveurs bovins attendent de nous. Ils veulent que nous travaillions ensemble. Nombre de députés de l'opposition vivent dans une région d'élevage bovin de l'arrière-pays. Ils vivent à deux pas d'exploitations d'élevage. Ils vivent près de la frontière. Ils doivent se mettre de notre bord. Ils devraient parler aux gouverneurs des États voisins de leur circonscription. Ils devraient collaborer avec nous et laisser tomber le chipotage.

Nous avons un grand parti et les gens veulent y adhérer. Laissons tomber le chipotage. Oublions tout cela et travaillons ensemble dans l'intérêt de l'industrie. C'est notre devoir.

• (1115)

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député de l'autre côté. Le député n'a-t-il pas l'impression qu'une part de ces fonds, quelque 2 milliards de dollars, qui ont été gaspillés auraient pu servir à meilleur escient afin d'aider les producteurs agricoles aux quatre coins du pays?

Les crédits

Des gouvernements successifs ont négligé l'agriculture et cela a entraîné des coûts énormes. Au lieu d'être versés dans un programme d'enregistrement des armes à feu inutile, au ministère du Développement des ressources humaines et dans le scandaleux programme des commandites, entre autres, ces dollars n'auraient-ils pas été mieux investis dans des programmes de soutien agricole pour les producteurs d'un bout à l'autre du pays?

L'hon. Mark Eyking: Monsieur le Président, dans ma circonscription et dans de nombreuses circonscriptions d'un océan à l'autre, j'en suis certain, les contribuables veulent que chaque dollar qu'ils dépensent en impôt, aussi bien en impôt sur le revenu qu'en taxe sur l'essence, soit bien employé. Ils veulent que chaque cent soit bien utilisé.

Que ce soit dans le secteur agricole ou dans celui des soins de santé, il faut plus d'argent. Il en faut plus pour les soins de santé et pour la défense. Il y a toute une gamme de questions et de ministères pour lesquels il faut plus d'argent. L'agriculture est un secteur important, et ce l'est vraiment pour moi qui suis agriculteur, mais tous les ministères ont besoin de davantage de fonds.

La question n'est pas de savoir si l'on devrait injecter plus d'argent dans le secteur agricole. Nous aimerions certainement tous qu'il y ait plus d'argent, mais nous devons nous montrer très prudents par rapport aux dépenses que nous engageons dans le secteur agricole. Il s'agit d'un secteur commercial du monde où nous devons prendre bien garde aux programmes que nous établissons. Si nous ne faisons pas attention, nous pourrions finir par avoir des problèmes avec l'OMC.

[Français]

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je voudrais vous informer que je partagerai mon temps avec le député de Champlain.

Je suis heureuse de participer à ce débat. La motion que nous débattons aujourd'hui nous permet de mettre en relief deux réalités. La première est celle de la perte de contrôle du gouvernement relativement à certaines dépenses. La deuxième concerne ce qui pourrait être fait avec cet argent pour aider la population à faire face à toutes les crises qui concernent le domaine de l'agriculture.

Dans son rapport, la vérificatrice générale relevait toute une série d'irrégularités dans la gestion de certains programmes, comme celui des commandites, où 252 millions de dollars ont servi à satisfaire les besoins de visibilité du gouvernement libéral au Québec. Dans ce même rapport, nous apprenions que des firmes de communication proches des libéraux ont touché des commissions de l'ordre de 100 millions de dollars, souvent seulement pour passer un chèque d'une main à l'autre. Cela a été fait en contournant toutes les règles du Conseil du Trésor.

Je ne peux passer sous silence la mauvaise gestion qui a cours à la Monnaie royale, dont le bénéfice est passé de 23,1 millions de dollars en 1999 à une perte d'exploitation de 6,6 millions de dollars en 2002. Au cours de la même période, les salaires des hauts dirigeants grimpaient de 45 p. 100. Cela est arrivé sans qu'aucun rapport annuel adressé au Parlement ne fasse mention de ces augmentations pour le moins substantielles.

Il y a aussi cette étrange disparition de 3 millions de dollars versés dans le cadre d'une autre opération de visibilité dans laquelle Groupaction et Groupe Polygone seraient impliqués. Alors, où est passé cet argent?

Voyons maintenant la propagande fédérale. Elle a deux critères: la démesure des fonds impliqués et la concentration de ces fonds au

Québec. Allons-y rondement pour l'estimation d'une année et prenons 2001-2002: la publicité gouvernementale: 270 millions de dollars; la fête du Canada: 5 millions de dollars; le Secrétariat pour le Jubilé de la Reine: 11 millions de dollars; Communication Canada: environ 50 millions de dollars; et 43 millions de dollars pour la propagande relative aux programmes des commandites.

Au total, les dépenses s'élèvent à 379 millions de dollars. C'est un montant auquel il faudrait ajouter diverses initiatives du ministère du Patrimoine canadien liées au multiculturalisme et les subventions du Conseil privé à des organismes comme le Conseil pour l'unité canadienne. Je pense qu'on approche les milliards de dollars.

En matière de publicité, selon les données de la firme Nielsen Advertising, citées dans le dernier ouvrage de Robert Bernier intitulé *Un siècle de propagande au Canada*, le gouvernement du Canada était, en 1999, le troisième annonceur en importance au pays, tout juste derrière General Motors et la BCE, avec des dépenses publicitaires de 97,1 millions de dollars pour l'ensemble de l'année.

Selon les informations obtenues par une question au *Feuilleton*, 270 millions de dollars ont été consacrés à la publicité du gouvernement fédéral en 2001-2002. À cela s'ajoutent les investissements massifs dans d'autres activités de communication visant à asseoir sa légitimité. Pour 2001-2002, les dépenses reliées à des activités de publicité et de communication s'élèvent à 422 millions de dollars.

Entre 1993 et 2002, le budget consenti à l'organisation de la fête du Canada a fait un sérieux bond, passant de 2,4 à 6,8 millions de dollars. Bon an, mal an, le Québec reçoit 5 millions de dollars pour les fêtes, soit 70 p. 100 de l'enveloppe fédérale. Voilà où mène l'insatiable obsession de visibilité des libéraux.

Au même moment, les producteurs agricoles vivent une situation très difficile et ont besoin d'aide. En 2003, les revenus agricoles ont chuté à leur plus bas niveau depuis trois ans. Les producteurs de bovins ont vu leur revenu chuter de plus du tiers. Les vaches de réforme se vendent aujourd'hui à 30 p. 100 du prix de l'an dernier. Pourtant, le gouvernement tarde à leur venir convenablement en aide.

Le programme pour les producteurs de bovins est échu depuis le 31 décembre dernier.

● (1120)

Le programme concernant les vaches de réforme laisse les producteurs sans compensation pour 35 p. 100 de leurs vaches, tout cela, alors qu'Ottawa se prépare à avoir un surplus énorme de l'ordre de 7 à 8 milliards de dollars, il dépense sans compter dans la propagande inutile et gère terriblement mal tout ce qu'il touche.

Plutôt que de mettre l'appareil gouvernemental au service des amis du régime, le gouvernement doit s'acquitter convenablement de ses responsabilités à l'égard du monde agricole. Voilà pourquoi j'appuie la motion présentée par nos voisins du Parti conservateur.

Vous me permettez de rappeler à nos collègues et à la population que le Bloc québécois a largement contribué à signaler ce scandale. Si nous n'avions eu que des députés libéraux au Québec, le scandale n'aurait jamais été dévoilé. Depuis mai 2000, le Bloc québécois a posé plus de 450 questions sur cette affaire. Ma collègue de Rimouski—Neigette-et-la Mitis a soulevé le problème le 12 mai 2000, concernant une affaire de prête-nom au Bureau d'information du Canada.

Les crédits

Il existe un autre exemple de mauvaise gestion. Il s'agit du programme d'enregistrement des armes à feu. Le projet de loi sur le contrôle des armes à feu a été adopté en 1995, malgré les réticences de plusieurs provinces.

La population québécoise marquée par la fusillade de l'École polytechnique, en 1989, est encore nettement favorable au programme. Le Bloc québécois s'est d'ailleurs prononcé en faveur du projet de loi lors de son adoption.

Cependant, le Programme canadien de contrôle des armes à feu a fait l'objet d'importants dérapages techniques et budgétaires. Selon le rapport de la vérificatrice générale, déposé en décembre 2002, les coûts de la mise en oeuvre du programme, qui étaient d'abord estimés à 2 millions de dollars—il devait s'autofinancer grâce à la perception des droits de permis et d'enregistrement—, atteindront plus de 1 milliard de dollars d'ici 2004-2005, soit un montant 500 fois plus élevé que ce qui était prévu à l'origine. On parle des coûts de dépassement et on en est peut-être rendu à plus de 2 milliards de dollars.

Le Bloc considère que la gestion de ce programme est un fiasco monumental. Malgré tout, il ne faut pas mettre en péril l'objectif de protection des citoyens et des citoyennes en coupant ce programme. Il est cependant clair qu'il doit être mieux géré.

Enfin, il y a trop de dépenses inutiles à Ottawa. Le gouvernement fédéral est très riche, trop riche. Avec tant d'argent, il a amplement de quoi s'acquitter de ses responsabilités, mais il préfère effectuer des dépenses inutiles.

Le comité Léonard, mis sur pied par le Bloc québécois pour analyser les dépenses gouvernementales, a évalué qu'il était possible pour le gouvernement fédéral de réaliser des économies de 5,7 milliards de dollars par année, et ce, sans couper—et j'insiste—sans couper de services ou de transferts à la population.

Alors que les producteurs agricoles crèvent de faim, que les provinces n'arrivent plus à boucler leur budget, que les systèmes de santé sont soumis à des pressions terribles, du gaspillage comme celui que pratique le Parti libéral a de quoi scandaliser.

Un gouvernement minoritaire ne pourrait se permettre de telles libéralités avec l'argent des contribuables. C'est aux électeurs de décider s'ils veulent que le gaspillage continue. Les récents sondages indiquent qu'ils en ont assez du laxisme chez les libéraux.

La crise de la vache folle se poursuit, et les programmes d'aide sont insuffisants. Malgré la réouverture partielle de la frontière américaine aux importations de boeuf de tout le Canada le 8 août dernier, la majorité de la production canadienne de bovins est encore frappée d'embargo. En plus d'avoir de la difficulté à écouler leurs bêtes et de voir leurs coûts augmenter, les producteurs reçoivent environ un tiers de moins pour leurs animaux que l'an dernier.

Or, le programme fédéral d'aide aux producteurs de bovins est échu depuis le 31 décembre dernier, et le gouvernement tarde à faire une annonce, même si ses surplus sont considérables.

Quant aux producteurs de vache de réforme, qu'on retrouve surtout au Québec, puisque 47 p. 100 de toute la production laitière est dans les comtés situés du Centre-du-Québec, les prix qu'ils reçoivent pour leurs animaux ont chuté encore davantage. La semaine dernière, les vaches se vendaient 18¢ la livre aux encans, en baisse de 70 p. 100 par rapport à l'an dernier. Or, le programme fédéral pour les animaux de réforme ne leur offre une compensation que sur 65 p. 100 de leurs bêtes. Pour les 35 p. 100 qui restent, qu'ils se débrouillent! C'est ce qu'on leur dit.

Les sommes requises d'Ottawa pour les producteurs de bovin pour une aide temporaire d'urgence, soit environ 300 millions de dollars, équivalent à peu de choses près aux sommes investies en pure perte dans le programme des commandites.

• (1125)

Or, si le gouvernement a l'argent pour satisfaire ses appétits de visibilité, qu'il trouve l'argent pour aider nos producteurs et productrices agricoles à traverser la crise qui secoue cet important secteur d'activité.

M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la députée de Drummond, qui a d'ailleurs fait un excellent discours. J'aimerais qu'elle nous parle davantage des conséquences pour les producteurs, spécifiquement ceux du Québec, de la mauvaise gestion de cette crise par le gouvernement fédéral.

Évidemment, les gens de partout au Canada sont touchés, mais c'est aussi vrai au Québec. Je sais qu'elle s'est entretenue avec des agriculteurs au Québec, surtout ceux de son comté qui l'appellent en étant un peu désespérés, parce que cette crise affecte leur quotidien et leur salaire immédiat.

J'aimerais bien qu'elle nous rafraîchisse un peu la mémoire sur ce point.

Mme Pauline Picard: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son excellente question. Cela me donnera la chance de parler des producteurs agricoles du Québec.

Vous savez que 50 p. 100 de toute la production laitière au Canada provient du Québec. La totalité des 50 p. 100 des producteurs qui font la production laitière est touchée par la vache de réforme. Dans l'Ouest, on dit qu'ils ont une grande production de bovins, mais toute la production laitière est concentrée au Québec. Si l'on dit production laitière, on dit vache de réforme.

Actuellement, la vache de réforme n'est plus satisfaisante, dans le sens où les revenus pour les producteurs de vaches laitières ne sont plus suffisants. Quand la vache ne produit plus de lait, elle est envoyée à l'abattage pour la production de viande, comme la viande hachée, par exemple. Ces revenus qu'ont ces producteurs leur permettent de boucler leur budget à la fin de l'année. Ce sont des revenus qui leur permettent, par exemple, d'appliquer ce montant d'argent sur leur hypothèque ou sur les prêts qu'ils ont dû contracter pour acheter de la machinerie agricole.

C'est très difficile pour eux. Lorsque j'ai fait le tour des comtés avec d'autres collègues du Centre-du-Québec, nous avons remarqué le désespoir de ces gens. Plusieurs jeunes qui ont pris la relève de la production agricole sont actuellement acculés à la faillite. On peut voir leur désespoir et leur impuissance face à cette crise.

On a beau leur dire que le gouvernement libéral visite les États-Unis et rencontre les ministres ou les secrétaires d'État qui gèrent l'embargo qu'ils ont imposé au Canada, nos délégations reviennent toujours bredouille, sans aucune solution. Mais que font-ils au cours de ces voyages? De quoi discutent-ils? L'embargo n'est toujours pas levé et nos producteurs sont toujours punis.

Je voudrais aussi vous faire remarquer que la crise de la vache folle a eu lieu en Alberta, à plus de 6 000 km de chez nous. Quand la même crise s'est produite en Angleterre, qui est environ à 100 km de la frontière de la France, on n'a pas pénalisé cette dernière pour cela.

Les crédits

Le Bloc québécois a toujours demandé au gouvernement fédéral de régionaliser l'histoire de cette crise. Au Québec, nous avons été les premiers à implanter un système de traçabilité. Depuis 1993, nous avons mis en place un système qui nous assure que si jamais il y avait ce genre de problème, on pourrait tout de suite, dans l'heure qui vient, retracer les bêtes malades. Alors pourquoi punir toute une région pour une vache qui provient d'une région située à 6 000 km de notre frontière?

Il faut vraiment qu'il y ait actuellement des programmes suffisants. Il est très important que nous puissions maintenir nos programmes d'agriculture, parce que c'est la base même de la vie. Si les gens ne mangent plus, on n'existe plus.

Au Québec, nous avons un système qui est réputé à travers le monde comme faisant preuve d'une grande sécurité...

• (1130)

Le président suppléant (M. Bélair): Je regrette d'interrompre l'honorable députée, mais il n'y a plus de temps. Nous poursuivons le débat avec l'honorable député de Champlain.

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, je sais que ma collègue de Drummond en avait encore beaucoup à dire. Je suis d'accord avec elle à savoir que s'il y a un dossier qui met le Québec dans un état d'injustice assez incroyable, c'est bien celui de la vache folle.

Comme l'a dit la députée de Drummond, depuis 1993, le Québec a pris ses précautions pour être capable de suivre l'animal qu'on met sur le marché et de le retrouver. Au fédéral, cette mesure est venue en 1997.

Depuis 1993, on est conscients du danger qui existe et on en est d'autant plus conscients que, comme le disait la députée de Drummond, 50 p. 100 du lait produit au Canada est produit au Québec. C'est une industrie majeure. C'est majeur dans l'industrie québécoise. Ce faisant, il fallait prendre les précautions nécessaires pour éviter la crise comme celle qu'on a actuellement.

J'ai écouté le secrétaire parlementaire du ministre, et j'ai pensé à une chanson dont je ne me rappelle pas l'auteur, mais qui dit:

Paroles, paroles, paroles.

Ce que j'entends depuis que je suis en cette Chambre, ce sont des paroles.

Une voix: Ne s'agit-il pas de Dalida?

M. Marcel Gagnon: C'est peut-être le cas.

J'ai siégé pendant au moins deux ans au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et l'ex-ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire nous promettait mer et monde. D'abord, il nous a parlé pendant je ne sais combien de mois de l'entente-cadre, de l'entente stratégique. C'était censé être merveilleux et c'était censé réformer le monde agricole. On vient d'en entendre parler encore ce matin. Et on dit: «C'est la première fois qu'on a cela au Canada.»

À cet égard, je peux vous dire que nous, au Québec, cela fait longtemps qu'on avait quelque chose de mieux que cela. Ce n'est pas pour rien que les producteurs agricoles du Québec ne voulaient pas signer cette entente. C'est avec le couteau sur la gorge qu'ils ont été obligés de la signer. Cela n'a pas de bon sens, parce qu'on protégeait mieux notre agriculture avant d'avoir cette entente.

C'est assez déplorable de voir jusqu'à quel point on se fait voler par un gouvernement qui protège plutôt ses amis, peu importe où ils viennent. On a vu le scandale des commandites. On peut prendre seulement le scandale de l'administration générale. Je vous jure

qu'avec l'argent qui se gaspille dans ce gouvernement, on pourrait, si on était logique, si on avait autre chose que des paroles, mais des gestes à mettre au bout des paroles, et si on ne se contentait pas seulement de parler, mais d'agir, les producteurs agricoles, qu'ils soient du Québec ou du reste du Canada, n'auraient pas les problèmes qu'ils ont actuellement.

Ma collègue de Drummond disait que, surtout dans sa région— parce que la majorité de l'industrie laitière est faite dans sa région, soit 47 p. 100 de ce qu'on produit au Québec—, il y a actuellement des producteurs qui sont dans un état lamentable.

Je vous ai déjà dit, dans un débat antérieur en cette Chambre, que j'ai eu la visite d'un producteur qui se disait millionnaire. «À 59 ans, j'étais prêt à prendre ma retraite. Je pouvais vendre, et ce que j'avais sur ma ferme me payait un fonds de pension», me disait-il. Quand il est venu me voir, il m'a aussi dit: «Cependant, au moment où je vous parle, je ne vaud plus rien. Mon fonds de pension vient de disparaître à cause de la mauvaise administration de ce gouvernement.»

Ce producteur se voit pratiquement, à 59 ans, obligé de continuer de travailler pour gagner sa vie, parce qu'il n'a plus rien. Dans une autre région du Québec, des producteurs agricoles se sont suicidés.

Ce dossier n'est pas une farce. C'est majeur pour les individus. Quand on parle d'industrie, on a l'impression qu'on parle de machines. Quand on parle d'industrie agricole, c'est fait de 90 p. 100 de main-d'oeuvre, d'êtres humains. Il y a des gens qui sont en train de tout perdre au moment où le gouvernement prononce des «paroles, paroles, paroles.»

Il va nous sortir quelque chose dans le prochain budget, juste à la veille d'aller en élections. On a déjà vu cela et on va le voir encore. Maintenant, il se prépare, semble-t-il. Il va annoncer 1 milliard de dollars pour la classe agricole. Cependant, il n'aura pas le temps de le dépenser, car il sera parti en élections, et j'espère personnellement qu'il n'en reviendra jamais.

• (1135)

On dit que ce gouvernement administre mal. Ma collègue, la députée de Jonquière, posait une question au sujet d'une route qui avait été promise et qui n'a toujours pas été construite; je me souviens d'avoir entendu, en cette Chambre, le premier ministre dire qu'il prenait le temps d'établir de bonnes relations avec la province pour que l'argent soit bien dépensé. S'il y a un gouvernement qui ne peut en montrer à personne sur la façon de bien dépenser l'argent, c'est bien le gouvernement libéral fédéral. C'est assez incroyable.

Pour vous donner une petite idée, sous la gouverne de l'actuel premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, le coût d'administration a augmenté de 39 p. 100 en cinq ans. Cela fait une moyenne de 9,6 p. 100 par année alors que l'inflation était à 1,9 p. 100. Où est allé le reste?

Le nombre de fonctionnaires fédéraux a augmenté de 46 000 en cinq ans, soit une augmentation de 21 p. 100, et pour la même période, la masse salariale a augmenté de 7,3 p. 100, soit 41 p. 100. Comparez cela avec le gouvernement de n'importe quelle province et vous verrez qu'il n'y a pas une province qui soit aussi mal administrée que ce gouvernement-ci.

Les crédits

Les dépenses pour les services juridiques ont augmenté de 129 p. 100 et, ce que je trouve assez extraordinaire, les dépenses pour les sondages d'opinion ont augmenté de 334 p. 100. Cela a commencé en 1994 alors qu'on parlait de référendum. On voulait savoir de quelle façon on pourrait bloquer le Québec dans son avancement. J'ai déjà entendu le premier ministre dire, ici, qu'eux n'administraient pas par sondage. Imaginez-vous ce que ce serait s'il fallait qu'ils administrent par sondage. Il y a donc une augmentation de 334 p. 100 pour les sondages d'opinion, soit 66,8 p. 100 par année.

D'où vient cet argent? Il est pris dans la poche de ceux qui en ont besoin. Je ne parle pas du scandale des commandites, on en a suffisamment parlé. Ma collègue de Drummond disait ce qu'on aurait pu faire avec les 250 millions de dollars qui ont été volés. On parle toujours de venir en aide à des gens qui nourrissent ce pays, qui nourrissent le Québec, des gens qui le construisent, soit les agriculteurs, mais on n'a jamais le temps. On leur offre des paroles, pendant que dans les champs, eux travaillent et ont des problèmes à survivre à la mauvaise gestion de ce gouvernement.

En passant, je peux vous dire que pour moi, il y a un autre volet important. Ce qui nous arrive, c'est le coup de la non-souveraineté. Si le Québec était souverain, les producteurs ne seraient pas pris avec ce problème. Ma collègue de Drummond l'a dit, si en Europe un pays a un problème, la frontière est tout près. Nous, au Québec, avons pris les moyens voulus pour ne pas avoir le problème de la vache folle. Ce problème est à 6 000 km du Québec et c'est le Québec qui paye pour cela.

C'est aussi le Québec qui a été à la base du scandale des commandites. Pourquoi les petits amis libéraux ont-ils mis tant d'argent? C'est parce qu'ils ont eu peur que le Québec prenne la bonne décision pour lui. On a voulu le freiner dans sa prise de décision. On a fait des sondages et on a graissé la patte aux petits amis libéraux pour dire: «Venez nous montrer comment on peut freiner l'avancement du Québec.» C'est cela qu'on a fait, avec notre argent. On nous a volé trois fois. On a volé notre réputation, on a volé notre argent et on a volé notre pays.

Je trouve épouvantable la gestion de ce gouvernement fédéral. Ne vous demandez pas pourquoi le Québec espère toujours voir le jour de sa souveraineté.

• (1140)

[Traduction]

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, je partage l'avis du député lorsqu'il dit que, depuis l'accession au pouvoir des libéraux en 1993, l'agriculture s'est détériorée au point où, dans tous les secteurs agricoles d'un océan à l'autre, le revenu net réalisé est négatif.

Toutes les provinces canadiennes, y compris le Québec, ont une importante industrie laitière. Celle du Québec est de loin la plus importante. En ce qui concerne la délimitation géographique, le député devrait savoir que, ces dernières années, le Québec a importé des centaines de milliers de bovins de court engraissement provenant de l'ouest du Canada afin de les placer dans ses parcs d'engraissement. Il y a beaucoup d'interaction dans ce domaine. Je signale aussi que le Québec a envoyé beaucoup de vaches laitières pour qu'elles soient abattues dans les usines de transformation de la viande de l'Alberta.

Il y a cette interaction et la délimitation est difficile à faire lorsqu'il y a ce genre d'interaction concernant les bovins. Le Québec est un grand exportateur de boeuf sur la scène internationale, ses exportations représentant 8 p. 100 de celles du Canada. Le Québec est un acteur très important de l'industrie du boeuf au Canada.

Le député ne croit-il pas que c'est vrai, qu'il y a déplacement des bovins un peu partout au Canada et qu'il est difficile d'isoler une province des autres?

[Français]

M. Marcel Gagnon: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Il a parfaitement raison. Il est vrai qu'en ce qui concerne l'exportation du Québec vers l'étranger ou de l'étranger vers le Québec, c'est absolument normal, puisqu'on est dans une période où l'on parle de libre circulation.

Je donnais l'exemple des pays européens. Même si un pays partage une frontière, dans une période où l'on rencontre des problèmes comme on a actuellement, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'échanges non plus. On le voit d'ailleurs avec les États-Unis. On a actuellement des échanges avec les États-Unis même si la frontière est actuellement fermée dans ce domaine.

Ce que je voulais montrer tantôt a trait à l'immensité de ce territoire. Puisque qu'on n'a pu régionaliser au minimum ce problème, cela fait en sorte que la Mauricie, par exemple, qui se trouve à 6 000 km de la région où sévit le problème, s'en trouve également affectée. Le problème est rendu en Mauricie alors que cette région n'a pas même 1 p. 100, voire aucune responsabilités dans cette crise.

Depuis 1993, le Québec a pris les mesures nécessaires. Si le Québec vend une vache dans une autre province, nous sommes capables de la retrouver. Nous suivons la provenance de la bête et c'est la même chose quand nous allons en chercher ailleurs. Nous avons pris cette précaution depuis 1993 à cause de la valeur de nos fermes et de nos troupeaux laitiers.

Nous payons actuellement parce que cela ne s'est pas fait ailleurs. C'est la situation que je voulais expliquer. C'est sûr qu'un Québec indépendant serait un pays exportateur et importateur comme tous les autres pays.

• (1145)

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, de voudrais féliciter mon collègue de Champlain pour son exposé très passionné et très instructif. Il est actuellement député de Champlain, mais c'est le futur député de Saint-Maurice—Champlain qui représentera dignement les gens de cette circonscription, en défendant les intérêts de son comté et non pas uniquement ses intérêts personnels, comme l'ancien représentant de Saint-Maurice l'a fait, comme on le sait maintenant publiquement.

Je voudrais demander ceci à mon collègue. Qu'en serait-il des impacts directs pour les producteurs agricoles, notamment les producteurs laitiers, quant au phénomène de la vache folle et au fait que cela s'applique au Québec, alors que, comme il l'a dit, cela s'est produit à 6 000 km de chez nous? Quels sont, dans le quotidien, les impacts pour nos producteurs agricoles?

M. Marcel Gagnon: Monsieur le Président, je remercie le député de Trois-Rivières de sa question.

Ce qui arrive actuellement aux producteurs laitiers engendre des impacts majeurs. La vache de réforme représente souvent 25 p. 100 des revenus nets du producteur laitier. Quand une vache a terminé sa production, on la vend pour la viande et les profits de cette vente représentent 25 p. 100 de ce qui sont parfois des revenus nets. Parfois aussi, ce sont les revenus qu'ils nous faut pour effectuer des paiements.

Les crédits

Il y a de jeunes producteurs agricoles dans ma circonscription. Il y en a justement un qui m'a appelé cet avant-midi pour me demander ce qu'il devait faire pour effectuer le paiement de sa ferme. Si c'était arrivé à son père, ce dernier aurait eu un peu de réserves, mais lui, qui commence, n'en a pas. C'est une part importante qui lui permet de mettre du pain et du beurre sur la table et qui lui permet également d'effectuer ses paiements pour conserver son entreprise.

[Traduction]

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, j'appuie la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui parce que je crois que l'agriculture connaît une véritable crise, l'industrie des productions animales surtout. Le gouvernement doit en être plus conscient et faire davantage que ce qu'il a fait par le passé.

Je veux aborder la crise en donnant quelques chiffres qui ont surpris beaucoup de gens et qui sont inconnus du grand public. J'ai ici les statistiques sur les rentrées de fonds des agriculteurs canadiens. Pour l'année 2002, le revenu net réalisé, qui est le revenu des agriculteurs après amortissement, paiement de toutes les dépenses, remboursement des prêts bancaires et ainsi de suite, était exactement de 2,744 milliards de dollars.

En 2003, le revenu net réalisé des agriculteurs canadiens était de moins 13,4 millions de dollars. C'est un revenu négatif. Ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'il s'agit du revenu le plus faible pour les agriculteurs depuis qu'on a commencé à compiler des statistiques dans les années 20. La plupart des Canadiens ne sont pas conscients de la gravité de la situation. La crise est majeure.

Je veux maintenant parler de ma propre province, la Saskatchewan. En 2002, le revenu net réalisé était de 606 millions de dollars. En 2003, il était de moins 465 millions de dollars. En un an, c'est une baisse de 177 p. 100 du revenu des agriculteurs. On a une idée de l'ampleur de la crise lorsque le revenu net d'un groupe de notre société est de moins 465 millions de dollars en Saskatchewan et qu'à l'échelle nationale le revenu net est d'environ moins 13 millions de dollars. En Alberta, il est de moins 229 millions de dollars.

Je parlerai principalement de l'Ouest parce que je partage mon temps de parole avec mon ami de Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, de la Nouvelle-Écosse, qui parlera de ce qui se produit dans le Canada atlantique et ailleurs.

Nous faisons face à une grave crise dans le secteur agricole. La motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui nous demande de réaffecter une partie des ressources consacrées au programme de commandites et au registre des armes à feu pour faire face à la crise agricole. Je ne pourrais être plus d'accord. Les programmes de commandites ont conduit à de graves scandales, de Brian Mulroney jusqu'au premier ministre actuel. Ils étaient chose courante durant le mandat du gouvernement conservateur de Brian Mulroney et se sont poursuivis sous le gouvernement Chrétien jusqu'à de nos jours. Il n'y a pas grand changement, si ce n'est l'ampleur de ces scandales. Il y avait le même type de copinage entre l'élite du secteur privé et le gouvernement de Brian Mulroney et celui de Jean Chrétien.

Je pense également que nous devrions éliminer le registre des armes à feu. Nous avons maintenant consacré un milliard de dollars environ au registre des armes à feu. Je suis fier de dire que les gouvernements néo-démocrates de la Saskatchewan et du Manitoba sont opposés à ce registre et ne collaborent pas à sa mise en oeuvre. Le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan aide la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan dans le cadre

de sa contestation judiciaire du registre qui contrevient à son droit issu d'un traité de chasser.

Nous aurions pu prendre le milliard de dollars qui a été dépensé dernièrement et le consacrer à la crise agricole. Nous avons également un surplus fédéral qui, selon de nombreux économistes, s'établira à 6,2 milliards de dollars environ et ce, après le versement de deux milliards de dollars pour les soins de santé que le ministre des Finances a annoncé il y a deux semaines environ.

• (1150)

J'ai présenté lundi de cette semaine une motion disant que du fait de la crise dans le secteur agricole, ainsi que dans les domaines de la santé et de l'éducation, pour cette année seulement, le gouvernement fédéral devrait accepter d'envoyer la moitié des excédents aux provinces pour les aider à faire face à la crise agricole, ainsi qu'aux problèmes de santé et d'éducation. La plupart des provinces sont maintenant confrontées à un déficit ou puisent dans leurs fonds de stabilisation des recettes pour équilibrer leurs budgets.

Le gouvernement fédéral a l'argent pour aider les agriculteurs.

L'agriculture en général est en crise, mais le secteur de l'élevage l'est encore davantage à cause des problèmes causés par la maladie de la vache folle. Les agriculteurs n'y sont pour rien. On a découvert un cas au Canada et un cas aux États-Unis de maladie de la vache folle ou ESB.

Le gouvernement devrait prendre quelques mesures à court terme et fournir un soutien financier immédiat, notamment des prêts exempts d'intérêt, pour aider les agriculteurs. En outre, il devrait intervenir pour faire réduire temporairement les troupeaux bovins en payant les agriculteurs pour, malheureusement, faire abattre certaines bêtes.

On a trouvé au Canada une vache affectée d'ESB et on en a découvert une autre aux États-Unis. Malheureusement, les Américains ont fermé leur frontière à notre bétail et, de ce fait, il nous est impossible d'exporter du bétail sur pied aux États-Unis. Nous devrions dire aux Américains que s'ils n'ouvrent pas leur frontière à notre bétail, nous fermerons alors notre frontière, dans l'Est du Canada, aux importations de boeuf américain et nous commencerons à expédier du boeuf canadien de l'ouest vers l'est du Canada. Il est temps de réagir avec plus de fermeté aux décisions des Américains. Ils ferment leur frontière à notre boeuf et nous gardons la nôtre ouverte à leur boeuf.

En dernier lieu, au sujet de l'ESB, j'estime que le gouvernement fédéral devrait envisager la possibilité d'invoquer l'Accord de libre-échange nord-américain ou de saisir l'Organisation mondiale du commerce de la situation. Dans le chapitre 7 de l'OMC, on parle notamment de l'importance des restrictions fondées sur des preuves scientifiques. Or, les données scientifiques montrent qu'un seul cas d'ESB ne donne lieu à aucune crainte et que les consommateurs canadiens, américains ou de n'importe où dans le monde peuvent consommer du boeuf canadien en toute sécurité.

Or, les États-Unis nous traitent fort injustement dans cette affaire et j'estime que nous avons des motifs bien fondés de faire appel à l'ALENA ou à l'OMC pour plaider notre cause.

Il nous faut envisager la stabilité à long terme de l'agriculture, à l'échelle de tout le Canada. Un des points sur lequel je suis certainement en désaccord avec le nouveau Parti conservateur, est sa position à l'égard de la régularisation du marché.

Les crédits

Je viens d'une petite localité agricole située près de Wynyard, en Saskatchewan. Ma circonscription compte énormément d'agriculteurs et de collectivités rurales. Je sais à quel point la Commission canadienne du blé, aussi appelée la CCB, est importante pour nos agriculteurs. En fait, la CCB s'avère extrêmement importante pour la commercialisation du grain provenant de l'ouest du Canada. La très grande majorité des agriculteurs des Prairies, particulièrement du Manitoba et de la Saskatchewan, appuient la CCB. Il est important que la CCB rallie un appui considérable.

Toutefois, depuis quelques années, bon nombre de députés de l'extrême-droite, à savoir du Parti conservateur, de l'ancienne Alliance canadienne, de l'ex-Parti réformiste, du Parti de la Saskatchewan, du parti de Brian Mulroney, du parti de Grant Devine et du parti d'Eric Bernston, parlent d'abolir la Commission canadienne du blé.

Les députés conservateurs ont toujours défendu des positions régressives. Ils sont récemment passés de progressistes-conservateurs à conservateurs. Ils ont laissé tombé le mot progressiste. Je suppose qu'ils sont maintenant des députés conservateurs régressifs. Néanmoins, nous connaissons leur position et nous savons qu'elle n'est pas en faveur des agriculteurs. Les députés conservateurs n'appuient pas la Commission canadienne du blé, et le député de Battlefords—Lloydminster le sait très bien. Plusieurs d'entre eux sont en faveur d'un système mixte de mise en marché, où les agriculteurs seraient soi-disant libres de commercialiser leur grain comme ils l'entendent. Ces députés savent fort bien qu'un tel système contribuerait à faire disparaître la Commission canadienne de blé, dont le mandat est de commercialiser le grain de tous les producteurs de l'ouest du pays.

• (1155)

Je tiens à faire remarquer que les députés de ce côté-ci de la Chambre appuient sans réserve les agriculteurs de l'Ouest qui, dans une vaste majorité, appuient fermement la Commission canadienne du blé en tant que système de commercialisation à comptoir unique dont le mandat est de commercialiser le grain de l'ouest du Canada.

Le Parti conservateur affiche ses vraies couleurs. Il ne veut pas que les agriculteurs aient ce droit collectif au sein du marché. Le parti souhaite qu'on revienne à l'époque où régnait la loi de la jungle dans le marché et où l'agriculteur devait concurrencer des compagnies comme Cargill grain.

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, à travers vous, je m'adresserai directement à mes parents et à mes amis de la région de Wynyard en Saskatchewan.

Il y a un grand nombre de producteurs de boeuf dans cette région et nous venons d'entendre la politique officielle du NPD qui veut lancer une grande bataille commerciale avec les États-Unis et interdire complètement l'importation de boeuf des États-Unis. Le NPD voudrait que la Saskatchewan participe à l'approvisionnement en boeuf de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.

Pour l'information du député de la Saskatchewan, si cette politique était appliquée, l'industrie bovine de cette province tomberait à zéro et les producteurs de boeuf de la Saskatchewan crèveraient de faim. Pourquoi? Pour la simple raison que l'Ontario, le Québec et les Maritimes sont tout à fait en mesure d'assurer leur propre approvisionnement domestique de viande de boeuf. Ils n'ont pas besoin du boeuf du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique.

Je tiens à affirmer catégoriquement que le NPD a tort de dire qu'il fermerait la frontière au boeuf américain et que, d'une certaine façon,

ce serait pour le bien des agriculteurs de la Saskatchewan. Je voudrais demander au député de m'éclairer là-dessus.

• (1200)

L'hon. Lorne Nystrom: Monsieur le Président, ma famille et mes parents sont aussi à Wynyard, une région qui a toujours appuyé une commercialisation ferme et ordonnée, la Commission canadienne du blé et des politiques très progressistes au fil des ans. Ils ont rejeté les politiques du député d'en face. Même durant les années Diefenbaker, le Parti conservateur n'a jamais gagné à sa cause la ville de Wynyard ni obtenu l'appui des agriculteurs de la région environnante, et c'est parce que les conservateurs du pays n'ont jamais défendu les intérêts des agriculteurs.

Mon vis-à-vis devrait savoir que le Canada atlantique importe du boeuf des États-Unis pendant que les Américains ont fermé leur frontière aux exportations canadiennes de bovins vivants aux États-Unis. Je veux que la frontière soit ouverte, mais nous devons défendre nos intérêts et parler fermement aux Américains.

Je sais que le Parti conservateur d'en face est vraiment l'équivalent canadien du Parti républicain américain, mais si nous ne défendons pas nos intérêts, si nous ne disons pas fermement aux Américains que nous voulons des échanges commerciaux équitables, ils ne nous écouteront pas et maintiendront leur frontière fermée.

Je pense que la population de Wynyard et les producteurs de boeuf veulent que nous commençons à parler fermement aux Américains. Ils veulent que nous songions à contester la politique américaine en vertu de l'ALENA et devant l'Organisation mondiale du commerce. De quoi le député a-t-il peur? Les Américains n'hésitent à le faire contre nous. Ils ont fermé leur frontière. Ils ont imposé d'énormes droits de douane à nos exportations de bois d'oeuvre. Ils n'hésitent pas à enfreindre les règles de l'Organisation mondiale du commerce ou de l'ALENA, alors pourquoi ne défendons-nous pas nos intérêts et ne parlons-nous pas fermement aux Américains?

Nous produisons beaucoup de boeuf au Canada. Une partie du boeuf de l'Ouest peut être vendu dans l'est du Canada en attendant. L'essentiel, c'est de faire rouvrir la frontière pour que les produits du boeuf puissent circuler librement de part et d'autre de la frontière.

Je connais très bien ce secteur. Je sais qu'il est très intégré, mais les Américains ne semblent pas le comprendre. Ils sont très protectionnistes. C'est le régime George Bush, lequel est vénéré par le Parti conservateur, qui fait de la discrimination contre les agriculteurs canadiens. Les Américains iront bientôt aux urnes, et il ne semble pas qu'ils ouvriront leur frontière avant les élections. J'estime que c'est le temps pour nous de parler d'un ton plus ferme.

Je viens tout juste de rencontrer des agriculteurs de Wynyard il y a trois ou quatre semaines dans le hangar d'un agriculteur. Ils veulent que nous parlions d'un ton ferme et que nous défendions les droits des Canadiens.

M. Howard Hilstrom: Monsieur le Président, pour ce qui est des compétences en élevage, il se trouve que j'ai moi-même exploité un élevage de plus de 300 têtes. Je viens d'Estevan, en Saskatchewan. Mon frère Donald pratique encore l'élevage dans la région d'Estevan. Je peux dire aux députés que, sans les marchés d'exportation, surtout le marché américain, l'industrie du boeuf dans l'ouest du Canada est complètement fichue.

Les crédits

L'anti-américanisme du NPD me renverse. Comment croire que nous pouvons nous imposer et faire la leçon à un pays qui a plus de 100 millions de têtes de bétail alors que nous n'en avons que 10 millions? En matière de commerce, cette attitude est absolument répréhensible. J'espère que les habitants de Wynyard et d'Estevan, en Saskatchewan, suivent le débat d'aujourd'hui.

L'hon. Lorne Nystrom: Monsieur le Président, j'espère moi aussi qu'ils suivent le débat d'aujourd'hui, mais quelle solution le député d'en face propose-t-il?

Les Américains trichent. Pas un seul agriculteur avec qui j'ai parlé ne pense que les Américains jouent franc jeu avec les Canadiens, mais le député se prosterne devant George Bush.

Je sais que 70 p. 100 de notre boeuf est exporté, et je sais que nous voulons l'exporter. Je n'ai jamais dit qu'il ne fallait pas le faire. Les Américains n'exportent qu'environ 10 p. 100 de leur production. Le député doit le savoir.

Nous devons nous tenir debout et dire aux Américains qu'ils ne jouent pas franc jeu. Ils jouent dur, et le député voudrait que nous nous comportions en mauviettes. Il vénère le sol que George Bush a foulé. Il a appuyé la guerre en Irak. Les agriculteurs canadiens veulent que nous les défendions, ainsi que tous les autres Canadiens, au lieu de courber l'échine devant George Bush.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je remercie le Parti conservateur d'avoir déposé cette très importante motion.

Ici à la Chambre des communes, tout comme au Sénat ainsi que dans toutes les assemblées législatives provinciales, territoriales ou municipales, la responsabilité est un élément essentiel. À ce moment-ci, il est essentiel que les politiciens de tous les partis puissent très précisément rendre compte de la façon dont ils dépensent l'argent des contribuables. Comme nous le savons bien, il n'y a en fin de compte qu'un seul contribuable. Grâce à la télévision, aux journaux et à la radio, nous pouvons faire savoir aux Canadiens que nous devons être des gens responsables.

Les Canadiens sont très fâchés et très inquiets du scandale qui éclabousse le gouvernement libéral. Ils sont également très confus. Ils comprennent ce qui se passe. Ils savent que le scandale qui touche le gouvernement actuel n'a rien de nouveau. Ce genre d'opérations scandaleuses existe au gouvernement fédéral depuis l'arrivée de Brian Mulroney en 1984. Depuis plus de 20 ans, les gouvernements majoritaires qui ont mené ce pays se sont montrés très peu responsables, et cela doit cesser.

Le NPD est d'avis que l'une des façons de le faire est de modifier notre mode de scrutin. Nous devons adopter un système de représentation proportionnelle. Cela permettrait d'assurer un plus haut niveau de responsabilisation de la part des députés à l'égard des contribuables canadiens qui songent à ce moment-ci de l'année à remplir leur déclaration de revenus. Bon nombre d'entre eux devront faire parvenir un chèque au receveur général du Canada. Lorsqu'ils verront le montant d'argent qu'ils devront envoyer au gouvernement, ils se souviendront que ce gouvernement a donné de façon détournée des centaines de millions de dollars à ses amis libéraux et ils ne seront pas très contents. J'ai beaucoup d'empathie et de sympathie pour les contribuables canadiens et je trouve inacceptable que leur argent soit aussi mal géré.

J'aimerais parler plus précisément du Canada atlantique et des problèmes auxquels cette région doit faire face.

Selon les rapports publiés par la vérificatrice générale, le système d'enregistrement des armes à feu aurait déjà coûté près d'un milliard

de dollars, et c'est loin d'être fini. L'ancien ministre de l'Industrie, M. Rock, avait affirmé très clairement que la mise sur pied de ce système ne coûterait qu'environ 2 millions de dollars aux contribuables. Quel écart! Si le gouvernement peut se tromper de la sorte, passant de deux millions de dollars à un milliard de dollars, quel autre dossier a-t-il autant de mal à gérer sans que nous le sachions? Le gouvernement dépense près de 187 milliards de dollars. Il doit rendre des comptes sur la façon dont il dépense cet argent.

Personnellement, je suis en faveur de l'élimination du registre des armes à feu, de la participation au débat des propriétaires d'armes à feu qui respectent la loi et de la mise en place d'un système qui soit non seulement comptable de son action sur le plan financier, mais aussi socialement responsable. Si nous faisons cela, nous ne ferions pas qu'épargner beaucoup d'argent au bénéfice des contribuables, nous inviterions les citoyens à participer à ce débat très utile.

Je veux également remercier toute la magnifique population de Halifax, en Nouvelle-Écosse. La récente tempête a déversé une quantité de neige record dans notre province. Des agents du secteur de la santé ont travaillé jour et nuit. Ils ont bien répondu aux besoins des citoyens dans cette région. Des opérateurs de chasse-neige, y compris ceux qui sont venus du Nouveau-Brunswick pour donner un coup de main aux opérateurs de la Nouvelle-Écosse, ont travaillé sans arrêt pour déblayer les rues.

La remarquable population de la Nouvelle-Écosse est étonnante. Beaucoup de gens ont appelé mon bureau, inquiets non pas de leur propre bien-être, mais de celui des personnes âgées et des gens bloqués chez eux, parce qu'ils n'arrivaient pas à se frayer un chemin avec une pelle ou à obtenir les fournitures dont ils avaient besoin. On ne compte plus les récits sur le magnifique esprit d'entraide entre voisins qui anime les gens de la Nouvelle-Écosse.

Voilà pourquoi je suis extrêmement fier de dire que je viens de la Nouvelle-Écosse. Je suis très fier d'être debout ici à la Chambre et de représenter les gens de la Nouvelle-Écosse. Je lève mon chapeau à tous les gens qui ont rendu des services inestimables en allégeant les pressions causées par la chute de neige dans notre région.

Quant à savoir ce que le gouvernement pourrait faire avec l'argent de nos impôts, nous croyons que le secteur de la construction navale dans la région de l'Atlantique a été négligé. Il est négligé depuis beaucoup trop longtemps.

● (1205)

Au lieu de créer le registre des armes à feu et de provoquer le scandale des commandites, il aurait facilement pu investir dans une bonne politique de construction navale, de sorte que nos navires de la Garde côtière, nos traversiers et nos navires de remplacement puissent tous être construits dans le Canada atlantique. Quant à cela, ils pourraient être construits au Québec, à Port Welland, en Ontario, et sur la côte ouest. Cette initiative encouragerait des milliers de gens très compétents à revenir travailler et à gagner un salaire très raisonnable non seulement dans le Canada atlantique, mais ailleurs dans le pays.

Nous implorons le gouvernement de prendre cette question très au sérieux et d'adopter la politique de construction navale que M. Tobin avait commandée et que l'industrie et le syndicat avaient élaborée. Ces navires pourraient être construits dans le Canada atlantique, de sorte que les gens ne seraient pas obligés de partir vers l'ouest pour trouver des emplois. Ils pourraient demeurer et travailler dans leur collectivité, dans la région de l'Atlantique, et être très fiers d'une industrie navale traditionnelle, comme celle que nous possédions autrefois.

Les crédits

Il y a également la crise dans le secteur du bois d'oeuvre. Le ministre de l'Industrie et le ministre du Commerce international parlent abondamment de ce qu'on appelle la solution pancanadienne aux comportements protectionnistes des États-Unis.

Nous sommes vivement préoccupés, car, si nous optons pour une solution qui comporte un système de quotas, le Canada atlantique en souffrira. Dans cette région, près de 80 p. 100 des arbres sont abattus sur des terres privées, alors que, du Québec à la Colombie-Britannique, c'est le contraire qui est vrai, et la plupart des arbres sont abattus sur des terres domaniales.

Sur la côte est, nous avons toujours bénéficié d'une exemption appelée l'accord maritime. C'est ce que les producteurs de bois et les scieries demandent dans le Canada atlantique. Nous voulons nous assurer que tout accord conclu avec les États-Unis tiendra sérieusement compte des conditions particulières qui existent dans le Canada atlantique.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, et tous les députés du Canada atlantique, peu importe le parti, j'en suis sûr, prennent cette question très au sérieux. Nous encourageons le gouvernement à toujours garder cela en tête au cours des négociations.

Nous pourrions également parler de la péréquation. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse s'est interrogé, avec raison, sur les redevances provenant des ressources naturelles pétrolières et gazières. Nous devrions pouvoir conserver une plus grande partie des redevances au profit de notre province. Si nous le faisons, l'attitude des gens et l'impression que la Nouvelle-Écosse est une province démunie changeraient.

Je rejette catégoriquement toute affirmation de tout politicien, quelle que soit son allégeance politique, ou de toute autre personne, voulant que la Nouvelle-Écosse soit une province pauvre. Pareille affirmation est tout à fait insensée. Nous sommes une province riche. Nous possédons certaines des meilleures ressources naturelles du pays. Des gens parmi les meilleurs au monde vivent dans notre province. Nous sommes une province riche.

Notre situation financière n'est peut-être pas aussi enviable que celle des autres provinces, mais si la Nouvelle-Écosse avait accès aux fonds nécessaires à son développement et à l'infrastructure, elle serait le théâtre de débouchés et d'activités économiques fabuleux. Nous encourageons le gouvernement fédéral à travailler avec les gouvernements des provinces atlantiques à la réalisation de cet objectif. Cette collaboration nous mènerait loin.

Je veux aussi parler de la responsabilité financière du gouvernement envers les forces armées. Le gouvernement discute actuellement avec les Américains d'un bouclier de défense antimissile nucléaire, le projet de défense antimissile balistique que certains appellent la guerre des étoiles, ou l'arsenalisation de l'espace.

Je représente la base aérienne de Shearwater et une très grande base militaire dans la ville de garnison de Halifax. Au lieu de s'attarder à des projets futuristes, le gouvernement devrait plutôt assurer le financement de base de nos forces armées, de l'infrastructure, des militaires et de leurs familles.

Les membres de nos forces armées doivent être bien entraînés et bien équipés. Le gouvernement doit leur indiquer la bonne direction à suivre et leur accorder un soutien suffisant. Ils ont, pour cela, besoin de l'appui de tous les députés. Les journaux rapportent constamment des rumeurs de fermeture de bases ou de réduction des effectifs, quand il n'est pas question de l'épuisement qui frappe le personnel. Nous encourageons le gouvernement, surtout dans le prochain budget, à réserver aux forces armées un traitement beaucoup plus positif que celui qu'il leur réserve depuis dix ans.

En terminant, je remercie encore une fois le Parti conservateur du Canada d'avoir présenté la motion à l'étude. Il est impératif que nous veillions tous à la bonne gestion de l'argent des contribuables. Tommy Douglas avait coutume de dire qu'il ne dépenserait jamais 5¢ de l'argent des agriculteurs sans leur dire à quoi servirait cet argent, et ce qu'il leur rapporterait, à eux et à leurs familles. Les gens de la côte est, et en particulier les députés de notre parti, partagent ce point de vue. Nous voulons simplement nous assurer que le gouvernement rende mieux compte de la façon dont il dépense l'argent des contribuables.

● (1210)

M. Garry Breitzkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, si vous pouviez vous mettre dans mes souliers, ne serait-ce que pour un jour ou deux, vous verriez à quel point la crise de l'ESB a été dévastatrice dans ma circonscription. Tous les jours, des producteurs téléphonent à mon bureau. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour se sortir de la crise. Ils ont rationné l'alimentation de leur bétail. Ils ont vendu des animaux pour deux fois rien afin de régler quelques factures. Ils ont diminué le nombre de visites du vétérinaire, ce qui peut être préjudiciable à la santé des bêtes. Ils ont supplié leur banque de leur accorder des prêts et se sont vus opposer une fin de non recevoir en raison de l'incertitude et de l'aide gouvernementale qui ne vient pas. Ils ont épuisé toutes leurs ressources.

Brian Patron est un producteur dans la région de Goodeve, dans ma circonscription. Son banquier lui a conseillé de baisser les bras. Il lui a conseillé de se trouver du travail dans un champ de pétrole en Alberta parce qu'il ne pouvait plus rien pour lui.

Judy Holod, de Langenburg, vend des animaux pour environ la moitié du prix qu'elle aurait obtenu y a un an.

Greg Hemmings, d'Esterhazy, a dit que la vente de bétail avait changé du tout au tout entre décembre et février. On parle de deux mois. En décembre, M. Hemmings a obtenu 6 000 \$ de la vente de six têtes de bétail. Le 3 février, il a obtenu 1 801,65 \$ de la vente du même nombre de bêtes. La différence est stupéfiante.

On ne réalise pas l'ampleur des effets cumulatifs de la crise de l'ESB. La situation s'aggrave de jour en jour. En Saskatchewan, les producteurs obtiennent la moitié du prix qu'ils obtenaient l'année dernière pour la vente de leurs animaux.

Le député ne reconnaît-il pas que cet effondrement de l'industrie de l'agriculture touche non seulement les agriculteurs de l'ouest canadien, mais aussi ceux du Canada atlantique? Ne doit-on pas agir maintenant et rapidement?

● (1215)

M. Peter Stoffer: Monsieur le Président, je remercie le député de la Saskatchewan pour cette excellente question.

La réalité est que, puisque je viens du Canada atlantique, je sais exactement ce qui est arrivé aux pêcheurs de Terre-Neuve-et-Labrador, en 1992, lorsque la pêche a été limitée. Les agriculteurs des Prairies, surtout ceux touchés par l'ESB, vivent exactement la même chose.

Les crédits

Ce que le gouvernement fédéral doit faire, avec l'appui de ce côté-ci de la Chambre, c'est s'assurer que ces personnes ont une situation financière stable. Ce pourrait être quelque chose de semblable à La Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, ou LSPA, pour la côte est. Nous devons nous assurer que les familles, surtout dans le Canada rural, ont des rentrées d'argent pour assurer la survie de leur entreprise et de leur famille.

Toutefois, nous devons collaborer avec les États-Unis et d'autres pays pour nous assurer, comme mes collègues de Regina—Qu'Appelle et Palliser l'ont mentionné, que nous prenons des mesures en fonction des meilleurs connaissances scientifiques. Une seule vache ne devrait pas provoquer l'effondrement de toute l'industrie. Nous devons faire savoir à tous que le boeuf du Canada est l'un des meilleurs au monde. Je sais qu'il n'y a rien de meilleur, à part un homard de l'Atlantique, que l'excellent boeuf de l'Alberta. Servez-les ensemble et vous avez un bon repas.

Lorsque nous prendrons notre repas ce soir, nous devrions faire une petite prière pour les producteurs et les agriculteurs ainsi que leur famille qui nous nourrissent et nous offrent des aliments de la meilleure qualité au pays.

En plus du soutien financier, nous devons travailler en collaboration, pas seulement individuellement, et dire à tous que nos aliments sont les meilleurs au monde et que nous n'avons rien à cacher. Nous devrions accorder notre appui à ces familles de sorte que, dans quelques années, les enfants vivant sur ces fermes puissent avoir un moyen de subsistance et contribuer à nourrir nos enfants dans l'avenir.

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, notre difficulté n'est pas d'expliquer au monde à quel point notre boeuf est sûr et quels sont les règlements qui ont été mis en place pour garantir qu'il le soit. Ce qu'il faut, c'est que nos représentants de commerce, lorsqu'ils vont à l'étranger, soient en mesure d'y conclure un accord comme les représentants de n'importe quel autre produit. C'est sur ce plan que le ministre de l'Agriculture et le premier ministre ont échoué si lamentablement. Ils n'ont pas réussi à conclure un accord avec le Japon, la Corée, la Chine et les États-Unis. C'est la principale critique que j'adresse au premier ministre et au ministre de l'Agriculture.

M. Peter Stoffer: Je ne saurais être plus d'accord, monsieur le Président. Le gouvernement aurait dû faire ce que M. Chrétien a fait dans le cadre des missions commerciales, où il s'est entouré de députés, de sénateurs, de dirigeants provinciaux et de chefs de file de l'industrie. Nous aurions dû prendre cette question bien plus au sérieux.

Le gouvernement ne peut pas résoudre cette question tout seul. Il doit montrer qu'il s'agit d'un problème national et que nous allons y faire face sur le plan national. Les scientifiques, les représentants du secteur agricole, les agriculteurs et les dirigeants politiques de toutes les allégeances doivent aller prouver à l'étranger, une fois pour toute, que notre produit est le meilleur du monde.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir aujourd'hui de participer à ce débat sur l'industrie de l'agriculture au pays. Bien sûr, nous connaissons tous les statistiques les plus récentes. En seulement deux saisons agricoles, les recettes ont chuté d'un milliard de dollars dans ma province, la Saskatchewan. Un tel recul sera difficile, voire impossible, à corriger.

Un sujet qui préoccupe plusieurs députés, et mes collègues viennent tout juste d'y faire allusion, c'est le respect envers les gens de la terre. Ce respect n'existe plus. Nous assistons à une

déconnexion incroyable entre celui qui choisit des aliments sur l'étagère de l'épicerie et celui qui produit ces aliments, celui qui se donne corps et âme à la production alimentaire. Les baisses de revenus agricoles nets sont du jamais vu depuis les années 20, alors que les coûts des intrants eux sont de 2004.

Les statistiques sont renversantes, comme l'est le manque d'attention du gouvernement dans ce dossier. Des montants d'argent ont été attribués à droite et à gauche. Les ministres de l'Agriculture se sont succédé, tout comme leurs politiques. C'est la chaise musicale. Il n'y a aucune stabilité à long terme, pas de certitude des marchés ou de flux monétaire, autant d'éléments indispensables au déroulement des affaires.

Et l'agriculture est une gigantesque entreprise. Qu'on pense aux agriculteurs ou aux éleveurs de bovins ou de moutons ou de n'importe quel autre genre de bêtes, l'agriculture demeure une industrie de taille au Canada. En fait, elle contribue annuellement pour 36 milliards de dollars à notre produit intérieur brut. Elle arrive en troisième place en termes de contribution au PIB. En outre, 250 000 emplois reposent sur l'industrie agricole. C'est une énorme industrie.

Je n'arrive tout simplement pas à comprendre pourquoi le gouvernement actuel—et depuis les dix dernières années d'ailleurs—ne saisit pas l'importance de la viabilité de cette industrie. Je n'arrive absolument pas à comprendre comment le gouvernement libéral n'intervient pas pour arrêter la dégringolade que vit le secteur agricole, particulièrement depuis dix ans. Le gouvernement a laissé la situation se dégrader à un niveau sans précédent.

L'agriculture est-elle une priorité en matière de dépenses? Non.

C'est ce que nous avons constaté. Nous avons vu apparaître d'autres programmes, entre autres pour favoriser les amis. Notre motion d'aujourd'hui porte sur les priorités du gouvernement. Nous avons vu qu'on peut se pencher sur de nombreuses questions en un seul week-end. Il est entre autres possible, en un ou deux jours, de prendre des décisions concernant l'achat, pour le premier ministre, d'avions à réaction de 100 millions de dollars chacun. Pour ce qui est d'appuyer l'agriculture, la crise dure depuis 11 mois et il n'a pas encore été possible de faire en sorte que l'argent soit envoyé de la table du Cabinet à la table des foyers des Canadiens.

Le programme canadien de protection du revenu agricole devait répondre à de nombreux besoins de financement du secteur agricole en 2002. Les paiements commencent finalement à être versés, mais ne représentent que 70 p. 100 de l'aide à laquelle les agriculteurs sont admissibles, parce que le gouvernement affirme que les fonds sont épuisés.

Nous disposons ici d'un petit outil qu'on appelle le budget supplémentaire des dépenses. Monsieur le Président, vous avez été témoin d'affectations et de suppressions de crédits, en vertu de ce budget, et vous savez quels genres de programmes peuvent être renfloués et appuyés. Évidemment, l'agriculture devrait et aurait dû être soutenue, mais le gouvernement n'avait pas la volonté politique de le faire. Les agriculteurs ne représentant que 2 p. 100 de la population, il ne constituent pas une base électorale suffisamment grande pour retenir l'attention du gouvernement.

Cependant, tous les Canadiens aiment manger. Or, l'innocuité, la sécurité et la qualité des aliments que nous consommons sont menacées. Il n'est plus possible de contrôler les prix si on commence à s'approvisionner à l'étranger. En outre, il faut songer au secteur de la transformation et à toutes les industries qui reposent sur cette industrie primaire qu'est l'agriculture.

Les crédits

Prenons le dernier programme relatif à l'ESB. Pensons au secteur de l'élevage et imaginons-le comme une tarte. Un quart est représenté par le producteur de veaux de naissance, un quart, par le producteur de bovins de long engraissement ou l'éleveur de bovins d'engrais, qui prépare les bovins à l'étape suivante, un autre quart par les parcs d'engraissement, et un dernier par le secteur de la transformation. Le gouvernement a décidé qu'il allait s'occuper du bétail et arrêter l'ESB. Que fait-il? Il canalise l'argent vers le secteur de la transformation. Il n'en donne pas en amont. Si nous commençons à aider financièrement les producteurs primaires, nous pourrions sauver l'industrie parce que cela se répercuterait sur le reste du secteur en aval. C'est ce que nous avons constaté depuis quelque temps.

Je vous annonce que je vais partager mon temps de parole avec le député de Lanark—Carleton. J'aimerais donc savoir quand j'arriverai à la fin du temps qui m'est alloué.

Nous avons vu ce programme être mis en oeuvre. Au sein du Comité de l'agriculture, nous passons maintenant notre temps à essayer de savoir ce qui n'a pas marché et pourquoi les agriculteurs font faillite jour après jour. L'agriculture de notre pays a toujours vécu d'espoir. On a toujours dit aux agriculteurs: «Ce sera meilleur l'an prochain.» Il y a maintenant des agriculteurs qui m'appellent pour me dire qu'ils ne seront plus là le mois prochain.

Ce sera la saison des semences dans quelques mois. Les agriculteurs manquent de fonds. Ils payent encore les factures de l'année dernière parce que le gouvernement ne les a pas aidés.

Personne ne veut être harcelé par le gouvernement, et il y a déjà trop de fonctionnaires et de consultants, mais il arrive qu'une industrie soit en crise. Le secteur agricole a été frappé par une crise sans précédent dans l'histoire du pays, mais le gouvernement n'a pas relevé le défi.

Les libéraux n'ayant rien fait, le Parti conservateur a conçu un programme ces derniers jours. Nous l'avons annoncé ce matin lors d'une conférence de presse. Nous espérons que le prochain gouvernement sera conservateur, et nous proposons un programme d'un milliard de dollars.

• (1220)

Nous avons vu un milliard de dollars disparaître d'ici sans que cela ait la moindre répercussion sur la société. L'argent s'est tout simplement envolé en fumée. Il est question d'un milliard de dollars pour soutenir l'agriculture. Il est question d'un supplément au PCRA de 2002, ce que le gouvernement n'a pas jugé bon de faire. Il s'agit de verser l'argent aux agriculteurs. Il est question de faire en sorte que les agriculteurs touchent tout l'argent auquel ils sont admissibles. C'est le moins que nous puissions faire. Ce doit être fait.

Ensuite, notre capacité de transformation au Canada doit être accrue. Un grand nombre de secteurs de l'élevage ne peuvent compter sur des établissements de transformation. Nous importons encore, car nous ne pouvons résoudre ce problème et pourtant, il y a encore un grand nombre d'animaux qui devraient être offerts dans les magasins et qui ne peuvent l'être. Cette capacité de transformation doit être augmentée.

En ce qui concerne le bétail adulte, selon les chiffres de l'industrie, 700 000 bovins adultes—vaches de réforme, taureaux de conserverie et autres animaux de ce genre—pourraient être porteurs de l'ESB. Nous l'ignorons. Nous ne pensons pas que ce soit le cas, mais il y a quand même eu quelques pépins après l'interdiction de 1997 sur les aliments pour animaux. Ces bovins doivent disparaître. Nous devons rationaliser ce troupeau.

Nos troupeaux sont passés d'une moyenne de 13 millions de têtes à jusqu'à 15 millions maintenant. Il va y avoir 500 000 veaux de plus dans un avenir rapproché. Ils viennent dans bien des cas de ces vaches de réforme qu'on a gardées; elles vont mettre bas un veau. Cela va aggraver le problème au lieu d'aider à résoudre la situation. Il faut écarter ces bovins et indemniser les producteurs afin de leur donner un petit peu de liquidités pour qu'ils puissent continuer d'avoir une industrie solide, conserver leurs jeunes bovins et les nourrir. Cela va poser un problème.

Qu'on parle du PCSRA, la réponse de l'ancien ministre à tout, ou du Cadre stratégique pour l'agriculture, c'est trop peu trop tard. C'est un programme quinquennal et c'est bien. Obtenons des résultats à long terme pour nos agriculteurs. Le problème avec le PCSRA, c'est qu'à peine un tiers de l'argent va aux agriculteurs eux-mêmes. Les autres deux tiers sont consacrés à une liste libérale de souhaits au sujet du climat, de l'environnement et de la sécurité élémentaire. Ce sont peut-être de beaux objectifs louables, mais tout cela ne devrait pas être réalisé aux dépens des agriculteurs eux-mêmes. Si ces derniers ne produisent pas les produits de base nécessaires, nous n'aurons pas besoin de tout le reste. Le gouvernement a même réussi à insérer Internet là-dedans. Nous sommes déjà là. Nous avons déjà fait cela.

Injectons des vrais capitaux dans le PCSRA pour protéger les agriculteurs. Discutons des règlements du PCSRA pour les adapter à leurs besoins. Il est illogique qu'on leur demande de fournir un complément ou de posséder une réserve de liquidités pour avoir droit à l'aide de l'État. Si j'avais cet argent, je n'aurais pas besoin du gouvernement et je ne voudrais rien savoir de lui. Il faut commencer par revoir les règlements pour qu'ils soient favorables aux agriculteurs. Les bureaucrates du régime libéral semblent incapables de trouver la réponse, la recette magique.

Nous devrions envisager des avances sans intérêt pour les exploitations de naissance. Elles sont lancées dans un autre cycle et gardent des veaux parce qu'il n'était pas payant de les vendre. Il faut acheter du fourrage et trouver des pâturages. Nous devons épauler ces producteurs. La solution, ce sont des avances sans intérêt.

Bien sûr, nous devons montrer aux institutions prêteuses que le gouvernement prend l'agriculture au sérieux. Lorsqu'elles se retirent, le gouvernement doit intervenir. Nous pouvons envisager d'offrir des garanties de prêt et d'assumer les frais d'intérêt. Financement agricole Canada est là, si nous voulons offrir des garanties de prêt aux exploitants de parcs d'engraissement, pour que le cycle reste dynamique et efficace.

Voilà une esquisse de notre programme. Ce sont les solutions à court terme. À moyen terme, nous devons envisager, avec nos principaux importateurs, de faire un plus grand nombre de tests. Le client a toujours raison. S'il exige plus de tests, nous faisons mieux de les accorder. Le gouvernement doit aussi donner une certaine orientation au sujet des protocoles sur l'équarrissage et le traitement des matériels à risque spécifié, éléments qui font partie du problème.

Voilà pourquoi je voudrais proposer un amendement:

Que la motion soit amendée par l'ajout de ce qui suit:

En mettant en oeuvre le plan d'un milliard de dollars proposé par le Parti conservateur du Canada.

• (1225)

Le vice-président: Je vais prendre l'amendement en délibéré et communiquer ma décision à la Chambre.

Les crédits

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, PCC): Monsieur le Président, comme vous le savez, je suis un député de l'Ontario. Je veux participer à ce débat et attirer l'attention de la Chambre sur le fait que l'Ontario est souvent oublié dans les discussions médiatiques sur la situation dans le Canada rural et en particulier sur la crise de l'ESB. Il ne s'agit pas là d'un problème qui se limite à l'ouest du Canada. C'est en effet un problème national. Nous élevons du bétail dans tout le pays, d'un océan à l'autre.

En particulier, c'est en grande partie un problème ontarien. Pour le prouver, je vais utiliser quelques statistiques. J'ignore si les gens savent que l'Ontario est le troisième producteur de boeuf du pays. Le boeuf représente une large part de la production agricole en Ontario. Presque 40 p. 100 des fermes ontariennes sont au moins partiellement laitières ou bovines, et parfois les deux.

Dans l'est de l'Ontario, région dont je suis originaire, les fermes ont une composante bovine ou laitière dans une proportion qui atteint 50 p. 100. Dans ma circonscription, Lanark—Carleton, cette proportion grimpe à plus de 60 p. 100. Plus de 60 p. 100 des fermes de ma circonscription dans le comté de Lanark et dans la partie rurale de l'ouest de la ville d'Ottawa ont soit une composante bovine ou une composante laitière. Cela vaut également pour les comtés environnants. Dans le comté de Frontenac ou dans le comté de Leeds et Grenville, nous constatons la même tendance. Et bien entendu les exploitants des fermes bovines de l'Ontario sont touchés aussi durement que leurs homologues de l'ouest du pays.

La crise de l'ESB est en quelque sorte le facteur déterminant, ou la goutte qui fait déborder le vase, après toutes les autres crises qui sont imposées. Ces crises sont parfois le fait du gouvernement lui-même, ou le résultat d'autres circonstances dont les agriculteurs et les habitants des régions rurales font les frais. En tant que député, je ne le sais que trop.

Permettez-moi d'illustrer par quelques exemples la façon dont la crise, et certains facteurs qui y contribuent, se manifeste dans l'Ontario rurale. Les régions rurales de l'est ontarien sont actuellement frappées par la décision du gouvernement libéral provincial de traiter le secteur de la production de sirop d'érable non plus comme une activité agricole, mais comme une industrie. On invoque à l'appui de cette décision le fait que le sirop d'érable est transformé sur place. Si on tentait de transporter de la sève d'érable, qui a une teneur si faible en sucre qu'elle goûte l'eau, on se rendrait compte des énormes difficultés pratiques que cela poserait. De plus, la sève a tendance à tourner, d'où la nécessité de la faire bouillir sur place. Il n'y a pas d'alternative.

Le gouvernement provincial a néanmoins décidé de considérer cette activité agricole comme une activité industrielle. Les producteurs de sirop d'érable verront par conséquent leur fardeau fiscal initial multiplié par 15, 16 et même dans un cas, m'a-t-on dit, par 18.

Le gouvernement s'en prend également aux propriétaires de petites scieries, qui sont actives dans nos régions rurales depuis des années, sans représenter le moindre danger. Or, on soutient que la sciure qu'elles produisent engendre un danger pour l'environnement et pour l'approvisionnement en eau. Il y a quelques années, je suis allé à Jonquière et à Chicoutimi, au Québec, et je suis monté en haut d'un tas de sciure qui se trouve là depuis plus de 100 ans. Ce matériau est tellement inerte que le tas n'a pas bougé depuis 100 ans. On peut y voir un écrivain demandant des suggestions quant à la façon de s'en débarrasser. Or, le gouvernement de l'Ontario vient de décider que ce matériau menace l'environnement et l'approvisionnement en eau.

L'Ontario impose également, en matière de gestion des nutriments, des exigences déraisonnables aux producteurs de bétail, dont l'activité n'a jamais présenté de danger pour qui que ce soit et dont les pratiques établies sont tout à fait sûres. Nous le savons parce que leurs voisins n'ont jamais été incommodés par leurs activités, dont certaines remontent à plus de 100 ans. Or, les producteurs apprennent maintenant qu'ils doivent modifier leurs méthodes de gestion des nutriments. Je précise, à l'intention des résidents des villes, que le mot nutriment désigne le fumier.

• (1230)

Un agriculteur de ma circonscription exploite une entreprise d'élevage située juste à l'extérieur de Pakenham. Il m'a confié que, pour respecter le règlement sur la gestion des éléments nutritifs, il lui faudrait dépenser un quart de million de dollars pour installer un immense bassin en béton. Il ne pourrait mettre la main sur une telle somme qu'en vendant une partie de son troupeau, qui a déjà perdu beaucoup de sa valeur à l'encan. Autrement dit, il lui était impossible d'installer le bassin à fumier à moins de se débarrasser des bêtes qui produisent le fumier, ce qui éliminerait du coup la nécessité d'un tel bassin.

Le gouvernement provincial pourrait traiter ce dossier de façon intelligente. Il pourrait suspendre l'application du règlement, ou même abroger le texte réglementaire, pendant la crise de la vache folle, mais il ne semble pas enclin à le faire. Comme on peut l'imaginer, à elle seule, la conformité à ce règlement poussera certains de nos producteurs à la faillite.

J'ai assisté à un dîner de la société agricole du secteur de Lanark où un représentant du ministère provincial de l'Agriculture est venu expliquer les répercussions sur les éleveurs d'animaux de ferme de la Loi sur la gestion des éléments nutritifs. La première question que lui a posée un agriculteur local fut la suivante: que voulez-vous que nous fassions lorsque nous abandonnerons l'agriculture?

Nous avons le même problème avec la Loi sur les espèces en péril, une loi fédérale qui vise les régions rurales. Aucune indemnité n'est offerte aux propriétaires des terres visées par certaines restrictions qui risquent parfois de rendre inexploitable l'ensemble ou une partie des terres. Le gouvernement a pourtant promis des indemnités dans de tels cas, mais n'a pas encore tenu promesse. Cela n'est pas nécessaire.

Puis, il y a, bien sûr, le coût et les autres exigences associés au registre des armes à feu auquel nous avons déjà consacré 2 milliards de dollars. Dieu merci, les agriculteurs n'ont pas à en assumer la totalité des coûts. Lorsqu'ils voient l'argent de leurs impôts englouti dans de tels gâchis sans que cela ne serve à sauver une seule vie ou, contrairement à ce que laissait entendre un député, à rendre des armes volées à leurs propriétaires, les habitants du Canada rural remettent en question les priorités que se fixe le gouvernement.

Comment réagir à la crise de la vache folle? Si on examine de près la situation et si on fait abstraction du bétail et des prions pour ne tenir compte que des considérations financières, on s'aperçoit que la crise de la vache folle est, en fait, un problème de liquidités. L'industrie agricole étant ce qu'elle est, les producteurs ont des actifs qui peuvent atteindre une grande valeur et des rentrées de fonds provenant de l'étranger. En leur retirant la possibilité de vendre leurs produits à un prix raisonnable, on a aggravé le problème des agriculteurs pauvres en liquidités et rendu la situation pire qu'elle n'aurait dû l'être.

Les crédits

Ce que le gouvernement doit d'abord faire, c'est tout tenter pour hausser le prix des bovins. Comme l'a expliqué mon collègue, le plan du nouveau Parti conservateur prévoit diverses mesures à cette fin. Deuxièmement, nous devons offrir une forme d'indemnisation à court terme pour éviter qu'un manque de liquidités n'oblige de nombreux producteurs à cesser leurs activités. C'est important.

Les producteurs de bovins canadiens ne sont pas subventionnés. Ce sont des producteurs indépendants. Ils ne reçoivent pas le genre de subventions dont bénéficient de nombreux secteurs agricoles de l'Union européenne et des États-Unis. Ils s'organisent seuls et sont autonomes. Mais bon sang, si nous ne les aidons pas à surmonter cette crise, bon nombre seront acculés à la faillite et, à ce moment-là, il importera peu de savoir qu'ils pouvaient se débrouiller seuls dans des circonstances normales. On ne s'engage pas ici sur une pente glissante qui débouchera sur une sorte de programme de subventions généralisé et permanent. Il s'agit simplement d'aider ces gens à surmonter la crise actuelle. Le gouvernement ne semble pas intéressé à faire quoi que ce soit à ce sujet.

• (1235)

Depuis près d'un an, nous avons assisté à d'interminables débats consternants et stériles de la part des députés d'en face, ces derniers n'ayant rien tenté, alors qu'il y a tant de choses à faire.

Les agriculteurs de ma circonscription, notamment Pat O'Rourke, ont eu une idée, et je les aidés à mener à bien leur projet; ils ont commencé à produire des autocollants pour les pare-chocs de voitures et des affiches à planter dans les pelouses pour rappeler aux gens d'acheter du boeuf canadien. Ils ont fait cela au début de la crise, alors que d'importantes quantités de boeuf étaient importées des États-Unis. Les gens ne pensaient pas à vérifier si le produit qu'ils achetaient était canadien. Les gens supposent simplement que tout ce que nous achetons au Canada doit être canadien étant donné que nous produisons tellement de boeuf chez nous. Jusqu'à maintenant, nous avons placé des milliers d'affiches et distribué des milliers d'autocollants. Cela a contribué, dans une certaine mesure, à sensibiliser les Canadiens.

Nous avons remarqué que les Canadiens savent maintenant qu'ils doivent rechercher les produits canadiens. Nous devons maintenant augmenter la capacité de production et de transformation. C'est ce que préconise le plan du Parti conservateur. Nous devons offrir une indemnisation.

J'espère que les députés du parti ministériel sont à l'écoute et qu'ils vont adopter certaines des mesures que nous avons proposées aujourd'hui.

Le vice-président: Avant de passer aux questions et observations, la présidence a eu le temps d'examiner le texte de l'amendement proposé et elle conclut que l'amendement est recevable.

• (1240)

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, c'était un excellent discours et il signale la situation qui règne dans l'est de l'Ontario.

Les questions commerciales sont du ressort du gouvernement fédéral. Nous avons entendu différents commentaires disant que nous devons être plus fermes avec les Américains.

J'aimerais savoir ce qu'en pense le député. La position que je constate c'est que, quand il est question de l'ESB dans d'autres pays comme le Danemark, où un cas a été déclaré, le Canada, ce gouvernement libéral, a interdit, essentiellement pour toujours, l'importation de boeuf provenant de ce pays. Nous avons interdit l'importation de boeuf du Brésil, même si aucun cas n'a été

officiellement signalé. Nous n'avons jamais ouvert notre frontière à d'autres pays pour l'importation de viande.

Lorsque nous avons connu notre premier cas, les États-Unis ont d'abord interdit notre boeuf. Toutefois, en bons voisins et amis, ils ont ouvert partiellement la frontière de sorte que l'exportation a pu se poursuivre en partie. Cela a véritablement sauvé l'industrie bovine au Canada, tout le cheptel. Nous souhaitons toujours qu'ils ouvrent complètement leur frontière.

Le député pourrait-il nous parler de l'importance du commerce pour nous et de l'importance de bonnes relations avec nos voisins, étant donné qu'ils sont nos clients les plus importants?

M. Scott Reid: Monsieur le Président, les agriculteurs canadiens ne sont pas stupides. Plus tôt, nous avons entendu les propos de néo-démocrates, qui, bien entendu, s'opposent au libre-échange. Ils ont avancé l'idée selon laquelle la réaction appropriée consistait à commencer à fermer la frontière à Dieu sait quoi, mais certainement aux produits américains.

J'ai une pétition signée par des milliers de personnes de l'est de l'Ontario. Certaines d'entre elles sont des agriculteurs et d'autres, non. Elle demande au Parlement, et je cite le texte, «Vos pétitionnaires demandent que le Parlement donne instruction au ministre du Commerce international de renégocier les traités commerciaux internationaux du Canada afin que la viande de boeuf canadienne et d'autres produits agricoles canadiens ne puissent plus jamais être exclus des marchés étrangers après que c'est démontré qu'ils sont sans danger.»

Voilà la question. Le problème que nous éprouvons en ce moment en ce qui a trait aux traités commerciaux internationaux, c'est qu'ils sont conçus en partie pour assurer la fermeture rapide des frontières, sans versement de droits compensateurs, lorsqu'il existe une menace réelle ou appréhendée pour la santé. Toutefois, ils ne prévoient la réouverture obligatoire des frontières, que ce soit graduelle ou totale, lorsqu'il est démontré qu'il n'y a pas de risque.

Notre gouvernement a tiré parti de cela par le passé pour cacher ses propres mesures protectionnistes. Nous récoltons maintenant la tempête que nous avons semée. Ce ne sont pas seulement les Américains qui ont les yeux tournés vers nous. C'est le cas de tous nos partenaires commerciaux. Ils voient une règle qui s'applique dans le cas de nos exportations et une autre qui s'applique à nos importations, et cela ne leur plaît pas. Non seulement les Américains ont ce sentiment, mais tous nos partenaires commerciaux l'ont aussi. Il nous faut respecter un peu plus nos partenaires commerciaux.

En ce qui concerne les États-Unis, nous ne pouvons pas nous montrer fermes dans ce genre de dossier et nous attendre à en sortir gagnants. Souvenez-vous de la fameuse observation de Pierre Trudeau: «Être à côté des Américains, c'est comme dormir à côté d'un éléphant.» Nous ne devrions pas entamer le combat avec les Américains. En réalité, les États-Unis sont en mesure de résister à des guerres commerciales, parce que c'est un pays qui n'est pas réellement tributaire du commerce international, beaucoup moins que n'importe lequel de leurs partenaires commerciaux, particulièrement nous. Si nous nous livrons à un pugilat avec eux, nous en sortirons perdants. Ce n'est pas ainsi que nous allons aider nos agriculteurs.

À mon sens, la façon d'aider nos agriculteurs, comme les pétitionnaires le donnent à penser, c'est de nous employer à faire en sorte que ces traités soient modifiés. Cela ne réglera cette crise dès cette année ou l'an prochain. Cela empêchera ce type de crise de survenir à l'avenir, qu'il s'agisse de la viande de boeuf ou de tout autre secteur de notre agriculture.

Les crédits

M. Murray Calder (Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion, l'été dernier, de discuter avec des agriculteurs de ma circonscription du manque flagrant de capacité de transformation au pays. Il s'agit essentiellement d'une stratégie qui s'est développée au cours des dix dernières années. Ainsi, si un agriculteur de ma circonscription dit quoi que ce soit contre une usine de transformation—secteur qui réalise d'énormes profits dans le contexte actuel—, au moment où ses bêtes sont mises en vente, l'acheteur s'absente un moment pour aller chercher un café, et le prix baisse.

Le député d'en face a-t-il des idées sur la façon d'augmenter la capacité de transformation au pays et sur la possibilité de faire intervenir le Bureau de la concurrence, par exemple, dans le cas d'exploitants d'abattoirs qui escroquent des agriculteurs?

• (1245)

M. Scott Reid: Monsieur le Président, je ne sais pas si je peux exposer une politique détaillée en 60 secondes.

Je dois d'abord mentionner que le plan du Parti conservateur qui a été annoncé aujourd'hui prévoit effectivement que le gouvernement fédéral consacre 75 millions de dollars à la capacité de transformation, secteur où beaucoup d'entreprises ont fermé récemment. On ne résoudra pas tous les problèmes en les rouvrant, mais cela aiderait, dans une certaine mesure, à la transformation des produits spécialisés. Cela allégerait un peu la pression qui s'exerce sur les éleveurs canadiens.

Je ne suis pas un expert dans ce domaine, mais il me semble que le problème ne dépend pas des profits excessifs qui seraient réalisés dans les usines de transformation. En fait, elles doivent maintenant assumer certains coûts qui n'existaient pas auparavant. Nous ne devrions pas l'oublier.

Lorsqu'on abat une vache, on en consomme moins de 30 p. 100 au Canada, soit les morceaux centraux. Certaines parties de la vache, qui auraient été utilisées auparavant—je pense à la moelle épinière et à la cervelle—doivent maintenant être détruites et traitées comme des déchets dangereux. D'autres parties, qui auraient pu être exportées, ne le sont plus, comme la langue, les abats, la queue et ainsi de suite.

Nous voyons donc qu'il existe des frais supplémentaires à assumer. À mon avis, cela explique sans doute en partie que le prix pour le consommateur ne diminue pas malgré la chute catastrophique des cours dans les encans à bestiaux.

[Français]

L'hon. Serge Maril (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir également dans ce débat puisque c'est un dossier d'une importance capitale pour toute notre industrie agricole, pour nos producteurs, nos éleveurs de bovins et, notamment au Québec, pour tous les producteurs laitiers qui ont à subir des pertes énormes en ce qui concerne la vache de réforme.

De prime abord, j'aimerais vous dire que je suis quotidiennement en contact avec des producteurs de ma région parce que nos producteurs sont très inquiets quant à l'avenir de leur entreprise si nos amis américains persistent à fermer la frontière. Le gouvernement du Canada a pris le taureau par les cornes, comme on dit chez nous, puisque nous avons fait des efforts énormes afin d'appuyer les éleveurs de bovins, ainsi que les producteurs laitiers du Québec qui ont des problèmes avec l'abattage de leurs vaches de réforme.

Les plus récentes statistiques montrent que l'année 2003 sera catastrophique en termes de revenu pour nos agriculteurs, notam-

ment au Québec, mais aussi dans l'ensemble du pays. Ces statistiques portant sur la dernière année révèlent en fait un très triste bilan. Le revenu net pour l'ensemble de l'industrie accusera une baisse record de tous les temps, du jamais vu. Non seulement ce revenu sera-t-il extrêmement bas, mais il tombera à un niveau négatif de 13,4 millions de dollars. Le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta sont les provinces les plus touchées pour les éleveurs de bovins. En ce qui concerne le Québec, il est aussi réellement touché en ce qui concerne les éleveurs de bovins, mais également pour la vache de réforme.

Le plus désolant est que la majorité des producteurs avaient pourtant amorcé l'année 2003 d'un bon pied avec une situation financière généralement assez solide et un niveau d'endettement raisonnable. Il a donc fallu l'accumulation de plusieurs facteurs pour en arriver à un tel revirement. L'appréciation soudaine et imprévue de notre dollar par rapport à la devise américaine est un facteur important puisqu'il ne se limite pas à un seul domaine mais frappe tous les secteurs de l'ensemble de l'industrie.

Un autre élément d'importance à mentionner, c'est la grande sécheresse qui a accablé les provinces de l'Ouest. Elle avait déjà frappé en 2002 mais elle a persisté l'année dernière, surtout en Saskatchewan. À tout cela, s'ajoute le pénible problème de la vache folle, c'est-à-dire l'encéphalopathie spongiforme bovine, qui a donné le coup de grâce, d'autant plus qu'il ne se limite pas seulement au bétail mais s'étend au secteur des cervidés qui, de nos jours, répond à une demande sans cesse croissante.

Je ne m'étendrai pas sur les multiples enquêtes, études et recherches destinées non pas à identifier des coupables, mais plutôt à trouver l'origine de la maladie et les moyens de l'enrayer. En effet, il faut bien se dire qu'à notre époque de la mondialisation et des accords de libre-échange, en ouvrant nos frontières au commerce, on les ouvre également à tout ce qui transite avec lui. Il est donc de notre intérêt collectif, nous tous, partenaires de ce libre-échange, d'unir nos efforts pour cette cause qui nous est commune, afin de maximiser la sécurité de notre production.

Dans l'immédiat, la réalité frappe. Les statistiques illustrent bien cette réalité mais elles ne traduisent pas les douloureuses conséquences que vivent les producteurs et leur famille, aussi bien d'ailleurs que les communautés rurales dont une grande partie de la vie économique dépend précisément des activités agricoles.

Au Québec, la situation diffère quelque peu. Une grande partie de sa production repose en effet sur le secteur laitier dont les recettes, l'an dernier, ont augmenté de 11 p. 100. Il faut noter que comparativement aux provinces de l'Ouest, l'élevage du bétail occupe une place moins importante.

Qui plus est, les producteurs québécois bénéficient du Programme provincial de stabilisation du revenu agricole dont les versements, l'an dernier, ont augmenté de 79 p. 100. Cependant, dans l'ensemble, la situation n'est pas désespérée, loin de là. Car très tôt, et dans la limite, bien sûr, des éléments prévisibles, le gouvernement a rapidement pris conscience de la situation et, avec la collaboration des provinces, il a multiplié les programmes d'aide.

• (1250)

En outre, le programme de redressement de l'industrie, spécialement axé sur le problème de la vache folle, a ajouté 520 millions de dollars en aide directe. C'est sans compter une autre somme de 200 millions de dollars prévue par le programme des animaux de réforme. Ce qui fait que globalement, les paiements versés aux producteurs en vertu de divers programmes fédéraux ont augmenté de 44 p. 100 l'année dernière.

Les crédits

Si l'on ajoute à tout cela les diverses mesures qui viennent des gouvernements provinciaux, on constate que, dans l'ensemble, les producteurs canadiens auront touché, en 2003, le montant record de presque 5 milliards de dollars.

Ce n'est pas tout. En effet, il faut noter que le fameux fonds de réserve arrive à échéance. Comme les producteurs y ont accumulé plus de 4 milliards de dollars, ils auront rapidement accès à leur argent.

De plus, d'autres mesures fédérales sont prévues pour l'année 2003. Toutefois, étant donné que les paiements ne seront versés que cette année, ils ne sont pas encore inclus dans les statistiques officielles. C'est le cas, notamment, des paiements à venir en vertu du nouveau Programme canadien de stabilisation du revenu agricole.

Il s'agit d'un programme qui regroupe à la fois la stabilisation du revenu et sa protection en cas de catastrophe. Il a donc pour objectif précis de protéger le revenu du producteur contre les fluctuations du marché. Il est déjà prévu que, dès cette année, les producteurs toucheront à ce titre des versements importants.

Contrairement à d'autres secteurs de l'économie, l'industrie agricole est doublement vulnérable. Car si d'une part elle doit elle aussi, comme les autres, affronter une concurrence qui se fait chaque jour plus vigoureuse, elle doit en plus subir les caprices de la nature contre lesquels l'homme ne peut rien, ou très peu. C'est pourquoi elle a doublement besoin d'une attention solide, constructive, compréhensive et soutenue.

C'est ce que fait le gouvernement canadien de diverses façons, mais surtout par le biais de ses multiples programmes d'aide.

Lorsqu'on parle un peu de la situation—et j'ai entendu cela aujourd'hui dans les réactions des parlementaires de cette Chambre—, un des problèmes de l'écoulement de nos produits bovins, c'est également le problème de la transformation qui n'existe presque pas, notamment au Québec.

À titre d'exemple, uniquement pour la vache de réforme, il existe un seul abattoir au Québec, qui réussit à fixer ses prix. Ces derniers sont très inférieurs à ceux que nos propriétaires de vaches de réforme avaient auparavant. Il y a donc des solutions à trouver à cet égard.

À mon avis, malgré des investissements énormes qui ont été faits, ils demeurent évidemment insuffisants, parce qu'un gouvernement ne peut pas soutenir à 100 p. 100 une industrie, surtout dans le domaine de l'agriculture. Or, malgré les investissements énormes pour soutenir nos agriculteurs, nos éleveurs de bovins, nos propriétaires de vaches de réforme, nos producteurs laitiers, il y a également un élément majeur sur lequel il faut continuer de travailler de façon quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, soit l'ouverture des frontières américaines à nos producteurs et à nos éleveurs de bovins.

Puisque les États-Unis constituent un des grands marchés pour le Canada, car ils sont des associés et des partenaires économiques importants pour le Canada—on sait que presque 80 p. 100 de nos exportations vont sur le marché américain—, il faut absolument que le gouvernement américain arrive le plus rapidement possible à ouvrir ses frontières, afin que nos producteurs puissent avoir libre accès à ce marché.

• (1255)

[Traduction]

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, le député a dit que les producteurs canadiens avaient reçu 5 milliards de dollars. Quel pourcentage de cette somme a réellement été accordée aux producteurs et combien d'argent le gouvernement a-t-il consacré à l'administration de ces programmes?

J'aimerais qu'il nous précise combien d'argent a été remis directement aux producteurs de céréales et aux programmes visant les fermes céréalières, sans tenir compte des fonds consacrés à la recherche et aux autres programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Quel pourcentage de cet argent a été remis aux producteurs canadiens de céréales?

[Français]

L'hon. Serge Marcell: Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup la question de ma collègue du Parti conservateur.

Ce qu'il faut bien comprendre dans le domaine de l'agriculture, c'est que lorsqu'on parle d'un investissement d'au-delà de 5 milliards de dollars, c'est l'ensemble des investissements de la part des gouvernements à la fois provinciaux et fédéral, par le biais d'une multitude de programmes.

Nous parlons précisément aujourd'hui d'un dossier qui touche de façon exceptionnelle nos éleveurs de bovins. Lorsque je disais que le gouvernement canadien investit au-delà de 500 millions de dollars, cela s'ajoute aux programmes déjà existants pour venir en aide aux éleveurs de bovins. Il dépense également au-delà de 200 millions de dollars pour venir en aide aux producteurs de vaches de réforme. On parle donc d'un montant qui se situe au-delà de 700 millions de dollars. Cela est sans compter ce que les gouvernements provinciaux ont ajouté à cela.

Lorsqu'on veut faire la ventilation de tout ce que les gouvernements peuvent investir, je peux vous dire qu'en ce qui concerne le Québec, une très grande partie des programmes sont sous la responsabilité du gouvernement du Québec, et les ententes sont signées avec le gouvernement du Canada. Des transferts d'argent s'effectuent au niveau de la société Financière agricole, avec laquelle les agriculteurs peuvent négocier et ainsi de suite.

Lorsqu'on veut faire la nomenclature, si la députée veut que j'entre dans les détails, je prendrai note de sa question et je pourrai y revenir par la suite pour lui donner une réponse plus détaillée.

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, j'écoute mon collègue d'en face parler de 500 millions et de 200 millions de dollars. Ces chiffres ont l'air gros et donnent l'impression d'une générosité incroyable. Néanmoins, qu'est-ce qu'il faut pour que les producteurs, qui ne sont pas responsables de la perte qu'ils subissent présentement, restent en vie, gardent leur production et arrêtent de se décourager ou de se suicider, comme certains le font? Qu'est-ce qu'il leur faut en termes de centaines de millions de dollars? Avez-vous regardé cela de près?

Peut-être que les chiffres dont vous parlez paraissent gros pour celui qui n'est pas au courant de la situation. Pourtant, ils sont minables par rapport aux besoins qu'on a présentement.

L'hon. Serge Marcell: Monsieur le Président, j'aimerais mieux que mon collègue de Champlain change son mot «minables» pour «minimaux», parce que «minables» veut dire que cela ne vaut rien, alors que «minimaux» veut dire que ce n'est pas beaucoup. En fait, je suis convaincu que c'est ce qu'il voulait dire.

Il a entièrement raison, dans le sens où l'aide gouvernementale ne réglerait pas le problème. Il est actuellement impossible, si je m'oriente strictement vers le Québec, que l'aide gouvernementale par rapport à la vache de réforme règle le problème. C'est seulement une partie minime. Monsieur le Président, cela touche votre comté, qui se situe juste en face du mien, de l'autre côté du fleuve, où vous avez des producteurs laitiers.

Les crédits

Deux choses pourraient être faites rapidement. Pour le Canada, d'abord, c'est l'ouverture rapide des frontières pour que nous puissions écouler notre marchandise. Cela réglerait le problème. Comme on n'a pas de contrôle là-dessus, une autre chose pourrait se faire. En ce qui concerne le Québec, notamment les producteurs laitiers dans ma région, le problème, c'est que même avec l'aide gouvernementale, le prix à l'abattoir a tellement baissé que cela fait en sorte que le producteur ne peut pas survivre financièrement. Là est le problème actuellement, au Québec. C'est à cause des prix à l'abattoir qui ont baissé presque de moitié.

Si le prix à l'abattoir s'était maintenu tel qu'il était avant la crise, et avec l'aide actuelle du gouvernement, nos producteurs pourraient s'en sortir en attendant que les frontières soient réouvertes. Là est le problème actuellement.

On a un seul abattoir au Québec et il a donc le monopole. Lorsqu'il y a eu des enquêtes sur le prix du boeuf pour le consommateur, on s'est aperçu que nos producteurs reçoivent moins de la moitié de ce qu'ils obtenaient avant de l'abattoir, alors que le prix du boeuf à l'épicerie, que ce soit chez Métro, Loblaws ou autres, n'a pas baissé. Il y a donc un problème majeur à ce niveau.

Il y a ces deux facteurs. Je sais que même dans ma région, dans le comté de Vaudreuil—Soulanges, on tente actuellement de réouvrir un autre abattoir, qui a déjà été fermé, justement pour pouvoir créer une certaine concurrence. C'est actuellement le problème majeur pour nos producteurs.

En ce qui concerne l'ensemble des éleveurs de bovins, on pourrait peut-être dire que 520 millions de dollars, ce n'est pas beaucoup. Quand on dit que ce ne sont pas les éleveurs qui sont responsables de la crise actuelle, c'est un fait. Ils n'en sont pas responsables, mais le gouvernement canadien ne l'est pas non plus. C'est un problème de négociation avec un partenaire sérieux, avec un marché majeur pour nos producteurs. Que voulez-vous, 80 p. 100 de nos exportations vont aux États-Unis, donc notre marché est là.

Nous le vivons également dans le domaine des produits maraîchers. Les Jardins-de-Napierville, un des plus grands producteurs maraîchers du Québec se trouve dans ma région. Le problème, actuellement, c'est que chaque fois qu'il traverse la frontière américaine, on lui impose mille et une conditions, on garde en entreposage des camions pleins de marchandises qui périssent à la longue.

À un moment donné, on se demande ce qui arrive. Bien sûr, nous devons faire un lobbying très important aux États-Unis; c'est toujours nous qui faisons face à la négociation avec les Américains.

Dans ce sens, on se rejoint à ce niveau. Monsieur le Président, vous avez également un comté très agricole; des producteurs ont besoin de notre aide. Nous avons fait un effort énorme. Je sais que des négociations ont présentement cours pour peut-être ajouter des montants d'argent. Toutefois, la solution, c'est l'ouverture des frontières.

• (1300)

[Traduction]

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral est responsable d'une partie du problème auquel nous faisons face dans cette crise de l'ESB puisqu'il a appuyé l'accord d'interdiction pendant sept ans conclu à l'échelle internationale pour tout pays n'ayant rapporté qu'un seul cas d'ESB. Nous aurions dû faire preuve de plus de prévoyance.

Ma question porte sur le programme des vaches de réforme. Les agriculteurs n'ont absolument rien reçu et nous devons faire attention

lorsque nous parlons des producteurs. Il y a plusieurs catégories: les exploitants de parcs d'engraissement, les exploitants d'abattoirs et les éleveurs-naisseurs, qui sont les producteurs primaires. Les producteurs primaires, c'est-à-dire les éleveurs-naisseurs, n'ont pas reçu un sou. L'argent dont il est question ici n'a pas été remis à ces dizaines de milliers de personnes. Le député aurait-il des commentaires à faire à ce sujet? Je suppose que des fonds sont prévus.

En ce qui a trait au programme des vaches de réforme, les taureaux et les jeunes de moins de 30 mois sont exclus de ce programme. Je pourrais vous donner des détails techniques sur ces animaux si vous le voulez, mais il faut reconnaître que cela pose un problème lorsqu'un compensation n'est offerte que pour une partie des bêtes devant être réformées.

L'autre problème auquel nous faisons face, c'est que le gouvernement a décidé de traiter les agriculteurs différemment. Il a dit que les producteurs laitiers seraient remboursés pour 16 p. 100 de leurs troupeaux, leur donnant ainsi plus de pouvoirs, alors que les éleveurs de bovins n'auraient droit qu'à 8 p. 100 de leurs troupeaux. Pourquoi le gouvernement s'est-il montré aussi injuste à l'égard des éleveurs bovins?

• (1305)

[Français]

L'hon. Serge Marcell: Monsieur le Président, évidemment, c'est selon le côté de la Chambre où l'on se retrouve. De ce côté-ci, je suis en mesure de dire que le gouvernement a traité l'ensemble des producteurs agricoles équitablement.

Chaque fois qu'une crise ou un problème majeur apparaît, que ce soit à cause d'une sécheresse, d'un virus ou d'inondations, le gouvernement intervient toujours pour soutenir les sinistrés.

Dans le domaine de l'agriculture, le gouvernement est intervenu en mettant sur pied des programmes assez corsés de manière à aider l'ensemble des producteurs de bovin et des producteurs laitiers concernant la vache de réforme qui ne touche pas seulement le Québec, mais qui touche aussi beaucoup l'Ontario et l'Ouest canadien.

De l'autre côté de cette Chambre, on va dire qu'on n'en fait jamais assez. Écoutez! c'est votre opinion. Toutefois, en ce qui concerne le Parti libéral du Canada, dans le domaine de l'agriculture, c'est de très supérieur à ce que vous proposez, vous, les conservateurs, dans votre programme. En effet, vous parlez de 1 milliard de dollars, alors que le gouvernement canadien en met cinq fois plus.

Le vice-président: Avant de reprendre le débat, je désire simplement rappeler à la Chambre que les interventions se doivent d'être faites par l'entremise de la présidence et non directement d'un député à l'autre.

L'honorable députée de Saskatoon—Rosetown—Biggar a la parole.

[Traduction]

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Perth—Middlesex.

J'ai une observation importante à faire au sujet de l'ancien ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, M. Clay Serby. Je veux dire à Clay, ainsi qu'à la population de la Saskatchewan, que nos pensées et nos prières l'accompagnent, lui et sa famille, dans la période difficile qu'il traverse. Nous espérons qu'il soit bientôt de retour et qu'il reprenne très activement ses fonctions de ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan.

Les crédits

Je suis souvent intervenu à la Chambre pour parler d'agriculture. Comme je viens moi-même de ce milieu et que je suis partenaire d'une entreprise agricole, le sujet me tient beaucoup à cœur. Cependant, ce sont aussi les gens de ma province et tous les intervenants du secteur agricole au Canada qui ont été oubliés par le gouvernement libéral.

En 1993, je me souviens que les libéraux chahutaient l'ancien gouvernement à chaque occasion avec le même refrain. Peu importe ce que le gouvernement au pouvoir promettait en vue des élections de 1993, les libéraux clamaient «Vous avez eu neuf ans pour agir. Vous avez eu neuf ans pour agir.»

Je commence à penser que nous devrions répéter le même mantra au moment où les libéraux font leurs promesses électorales, notamment en ce qui concerne l'agriculture. Je voudrais répéter: «Vous avez eu 11 ans. Vous avez eu 11 ans.»

Chaque fois que j'entends le gouvernement faire une promesse sur quelque question que ce soit, je me pose cette simple question: «S'il ne l'a pas réalisée après 11 ans de gouvernement très majoritaire, pourquoi quiconque dans le secteur agricole devrait-il croire qu'il le fera et pourra le faire à l'avenir?» Bref, je ne crois pas un mot de ce que disent les libéraux ces jours-ci.

Je garde des copies, dans mon bureau, de lettres qui m'ont profondément touchée. En fait, ce sont ces lettres qui m'ont incitée à devenir députée. De temps à autre, je les relis pour voir si nous, députés, avons fait quoi que ce soit pour aider ces Canadiens. Malheureusement, lorsqu'il est question des lettres concernant l'agriculture, je constate que le gouvernement libéral n'a rien fait.

Une lettre m'a été adressée par Donna, à l'approche des dernières élections. Elle a écrit:

Comme j'adore la terre et le mode de vie agricole, je suis démoralisée de me sentir aussi découragée. J'ai toujours été optimiste, j'avais une attitude positive et j'étais persévérante. Mais je ne pense plus pouvoir être tout cela. Je pleure à l'idée de quitter cet endroit, de quitter le foyer que nous avons bâti pour nos enfants, la cour que nous avons aménagée, les arbres que nous avons plantés, les acres de terre que nous avons cultivés et les récoltes que nous avons amassées. Quels merveilleux souvenirs je garde de nos joyeuses promenades jusqu'au marécage, où nous attrapions des grenouilles, et quelles magnifiques journées de patinage et de traîneau, de randonnées dans la prairie et de feux de camp dans la cour, en faire cuire des saucisses, nous avons passées. Nous adorons le petit coin de terre où nous habitons—et nous sommes tristes aujourd'hui de nous rendre compte que ce petit coin de terre ne peut plus subvenir à nos besoins.

Le gouvernement doit se rendre compte que l'agriculture représente plus que des chiffres sur la balance commerciale. Elle a un visage humain.

L'agriculture est un mode de vie, une tradition et une pierre d'assise pour toutes les collectivités rurales d'un bout à l'autre du Canada. Lorsque les exploitations agricoles souffrent, tout le pays souffre. Lorsqu'elles meurent, le Canada meurt aussi.

Ce qui me fâche et ce qui fâche les habitants des collectivités que je représente, c'est que ce gouvernement libéral corrompu gaspille les fonds publics. Nous savons que les fonds publics peuvent mieux servir. Nous savons qu'ils pourraient contribuer grandement à aider nos agriculteurs et les collectivités rurales à traverser cette crise. Des centaines de millions de dollars sont jetés par les fenêtres. Des millions de dollars sont versés en pure perte à des libéraux et à leurs copains dans un climat de corruption, de duperie et de mépris.

Et voilà que j'apprends que Jack Layton et le NPD sont prêts à sauter dans le lit avec ces libéraux corrompus. Jack Layton veut naviguer sous pavillon de complaisance et former un gouvernement minoritaire avec les libéraux. Je ne me résigne pas à croire que le NPD pourrait promouvoir cette idée dans la circonscription que je représente, Saskatoon—Rosetown—Biggar. Mes électeurs n'appuie-

ront pas l'idée d'un gouvernement NPD-libéral. Ils n'appuieront pas le gaspillage et la corruption.

● (1310)

Le Parti conservateur du Canada est le seul parti à la Chambre des communes qui réclame une véritable réforme de nos politiques agricoles nationales. Nous sommes les seuls à réclamer que les fermes familiales passent avant les donateurs libéraux. Nous sommes les seuls à réclamer que les deniers publics soient dépensés de façon responsable. Nous défendons les intérêts des fermes familiales.

Joan, une électrice de ma circonscription, écrit ceci:

Il n'y a pas que la crise agricole qui nous abat... Il n'y a pas que la crise agricole qui fasse mal. Ce qui fait mal, c'est d'entendre encore et encore les mêmes mensonges. C'est de voir que les chiffres sont manipulés de manière à tromper et à désorienter... Ce qui fait mal, c'est la destruction complète des régions rurales.

Cette lettre a été écrite il y a cinq ans. Qu'est-ce qui a changé? Ces libéraux corrompus tiennent les rênes du pouvoir depuis 11 ans.

Le premier ministre a fait un tas de promesses qu'il n'a pas tenues, pour la plupart. Dans un communiqué daté du 9 mai dernier, Paul Martin a dit, et je cite:

Nous devons montrer un soutien réel et un véritable respect à nos agriculteurs et à leurs familles, pour montrer notre appréciation en regard du fardeau qu'ils portent en contribuant à la croissance et à la santé du Canada.

Un nouveau cadre politique est certainement requis pour aider à transformer l'économie rurale canadienne et lui assurer une fondation plus durable, moins vulnérable et plus prospère.

Le vice-président: Je crois que la députée a probablement déjà une bonne idée de ce que je vais dire. Sans rien ajouter, je vais lui laisser la chance de revenir sur la bonne voie.

Mme Carol Skelton: Monsieur le Président, sur nos fermes, nous avons des épanduses pour ce genre de sincérité.

Le bilan du premier ministre en dit long sur ce que lui-même et ses libéraux corrompus pensent vraiment. Le premier ministre a sabré de façon draconienne dans les programmes agricoles fédéraux. Au lieu d'appuyer les agriculteurs, comme ils l'avaient promis dans le livre rouge de 1993, les libéraux ont fait la sourde oreille aux besoins des agriculteurs et ont imposé...

L'hon. Joe Jordan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'hésite à intervenir durant le discours de ma collègue. Je comprends très bien les sentiments et la passion que cette question suscite chez elle.

Cependant, je crains que, en lisant des extraits de lettres qui lui ont été envoyées, elle se trouve à employer des termes antiparlementaires. Je demanderais à la présidence de m'éclairer pour ce qui est de savoir si la députée doit ou non tenir compte du Règlement lorsqu'elle lit des extraits de lettres à la Chambre.

● (1315)

Le vice-président: La politique générale qui s'applique lorsqu'un député cite un article de journal ou une lettre et que nous ne devons pas oublier, c'est que nous ne pouvons pas faire indirectement à la Chambre ce qu'il est interdit de faire directement. C'est pourquoi je suis intervenu il y a quelques instants lorsqu'un député a été désigné par son nom.

J'ai compris qu'il s'agissait là d'un oubli. Nous savons tous que nous devons désigner nos collègues par le nom de leur circonscription ou par le portefeuille dont ils sont responsables.

Dans le cas de mots ou d'expressions jugés antiparlementaires, les députés ne peuvent pas faire indirectement ce qu'ils ne feraient pas directement.

Les crédits

La présidence continuera d'être attentive; toutefois, je dois avouer qu'il y a eu une grande latitude au cours des dernières semaines. J'espère que les députés des deux côtés comprennent la situation et continueront d'être judicieux lorsqu'ils ont la parole.

Mme Carol Skelton: Monsieur le Président, le premier ministre a même voté contre les agriculteurs canadiens à la Chambre des communes. Le premier ministre et ses libéraux ont voté contre le versement de 400 millions de dollars de plus en secours d'urgence aux familles agricoles canadiennes. Le premier ministre travaille contre les familles agricoles depuis 11 ans.

Une autre électrice, Monica, m'a écrit une longue lettre de trois pages pour me parler de la situation difficile sur sa ferme. Dans sa lettre, elle a soulevé une question qui est devenue une des mes plus grandes préoccupations aussi, soit les coûts administratifs. Elle a écrit ceci:

Je comprends que les citoyens ne pensent pas que la situation est aussi difficile et, d'une certaine façon, je ne peux pas les blâmer. C'est aux médias que j'attribue une grande partie du blâme. Les gens entendent aux nouvelles que les agriculteurs reçoivent toujours plus d'argent, mais ils ne se rendent pas compte que les coûts administratifs de ces programmes rongent une bonne partie des fonds. Je le sais, car j'ai travaillé pour eux.

Cette lettre date d'il y a cinq ans. Qu'est-ce qui a changé? Le gouvernement a déjà eu 11 ans pour changer les choses.

Nous avons besoin d'un changement. Le Parti conservateur a présenté son programme ce matin. Cela montre aux Canadiens que nous avons un plan.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais bien entendre les observations finales de la députée. Je rejette bon nombre de ses allégations.

Le gouvernement a été présent pour les agriculteurs canadiens lorsqu'ils étaient dans le besoin. Nous savons que l'industrie traverse actuellement une période difficile en raison de l'ESB et des problèmes qui touchent le secteur des pommes de terre et celui des porcs.

Cependant, nous avons le Cadre stratégique pour l'agriculture. Oui, il y a encore plus à faire, et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire s'en occupe. La députée a dit que le Parti conservateur avait un plan.

Ce matin, j'ai eu l'occasion de rencontrer certains groupes représentant des secteurs assujettis à la gestion de l'offre. Ces secteurs sont très en santé. Dans le plan dont parle la députée—et je vais citer ce qui se trouve sur la page Web du Parti conservateur—il est question de la possibilité que le Parti conservateur élimine la gestion de l'offre. Le plan dit ceci:

Un gouvernement conservateur assurera que tout accord influençant la gestion des approvisionnements assure à nos producteurs l'accès aux marchés étrangers, et qu'il y aura une période de transition suffisante vers l'établissement d'un environnement axé sur le marché.

La députée et son parti sont-ils vraiment prêts à éliminer la gestion de l'offre et à se tourner vers le marché libre dans ces secteurs? Les secteurs assujettis à la gestion de l'offre sont des secteurs sains. Nous devrions promouvoir ce genre de système, mais le parti de la députée veut l'éliminer. Voilà ce qui se cache derrière ce parti. Nous n'avons pas besoin de ce genre de politique.

Mme Carol Skelton: Monsieur le Président, j'ai trouvé l'intervention du député d'en face intéressante. Depuis le début de sa carrière parlementaire, c'est l'approche qu'il utilise. Il sème la panique en ce qui concerne un secteur de l'industrie agricole canadienne. Nous n'avons pas l'intention de faire taire les groupes qui sont en régime de gestion de l'offre, quels qu'ils soient. Le député devrait être au-dessus de cela.

● (1320)

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à la députée du Parti conservateur régressif, concernant la Commission canadienne du blé.

La députée vient de la Saskatchewan. Elle connaît la popularité de la CCB en Saskatchewan. Par surcroît, elle sait que la très grande majorité des céréaliculteurs appuient la CCB, à l'instar du Nouveau Parti démocratique, et du CCF auparavant. Compte tenu de ses antécédents, elle est au courant de tout cela.

Or, j'ai été renversé, lorsque j'ai récemment pris connaissance de certains commentaires de députés de l'Alliance canadienne, maintenant devenue le Parti conservateur, auparavant le Parti réformiste qu'on appelait, en Saskatchewan, le parti de la Saskatchewan et qu'on appelait également le parti conservateur de Mulroney. Je sais que c'est un peu mêlant.

Quelle est la position de la députée à l'égard de la Commission canadienne du blé? Nombre de députés de son parti ont déclaré favoriser la suppression de la CCB ou la commercialisation mixte. Or, la commercialisation mixte n'est qu'une autre façon de se débarrasser de la CCB, puisqu'elle lui nuirait. Les agriculteurs veulent savoir où se situe le parti de Brian Mulroney, de Mike Harris et de Grant Devine, en ce qui concerne la CCB.

Mme Carol Skelton: Monsieur le Président, c'est intéressant de voir le député prendre la parole et citer tous les partis que nous sommes censés incarner, mais il est toujours le premier à vouloir parler du CCF.

En tant qu'ancien détenteur de carnet de permis, je peux assurer à la Chambre que j'ai utilisé la Commission du blé. J'ai également livré des céréales sur le marché libre. J'ai utilisé les deux. Pour survivre, les agriculteurs doivent l'utiliser. Je ne pense pas qu'il devrait interroger un ancien détenteur de carnet de permis de la Commission du blé à ce sujet.

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, en ce qui concerne la question de la gestion des approvisionnements, de 1993 à 1995, le gouvernement libéral a sacrifié l'article 11 aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Il exige maintenant que les trois piliers principaux qui soutiennent la gestion des approvisionnements soient négociés et que la protection tarifaire qui existait avant la signature de l'accord soit réduite dans la série actuelle de négociations commerciales.

Qui a sacrifié la gestion des approvisionnements? L'ancien solliciteur général de l'Île-du-Prince-Édouard a sacrifié la gestion des approvisionnements.

Mme Carol Skelton: Monsieur le Président, l'agriculture est ma passion. Je suis toujours bouleversée d'entendre les commentaires de députés qui, comme celui qui vient de me poser une question, n'ont jamais été travaillé dans le secteur agricole.

S'ils ne vivent pas la vie que nous vivons sur la ferme en ce moment, ils ne peuvent vraiment pas comprendre le désespoir qui frappe les collectivités rurales.

M. Gary Schellenberger (Perth—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de Saskatoon—Rosetown—Biggar de m'avoir permis d'exprimer mon point de vue aujourd'hui.

Je prends la parole sur la motion de l'opposition qui a été présentée aujourd'hui par le Parti conservateur du Canada. La motion se lit comme suit:

Les crédits

Que le gouvernement réaffecte les ressources consacrées à des programmes ruineux et inutiles comme le programme de commandites, ou à des programmes mal gérés comme le registre des armes à feu, pour faire face à la crise agricole qui sévit au Canada.

Les agriculteurs de ma circonscription, celle de Perth—Middlesex, s'inquiètent sérieusement de leur l'avenir. L'agriculture est un secteur d'activité représentant des milliards de dollars, et c'est une question capitale pour nous.

J'ai rencontré de nombreux groupes de producteurs spécialisés et j'ai entendu leurs préoccupations. Ils s'inquiètent de leur avenir et ils se demandent si le gouvernement fédéral se préoccupe de leur bien-être. Si on se fonde sur les actes du gouvernement, on peut en effet se poser la question.

Le secteur du boeuf éprouve des difficultés à cause de l'ESB. Nous oublions souvent que ce n'est pas seulement le secteur du boeuf qui est en crise, mais que le secteur agricole et agroalimentaire tout entier est touché.

J'ai rencontré des représentants de la fédération de l'agriculture du comté de Perth et je les ai écoutés. Les agriculteurs de cette région connaissent des moments difficiles. Et la gestion de l'offre en est grandement responsable. Quand j'ai assisté aux pourparlers de l'OMC, nous avons beaucoup insisté sur la gestion de l'offre. Ce n'est pas un élément que, de ce côté-ci de la Chambre, nous voulons voir disparaître.

Un élément qui n'a pas reçu beaucoup d'attention de la part du gouvernement actuel est la situation du Canada rural, à savoir son économie, son infrastructure et son agriculture. Le récent discours du Trône a très peu porté sur le Canada rural. Voilà qui illustre encore que le Canada rural n'est pas une grande priorité pour le gouvernement libéral.

Les populations rurales s'inquiètent de leur survie à long terme. Les habitants ruraux préfèrent vivre à la campagne, mais ils s'inquiètent de leurs emplois et du manque de perspectives d'emploi. La plupart des jeunes qui grandissent à la campagne n'ont d'autre choix que de chercher du travail dans les villes.

Le nouveau Parti conservateur, son caucus et ses candidats connaissent l'importance du Canada rural. Nous avons un plan d'action qui revitalisera les collectivités rurales. Le gouvernement actuel n'a pas de plan.

Où est le plan pour faire en sorte que nos collectivités rurales demeurent compétitives? De nombreux emplois manufacturiers, surtout dans le secteur automobile du sud-ouest de l'Ontario, ont été perdus à cause de la valeur élevée du dollar canadien et de la chute des ventes d'automobiles. Le gouvernement n'a rien fait. Il n'y a rien dans le discours du Trône au sujet de ce secteur important de notre économie et on parle peu de développement rural.

La crise de l'ESB a des effets catastrophiques pour l'industrie du boeuf et touche indirectement nos industries agroalimentaires, notamment le camionnage, les entreprises de semences, les entreprises de cueillette des animaux morts, les vendeurs de machines agricoles et le marché des génisses nécessaires à la relève. Des milliers de canadiens travaillent dans ces secteurs et sont licenciés à cause de ce ralentissement économique. Et pourtant, le gouvernement ne s'aperçoit de rien.

Il y a une crise en matière d'infrastructure rurale. Cela comprend plusieurs domaines, y compris les soins de santé, les municipalités, les systèmes d'adduction d'eau et d'égouts, les ponts, le logement, le transport en commun, les écoles et le transport ferroviaire. Les effets des compressions dans les paiements de transferts au fil des ans commencent à faire sentir leurs effets. Les provinces et les

collectivités rurales n'ont pas la stabilité financière nécessaire pour combler la différence.

Le gouvernement fédéral n'accorde pas aux éleveurs et aux agriculteurs de façon générale le respect et le traitement équitable auxquels ils ont droit. Le PCSRA n'est pas la réponse selon beaucoup d'intervenants dans le secteur agricole. De nombreux agriculteurs de ma circonscription n'ont pas l'argent nécessaire pour adhérer à ce programme.

Nos collectivités rurales souffrent lorsque nos agriculteurs et les industries agroalimentaires souffrent. Le fait que l'agriculture n'ait eu droit qu'à deux phrases dans tout le discours du Trône en dit long sur les priorités du gouvernement. L'avenir du Canada rural dépend d'une économie rurale dynamique, d'une infrastructure solide et d'un secteur agricole sain.

● (1325)

Je vais vous parler d'un courriel que j'ai reçu le jeudi 5 février au sujet d'un article intitulé «Les éleveurs saluent le rapport sur la maladie de la vache folle». Ce courriel venant de Regina disait ceci:

Un comité international d'experts chargé d'examiner la découverte par les Américains d'un cas de vache folle a déclaré que les États-Unis devraient faire preuve de leadership en éliminant «les barrières commerciales irrationnelles», une observation bienvenue pour les éleveurs canadiens qui attendent la reprise des échanges commerciaux.

Le rapport rédigé par cinq scientifiques [...] dit que le cas de vache folle décelé le 23 décembre dans l'État de Washington ne peut être considéré simplement comme un cas importé.

Wildeman a déclaré que les conclusions du comité soutiennent la position du Canada voulant que si un pays a adopté des mesures adéquates de prévention de la maladie, les échanges commerciaux peuvent reprendre.

«Les gens qui sont prêts pour des motifs politiques à dire que nous ne devrions pas réouvrir les frontières mettent leur crédibilité en jeu [...]. À qui s'en remettent-ils pour avoir la preuve que les échanges ne devraient pas être normalisés... [de nouveau].»

«Ainsi, le sous-comité recommande que les États-Unis [...] encouragent la levée de barrières commerciales irrationnelles lorsque des pays identifient leur premier cas d'ESB.»

Le rapport a également recommandé que les États-Unis accroissent leurs tests de détection de l'ESB, mais a rejeté la notion voulant que tous les bovins abattus aux fins de consommation humaine doivent être testés.

Il m'est venu une idée. J'ai reçu des commentaires de certains producteurs de chez nous et de certaines personnes de secteurs connexes. La solution passe peut-être en partie par la réouverture de l'usine MGI, à Kitchener, en Ontario. Je suis très reconnaissant aux gens de Gencor d'avoir repris l'usine et d'avoir cherché à remédier à certains des problèmes du marché de la vache de réforme. L'usine qui, je crois, doit ouvrir début avril aura probablement une production de 200 à 300 têtes par semaine et passera graduellement à 1500 têtes. J'ignorais qu'une bonne partie des bovins que nous exportons nous reviennent sous forme de viande transformée parce que nous n'avons pas la capacité de faire la transformation chez nous. Il y aurait sans doute là un marché à exploiter.

On entend constamment dire que l'argent que le gouvernement dépense pour venir en aide à l'agriculture, en périodes de difficultés, ne se rend pas jusqu'à la ferme, ce qui m'a amené une réflexion. Lorsque le nouveau ministre de l'Agriculture s'est rendu brièvement au Japon pour dire aux Japonais que notre système scientifique était fiable et notre boeuf sans danger, je crois qu'ils lui ont répondu qu'ils testent tous leurs bovins. Quand le ministre a effectué son voyage pour dire que nous avions un système scientifique fiable, les Japonais lui ont répondu qu'ils testaient tous leur bétail.

Les crédits

Aussi, je pense que si nous voulons avoir accès à ce marché, nous devrions tester tous les bovins que nous exportons. Nous devrions investir dans un bon régime de dépistage. Nous n'avons pas à effectuer de dépistage sur le marché intérieur; les Canadiens nous l'ont dit. Ils ont accru leur consommation parce qu'ils savent que nos produits sont sûrs. Mais si nous cherchons à décrocher un contrat sur un marché extérieur, nous devons nous plier aux règles qui y sont en vigueur.

Un autre problème de nature environnementale se pose relativement au ministère des Pêches et des Océans. L'établissement de clôtures le long des cours d'eau qui traversent les plaines d'inondation pose un très sérieux problème dans ma région et, je crois, dans l'ensemble de la communauté agricole. Certains éleveurs laissent leur bétail paître dans ces plaines depuis de nombreuses années. Or, ils sont aujourd'hui menacés par le ministère de l'Environnement et le ministère des Pêches et des Océans, qui veulent les obliger à cesser cette activité ou à installer des clôtures. Il nous est impossible d'installer des clôtures. C'est insensé. Si nous retournons le sol, il en résultera encore plus de pollution.

Ce sont là certains des sérieux problèmes auxquels se heurte le secteur agricole.

• (1330)

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, voilà une bonne intervention. Le gouvernement fédéral a fait avancer le dossier de l'ESB, en ce qui concerne la réglementation et les efforts en vue de faire rouvrir les frontières, mais, à ce stade-ci du débat, je dois dire que nous devons une bonne partie de ces progrès à Neil Jahnke, président de la Canadian Cattlemen's Association, à sa femme, Marilyn Jahnke, au président des Saskatchewan Stock Growers, et à Betty Green, présidente de la Manitoba Cattle Producers Association. Ils ont beaucoup guidé le gouvernement et lui ont dit ce qu'il fallait faire pour régler le problème. Je voudrais que, si possible, le député précise qui est son représentant du secteur de l'élevage.

Le député croit-il qu'il est juste que le gouvernement accorde à certains éleveurs un pourcentage très élevé de 16 p. 100 pour les bêtes de réforme de leur cheptel, et seulement 8 p. 100 à d'autres? Ne faudrait-il pas accorder 10 p. 100 à tous pour que tous les éleveurs soient traités de la même façon et équitablement?

M. Gary Schellenberger: Monsieur le Président, l'équité est une qualité que tous doivent rechercher. J'ai étudié d'innombrables mesures proposées par le gouvernement, comme les prestations du Programme pour l'autonomie des anciens combattants accordées aux veuves. On a fixé une date. Le 20 mai, je crois. Si le mari est mort tel jour, la veuve n'a pas droit au programme. Si la veuve a eu la chance que son mari décède un jour plus tard, elle y a droit pour le restant de ses jours. Pour ma part, j'aurais accordé les prestations à toutes ces veuves, quitte à couper les prestations en deux.

Quant à l'idée du député d'offrir 10 p. 100 à tous, il faut dire, en toute équité, qu'une vache de réforme est toujours une vache de réforme, qu'il s'agisse de bétail de boucherie ou de vaches laitières. Le député a raison. C'est équitable.

• (1335)

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, c'est encore un autre membre du nouveau Parti conservateur, et je me demande si lui aussi appuie le nouveau Parti conservateur, l'ancienne Alliance, qui n'est qu'une réincarnation de l'ancien Parti réformiste, qui a toujours dénoncé la gestion de l'offre.

Une voix: Mais pas les vieux libéraux.

L'hon. Wayne Easter: Les libéraux ne sont jamais vieux. Ils se renouvellent toujours. Nous avons un nouveau chef. Nous avons un nouveau programme. Nous avons eu un discours du Trône formidable et le député le sait.

Quant au député qui vient d'intervenir, je me demande quelle est sa position à propos de la gestion de l'offre. Je citerai le contenu du site Web du Parti conservateur. Il y est écrit qu'il faut supprimer la gestion de l'offre, la politique mise en oeuvre par l'ancien gouvernement libéral qui a véritablement amélioré la santé économique de nombreuses industries soumises à la gestion de l'offre, notamment celles du poulet, des produits laitiers et des oeufs. La politique des conservateurs dit ceci:

Un gouvernement conservateur assurera que tout accord influençant la gestion des approvisionnements assure à nos producteurs l'accès aux marchés étrangers, et qu'il y aura...

Et voici le passage important:

...une période de transition suffisante vers l'établissement d'un environnement axé sur le marché.

Vraiment? Lorsqu'on lit cela, on voit que ce qu'ils veulent véritablement, c'est supprimer la gestion des approvisionnements et ils savent qu'ils devront offrir des indemnités d'une certaine manière. Le député appuie-t-il véritablement ce genre de politique?

M. Gary Schellenberger: Monsieur le Président, je vais répondre à cela. Parmi tous les partis que le député regroupe sous le nom de nouveau Parti conservateur, je ne l'ai jamais entendu mentionner le Parti progressiste conservateur. N'est-ce pas amusant? Il se trouve que c'est une question que je connais bien.

Je sais que, durant la conférence de Cancun, j'ai donné mon appui à la gestion de l'offre; nous appuyons effectivement la gestion de l'offre. Nous pourrions peut-être obtenir des comptes rendus établis à cette occasion. Le député y retrouverait ce qu'il cherche. Nous croyons en la gestion de l'offre.

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à l'ancien membre du Parti progressiste conservateur à ce sujet. Maintenant que les membres de ce parti ont laissé tomber le mot progressiste, je suppose qu'il est devenu le Parti conservateur rétrograde. C'était auparavant l'Alliance, bien sûr, et le Parti de la réforme, et le Parti saskatchewanais de la Saskatchewan; il se transformera peut-être en Parti de la bouillie d'avoine froide; qui sait?

J'ai ici une déclaration sur la Commission canadienne du blé, tirée du site Web du Parti conservateur du Canada. Est-ce que le député est d'accord avec ses anciens collègues des partis de la réforme et de l'alliance lorsqu'ils disent: «Le simple fait d'éliminer le monopole de la CCB mettrait fin à la plupart des extensions commerciales dans ce domaine»?

Comme il le sait, si nous faisons cela, nous nous débarrasserons de la commercialisation à comptoir unique qui constitue le principe fondamental de la Commission canadienne du blé. Le député, en tant qu'ancien membre du Parti progressiste conservateur, est-il d'accord avec cette nouvelle politique, imposée par les anciens membres des partis de la réforme et de l'alliance, ou est-il devenu lui aussi un conservateur rétrograde?

M. Gary Schellenberger: Je suis très fier d'être un député du nouveau Parti conservateur du Canada. J'estime que la Commission du blé est un aspect très important de nos accords commerciaux, mais je pense aussi que l'agriculteur devrait avoir le choix d'utiliser ou non la commission comme intermédiaire. Voilà ma position.

Les crédits

M. Murray Calder (Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir profiter de cette occasion pour dire aux agriculteurs et à leurs familles que le gouvernement et l'ensemble des Canadiens compatissent à leur malheur lorsqu'ils vivent des moments difficiles. Qui plus est, je pense parler au nom de tous les Canadiens lorsque je dis à quel point nous admirons et respectons ceux qui, malgré les désastres imprévisibles, qu'il s'agisse de sécheresses, d'inondations, de l'ESB ou de n'importe quelle autre calamité, continuent de faire en sorte que l'industrie agricole canadienne soit la meilleure du monde.

Cependant, notre sympathie et notre admiration ont beau être réconfortantes, elles ne suffisent pas à garantir l'avenir des agriculteurs canadiens. Parce que la viabilité de nos exploitations agricoles est sérieusement menacée, il incombe au gouvernement d'offrir son aide afin que ces exploitations restent dynamiques et productives.

À la lumière des *Prévisions sur le revenu agricole* récemment publiées pour 2003, nous savons que, même si ce ne sont pas tous les agriculteurs qui sont sortis de 2003 ruinés, la situation n'a pas été réjouissante pour bon nombre d'entre eux. Prisonniers de la faiblesse des ventes de bovins et des prix payés pour ces derniers à cause de l'ESB, d'un dollar canadien qui a pris de la valeur par rapport à la devise américaine et de la sécheresse qui persiste dans l'Ouest, certaines exploitations agricoles ont vu leurs revenus gravement réduits.

Personne d'entre nous ne peut prévoir les calamités naturelles ou avoir du pouvoir sur les décisions d'un autre pays. Ce que nous pouvons faire toutefois, c'est gérer les risques endémiques à l'agriculture, des risques comme l'ESB ou les sécheresses.

C'est là un des aspects clés de la nouvelle politique agricole. Avec en place des outils de gestion des risques opérationnels, les agriculteurs bénéficieront d'une protection contre les périodes difficiles que, de temps à autre, la nature nous impose inévitablement. Au lieu de réagir aux périodes difficiles, nous nous y préparons.

Le nouveau Programme canadien de stabilisation du revenu agricole ou PCSRA vise expressément à soutenir le revenu agricole en cas de faible ou de forte baisse. Ce nouveau programme, mis au point en collaboration avec l'industrie, diffère des paiements ponctuels qui étaient autrefois la solution typique en cas de désastre; c'est plutôt une protection générale qui est là en tout temps, avant qu'on en ait besoin. Le PCSRA est là pour les agriculteurs en 2004.

L'assurance-production remplacera l'assurance-récolte pour permettre d'inclure d'autres produits qui ne pouvaient être couverts par l'assurance-récolte et d'autres améliorations rendront ce programme plus convivial que le précédent. Entre autres, les périodes de production moyennes seront plus longues, les paiements seront versés plus rapidement et ce nouveau programme complétera le PCSRA.

Toutefois, nous n'avons pas laissé les producteurs dans la misère en attendant que ces programmes soient mis en oeuvre. En 2003, près de 5 milliards de dollars ont été versés aux termes de ce programme. Cela démontre clairement que le gouvernement a aidé à atténuer les répercussions de la difficile année que nous venons de passer.

En plus des paiements de soutien du revenu, le gouvernement a annoncé l'année dernière l'octroi de fonds spéciaux pour lutter précisément contre la crise de l'ESB, dont le programme de redressement de l'ESB et le programme des animaux de réforme.

Il est très clair que le gouvernement a fait beaucoup pour appuyer financièrement l'industrie agricole, et il ne l'a pas fait à contrecoeur. En fait, on pourrait même dire qu'il a agi de façon intéressée. L'industrie canadienne de l'agriculture et de l'agroalimentaire compte pour plus de 8 p. 100 du PIB du pays qui s'élève à plus d'un billion de dollars par année.

Si nous arrivons à maintenir ces chiffres à un niveau élevé, cela signifie que nous assurons la production de notre secteur agricole. Je peux affirmer à tous les députés que c'est là l'objectif du gouvernement. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté le Cadre stratégique pour l'agriculture. C'est la raison pour laquelle nous appuyons la gestion de l'offre. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté des programmes financiers à l'intention de notre secteur agricole. C'est la raison pour laquelle nous travaillons très fort pour convaincre nos partenaires commerciaux d'ouvrir leurs frontières à notre boeuf et à notre bétail. C'est la raison pour laquelle mon collègue le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire déploie tant d'efforts pour écouter les agriculteurs canadiens.

• (1340)

Les Canadiens ont tout à fait le droit d'être fiers du secteur agricole de leur pays. Il est reconnu dans le monde entier pour la sécurité et la qualité des aliments qu'il produit. Il est à l'avant-plan des pratiques de production novatrices et il veille à ce que l'environnement soit un des facteurs pris en compte dans la production.

Le secteur agricole est un de nos atouts et nous entendons faire en sorte qu'il le demeure. Des périodes difficiles surviennent de temps à autre, et c'est normal dans ce secteur d'activité, mais, en se concertant, le secteur et les gouvernements peuvent toujours surmonter les périodes difficiles. Le gouvernement fédéral, ceux des provinces et des territoires, et l'industrie sont en train de réaliser la vision incarnée dans le Cadre stratégique pour l'agriculture.

D'un bout à l'autre du pays, l'exécution de programmes vise à ce que ce secteur d'activité demeure sur une voie qui mène à la prospérité: des programmes ayant pour but de rehausser la sécurité et la qualité des aliments, des programmes visant à faire progresser l'agriculture grâce aux sciences et à l'innovation, des programmes de protection de l'environnement, des programmes d'aide aux agriculteurs et à leurs familles confrontés à des pressions sociales et financières, et des programmes de soutien financier en cas de besoin. Ces programmes seront également assujettis à un examen annuel afin de garantir qu'ils continuent de répondre aux besoins de ce secteur d'activité.

Simultanément, sachant que le succès de notre secteur agricole repose en partie sur l'exportation, nous déployons de grands efforts sur la scène internationale, à l'OMC, pour obtenir une uniformisation des règles du jeu pour nos agriculteurs, de façon à ce qu'ils puissent soutenir une concurrence équitable sur le marché mondial.

Le gouvernement prend toutes les mesures pertinentes pour garder l'agriculture canadienne sur les rails. Nous sommes fiers d'oeuvrer de concert avec nos agriculteurs pour nous assurer qu'ils sont prêts à affronter chaque jour qui arrive avec confiance, c'est-à-dire confiance en eux et confiance dans le système qu'ils ont contribué à créer.

Les crédits

• (1345)

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, j'ai quelques questions à poser au député de Dufferin—Peel—Wellington—Grey. Pourquoi, en 1995, son gouvernement a-t-il négocié et signé l'entente qui a fait de la gestion de l'offre un enjeu dans la ronde actuelle de négociations commerciales en ce qui concerne l'agriculture, entente qui prévoit une augmentation de l'accès au marché canadien et une baisse de nos droits de douane? Pourquoi lui et son gouvernement ont-ils négocié et signé une telle entente en 1995?

M. Murray Calder: Premièrement, monsieur le Président, il faudrait que le député d'en face donne les bonnes dates. C'était le 1^{er} janvier 1994, lorsque l'Accord sur l'OMC a été signé. La disposition en question était le paragraphe b) de l'article XI. À ce moment-là, 117 pays faisaient partie de l'OMC, et 116 n'appuyaient pas la gestion de l'offre et l'article XI.

C'est l'ancien gouvernement du député, le gouvernement conservateur, qui était en train de nous mener au bord du gouffre. C'est notre gouvernement qui, en 1993, a renégoié les contingents tarifaires, protégeant ainsi la gestion de l'offre.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Dufferin—Peel—Wellington—Grey d'avoir énoncé certains faits au lieu de nous servir le genre de propos que nous entendons de la part des gens d'en face.

Je sais que le député était membre du groupe de travail sur les voies de l'avenir dans l'agriculture et qu'il a fait du bon travail au sein de ce groupe. Pourrait-il décrire à la Chambre le genre d'approche équilibrée que le gouvernement a adoptée à ce moment-là et la façon dont le premier ministre avait répondu à ce rapport pour mettre plus d'argent dans les poches des agriculteurs? S'il pouvait décrire cela à la Chambre, les députés du Parti conservateur comprendraient peut-être certains des faits.

M. Murray Calder: Monsieur le Président, le député de Malpeque était également membre du groupe de travail sur la politique agricole que le premier ministre avait mis sur pied à la demande expresse du caucus rural, que je présidais à l'époque.

Ce que nous avons entendu de la part des agriculteurs lorsque nous avons parcouru le Canada, c'est qu'ils voulaient une politique et des programmes sur lesquels ils pourraient compter et qui allaient leur assurer un revenu, ce qui est crucial. Nous avons donc discuté de la question avec le ministre de l'Agriculture de l'époque et aussi avec le ministre de l'Agriculture actuel, qui était président de ce groupe de travail.

Le Cadre stratégique pour l'agriculture, le PCSRA et le nouveau programme d'assurance-récolte qui sont en place maintenant ne sont pas des programmes ponctuels. Ces programmes sont conçus expressément pour aider les agriculteurs à demeurer sur leurs terres et peuvent être examinés et mis à jour si la situation change et que cela nécessite qu'on les modifie.

• (1350)

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, bien sûr, le groupe de travail dont parlent ces députés était un groupe de travail du Parti libéral. Lorsque sa cote a dégringolé dans le Canada rural, il a décidé de tenter de réparer les dégâts en consultant quelques groupes d'agriculteurs.

Je voudrais que le député nous explique pourquoi, de tous les groupes d'agriculteurs et de tous les gouvernements provinciaux avec lesquels son parti s'est entretenu, pas un seul n'a appuyé la solution magique, le CSA, que le ministre et son gouvernement ont

trouvée? Pas un seul n'a appuyé le PCSRA et les risques qu'il comportait pour les entreprises.

Si ces députés ont vraiment accompli leur tâche en tant que groupe de travail et ont eu l'idée saugrenue d'engager des poursuites pour faute professionnelle, comment le député peut-il dire à la Chambre aujourd'hui qu'ils ont vraiment entendu ce que disaient les producteurs? Lorsque l'accord a été couché sur papier, pas un seul groupe de producteurs ni une seule province n'ont appuyé cette initiative. Comment peut-il défendre cela?

M. Murray Calder: Monsieur le Président, voyons voir les appuis des provinces au CSA. Clay Serby, de la Saskatchewan: «La Saskatchewan adhère au CSA parce que nous avons pu apporter un certain nombre d'améliorations importantes par rapport à l'accord précédent sur la protection du revenu.»

Steve Peters, ministre de l'Agriculture de l'Ontario: «Je suis convaincu que cet accord offrira aux agriculteurs les ressources nécessaires pour bâtir une industrie agroalimentaire plus forte et plus concurrentielle.»

Ken MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard: «Cet accord aidera à soutenir les orientations stratégiques que nous avons établies pour l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'Île-du-Prince-Édouard.»

Le Québec signe l'accord de mise en oeuvre aujourd'hui, car il est convaincu qu'il recevra sa juste part des fonds fédéraux et que cet accord profitera à ses producteurs.

Rosann Wowchuck, du Manitoba, a dit: «Je suis heureuse d'être ici pour assurer le maintien du programme de stabilisation du revenu, en partenariat avec le gouvernement fédéral.»

Le ministre de la Nouvelle-Écosse dit: «L'industrie agricole doit constamment relever un certain nombre de défis.»

De la Colombie-Britannique: «L'agriculture fait partie intégrante de la stratégie concernant l'économie des régions agricoles de la Colombie-Britannique.»

Dois-je continuer, monsieur le Président? Je pense que le député est dans les patates.

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais dire au député de l'autre côté qu'un secteur de notre industrie est malmené depuis plus de cinq ans et qu'il est négligé par le gouvernement. Je parle du secteur de l'élevage des cervidés. Le gouvernement répète qu'il se penchera sur la crise de l'ESB et qu'il s'appuiera sur une approche scientifique. Le secteur de l'élevage des cervidés s'appuie sur une telle approche, mais le gouvernement n'ouvre pas la frontière à l'exportation de ce produit.

Si la politique agricole du gouvernement est aussi bonne que le député le prétend, le député peut-il nous dire pourquoi elle ne fonctionne pas avec le secteur de l'élevage des cervidés?

M. Murray Calder: Monsieur le Président, le cadre stratégique pour l'agriculture que nous avons n'est pas ponctuel. Il passera l'épreuve du temps et, comme je l'ai dit, il pourra être examiné.

Nous nous pencherons sur le secteur de l'élevage des cervidés. Nous pouvons probablement l'intégrer au Cadre stratégique pour l'agriculture car, comme je l'ai dit, celui-ci sera examiné et élargi.

M. Howard Hilstrom: Monsieur le Président, je me rappelle que l'ancien ministre de l'Agriculture a dit clairement aux provinces qui ont adhéré à l'entente qu'elles n'obtiendraient aucune aide financière pour la crise de l'ESB si elles n'avaient pas apposé leur signature. Les agriculteurs étaient tellement mal en point que les provinces ont ramassé toutes les miettes que le gouvernement fédéral a laissé tomber.

Le député vante le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole et dit qu'on peut faire des dépôts à la banque. C'est ce que j'ai fait l'autre jour, j'ai fait un dépôt car lorsqu'on a une marge de référence de 100 000 \$, on doit emprunter 24 000 \$ à la banque afin d'assurer qu'on a les fonds nécessaires dans son compte et qu'on est admissible à des prestations. Le gouvernement fédéral ne verse pas de fonds dans des comptes bancaires. Pourquoi le gouvernement traite-t-il aussi durement l'agriculteur en l'obligeant à effectuer des dépôts? Pourquoi ne lui permet-il pas d'obtenir une lettre de crédit de sa banque indiquant que s'il présente une demande au titre du programme, les sommes auxquelles il a droit seront versées dans son compte?

• (1355)

M. Murray Calder: Monsieur le Président, le député a affirmé que nous avions obligé les provinces à conclure cette entente, et ce n'est pas le cas. J'espère que le député ne veut pas que le gouvernement verse de l'argent sans savoir à quoi il servira. Les députés de ce côté-ci s'inquiètent beaucoup de la façon dont l'argent est dépensé.

En ce qui concerne le deuxième point que mentionnait le député, je signale que nous traiterons avec tous les intervenants du milieu agricole. Il a parlé du PCSRA. Il devrait retourner voir son comptable. Prenons le cas d'un jeune agriculteur qui peut avoir du mal à amasser la somme de 24 000 \$. Il pourra faire trois versements. Nous avons même pris des dispositions pour que le jeune agriculteur qui fait le premier de trois versements sur une période de trois ans puisse obtenir toute l'aide qui peut lui être offerte.

Je suis désolé, mais le député devrait de nouveau consulter son comptable.

Mme Carol Skelton: Monsieur le Président, je voudrais que le député explique à tous les agriculteurs de l'ouest du Canada dont le revenu est négatif depuis trois ans en quoi ce programme sera utile aux jeunes producteurs aux prises avec le même problème.

M. Murray Calder: Monsieur le Président, c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons décidé d'utiliser la moyenne olympique qui est établie à partir des chiffres observés sur une période de cinq ans. Nous avons recueilli les mêmes propos que le groupe de travail. Si les agriculteurs n'ont touché aucun revenu au cours des trois dernières années, comment peuvent-ils calculer à quoi devrait s'élever leur revenu? Nous avons donc opté pour la moyenne olympique calculée sur une période de cinq ans.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES SOINS DE SANTÉ

L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais aborder l'important problème des délais d'attente que connaissent les Canadiens qui veulent se faire traiter.

Article 31 du Règlement

Depuis que Tommy Douglas a créé notre régime, les Canadiens ont dit à maintes reprises que les soins de santé universels et efficaces étaient un élément fondamental de la société canadienne.

Le gouvernement libéral dirigé par l'actuel premier ministre demeure résolu à faire respecter les cinq principes de la Loi canadienne sur la santé: administration publique, intégralité, universalité, transférabilité et accessibilité.

Pour honorer cet engagement, il faut que les divers niveaux de gouvernement coopèrent, et d'importants investissements s'imposent pour réduire les délais d'attente. Il faut investir pour établir plus rapidement les diagnostics et pour engager plus de médecins et d'infirmières.

Je félicite le premier ministre de ses efforts, car il est maintenant établi que le gouvernement fédéral sera en mesure de fournir...

Le vice-président: Le député de Prince Albert a la parole.

* * *

LE DÉPUTÉ DE LASALLE—ÉMARD

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre est gravement atteint d'amnésie. Il fait tout pour échapper à son passé et à la culture libérale de corruption.

Il clame son innocence. Comme ministre des Finances, dit-il, il était en dehors du cercle du pouvoir, et il ne savait rien. Il impute le problème à des fonctionnaires. Il dit que ce n'est pas son problème, mais celui de son prédécesseur et de sa bande de libéraux.

Par ses actes, le premier ministre a donné le ton, dans cette culture de corruption. Ses intérêts d'homme d'affaires n'ont jamais été confiés à une fiducie sans droit de regard. Il était en situation de conflit d'intérêts, et il est possible de monter un dossier solide pour montrer qu'il en a profité pour servir ses propres intérêts.

Non, le premier ministre ne peut échapper à son passé. Il ne peut se dissocier de ce gouvernement libéral corrompu et incompetent.

* * *

• (1400)

LE FESTIVAL VISAGES DU CANADA

L'hon. Shawn Murphy (Hillsborough, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui débute la deuxième édition du festival Visages du Canada au Centre des arts de la Confédération, à Charlottetown. L'événement est organisé de concert avec le gouvernement du Canada et le ministère du Tourisme de l'Île-du-Prince-Édouard.

Danses, musique, contes, objets d'art et délices culinaires figurent au programme de ce festival de quatre jours.

De nouveau cette année, on présentera dans le cadre du festival une vaste gamme d'activités, y compris un brunch multiculturel, un salon de thé international et des concerts mettant en vedette des artistes locaux, nationaux et internationaux.

La première activité du festival, une cérémonie de citoyenneté, se déroule en ce moment même.

Article 31 du Règlement

La tenue du festival Visages du Canada et d'événements de ce genre un peu partout au pays contribue à resserrer les liens entre les Canadiens et offre à tous une occasion de découvrir et d'apprécier le caractère multiculturel de la société canadienne.

J'invite les députés à se joindre à moi pour souhaiter aux organisateurs du festival Visages du Canada une fin de semaine couronnée de succès.

* * *

[Français]

LE FORUM POUR JEUNES CANADIENS

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, le Forum pour jeunes Canadiens, un organisme apolitique dont un des objectifs est de familiariser les jeunes Canadiens à l'appareil gouvernemental, tient cette semaine une de ses quatre sessions annuelles.

Une des étudiantes, Josiane Gosselin-Dubois, a présenté une déclaration dans le cadre de sa participation au processus parlementaire. L'auteure déplore les conditions de travail qui prévalent dans de nombreuses usines et manufactures de pays défavorisés, notamment à Haïti.

De plus, elle trouve inacceptable que des enfants doivent y travailler. Elle réclame une modification législative sur l'étiquetage des vêtements, afin que nous connaissions la provenance des produits que nous achetons.

Je tiens à féliciter cette jeune Canadienne pour la réflexion qu'elle a portée sur un sujet d'actualité commercial et humanitaire, ainsi que pour la démarche qu'elle a entreprise.

J'en profite pour signaler que le Canada est sensibilisé au problème et s'est engagé sur la voie de l'aide aux pays les moins avancés dont Haïti fait partie.

* * *

[Traduction]

LA MINE DE CHARBON N° 26

M. Rodger Cuzner (Bras d'Or—Cape Breton, Lib.): Monsieur le Président, le 24 février 1979 est une date lourde de souvenirs pour beaucoup de Cap-Bretonnais car, aux premières heures de ce jour, 12 mineurs ont perdu la vie dans un incendie sous-terrain dans la mine de charbon n° 26 à Glace Bay. Quatre de leurs camarades de travail ont subi de graves brûlures.

Ce tragique accident, qui a ébranlé notre localité, nous rappelle cruellement les dangers et les difficultés que ces hommes devaient affronter quotidiennement.

Le lien qui unit les mineurs de charbon est profond et sincère et ils ont tous ressenti l'impact de cette tragédie. Nous remercions les camarades de travail et les dragueurs qui ont risqué leur vie au cours des opérations d'évacuation et de sauvetage.

Je sais que les députés des deux côtés de la Chambre offrent leurs condoléances aux familles et aux amis qui continuent de souffrir de l'absence de ces êtres chers. Nous ne les oublions pas et nous prions pour eux.

* * *

LE MOIS DE SENSIBILISATION À L'ÉPILEPSIE

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, mars est le Mois de sensibilisation à l'épilepsie. L'épilepsie est une des maladies qui touchent un trop grand nombre de

Canadiens, mais dont les Canadiens n'aiment pas parler. On estime qu'un Canadien sur dix ou 300 000 personnes souffriront d'une crise d'épilepsie au moins une fois dans leur vie.

Beaucoup de gens atteints d'épilepsie se sentent isolés, victimes de discrimination ou ridiculisés. Au fardeau émotionnel s'ajoutent les difficultés physiques reliées aux crises inattendues et aux effets secondaires souvent dévastateurs des médicaments.

L'Epilepsy Association d'Edmonton, en collaboration avec Épilepsie Canada et l'Alliance canadienne de l'épilepsie, a adopté la campagne du ruban lavande pour accroître le niveau de sensibilisation à l'égard de cette terrible maladie.

Je suis fier que l'Epilepsy Association d'Edmonton soit un leader national dans ce dossier. Je lui souhaite le plus grand des succès dans ses efforts pour sensibiliser et réconforter les victimes de la maladie.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.): Monsieur le Président, la dualité linguistique est un atout pour les Canadiens. Elle fait partie de l'économie mondiale fondée sur le savoir, ce qui signifie un meilleur accès aux marchés mondiaux et aux emplois.

[Français]

Selon le Centre de recherche et d'information sur le Canada, 77 p. 100 des anglophones demeurant à l'extérieur du Québec affirment qu'il est important d'apprendre une langue autre que l'anglais. De ceux-ci, 74 p. 100 affirment que la langue seconde qui doit être maîtrisée et qui est de grande importance pour leurs enfants est le français.

[Traduction]

D'autres conclusions de l'étude révèlent que deux Canadiens sur trois affirment que vivre dans un pays ayant deux langues officielles est l'un des facteurs décrivant le mieux les Canadiens.

[Français]

La dualité linguistique doit continuer à être encouragée.

* * *

LA SEMAINE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, en cette Semaine de la liberté d'expression, je tiens à souligner le courage de ces femmes et de ces hommes d'ici ou d'ailleurs qui, souvent au péril de leur vie, de leur santé ou de leur sécurité, ont fait le choix de s'engager dans le périlleux combat pour la liberté d'expression.

L'année 2003 a été une année noire pour la liberté de la presse. Quarante-deux journalistes ont été tués, notamment en Asie et au Moyen-Orient en raison de la guerre en Irak. Le souvenir de Zahra Kazemi, photographe québécoise d'origine iranienne assassinée dans l'exercice de son métier, est encore vif dans nos mémoires.

Dans plusieurs régions du monde, la situation reste très préoccupante. Je pense particulièrement au cas de l'Algérie où, vendredi dernier, plusieurs imams du pays ont qualifié les journalistes d'apostats et d'ennemis de l'islam.

La liberté d'expression est un héritage précieux à défendre avec acharnement. Même dans un pays réputé libre, elle peut être menacée. Rappelons-nous la perquisition au bureau et au domicile de Juliet O'Neill, journaliste du *Ottawa Citizen*.

* * *

• (1405)

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, le 4 février, le rapport du département américain de l'Agriculture confirme que les industries bovines canadienne et américaine sont intégrées à un tel point que le premier cas d'ESB aux États-Unis ne peut être pris isolément de l'ensemble du système de production bovine en Amérique du Nord.

Hier, le sénateur du Dakota du Nord, Byron Dorgan, a publié un communiqué intitulé «Dorgan souhaite le maintien de l'interdiction de l'importation de bovins canadiens». Le 27 janvier, le sénateur Tom Daschle a publié un communiqué demandant que la frontière reste fermée.

Ces déclarations garantissent une seule chose, soit que les agriculteurs du Canada et des États-Unis continueront à souffrir. Si les sénateurs Dorgan et Daschle tenaient tant à ouvrir des marchés pour leurs producteurs, ils se joindraient à nous pour dire au monde entier que, selon les données scientifiques, il n'y a aucun problème d'ESB en Amérique du Nord.

La communauté mondiale sait qu'il s'agit d'une industrie nord-américaine. Le Canada le sait. Le Mexique le sait. Ces sénateurs se préoccupent davantage de l'opportunisme politique que du bien-être de leurs agriculteurs ou des nôtres.

* * *

L'INDUSTRIE DU TOURISME D'AVENTURE

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, la décision de l'ancien ministre des Finances et actuel premier ministre de faire apporter à la Loi sur la responsabilité en matière maritime des changements dont a profité son entreprise, la Société maritime CSL, a créé une situation de crise dans l'industrie du tourisme d'aventure au Canada.

Les changements apportés à la loi fédérale pour limiter les réclamations d'assurance responsabilité dans le cas de la Société maritime CSL ont fait monter en flèche les primes d'assurance que doivent payer les petits exploitants d'entreprises touristiques qui exploitent des bateaux-mouche et qui font de la descente en eau vive, ainsi que les pourvoyeurs du domaine de la pêches et les autres transporteurs.

Ils n'ont jamais été consultés au sujet des changements qui les obligent à fermer boutique. Même si les petites entreprises peuvent payer les primes, les sociétés d'assurance refusent d'assurer certaines d'entre elles, peu importe le prix qu'elles sont prêtes à payer.

L'industrie du tourisme d'aventure a besoin d'aide en ce qui concerne la protection liée au désistement et la reconnaissance légale du fait que les personnes qui participent à des activités de plein air le font par choix.

Si le gouvernement fédéral n'agit pas résolument pour changer la Loi sur la responsabilité en matière maritime, l'industrie du tourisme d'aventure se dirige vers le même désastre que l'entreprise agricole familiale au Canada.

Article 31 du Règlement

[Français]

LOUISE ARBOUR

L'hon Yvon Charbonneau (Anjou—Rivière-des-Prairies, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons appris que Mme Louise Arbour, juge à la Cour suprême du Canada, a été nommée haut-commissaire aux droits de l'homme par l'Organisation des Nations Unies.

Nous nous réjouissons que les qualités indéniables de Mme Arbour soient ainsi reconnues par la communauté internationale. Mme Arbour succède à M. Sergio Vieira de Mello, qui a perdu la vie lors d'un attentat perpétré à Bagdad. La tâche qui attend Mme Arbour est énorme.

Mme Arbour s'est déjà acquittée avec brio de ses fonctions de procureur en chef des tribunaux qui ont traduit en justice les auteurs du génocide rwandais et des crimes atroces commis en ex-Yougoslavie.

Une telle feuille de route nous permet de croire que la situation des droits de l'homme à l'échelle mondiale ne pourra que s'améliorer grâce au travail compétent et acharné de Mme Arbour.

* * *

[Traduction]

LA LIBERTÉ DE LECTURE

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPd): Monsieur le Président, du 22 au 28 février, c'est la Semaine de la liberté de lecture organisée par le Canadian Book and Periodical Council. C'est la 20^e édition de cette célébration de la liberté intellectuelle au Canada. Chaque année, des livres et des périodiques sont remis en cause dans nos écoles et nos bibliothèques publiques, à nos frontières et dans nos librairies.

Cette semaine rappelle à tous qu'on ne saurait tenir pour acquis notre droit de lire. La censure des livres n'est qu'un des problèmes. En juin 2003, le rapport Haycock sur le financement des bibliothèques en milieu scolaire a posé la question suivante: Si les enfants sont privés de livres, ne sont-ils pas privés de la liberté de lecture?

À titre d'administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada, Roch Carrier a déclaré que la bibliothèque, c'est le cœur d'une école. Trop souvent, les bibliothèques en milieu scolaire et les bibliothécaires qui s'en occupent sont considérés comme un luxe plutôt qu'une nécessité. À cause de cela, les élèves réussissent moins bien en lecture, sur le plan de l'alphabétisation et de l'utilisation de l'information.

Pour célébrer la Semaine de la liberté de lecture, des événements sont organisés partout au Canada, y compris une séance de lecture qui vient tout juste de prendre fin sur la colline du Parlement.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour appuyer la liberté intellectuelle au Canada, notamment la liberté dont nos enfants devraient bénéficier pour découvrir les livres dans leur milieu scolaire.

Article 31 du Règlement

•(1410)

[Français]

PAUL BERAL

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, hier matin, est décédé à l'âge de 80 ans M. Paul Berval. Natif de Longueuil, M. Paul Berval fut tour à tour chanteur, comédien et humoriste. Il avait tous les talents, mais principalement celui de faire rire. Il aura été, pendant près de 50 ans, un des plus grands comiques que l'on ait connu au Québec.

Mon enfance, je l'ai vécue avec la voix de Paul Berval. Je me souviens encore d'Alacazoo dans *Passe-Partout* et de Fred Caillou dans *Les Pierrafeu*. Mais c'est plusieurs générations de Québécois et de Québécoises qui ont ri aux larmes de le voir dans plusieurs productions comme *Les Plouffè*, *Les Colombe*, *Le Matou*, *Chez Denise*, *Le Pirate Maboule* et bien sûr avec sa troupe *Le Beu qui rit*, et bien d'autres.

Celui qui aura consacré sa vie à l'humour recevra un dernier hommage bien mérité lors du prochain Gala des Olivier qui se tiendra dimanche prochain. Ce sera un moment privilégié pour le public de lui faire un dernier adieu.

Quant à moi, je salue et remercie ce grand artiste longueuillois pour les magnifiques moments qu'il nous a fait passer.

* * *

LE STRESS

M. Christian Jobin (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, Lib.): Monsieur le Président, Charles Aznavour en faisait une des plus belles chansons de la Francophonie tandis que Léo Ferré préférerait le laisser passer: le temps. Malheureusement, pour la plupart d'entre nous, le temps est une denrée rare qu'il suffit pourtant d'organiser afin de gérer un état physique typique du XXI^e siècle, le stress.

Il me fait plaisir d'annoncer à la Chambre que demain, dans le comté de Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, se tiendra le colloque: «Stressé...pas l'temps!». Cet événement, organisé principalement par la Chambre de commerce de Lévis, se veut un moment idéal pour apprendre à gérer efficacement son temps, canaliser son énergie et profiter pleinement de la vie.

Je suis fier de participer à un tel événement et de féliciter tous ceux qui ont travaillé, de près ou de loin, à la réussite de ce colloque.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement prétend ne pas avoir d'argent pour laisser des agents de sécurité de l'immigration continuer de rencontrer les nouveaux arrivants dont les vols en provenance de l'étranger atterrissent aux aéroports de Saskatoon et de Regina.

Allons-nous demander aux nouveaux arrivants en provenance de l'étranger de se présenter volontairement à un bureau de l'immigration du centre-ville, sans surveillance, et de leur propre chef? En dehors des heures d'ouverture, va-t-on détenir les nouveaux arrivants à l'aéroport jusqu'au lendemain? Le cas échéant, il coûterait plus cher d'assurer la sécurité que de faire venir à l'aéroport un agent de l'immigration. Que dire des nouveaux arrivants qui ont peut-être un dossier criminel? Vont-ils se présenter volontairement au bureau?

Pourquoi les libéraux ont-ils toujours assez d'argent pour leurs amis, mais pas assez pour des choses auxquelles les Canadiens

tiennent, comme les services d'immigration, les soins de santé et l'agriculture? Pourquoi les libéraux s'accordent-ils un traitement préférentiel et laissent-ils au bas de leur liste de priorités les besoins des Canadiens?

* * *

[Français]

PAUL BERAL

M. Gilbert Barrette (Témiscamingue, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec chagrin que nous apprenons le décès de M. Paul Berval.

Pendant plusieurs décennies, M. Berval a su faire rire les gens de ce pays. Homme aux talents multiples, il aura trouvé tous les moyens pour dérider son public. M. Berval a en effet d'abord connu le succès sur scène où ses parodies de vers classiques faisaient pouffer les spectateurs.

M. Berval a aussi marqué des milliers de téléspectateurs, notamment en effectuant du doublage sonore. Qui ne se souvient pas de Fred Caillou, du dessin animé *Les Pierrafeu*? Les plus jeunes reconnaîtront aussi en lui le zèbre Alacazoo de la populaire émission *Passe-Partout*.

J'invite mes collègues à se joindre à moi pour saluer la mémoire de M. Paul Berval, qui a su toucher les coeurs de nombreux Canadiens et Canadiennes en mettant un peu d'humour dans leur vie.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. Gerald Keddy (South Shore, PCC): Monsieur le Président, le scandale libéral des commandites représente un grave abus de la confiance publique et un énorme gaspillage de l'argent des contribuables.

Depuis un an, la Nouvelle-Écosse fait face à plusieurs difficultés financières en raison de tempêtes, d'inondations et d'ouragans. Les 250 millions de dollars gaspillés dans le scandale des commandites correspondent approximativement aux impôts annuels moyens de plus de 30 000 habitants de la Nouvelle-Écosse. Autrement dit, presque tous les impôts payés par 30 000 habitants de la Nouvelle-Écosse l'an dernier se sont tout simplement volatilisés.

D'autres choix auraient mieux servi la circonscription de South Shore. L'argent des commandites aurait permis de payer, durant huit ans, le salaire de 20 nouvelles infirmières dans ma circonscription. Il aurait permis de payer le salaire de 20 agents de police durant huit ans en équipant chacun d'entre eux d'une nouvelle voiture de patrouille. Il aurait permis de payer les frais de scolarité de 360 étudiants universitaires de South Shore durant quatre ans; tout cela, avec seulement un vingt-cinquième de l'argent que les libéraux ont donné à leurs amis. Cet argent revenait aux Canadiens, pas aux amis du Parti libéral.

D'un océan à l'autre, les Canadiens méritent mieux que cela.

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

●(1415)

[Traduction]

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

L'hon. Grant Hill (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, l'histoire devient de plus en plus difficile à expliquer. Le sous-ministre des Travaux publics a dit aujourd'hui au comité, sous serment, que le Programme de commandites avait fait l'objet d'une vérification interne en 1996 et que les résultats étaient si mauvais qu'on avait dû faire appel à des vérificateurs externes.

Comment la vice-première ministre peut-elle continuer de dire aux Canadiens que ce n'est qu'en 2000 que les problèmes ont commencé à ressortir?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, bien sûr que nous savons que le Programme de commandites a fait l'objet de vérifications internes. Par exemple, celle effectuée en 2000 a mis en relief des problèmes d'administration et de gestion relativement à ce programme, problèmes sur lesquels on s'est penché dès ce moment-là.

Je tiens à assurer aux députés que tout ce que notre gouvernement a fait montre bien notre détermination à aller au fond de cette affaire et à mettre en place des mécanismes pour faire en sorte que cela ne se reproduise plus jamais.

L'hon. Grant Hill (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je ne suis pas certain que la vice-première ministre ait bien compris ma première question.

Cette vérification a été entreprise par suite de révélations faites par un dénonciateur associé au Programme de commandites, et je répète que c'était en 1996. Je vais donner une autre chance à la vice-première ministre. Comment peut-elle dire à la Chambre maintenant qu'on ne savait rien de toute cette affaire avant 2000, alors que le sous-ministre a affirmé le contraire aujourd'hui?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, le Programme de commandites a été approuvé le 20 novembre 1997.

L'hon. Grant Hill (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, c'est le genre de balivernes que nous entendons sans cesse. Le sous-ministre a dit très clairement au comité aujourd'hui, sous serment, qu'il y a eu une vérification interne en 1996 et que les résultats étaient si mauvais qu'on a dû faire appel à des vérificateurs externes.

Je demande simplement au gouvernement comment il peut continuer de nous servir l'argument ridicule selon lequel on ne savait rien de tout cela avant 2000. C'est insensé.

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je crois comprendre que le Programme de commandites dont nous discutons depuis quelques semaines et dont la vérificatrice générale a parlé dans son rapport déposé il y a environ deux semaines n'existait effectivement pas avant 1997.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Des documents internes obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information révèlent que des fonctionnaires de son ancien ministère, celui des Travaux publics, savaient dès octobre 2000

que le Programme de commandites faisait l'objet d'ingérence politique et de manipulation. La Direction générale des communications du ministère des Travaux publics préparait des réponses pour nier l'existence de problèmes systémiques, d'ingérence politique et d'activités criminelles.

Je pose la question à l'ancien ministre des Travaux publics, qui est aujourd'hui ministre des Finances: a-t-il mené une enquête approfondie à son ancien ministère et, si oui, pourquoi ne savait-il pas que ces documents existaient?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, les documents auxquels le député a fait allusion sont des documents de communications internes qui ont été préparés pour tous les intéressés lorsque les résultats de la vérification ont été affichés sur le site Web. Donc, les résultats ont été affichés sur le site Web, et ces documents ont été préparés pour informer les gens que cela avait été fait et pour leur dire quelles seraient les réponses.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances.

Le ministre confirmera-t-il que lorsqu'il était ministre des Ressources naturelles, il a dirigé une mission commerciale en Chine et était accompagné d'un photographe qui a filmé l'événement sur vidéo? Le ministre indiquera-t-il le coût de la réalisation de ce film vidéo et nous dira-t-il s'il s'agissait d'un contrat intervenu avec un fournisseur unique, n'ayant donc pas fait l'objet d'un appel d'offres?

Le Président: La présidence émet de sérieuses réserves quant à la rectitude de la question. Le député sait qu'on ne peut poser des questions aux ministres en ce qui concerne leurs fonctions antérieures. Un autre ministre peut répondre, mais selon l'usage, il me semble qu'il faudrait adresser cette question au ministre chargé des dépenses dont il est question.

Je vois que le leader du gouvernement à la Chambre se lève pour répondre.

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, je me ferai un plaisir de me renseigner pour répondre à la question que le député vient de poser.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, à la réunion du comité des communications du Cabinet du 10 juin 2002, sept ministres étaient présents. Aujourd'hui, la majorité d'entre eux disent ne pas se rappeler quel ministre continuait à défendre les firmes amies du Parti libéral.

Comme le premier ministre dit vouloir aller au fond des choses, est-ce qu'on peut nous dire quel ministre continuait à défendre les firmes amies du Parti libéral un mois après la publication du rapport de la vérificatrice générale sur Groupaction, alors que tout le monde savait quant au scandale des commandites?

Questions orales

● (1420)

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, nous avons très clairement affirmé notre intention de faire la lumière sur cette affaire. C'est pour cela que nous avons ordonné la tenue d'une enquête publique. C'est également dans ce but que le Comité des comptes publics s'est sérieusement mis à la tâche.

En outre, tous les ministres ont indiqué que, s'ils sont convoqués, ils comparaitront devant le Comité des comptes publics ou la commission d'enquête publique pour répondre aux questions qui leur seront posées.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Justement, monsieur le Président, on a des questions et on trouve que la Chambre des communes, ce n'est pas le plus mauvais endroit pour les poser, semble-t-il.

Le président du Conseil privé ne se rappelle plus. Les anciens ministres des Affaires intergouvernementales, des Transports, des Pêches et des Océans ou des Ressources naturelles ont tous perdu la mémoire.

À moins qu'il ne souffre aussi d'amnésie, est-ce que le ministre des Finances, qui avait entrepris de faire le ménage au ministère des Travaux publics, et qui était présent à la réunion du 10 juin 2002, peut nous dire, de son siège, avec certitude, si c'est lui qui a fait cette remarque pour venir à la défense des compagnies amies du Parti libéral? Il était là. Est-ce que c'était lui ou ce n'était pas lui? On veut le savoir!

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons indiqué de ce côté-ci de la Chambre, les ministres, s'ils sont appelés à témoigner, comparaitront devant le Comité des comptes publics et la commission d'enquête publique.

Comme suite au rapport de la vérificatrice générale, nous avons mis en oeuvre une série de mesures sans précédent. Le gouvernement et le premier ministre veulent, plus que quiconque, faire toute la lumière sur cette question.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, il y a tout de même des limites! On est à la Chambre des communes. Le procès-verbal de la réunion du Cabinet nous démontre qu'un ministre a pris la défense des compagnies de communications dans le scandale des commandites.

Je redemande au ministre des Finances, qui à l'époque pilotait un plan pour mettre fin à ce scandale: est-ce que c'est lui qui aurait défendu les sociétés de commandites? Se pourrait-il que ce soit lui qui défendait les sociétés de commandites lors de cette réunion?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Non, monsieur le Président.

Une voix: Ce n'est pas lui! Ce n'était pas lui!

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, on aimerait savoir ceci du gouvernement. Il y avait sept ministres. Le ministre responsable, ce n'est pas lui; il vient de nier. Il reste six ministres...

Une voix: Dont deux sont encore ministres.

M. Michel Gauthier: On voudrait savoir ceci. Il y en a deux qui font encore partie du Cabinet: la ministre du Travail et le président du Conseil privé.

Est-ce que je pourrais demander au ministre des Finances, comme il a souvenance de la réunion, puisqu'il confirme que ce n'est pas lui, lequel de ces deux ministres, qui ferait encore partie du Cabinet, aurait pu prendre la défense des agences de publicité?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, le chef du Bloc québécois et le leader à la Chambre du Bloc québécois veulent avoir des réponses à la Chambre des communes. Pourtant, ce sont eux-mêmes qui n'ont pas arrêté de prêcher, depuis un certain temps, sur toutes sortes de sujets, dont le besoin d'avoir une commission d'enquête pour aller au fond des choses.

Il y a une commission d'enquête. Qu'ils s'en servent. Qu'ils soient cohérents au sujet de ce qu'ils voulaient avoir au début.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS

L'hon. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Elle porte sur le rapport concernant le déraillement qui a eu lieu à McBride l'année dernière et qui a coûté la vie à deux cheminots. Un rapport du Bureau de la sécurité des transports du Canada dit qu'un certain nombre de composants de ponts étaient défectueux et note des lacunes dans les méthodes d'inspection et d'entretien du CN.

Le ministre des Transports pourrait-il nous dire ce que le gouvernement entend faire à ce sujet ou le CN va-t-il pouvoir profiter de la même complaisance que celle dont font preuve la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et la ministre du Travail à l'égard du CN depuis le début de la grève des chemins de fer?

L'hon. Tony Valeri (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous prenons cela très au sérieux. Le Bureau de la sécurité des transports du Canada fait enquête sur l'accident pour déterminer les causes possibles et formuler des recommandations.

Le ministère va continuer de collaborer pleinement avec le bureau dans le cadre de son enquête. Le ministère est tenu au courant de ses progrès. Nous avons un observateur ministériel sur place également. Toutes les lacunes en matière de sécurité qui pourraient être découvertes dans le cadre de l'enquête du Bureau de la sécurité des transports du Canada feront l'objet de mesures correctrices.

● (1425)

L'hon. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, je me demande qui prendra les décisions en l'occurrence, le ministre des Transports ou John Duffy, l'ancien membre de l'équipe de transition du premier ministre, qui est maintenant un lobbyiste pour le compte du CN.

Ma question s'adresse au ministre des Transports, et peut-être à la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ou à la ministre du Travail et à tous ceux qui ont quelque chose à voir avec les activités du CN. Ne s'inquiètent-ils pas de voir que le CN a un meilleur accès au premier ministre qu'ils n'en ont, même s'ils siègent au Cabinet?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, c'est une affirmation scandaleuse.

Questions orales

En fait, le député devrait savoir que tous les membres de l'équipe de transition du premier ministre ont suivi des règles strictes établies par le conseiller en éthique. Ces gens n'ont jamais été en position de conflit d'intérêts et ils ne le sont pas plus maintenant.

Je voudrais rappeler au député que c'est le premier ministre actuel et ce gouvernement qui se sont engagés à offrir une plus grande transparence et une meilleure reddition de comptes et qui ont tenu leur promesse à cet égard.

* * *

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, des documents du Cabinet rendus publics aujourd'hui font voler en éclats l'explication du premier ministre selon laquelle il n'a rien eu à voir avec les commandites et ne savait pas ce qui se tramait dans le programme de commandites.

Ces documents montrent que le Conseil du Trésor a approuvé un montant supplémentaire de 40 millions de dollars en plus de celui qui avait déjà été approuvé pour le Programme de commandites, et ce, sept mois après qu'une vérification interne eut mis au jour toutes sortes de problèmes scandaleux dans la gestion du programme.

Pourquoi ce montant de 40 millions de dollars a-t-il été approuvé par le Conseil du Trésor après la découverte d'un problème dans la gestion du programme?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, sept mois après qu'une vérification interne eut mis au jour des problèmes dans la gestion du programme, 37 mesures ont été prises pour corriger le programme et remédier à tous les problèmes.

[Français]

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, j'invite le ministre responsable à regarder les chiffres, parce qu'ils démontrent que le gouvernement a donné un montant additionnel de 40 millions de dollars pour le programme, sept mois après que le gouvernement ait prouvé qu'il y avait des problèmes scandaleux dans le programme.

Pourquoi est-ce que le gouvernement a donné 40 millions de dollars pour le programme quand on savait qu'il y avait des problèmes scandaleux, et peut-être criminels, là-dedans? Pourquoi l'a-t-il fait? C'est une question simple. Pourquoi a-t-il versé cet argent en plus?

[Traduction]

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Eh bien, monsieur le Président...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Nous devons pouvoir entendre la réponse du président du Conseil du Trésor. Dans tout ce vacarme, la présidence ne peut l'entendre.

Le président du Conseil du Trésor a la parole.

L'hon. Reg Alcock: Merci, monsieur le Président. Je suis heureux d'avoir l'occasion de répondre à la question du député.

Il est vrai qu'un montant a été approuvé après que des mesures correctives eurent été prises, mais...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. Reg Alcock: Je suis désolé, monsieur le Président. La question comportait deux volets, et j'ai oublié l'un d'eux.

Le député dit qu'après qu'une vérification eut mis au jour une activité criminelle, le gouvernement, sachant cela, a approuvé un autre montant. Si le député voulait bien déposer le rapport de vérification et une déclaration au sujet du crime reproché, c'est la vérification qui était...

Le Président: Le député de Medicine Hat a la parole.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, il est évident que les dés étaient jetés. Tout le problème est là.

Aujourd'hui, le Comité des comptes publics a révélé que même après la vérification interne, qui a mis au jour tous les problèmes, y compris des activités qui étaient de toute évidence à la limite de la légalité, et peut-être même criminelles, 40 millions de dollars de plus ont été alloués sans condition au programme.

Ma question est la suivante: comment le président du Conseil du Trésor, le premier ministre, et toutes les autres personnes concernées peuvent-ils justifier qu'on ait alloué 40 millions de dollars de plus à un programme qui donnait lieu à des activités criminelles?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, la vérificatrice générale a mentionné et passé en revue dans son rapport un certain nombre d'années où des fonds ont été alloués au programme. Cent cinquante millions l'ont été pendant les quatre premières années où de graves lacunes ont été relevées, et un autre montant de 100 millions par la suite après qu'on eut remédié aux problèmes. Dès que la vérification a mis au jour les problèmes, on y a remédié et le programme s'est poursuivi.

Le programme n'a fait l'objet d'aucune plainte. Il y a eu des plaintes au sujet des activités de certaines personnes qui ont reçu de l'argent, et ces plaintes font l'objet d'une enquête publique des plus transparentes.

• (1430)

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, soit le premier ministre est impliqué dans la combine des contrats de publicité, soit il est complètement incompétent.

Les documents du Cabinet divulgués aujourd'hui révèlent que le Conseil du Trésor a tenu 13 réunions portant sur le programme de commandites. Le premier ministre était alors vice-président du Conseil du Trésor. Il n'a assisté qu'à une des 13 réunions, soit 8 p. 100 des réunions.

Ma question est la suivante: comment le premier ministre peut-il justifier de ne pas avoir surveillé l'utilisation qui était faite de l'argent des contribuables lorsqu'il était vice-président du Conseil du Trésor? Était-il trop occupé à nuire à l'ancien premier ministre pour bien faire son travail?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, lorsque le ministre des Finances n'est pas occupé à signer les 252 millions de chèques du gouvernement, il s'acquitte d'autres fonctions importantes pour le pays.

Lorsque le président du Conseil du Trésor est présent, la présence du vice-président n'est pas requise. Ce dernier participe aux réunions lorsque le président est absent.

Questions orales

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, nous savons maintenant que le ministre des Finances n'est pas celui qui prenait la défense des firmes amies du Parti libéral lors de cette réunion du 10 juin 2002.

Ma question s'adresse à la ministre du Travail qui était également ministre du Travail à l'époque et qui était à cette réunion du 10 juin 2002. C'est la seule, à ce jour, qui n'a pas répondu à la question. Peut-elle nous dire avec certitude et de son siège si c'est elle qui a pris la défense des firmes amies dans le scandale des commandites à la réunion du 10 juin 2002?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, au cours des réunions du Cabinet, une grande variété de questions sont abordées et les participants expriment leur point de vue. Le genre de questions que pose le député n'est pas particulièrement utile.

Je le répète, le Comité des comptes publics se penche sur la question et une enquête publique sera menée. Les ministres ont laissé savoir qu'ils comparaitront devant ces deux instances s'ils y sont convoqués. Les membres du Comité des comptes publics auront donc l'occasion de poser aux ministres toutes les questions qu'ils désirent.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, on peut aussi demander les questions ici. Le silence de la ministre est éloquent. En revanche, le ministre des Finances, lui, n'a pas craint de répondre de son siège. Avec le président du Conseil privé, qui était à la rencontre du 10 juin 2002, ce sont les deux seuls ministres qui sont encore ici. À moins qu'ils aient parlé tous les deux en même temps? Puisque la ministre ne veut pas répondre, peut-être qu'elle se camoufle.

Je demande au président du Conseil privé si c'est lui qui, le 10 juin 2002, a pris la défense des firmes amies du Parti libéral. On sait que le ministre des Finances a été à la hauteur de sa tâche et n'a pas eu peur de répondre. Je le demande maintenant au président du Conseil privé.

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, le gouvernement a pris des dispositions sans précédent pour faire la lumière sur cette affaire et veiller à ce que cela ne se reproduise plus.

Les ministres ont déclaré que, si on leur en fait la demande, ils comparaitront devant le Comité des comptes publics pour répondre à ses questions. Ils comparaitront aussi devant la commission d'enquête pour répondre aux questions qui leur seront posées.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, il y a des limites. On est à la Chambre des communes. Quand on parle de transparence, j'espère que répondre aux questions à la Chambre des communes fait partie de la transparence pour le premier ministre.

J'offre une deuxième chance à la ministre du Travail de répondre. C'est une des deux seuls ministres qui sont encore ici. Elle était à la réunion. Est-elle, oui ou non, intervenue pour protéger et défendre les firmes de communication dans le scandale des commandites? Je lui demande de nous répondre de son siège. Cette question est claire et demande une réponse claire.

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je continuerai de répondre aux questions du député de façon respectueuse, j'espère.

Nous avons pris un certain nombre de mesures pour aller au fond de cette histoire. Les ministres ont laissé savoir que, si on leur en fait la demande, ils comparaitront devant le Comité des comptes publics et la commission d'enquête publique.

Nous serons aussi francs que possibles. Les députés de ce côté-ci de la Chambre veulent aller au fond des choses. Au nom de tous les Canadiens, nous voulons découvrir ce qui s'est passé. Nous voulons mettre en place des mécanismes qui nous permettront d'éviter de telles situations à l'avenir.

● (1435)

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, comment la vice-première ministre peut-elle justifier que le souci de transparence que le premier ministre prétend avoir aille jusqu'à faire en sorte que le gouvernement et les ministres ne répondent pas aux questions dans cette Chambre? Le ministre des Finances a eu le courage de le faire.

Je demande à la ministre du Travail et au président du Conseil privé d'avoir le même honneur, le même courage et de répondre à cette question. Lequel des deux a protégé les firmes de communication?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je rappelle au député que le premier ministre et le gouvernement ont pris des mesures sans précédent.

Le député a fait référence aux documents du Cabinet qui ont été diffusés. En diffusant ces documents, le premier ministre a pris une décision sans précédent. Rien ne saurait mieux illustrer la volonté du premier ministre et du gouvernement de faire preuve de transparence et de responsabilité.

* * *

LES LOBBYISTES

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PCC): Monsieur le Président, voici ce que le premier ministre a écrit dans le livre rouge, et je cite: «L'intégrité du gouvernement est mise en cause chaque fois que la population a le sentiment que les lobbys déterminent la politique de l'État en exerçant une influence démesurée dans les coulisses.»

Malheureusement, on peut dire que le groupe Earncliffe Strategy exerce une influence démesurée auprès du premier ministre. Le directeur de campagne du premier ministre appartenait au groupe Earncliffe, le quartier général de sa campagne à la direction du parti était logé dans les bureaux d'Earncliffe, et ce groupe reçoit pour plusieurs millions de dollars de contrats du gouvernement. Ne s'agit-il pas là d'influence démesurée? Cela veut-il simplement dire que les gens d'Earncliffe savent à qui s'adresser?

Questions orales

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je crois qu'il est très malheureux que certains de nos collègues croient utile de remettre en question l'intégrité de sociétés bien connues dans cette ville et au pays, que ce soit en rapport avec le lobbying ou avec les communications.

J'aimerais dire au député que le conseiller en éthique, se basant sur des principes établis par la Cour suprême du Canada, a indiqué dans son rapport annuel au Parlement pour l'année 1998-1999 que tant qu'il y avait une distinction entre les activités comme le lobbying et les communications, une société pouvait en fait...

Le Président: Le député de Fraser Valley a la parole.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PCC): Monsieur le Président, si Howard Wilson a donné son aval, il y a probablement de quoi s'inquiéter.

Une autre chose encore. La vérificatrice générale a également pointé la société Earnscliffe du doigt en précisant que c'était une des sociétés qui n'avaient pas fournis les rapports voulus sur les sondages d'opinion financés par le trésor public, apparemment parce que le premier ministre avait demandé que les rapports soient présentés verbalement pour que le public ne puisse y avoir accès. Et maintenant Earnscliffe récidive. Ce groupe ramasse encore une fois des contrats accordés sans appel d'offres, à peine trois jours après l'arrivée du premier ministre à la tête du parti.

Ma question est la suivante: le premier ministre déposera-t-il tous les contrats accordés, avec ou sans appel d'offres, au groupe Earnscliffe par le gouvernement en place depuis 1993?

[Français]

L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je pense qu'il faut faire très attention quand on attaque la crédibilité de firmes reconnues dans notre pays. Ce sont des firmes privées qui jouent un rôle important dans notre société.

De fait, des contrats ont été donnés qui étaient en deçà de la limite de 25 000 \$. Pourquoi cela a-t-il été donné à la firme Earnscliffe? Concernant Industrie Canada, la firme Earnscliffe est une firme spécialisée dans le domaine de la biotechnologie depuis 1998. Elle fait partie de l'équipe de recherche pour le Secrétariat canadien de la biotechnologie.

[Traduction]

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, PCC): Monsieur le Président, il ne s'agit pas de l'intégrité des sociétés. Il s'agit de l'intégrité du gouvernement. On sait bien que la firme Earnscliffe a été créée au début des années 1990 dans le but de servir de couverture au premier ministre quand il a mis des bâtons dans les roues à M. Chrétien. On sait bien que la firme Earnscliffe a connu 11 belles années de prospérité. Elle s'est enrichie de 6 millions de dollars sur le dos des contribuables. Depuis que l'actuel premier ministre est au pouvoir, la société Earnscliffe a obtenu deux contrats de moins de 25 000 \$. Pourquoi? Parce que les contrats de moins de 25 000 \$ sont attribués sans appel d'offres.

Qu'est-ce que le premier ministre tente de cacher? Va-t-il déposer à la Chambre tous les documents concernant tous les marchés publics attribués à la firme Earnscliffe depuis 1993? Que tente-t-il de cacher?

[Français]

L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du

Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a quelqu'un dans cette Chambre qui a été le plus transparent depuis toute cette opération, c'est sûrement notre premier ministre du Canada, qui a mis en place une série de processus pour rendre compte à la Chambre de ce qui se passait.

Concernant les contrats de Earnscliffe, ce sont des contrats qui ont été donnés par Industrie Canada à une firme qui est spécialisée depuis 1998, qui travaille avec l'équipe de recherche du Secrétariat canadien de la biotechnologie et qui est experte dans le domaine pour soutenir toutes les activités de biotechnologie au pays. Cela a été fait en suivant toutes les règles approuvées par le Conseil du Trésor.

• (1440)

[Traduction]

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, PCC): Monsieur le Président, ils parlent d'ouverture et d'honnêteté. Regardons les faits. Trois jours seulement après son entrée en fonction, le premier ministre a ouvert les coffres à la firme Earnscliffe. Le premier ministre voulait que ce qui concerne la firme Earnscliffe fasse l'objet de rapports verbaux plutôt que de rapports écrits. Pourquoi? Parce qu'il ne voulait qu'aucune trace écrite ne soit laissée. La vérificatrice générale l'a confirmé: pas d'appel d'offres pour son copain.

Que tentent-ils de cacher? Pourquoi ne dévoilent-ils pas cette information? S'ils sont aussi ouverts et transparents qu'ils le disent, qu'ils rendent cette information publique. Qu'ils la déposent à la Chambre. Qu'ils déposent les documents concernant tous les contrats attribués à la firme Earnscliffe depuis 1993.

[Français]

L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, le premier ministre du Canada n'a pas été impliqué dans l'attribution de ces deux contrats. Cela a été donné par Industrie Canada.

Deuxièmement, Industrie Canada a suivi la politique du Conseil du Trésor sur les contrats à l'effet qu'en deçà de 25 000 \$, on n'est pas obligés d'avoir recours à un processus compétitif.

Troisièmement, c'est une firme qui a de l'expertise, qui travaille depuis 1998 au sein d'un groupe de recherche avec le Secrétariat canadien de la biotechnologie. Je pense que vous avez là toutes les raisons qui justifient les contrats qui ont été donnés.

* * *

[Traduction]

LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.): Monsieur le Président, depuis plus de 14 mois, les travailleurs saisonniers de ma circonscription font l'objet d'enquêtes de DRHC au sujet du programme d'assurance-emploi. Ces enquêtes ont causé beaucoup de stress et d'anxiété chez les employés de l'industrie de la transformation du poisson. Le ministre pourrait-il nous faire part des conclusions de ces enquêtes?

L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de son intérêt soutenu pour cette question. Bien sûr, nous avons examiné ce problème. Mes collaborateurs ont entamé un processus pour discuter avec les employeurs de la question des paiements en trop.

Questions orales

Comme le député le sait fort bien, le programme d'assurance-emploi est un programme national, et nous devons en maintenir l'intégrité. Je serai heureux d'informer le député et la Chambre de l'évolution de ces discussions visant à trouver une solution.

* * *

L'AGRICULTURE

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NDP): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Nous connaissons actuellement une crise du revenu agricole. Selon Statistique Canada, l'année dernière, le revenu agricole net réalisé s'est situé à un montant négatif de 13,4 millions de dollars, le plus faible jamais enregistré depuis qu'on a commencé à compiler des statistiques, dans les années 1920. En outre, en raison de l'ESB, le secteur de l'élevage est dans le marasme. Les agriculteurs ont besoin d'aide immédiatement.

Le ministre envisagera-t-il de présenter une mesure législative prévoyant d'offrir un programme de prêts sans intérêts aux producteurs de bovins et de céréales, pour qu'ils puissent acquitter certaines factures et garder leur exploitation?

L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je conviens avec le député que le secteur agricole est en crise dans tout le pays. C'est pourquoi le premier ministre et moi, et bon nombre des membres du Cabinet, avons discuté avec les producteurs et les groupes d'agriculteurs de tout le pays pour voir ce que notre gouvernement, et les provinces, peuvent faire de plus pour les aider. Je rencontre plusieurs groupes, dont les représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture, que j'ai rencontrés aujourd'hui, et la Canadian Cattlemen's Association, pour voir ce que les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent faire de plus.

* * *

L'IMPOSITION

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NDP): Monsieur le Président, en 1969, les États-Unis ont modifié leur code interne de revenus pour révoquer la déduction de toute amende ou pénalité payée au gouvernement pour infraction à la loi. Au Canada, par contre, les libéraux continuent d'accorder cette honteuse échappatoire fiscale aux entreprises qui ont reçu des amendes pour de la pollution, des conditions de travail non sécuritaires et même des scandales de commandites.

Je demande donc au ministre des Finances, tout comme je l'ai demandé à trois de ses prédécesseurs, va-t-il laisser passer une autre période de déclarations avant d'interdire à ses entreprises amies d'obtenir une déduction d'impôt pour avoir enfreint la loi?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, au meilleur de ma connaissance, je n'ai pas d'amis dans cette catégorie, mais je peux assurer le député que je trouve le sujet très grave et que j'examine sérieusement la nature du problème et la façon appropriée de le corriger pour faire en sorte que des bénéfices d'impôts injustes ne soient pas accordés.

* * *

● (1445)

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Greg Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le nouveau patron politique de l'Ontario est nul autre que le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences. Malheureusement, il remplit déjà

son nouveau rôle au détriment de l'ouverture, de la transparence et de l'intégrité promises par le premier ministre. Il est devenu courant que ce soit le ministre qui détermine qui reçoit des contrats du gouvernement dans le domaine juridique et qui n'en reçoit pas.

N'est-ce pas là un exemple de plus de la culture de la corruption fédérale qui s'infiltré dans les pratiques d'embauche du gouvernement?

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, en ma qualité de ministre de la Justice, j'ai le pouvoir de sélection et de nomination des agents juridiques. Peu après ma nomination, j'ai demandé un examen du processus de manière à ce qu'il soit à la hauteur des principes de transparence et de reddition de comptes, et pour que les personnes choisies possèdent les qualifications que sont le professionnalisme, le mérite et la compétence, et c'est ce que nous faisons.

M. Greg Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais beaucoup que le ministre responsable, le patron politique, se lève et justifie pourquoi il a transmis une note de service à 40 de ses collègues libéraux demandant des noms susceptibles d'être approuvés. S'ils ne reçoivent pas une approbation politique, nous pourrions peut-être présenter d'autres noms, à condition que ce soient des noms de libéraux. Pourquoi le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences a-t-il transmis cette note de service? Pourquoi a-t-il fait cela à 40 de ses collègues s'il ne cherchait pas des noms politiquement corrects?

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, c'est moi qui ai pris la décision en ma qualité de ministre de la Justice. J'ai reçu les avis de mes fonctionnaires, qui ont fait des recommandations, et ces recommandations ont été suivies.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, le scandale des commandites a établi sans l'ombre d'un doute que la culture de corruption a gagné le gouvernement libéral.

La semaine prochaine, le premier ministre prévoit aller rendre visite au secrétaire général, Kofi Annan, au siège de l'ONU. Le Canada a refusé de signer la convention de l'ONU contre la corruption, qui a été adoptée le 31 octobre 2003 par l'Assemblée générale. Pourquoi le Canada refuse-t-il de signer cette convention?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le Canada ne refuse pas de signer la convention. Il est un chef de file dans la lutte contre la corruption dans le monde.

Toutes les conventions posent des problèmes juridiques compliqués sur les plans intérieur et international. Nous continuerons de travailler sur cette question, comme le premier ministre l'a fait à Monterrey, où il a essayé de mobiliser les États d'Amérique pour lutter contre la corruption. Nous travaillons avec des députés de l'opposition et des parlementaires qui s'opposent à la corruption. Nous sommes extrêmement actifs sur ce front.

La question du député est la bienvenue, car nous tenons à faire avancer ce dossier. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes déterminés à éradiquer la corruption dans le monde entier.

Questions orales

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, je signale au ministre qu'il n'a pas signé la convention et que, d'après Transparency International, le Canada perd du terrain, pour ce qui est de l'impression de corruption qu'il donne aux hommes et femmes d'affaires, aux universitaires et aux analystes du risque.

Pour rétablir la confiance, il faudrait d'abord que les protagonistes politiques acceptent la responsabilité du scandale des commandites. Qu'est devenue cette responsabilité? Pourquoi tous les membres du Cabinet refusent-ils de l'assumer?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, j'ai admis que nous n'avions pas encore signé la convention, mais nous étudions la question. Le ministre de la Justice et moi sommes à la recherche des moyens de lutter contre la corruption.

J'invite le député à se joindre au GOPAC, un comité parlementaire formé de députés, dont l'initiative est venue d'un député de son propre parti et qui est conçu pour travailler avec des gouvernements du monde entier pour éliminer la corruption.

Nous prenons des mesures dans les Amériques. Nous le faisons en Afrique et en Asie. Nous prenons des mesures dans le monde entier. Nous étudierons la convention. Nous travaillerons sur cette question. Lorsque les problèmes juridiques seront résolus, nous adhérons à la convention.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Odina Desrochers (Lotbinière—L'Érable, BQ): Monsieur le Président, la vice-première ministre nous dit que les ministres pourront répondre au Comité permanent des comptes publics.

Puisque la ministre du Travail pourra répondre au comité, pourquoi ne clarifie-t-elle pas les choses tout de suite en nous disant si c'est elle qui a défendu les firmes de commandites?

● (1450)

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit précédemment, aucun ministre ne s'inquiète à l'idée de comparaître devant le Comité des comptes publics ou à l'enquête publique, advenant une demande de comparution.

Par conséquent, j'invite les membres du Comité des comptes publics, s'ils ont des questions à poser, à moi ou à d'autres collègues, à recourir aux moyens mis à leur disposition pour nous demander de témoigner et de dire ce que nous savons, pour leur information comme pour celle des Canadiens.

[Français]

M. Odina Desrochers (Lotbinière—L'Érable, BQ): Monsieur le Président, on sait pourquoi ils refusent de répondre ici et reportent le tout au Comité permanent des comptes publics. C'est parce qu'ils espèrent que le tout ne se fasse qu'après les élections.

Je demande au président du Conseil privé de prendre ses responsabilités maintenant, de ne pas attendre après les élections, et de nous dire si c'est lui qui a défendu les firmes des commandites.

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je tiens néanmoins à être très claire sur un point en

particulier. Puisque le député parle de prendre ses responsabilités, je souligne que le gouvernement a assumé ses responsabilités en ce qui concerne le programme de commandites.

Dès le 12 décembre, nous avons annulé le programme. En outre, quelques minutes à peine après la publication du rapport de la vérificatrice générale, le gouvernement a réagi en annonçant la mise en place d'une série de mesures sans précédent pour déterminer ce qui s'est passé et s'assurer qu'une telle situation ne se reproduira plus. Le gouvernement a pris ses responsabilités.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, le plus scandaleux dans tout cela, c'est qu'il s'est écoulé 10 mois avant que le gouvernement libéral admette que nos éleveurs sont aux prises avec des difficultés croissantes. À l'instar des autres entrepreneurs, les agriculteurs ont besoin d'un marché stable et de liquidités pour survivre. C'est ce que tout groupe d'agriculteurs aurait dit au ministre hier.

Pourquoi le gouvernement ne parvient-il pas à concevoir un plan qui soit utile aux agriculteurs? Faites-le.

L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, en fait, nous avons répondu. Nous avons répondu en créant un programme de 520 millions de dollars pour l'ESB. Nous avons répondu en créant un programme de 250 millions de dollars pour les vaches de réforme. Nous avons répondu en créant un programme de transition de 600 millions de dollars pour faciliter la transition entre les anciens programmes et le nouveau.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la Canadian Cattlemen's Association, la Fédération canadienne de l'agriculture ainsi que nos collègues provinciaux pour remédier à certains de ces problèmes.

J'invite le député à discuter avec les éleveurs. Ceux-ci pourront peut-être lui parler de l'approche...

Le Président: Le député de Battlefords—Lloydminster a la parole.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, tous ces groupes d'agriculteurs demandent au ministre de cesser de tergiverser et de passer à l'action. Nous avons besoin de cet argent maintenant.

Le gouvernement nous a fait miroiter toute une série de beaux programmes, mais les sommes promises n'ont jamais été versées. Elles ne se sont jamais rendues.

Le PCRA a versé 70 p. 100. C'est la solution que le gouvernement a trouvée à ce problème.

Pourquoi les familles qui produisent des aliments sains ne constituent-elles jamais une priorité pour le gouvernement libéral?

L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, ces gens sont prioritaires pour le gouvernement. Le gouvernement du Canada, mes collègues du Cabinet et le premier ministre lui-même se rendent compte de la situation dans laquelle les agriculteurs et les familles agricoles du pays se trouvent. C'est la raison pour laquelle le premier ministre a décidé de jouer un rôle de premier plan afin de trouver une solution à la crise de l'ESB.

Questions orales

Je peux garantir à tous les députés et bien sûr aux agriculteurs et aux familles agricoles du pays que le gouvernement du Canada prend cette question très au sérieux. Nous travaillons très fort pour faire ouvrir la frontière. Nous travaillons très fort, en collaboration avec nos collègues provinciaux et de concert avec les groupes agricoles, pour nous assurer que l'argent que...

Le Président: La députée de Thornhill a la parole.

* * *

LE PROCHE-ORIENT

L'hon. Elinor Caplan (Thornhill, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères et porte sur les événements qui ont cours à La Haye.

L'autorité palestinienne conteste devant le tribunal international la légalité du mur de sécurité qu'est en train de construire Israël. Israël ne reconnaît pas la compétence du tribunal international pour juger de questions relevant de sa sécurité nationale.

De nombreux électeurs et citoyens voudraient connaître la position du Canada en ce qui concerne cette contestation juridique?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. Je la remercie également de l'intérêt qu'elle porte à la sécurité d'Israël et des efforts qu'elle déploie pour trouver une solution juste et équitable aux terribles problèmes qui déchirent le Proche-Orient.

Le Canada a clairement pris position aux Nations Unies en votant en faveur du mur de sécurité. Il est évident qu'Israël doit prendre des mesures pour se protéger et protéger ses citoyens. Toutefois, nous entretenons de graves réserves quant à l'emplacement de ce mur et nous en avons saisi les Israéliens et la communauté internationale.

Cela étant dit, nous croyons fermement que cette question ne peut être réglée qu'au moyen de négociations entre les parties, comme l'a autorisé le Conseil de sécurité. Nous encourageons les parties à procéder de cette façon. Nous ne croyons pas que des poursuites juridiques sont justifiées pour l'instant. Nous avons fait valoir ces points dans nos présentations.

* * *

• (1455)

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, PCC): Monsieur le Président, l'utilisation de deniers publics destinés au Programme de commandites pour établir une caisse noire libérale soulève des doutes quant à l'intégrité du gouvernement.

Selon nos informations, un ou plusieurs responsables passés ou présents du Parti libéral du Canada au Québec ont participé directement à l'établissement de certains comptes privés en fiducie dans lesquels l'argent était déposé, ou du moins ils étaient au courant de ces activités.

Le premier ministre a-t-il gelé ces comptes en attendant que toutes les enquêtes sur ce scandale soient terminées?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Une fois de plus, monsieur le Président, il est question, selon moi, d'affirmations faites par des tiers, de simples oui-dire. Si le député a des faits à nous présenter avant que ne débute l'enquête, je l'invite à le faire. Soumettez-les nous.

Le premier ministre a répété à de multiples reprises que le juge aura toute la latitude voulue pour faire la lumière sur cette affaire et s'assurer qu'on punisse comme il se doit les responsables.

Si le député a des faits à nous présenter, il devrait nous les soumettre.

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, PCC): Monsieur le Président, je l'ai fait. J'ai soumis des preuves au président du Comité des comptes publics il y a deux jours dans une enveloppe brune et ils les ont donc au comité.

Selon d'autres informations, des dirigeants du Parti libéral du Canada participent aux négociations ou à l'arbitrage concernant les deniers publics versés dans ces comptes.

Je pose à nouveau la question. Le premier ministre a-t-il ordonné aux dirigeants du Parti libéral d'aider à l'enquête en soumettant maintenant tous les renseignements qu'ils pourraient avoir sur ces comptes en fiducie et ce scandale?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, le Parti libéral du Canada a respecté fidèlement la loi.

Toutes les preuves que le député pourrait fournir à cet égard devraient être soumises aux autorités compétentes qui ont été mises en place pour faire enquête sur toute cette affaire. Tout le reste n'est que pure spéculation et je refuse de répondre à des spéculations.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, les propos du ministre de l'Agriculture concernant la gestion de l'offre nous laissent perplexes. D'un côté, le ministre réaffirme qu'il va défendre la gestion de l'offre, mais il reconnaît en même temps qu'il y aura de la contestation autour de la table et ajoute même: «Nous n'avons pas beaucoup d'appui.» Les hésitations du ministre le placent en position de faiblesse.

Est-ce que le ministre de l'Agriculture compte lever toute ambiguïté et réaffirmer clairement son engagement à défendre le système de gestion de l'offre, comme on le connaît actuellement au Québec et au Canada?

[Traduction]

L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, depuis l'époque de l'honorable Eugene Whelan et sous la houlette de nombreux ministres de l'Agriculture libéraux, nous avons toujours fermement défendu la gestion de l'offre. Je me demande si les autres partis peuvent en dire autant.

* * *

LE MULTICULTURALISME

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au gouvernement.

En 1993, des messages publicitaires agressifs des conservateurs ridiculisaient les personnes qui surmontent un handicap physique. En 1997, nous avons vu des messages publicitaires dans lesquels on disait ne plus vouloir de premiers ministres venant du Québec. Voici maintenant que nous voyons des messages publicitaires s'attaquant à des Antillais.

La ministre d'État au Multiculturalisme ne convient-elle pas que ces messages publicitaires exploitent les stéréotypes dans lesquels sont enfermés les Canadiens d'origine antillaise et nuisent à notre pays ainsi qu'à nos relations avec les autres pays de la région?

L'hon. Jean Augustine (ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme), Lib.): Monsieur le Président, les nouveaux messages publicitaires des conservateurs renforcent les stéréotypes raciaux et sont donc inacceptables dans une société multiculturelle moderne. Nous nous efforçons tellement de parler le langage de la diversité, de l'inclusion.

Le comportement des conservateurs réformistes est très malheureux et blessant pour les membres de notre société multiculturelle.

* * *

● (1500)

LE MARIAGE

M. Jim Pankiw (Saskatoon—Humboldt, Ind.): Monsieur le Président, le plan d'action du gouvernement libéral sur la réforme démocratique est vide de sens et dénué d'intégrité.

Depuis mars 2003, tous les projets de loi d'initiative parlementaire ont été mis aux voix. Toutefois, on a révoqué le droit des députés de voter sur mon projet de loi C-450 qui invoque la Constitution pour protéger la définition juridique du mariage.

Pourquoi le gouvernement libéral craint-il tellement la démocratie? Pourquoi a-t-il recours à des tactiques antidémocratiques pour empêcher les députés de voter sur cette importante question?

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux que notre parti, en collaboration avec le reste de cette Chambre, ait été prêt à faire en sorte que tous les projets de loi d'initiative parlementaire fassent l'objet d'un vote. Des critères ont été établis dans ces projets de loi qui, par défaut, peuvent faire l'objet d'un vote, mais qui pourraient ne pas faire l'objet d'un vote si les critères n'étaient pas respectés. Ces critères ont été entendus par tous les partis en cette Chambre. S'il a un problème, ce n'est pas avec nous ni avec la réforme démocratique, mais c'est avec lui-même.

* * *

HAÏTI

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, alors que le ministre français des Affaires étrangères décrit le régime du président Aristide comme un «régime aujourd'hui dans l'impasse et qui s'est déjà affranchi de la légalité constitutionnelle», et qu'il demande son départ volontaire, le ministre des Affaires étrangères du Canada continuait de dire hier qu'il a besoin des conditions politiques appropriées pour être en mesure d'agir dans la crise haïtienne.

Le ministre peut-il nous dire aujourd'hui sous quelles conditions politiques il est prêt à participer à une intervention pour empêcher un bain de sang à Port-au-Prince?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes prêts à intervenir. Nous avons travaillé avec tous nos collègues des Amériques ainsi qu'avec nos partenaires européens, comme la France, pour qu'il y ait une condition politique qui est à la fois légitime en vertu du droit international et en vertu de la Constitution d'Haïti. Il est évident qu'il faut un accord en Haïti pour qu'il y ait un gouvernement ou une

Travaux de la Chambre

union pour qu'on puisse faire en sorte que le peuple haïtien sorte de cette crise.

Nous travaillons ainsi avec tous les membres de la communauté internationale. Pour cela, nous continuons nos efforts. Évidemment, si M. Aristide décide de se retirer...

[Traduction]

Le Président: La période des questions est terminée.

Je crois que la députée de Saint John invoque le Règlement.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES REMARQUES FAITES PAR LA DÉPUTÉE

Mme Elsie Wayne (Saint John, PCC): Monsieur le Président, hier, au cours du débat sur le projet de loi concernant la marijuana, il ne convenait pas de poser la question que j'ai posée. Si j'ai offensé qui que ce soit, je m'en excuse.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC): Monsieur le Président, quand je demande au leader du gouvernement à la Chambre quelles mesures nous étudierons d'ici à la fin de la semaine et au début de la semaine prochaine, je devrais peut-être lui demander aussi quand nous verrons de nouveaux projets de loi venant du gouvernement, parce que tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour, c'est de l'information recyclée.

Permettez-moi de lui poser une question complémentaire. Le leader du gouvernement à l'autre endroit a exposé une nouvelle politique qu'il a promis d'utiliser aux fins de la nomination du conseiller sénatorial en éthique. Les sénateurs se sont vu promettre de vastes consultations avant toute nomination, et cela comprend aussi les sénateurs indépendants. Toutefois, l'accord de tous les partis sera également nécessaire avant que le gouverneur en conseil ne fasse la nomination.

Le leader du gouvernement à la Chambre va-t-il faire une déclaration qui exposera la procédure que nous suivrons ici à la Chambre? Sera-ce la même que celle qui a été présentée au Sénat?

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, je commencerai par la fin, pour être tout à fait cartésien.

Pour l'instant, ce ne sont que des éléments ou des choses qui se déroulent au Sénat. Cela n'a donc aucun caractère concret sur le plan de la Chambre. Avant de me prononcer sur la question, j'aimerais d'abord savoir ce que le Sénat va décider.

Deuxièmement, pour ce qui concerne les nouveaux projets de loi, je pars d'un principe très simple qu'un projet de loi qui est bon pour la population est un projet de loi qui est bon pour la population, peu importe s'il existait avant ou non. C'est à cela que nous travaillons. J'espère que nous aurons la collaboration de nos collègues d'en face pour continuer le processus.

Les crédits

Troisièmement, en ce qui concerne les projets pour la semaine qui vient, comme vous le savez, cet après-midi nous continuerons le débat sur la motion de l'opposition. Demain, nous entamerons le débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-18, Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé, dont le transfert aux provinces de 2 milliards de dollars. Puis, nous passerons au projet de loi C-10, Loi modifiant la Loi sur les contraventions et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances; ensuite, au projet de loi C-15, Loi de mise en oeuvre des traités ou des ententes administratives sur le transfèrement international des personnes reconnues coupables d'infractions criminelles; et enfin nous étudierons le projet de loi C-12, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada.

Le mardi 9 mars, à 10 heures, le secrétaire général des Nations Unies prononcera une adresse aux deux Chambres du Parlement à la Chambre des Communes. Comme vous le savez, les partis se sont entendus pour que nous considérions que le mardi se déroule comme un mercredi, de façon à permettre d'avoir la matinée libre en l'honneur du secrétaire général.

Enfin, le jeudi 11 mars sera aussi une journée désignée.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1505)

[Traduction]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ—L'AGRICULTURE

La Chambre reprend l'étude de la motion et de l'amendement.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Blackstrap.

En tant que députée de la circonscription de Renfrew—Nipissing—Pembroke, qui se classe au deuxième rang des comtés de la province de l'Ontario pour ce qui est de l'élevage-naissage, ce débat est d'une importance particulière pour la communauté agricole de ma circonscription.

La semaine dernière, les agriculteurs de ma circonscription ont tenu une assemblée pour discuter de la crise qui perdure à la ferme familiale et qui est le résultat de la découverte d'un seul cas d'encéphalopathie bovine spongiforme, l'ESB, ou, comme on l'appelle vulgairement, la maladie de la vache folle.

Sur un préavis relativement court, 400 à 500 agriculteurs ont rempli l'auditorium de l'école secondaire Opeongo pour obtenir des réponses et je dois féliciter Preston Cull, producteur de lait de la région de Douglas, d'avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion à laquelle participait Ron Wooddisse, président de l'Ontario Cattle-men's Association.

Les agriculteurs ont besoin d'argent sonnante maintenant. Attendre avant d'annoncer s'il y aura une aide du gouvernement pour faire de cette question une promesse électorale, plutôt que de faire quelque chose dès maintenant, sera perçu comme un geste très cynique de la part du gouvernement. Attendre les élections, c'est tout simplement trop tard.

Les agriculteurs ne veulent pas que leur gagne-pain soit pris en otage par des élections. Ils connaissent le bilan du premier ministre

pour ce qui est de tenir ses promesses électorales. En fait, les agriculteurs ainsi que tous les Canadiens attendent encore que le premier ministre tienne sa promesse faite aux élections de 1993 d'éliminer la TPS.

Soyons bien clairs. Même les cousins libéraux provinciaux à Queen's Park disent qu'Ottawa manque de leadership pour ce qui est d'appuyer nos agriculteurs et qu'il doit en faire plus pour aider les agriculteurs. Voilà ce que disent les libéraux de l'Ontario. Ces paroles sont sorties de la bouche du ministre de l'Agriculture provincial de l'Ontario, lequel, compte tenu des maigres efforts de son gouvernement, semble pratiquer les mêmes politiques libérales au niveau provincial.

À l'instar de tous les Canadiens, les agriculteurs écoutent les bulletins de nouvelles et lisent les journaux. Ce que les agriculteurs disent dans ma circonscription, et ce qu'ils n'arrivent pas à comprendre, c'est pourquoi les libéraux n'hésitent pas à engloutir deux milliards de dollars pour le registre des armes à feu des libéraux, ou encore 250 millions de dollars pour le programme de commandites, ou bien 161 millions de dollars pour les compagnies personnelles et privées du premier ministre, ou encore 500 millions de dollars pour annuler le contrat des hélicoptères alors qu'on a dépensé ensuite 700 millions de dollars pour acheter le même modèle, ou encore 50 millions de dollars pour annuler le contrat de l'aéroport Pearson, et pourquoi l'ancien ministre des Finances, qui est aujourd'hui premier ministre, avait la main aussi agile pour signer des chèques et gaspiller ainsi l'argent des contribuables. Pourtant, quand il s'agit d'aider l'industrie agricole, le gouvernement soutient que les coffres sont vides.

Ce n'est pas juste que les agriculteurs soient obligés de supplier littéralement le gouvernement, surtout si l'on tient compte du rôle important que joue l'agriculture dans notre économie. S'il n'y a plus d'agriculteurs, nous n'aurons plus rien à manger. Les Canadiens ne sont pas bêtes.

À la réunion sur le boeuf tenue dans ma circonscription la semaine dernière, beaucoup d'agriculteurs ont posé des questions sur les priorités du gouvernement en matière de dépenses.

Phyllis Hartwig, de Killaloe, qui a vécu la grande dépression, a dit que le sort actuel des agriculteurs est pire que ce qu'ils ont vécu dans les noires années 30. Le prix du bétail est aujourd'hui à peu près le même que dans les années 30. Elle a aussi signalé que l'argent qui a été gaspillé aurait pu servir à aider les agriculteurs d'un bout à l'autre du Canada.

• (1510)

Tous les agriculteurs demandent la même chose. Pourquoi le gouvernement a-t-il toujours de l'argent à gaspiller pour des projets insensés, alors que quand vient le temps de financer une chose aussi importante que notre approvisionnement alimentaire, il faut forcer le gouvernement fédéral, en le poussant ou en lui faisant honte, à faire ce qui s'impose et même alors, il finit par adopter de mauvaises mesures?

Le président de l'Association ontarienne des éleveurs de bovins, M. Wooddisse, a signalé qu'il y avait de nombreuses réunions entre le gouvernement et les organisations agricoles. Pourtant, chaque fois qu'on s'entend sur un programme financier, les organisations agricoles quittent la salle pour découvrir ensuite que le programme annoncé par le gouvernement est tout à fait différent de celui sur lequel elles s'étaient entendues avec le gouvernement. Il est temps que le gouvernement commence à écouter les agriculteurs. Ils veulent des réponses.

Les crédits

Comment expliquer une telle différence entre ce que nos éleveurs de bœuf touchent et ce que les consommateurs paient au magasin? À l'encan de mardi, des bovins ont été vendus à moins de 10¢ la livre. Pourtant, même pour le bœuf haché ordinaire, nous payons 2,00 \$ la livre. Qui s'enrichit?

Les agriculteurs de ma circonscription disent également, et on a demandé aux gens de voter à main levée là-dessus dans le cadre d'une assemblée publique, que si le Canada a besoin de tester tous les animaux pour obtenir la confiance de nos partenaires commerciaux, eh bien soit, qu'on le fasse.

Le temps d'en parler est fini. Les agriculteurs ont besoin de mesures concrètes et ce, dès maintenant. Ils en ont assez d'entendre le gouvernement leur dire qu'il n'a pas de réponse à ce problème. Cela fera un an en mai qu'un seul cas d'ESB a été découvert, et les agriculteurs ne voient toujours pas la lumière au bout du tunnel, la fin de cette crise.

Il est également intéressant de noter que les membres de la classe politique ont été invités à assister aux réunions agricoles la semaine dernière, mais que les intéressés n'ont pas voulu que des politiciens libéraux prennent la parole. Cela montre bien l'exaspération des agriculteurs à l'égard de certains politiciens.

Je suis heureuse de confirmer que le nouveau Parti conservateur du Canada a un plan pour aider les agriculteurs. À court terme, nous avons l'intention de compléter le programme canadien du revenu agricole. Alors que le gouvernement fédéral n'a versé que 60 p. 100 des indemnités demandées, nous verserons 100 p. 100 des indemnités demandées lorsque les demandes sont acceptées.

La crise de l'ESB a révélé qu'il faut accroître la capacité du secteur de la transformation alimentaire au Canada. Le nouveau Parti conservateur prévoirait des crédits de 75 millions de dollars au budget, pour renforcer cette capacité. Avant la crise, nous envoyions nos bêtes aux États-Unis pour en racheter ensuite la viande chez nos détaillants. Un gouvernement conservateur aiderait à accroître la capacité du secteur de la transformation ici même au Canada.

Un nouveau gouvernement conservateur fournirait 400 millions de dollars pour faire de l'abattage sélectif et réduire, de ce fait, le nombre de bêtes trop vieilles. Cette mesure rétablirait les économies d'échelle chez les éleveurs. Un nouveau gouvernement conservateur renflouerait le PCSRA pour palier aux lacunes de la gestion des risques de l'entreprise du Cadre stratégique pour l'agriculture, récemment mis en oeuvre par le gouvernement fédéral.

Le nouveau Parti conservateur fournirait 300 millions de dollars additionnels pour régler le problème lié aux dépôts et aux soldes de comptes du PCSRA et pour accroître la contribution du gouvernement fédéral à l'assurance-récolte. Il faut revoir la réglementation sur les marges de référence négatives. En outre, un nouveau gouvernement conservateur rendrait de nouveau admissibles les propriétaires de lots boisés qui n'étaient plus assurés par le PCSRA.

•(1515)

Ce qui est particulièrement intéressant pour les éleveurs de ma circonscription, c'est qu'un nouveau gouvernement conservateur accorderait des avances au comptant, sans intérêts, principalement aux éleveurs-naisseurs, d'environ 300 \$ par couple de bêtes et le prêt serait remboursé à la vente du veau.

Un nouveau gouvernement conservateur réserverait 25 millions de dollars spécialement pour payer les intérêts s'appliquant aux garanties de prêt aux éleveurs de bovins d'engrais et aux exploitants de parcs d'engraissement de même que pour le remplacement des

génisses laitières. On estime que ces prêts se chiffrent à environ 200 \$ par bête.

Voilà les mesures à court terme que prendrait un nouveau gouvernement conservateur, au nom de l'ensemble des agriculteurs canadiens.

À moyen et à long termes, nous envisagerions la mise en oeuvre de nombreuses autres mesures à titre de prochain gouvernement du Canada. C'est maintenant qu'il faut agir.

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, PCC): Monsieur le Président, j'ai eu beaucoup de plaisir à écouter ma collègue. On nous présente une solution à court terme, et peut-être une solution à plus moyen terme ainsi qu'une perspective à long terme, qui comble une nécessité concrète du secteur agricole. Nous devons insister à nouveau et dire que c'est une chose de se plaindre des lacunes, mais c'en est une autre de présenter des options positives.

La députée aurait-elle l'obligeance de résumer la signification réelle de ces perspectives et d'expliquer la nature de l'engagement qu'elle propose en matière de solutions à court terme et à moyen terme et de perspective à long terme?

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, à court terme, pour résumer, nous rembourserions 100 p. 100 des demandes acceptées, au lieu de 60 p. 100. Nous prévoyons allouer un budget de 75 millions de dollars pour aider à renforcer la capacité de traitement de la viande, de façon à ce qu'il ne soit plus nécessaire de compter sur d'autres pays qui, en ce moment, refusent même d'accepter notre bétail. Actuellement, nos agriculteurs sont forcés d'abattre les animaux sans qu'aucun argent leur soit versé pour leur transformation, car aucune entreprise de transformation ne peut s'en charger.

Nous fournirions 400 millions de dollars pour contribuer à réformer les troupeaux en vue de la réduction du bétail mature excédentaire.

Un programme de prêts sans intérêt serait également prévu, qui permettrait aux agriculteurs d'emprunter de l'argent qui les aiderait à nourrir les animaux. Le prêt n'aurait pas à être remboursé avant la revente des animaux. Un montant de 25 millions de dollars serait alloué pour le paiement de l'intérêt sur ces prêts, qui s'élèveraient à 200\$ par tête de bétail.

À moyen terme et à long terme, nous prévoyons mettre en oeuvre d'autres mesures en tant que gouvernement du Canada, mais mon temps est écoulé.

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC): Monsieur le président, lorsque nous abordons le problème dans son ensemble, surtout dans le cas de la maladie de la vache folle, beaucoup de gens pensent que c'est un problème uniquement pour l'ouest, un problème de l'Alberta. Ce n'est pas le cas. C'est un problème canadien. Le député qui vient de prendre la parole représente une circonscription de l'Ontario.

Beaucoup de gens ignorent peut-être qu'il y a en Ontario non seulement un problème agricole mais aussi sûrement un problème de maladie de la vache folle et que ce problème existe aussi dans certaines parties de la région de l'Atlantique. Personne dans ce secteur, que l'on soit producteur laitier ou éleveur, n'est à l'abri.

La députée se rend-t-elle compte que ce problème touche sa province, et que de plus en plus de gens doivent comprendre qu'il ne s'agit pas simplement d'un problème de l'ouest? C'est un problème de grande envergure et le ralentissement économique a des effets spectaculaires non seulement sur chacune des provinces mais aussi sur le pays dans son ensemble.

Les crédits

• (1520)

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le président, il y a des agriculteurs qui, en regardant leur police d'assurance-vie, se disent que la fortune de leur famille s'améliorerait s'ils étaient morts plutôt que vivants. Voilà où nous en sommes.

Ils n'ont plus un sou. Ils ne peuvent plus acheter d'aliments pour leurs animaux parce que leurs revenus se sont taris. Ils ont trois fois plus de veaux après les mises bas du printemps. Ils n'ont pas touché de revenu depuis un an. C'est l'impasse totale. L'économie des agriculteurs eux-mêmes a essuyé un terrible coup.

Il y a aussi les marchands de provendes, les vendeurs d'équipement, les concessionnaires d'automobiles et les épiceries. Tous ceux du secteur des services qui font affaire avec les agriculteurs souffrent également.

Bref, les effets en Ontario sont dévastateurs et je sais que les ravages franchissent la frontière entre l'Ontario et le Québec et s'étendent jusqu'au Maritimes.

Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC): Monsieur le président, je suis heureuse de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui sur la motion de mon parti concernant les priorités mal placées.

Le gaspillage perpétué par le gouvernement a été énorme. Le scandale des commandites, le registre des armes à feu et d'autres programmes gouvernementaux mal administrés ne devraient pas exister et n'auraient pas dû être autorisés à se poursuivre une fois qu'on a su que quelque chose ne tournait pas rond.

Le gaspillage est déjà à déplorer quand tout va bien, mais le problème est encore plus grave car tout ne va pas bien pour les Canadiens. Notre système de soins de santé a fait l'objet d'énormes coupures et des hôpitaux ont été fermés. Nous manquons de médecins, les listes d'attente pour les chirurgies qui améliorent l'espérance de vie sont longues et l'accès à de l'équipement de diagnostic est limité.

Les frais de scolarité élevés et la perspective d'un endettement considérable découragent nos jeunes, ceux qui prendront soin de nous, de poursuivre des études postsecondaires.

Nos villes et municipalités, qui se débattent pour assurer des services que leur ont refilés d'autres niveaux de gouvernement, ne peuvent fournir l'infrastructure essentielle, comme les routes, le transport en commun et le logement abordable, qui leur permettraient de prospérer.

Nos militaires risquent leur vie en étant déployés dans des régions hostiles du monde sans être protégés par un équipement moderne.

Les services de police et d'autres instances livrent une bataille perdue d'avance pour protéger nos rues contre les prédateurs sexuels, les armes, la drogue, les gangs et le crime organisé. Ils ne disposent pas des ressources ou de la main-d'oeuvre leur permettant d'éliminer le crime, et quand ils réussissent à surmonter ces obstacles, notre système judiciaire renvoie souvent les délinquants dans la société et ne leur impose que les plus petites des pénalités.

L'agriculture a été assaillie par une série de problèmes: sécheresse, sauterelles, guerres de subventions, différends commerciaux, et crise de la vache folle qui se poursuit. Notre secteur agricole est en ruine.

Le Canada ne connaît pas une de ses meilleures périodes, et cela rend encore pire la dilapidation éhontée de nos ressources financières.

La motion dont nous sommes saisis aujourd'hui est importante et arrive à point nommé puisqu'elle demande que le gouvernement réaffecte les ressources consacrées à des programmes ruineux et

inutiles comme celui des commandites ou mal administrés comme celui de l'enregistrement des armes à feu pour faire face à la crise agricole qui sévit au Canada.

Les Canadiens en ont assez du gaspillage et du fait qu'il n'existe aucun responsable. Ils en ont assez de voir tous ces besoins sans que le gouvernement n'intervienne de manière utile.

La motion d'aujourd'hui ne demande pas aux Canadiens de payer davantage pour sauver l'industrie. Elle prie plutôt que le gouvernement de prendre des décisions sensées au sujet des programmes qui ne fonctionnent pas, mais qui engloutissent beaucoup de ressources. Ce n'est pas sorcier. Le Canadien moyen fait cela tous les jours lorsqu'il gère ses propres ressources et son budget.

Je viens de la Saskatchewan, le coeur des Prairies, où l'agriculture est un mode de vie important. L'ouest a été durement touché par cette crise, comme les autres régions du pays. C'est un problème national qui exige une solution nationale, une solution qui tient compte des différences régionales et des besoins.

Selon le dictionnaire, l'agriculture est une science. C'est l'art de cultiver le sol, de produire des récoltes et d'élever des animaux et, d'une manière générale, c'est la préparation et la mise en marché des produits agricoles. C'est une définition de base. Toutefois, au Canada, l'agriculture signifie bien davantage. Souvent, elle représente une tradition familiale de longue date transmise de génération en génération. L'agriculture est une industrie qui touche des milliers de travailleurs et nos produits agricoles se vendent sur le marché mondial.

L'agriculture est un secteur qui n'a pas fini de se développer. L'innovation, la science et l'initiative ont donné lieu à des pratiques exemplaires qui ont permis d'améliorer la production et de contourner des obstacles naturels.

Saskatoon, par exemple, est reconnu pour la recherche dans le domaine de l'agriculture biotechnologique.

Enfin, en plus d'appuyer notre identité canadienne, l'agriculture contribue directement à notre qualité de vie.

Permettez-moi d'énoncer quelques faits. Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, le troisième employeur au Canada, représente plus de 8 p. 100 de notre PIB national. Il est évident que la santé de notre industrie agricole est garante de la santé économique du Canada. Pourtant, on prévoit que le revenu agricole net réalisé correspondra à un montant négatif de 13,4 millions de dollars à l'échelle nationale pour l'année 2003.

• (1525)

En Saskatchewan, il y aura un montant négatif de 465 millions de dollars, soit une chute de 177 p. 100 par rapport à 2002. Monsieur le président, que feriez-vous si votre revenu diminuait de 177 p. 100 et devenait négatif?

Les programmes d'aide gouvernementaux ne sont pas conçus pour régler des problèmes de cette ampleur, sans parler de la crise de l'ESB qui a occasionné une interdiction d'exportation vers les États-Unis.

Les crédits

Il était pourtant évident qu'un train de mesures plus complet s'imposait dans la foulée de la découverte d'un premier cas de maladie de la vache folle en mai dernier. Qui plus est, selon des rapports, des scientifiques du ministère de la Santé avaient signalé que les mesures prévues pour affronter la crise étaient inadéquates. Leurs mises en garde ont été ignorées. Cela révèle une arrogance sans pareille qui n'a rien à voir avec l'absence de préparation.

Il est facile de jeter le blâme et de pointer du doigt, mais cela n'aidera pas nos agriculteurs. Ils ont besoin que l'on agisse, pas dans un an, mais aujourd'hui; pas dans des mois, mais aujourd'hui. Ils ont besoin d'aide immédiatement.

Comme l'ont dit mes collègues, notre plan permettrait de répondre aux besoins à court terme et à plus long terme. Le député de Battlefords—Lloydminster a dressé la liste des mesures à prendre pour sauver cette industrie. À court terme, la protection assurée par les paiements du programme de soutien du revenu agricole de 2002, devrait passer de 60-70 p. 100 à 100 p. 100; il faudrait accroître la capacité des secteurs de transformation des bovins adultes et de tous les autres secteurs de transformation du bétail; créer un programme de rationalisation des bovins adultes; créer un régime complémentaire du programme canadien de soutien du revenu agricole à l'intention des exploitations agricoles touchées par l'ESB; soutenir les avances de liquidités sans intérêt; et convaincre les institutions prêteuses que le gouvernement canadien soutiendra les entrées de fonds au profit des producteurs. Ces mesures coûteraient environ 900 millions de dollars, soit moins de la moitié du coût du programme d'enregistrement des armes à feu.

En ce qui concerne le moyen terme, un montant supplémentaire de 100 millions de dollars nous aiderait à poursuivre les pressions en vue d'obtenir un retour à la normale du commerce nord-américain, en particulier les échanges avec les États-Unis; à établir des régimes de dépistage pour tous les marchés extérieurs à l'Amérique du Nord; oeuvrer à l'établissement de règles de traitement continentales intégrées relativement à des protocoles d'identification, de manipulation et d'évacuation d'éléments de risque précis, et à la création de programmes de retracement; et à soutenir des programmes d'éducation et de promotion en vue de favoriser la consommation intérieure de bétail élevé au Canada.

Les Canadiens ont appuyé très énergiquement l'industrie bovine pendant les crises de l'ESB, et il est impératif qu'ils conservent leur confiance envers l'industrie. À plus long terme, nous pouvons nous efforcer d'étendre notre part de marché par une présence accrue dans des pays comme la Chine et la Russie. Comme n'importe quelle autre industrie, l'agriculture tirera sa prospérité de la croissance sur les nouveaux marchés en développement.

Tout cela pourrait être réalisé sans aucun coût pour les Canadiens. Il suffit de prendre l'argent alloué à des programmes qui n'ont pas donné de bons résultats et de l'affecter à des programmes qui donneront des résultats immédiats et durables.

En ne tenant aucun compte des crises, le gouvernement a mis à risque non seulement le secteur agricole mais également les industries secondaires. Agir de la sorte, tout en continuant de gaspiller de l'argent dans des programmes inefficaces, comme le registre des armes à feu, généralement reconnu comme un échec, est aussi insultant qu'irresponsable.

Il nous incombe, en tant que parlementaires, de veiller à ce que le gouvernement fasse tout ce qu'il peut, et avec la plus grande efficacité possible, pour les Canadiens qui ont besoin d'aide. Les agriculteurs canadiens ont un besoin d'aide on ne peut plus évident.

Au nom des agriculteurs et des producteurs de ma circonscription, je demande à mes collègues de la Chambre des communes d'appuyer cette motion. Nous enverrons ainsi aux Canadiens le message que nous n'entendons pas laisser l'agriculture canadienne sombrer encore davantage.

● (1530)

[*Français*]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je veux effectivement donner mon appui à la motion présentée par le Parti conservateur, dans laquelle on dit, et je cite:

Que le gouvernement réaffecte les ressources consacrées à des programmes ruineux et inutiles comme le programme des commandites [...]

Il s'agit de 100 millions de dollars qui sont partis en fumée ou sont allés dans les poches des amis du gouvernement libéral. Je continue:

[...] ou à des programmes mal gérés comme le registre des armes à feu [...]

Encore là, ce sont des centaines de millions de dollars qui sont mal affectés,

[...] pour faire face à la crise² agricole qui sévit au Canada.

On ne peut qu'être d'accord avec la proposition qui est devant nous. C'est en ce sens que je vais poser une question à ma collègue.

Finalement, est-ce que ce qui choque le plus les Québécois et les Canadiens, aujourd'hui, ce n'est pas le fait qu'on a gagné de l'argent à la sueur de notre front, qu'on paye des impôts au gouvernement et qu'on voit des besoins criants, comme ceux des agriculteurs? Au Québec, le problème des agriculteurs c'est évidemment celui des producteurs bovins, mais c'est aussi celui des producteurs laitiers. Les gens qui tiraient 20 à 25 p. 100 de leur revenu de la vente des vaches de réforme se sont retrouvés dans une situation telle que la survie de leur ferme est remise en question.

Présentement, est-ce que le fond de la question n'est pas la crise de confiance qu'il y a dans le gouvernement? Est-ce que ce n'est pas le fait que les gens souhaitent que l'argent qu'ils payent en impôt soit utilisé correctement? Les gens sont d'accord pour payer de l'impôt pourvu que cet argent soit utilisé correctement. Est-ce que la population ne se sent pas flouée par le gouvernement actuel?

[*Traduction*]

Mme Lynne Yelich: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député quand il parle des taxes. Les agriculteurs ont peu de prises sur la vente de leurs produits et ne peuvent guère répercuter leurs coûts, mais ils paient des taxes sur quantités d'intrants agricoles. Dans notre secteur, les dépenses d'exploitation comprennent des taxes cachées sur à peu près tout, du carburant aux fertilisants et aux pesticides. Il y a toutes sortes de taxes cachées sur les semences. Les agriculteurs paient des taxes, mais ils ne peuvent répercuter leurs coûts. Ils ont très peu de prise sur le prix de leurs produits. Quand on parle de taxes, le secteur de l'agriculture, un des secteurs les plus capitalistiques, en paie certes beaucoup.

Oui, c'est un triste jour pour le Canada quand on voit les scandales qui frappent le gouvernement. Cependant, ce dernier n'a encore rien fait pour une industrie aussi vitale, comme il a déjà été dit, d'un océan à l'autre. Nous avons un grave problème.

L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole sur cette motion aujourd'hui.

Les crédits

Je sais, et le gouvernement du Canada le sait aussi, que notre secteur de l'agriculture vit des heures très difficiles. Je reconnais aussi, après avoir parcouru le pays et parlé non seulement avec des agriculteurs, des dirigeants du secteur agricole et des familles agricoles, mais encore à d'autres Canadiens, que tous les Canadiens sont au courant des difficultés avec lesquelles sont aux prises les agriculteurs canadiens et leur famille aujourd'hui.

Le premier ministre, d'autres ministres et moi-même avons parlé aux agriculteurs et à des groupes d'agriculteurs pour savoir quelle approche devrait adopter le gouvernement du Canada. Nous ne faisons pas que leur parler, nous agissons. Nous agissons sur de nombreux éléments du problème. Nous tentons également de résoudre certaines des pires difficultés avec lesquelles le secteur agricole est aux prises aujourd'hui.

Un des députés d'en face a saisi l'occasion pour présenter une proposition du Parti conservateur. En jetant un coup d'oeil à cette proposition, je me suis aperçu que le gouvernement du Canada y avait déjà donné suite en grande partie. La nouvelle venait à peine d'être annoncée au secteur agricole que nous agissions et travaillions à une initiative pour aider les agriculteurs à faire la transition au cours de la période menant à la mise en oeuvre du nouveau PCSRA. C'est alors que nous avons enfin reçu une réponse de l'opposition sur la façon dont elle estime que les gouvernements pourraient le mieux affecter leurs fonds.

Pas plus tard que la semaine dernière, j'ai eu une rencontre très fructueuse avec le Comité consultatif national sur la protection du revenu, composé d'un groupe d'agriculteurs de tout le pays qui travaillent dans différents secteurs. Ils m'ont parlé des secteurs dans lesquels ils estiment que le gouvernement du Canada pourrait le mieux aider les agriculteurs avec ses programmes de protection du revenu. Nous leur avons dit à ce moment-là que certaines modifications devaient être apportées au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, le PCSRA, et c'est exactement ce que nous avons fait.

Au cours de cette rencontre, nous avons également parlé d'un examen annuel du volet de nos programmes de protection du revenu qui concerne la gestion des risques opérationnels. Dans le secteur agricole, on craint que les agriculteurs ne comprennent pas ce nouveau programme. Ils ne savent pas au juste s'il permettra vraiment de les aider.

J'ai demandé à des gens du secteur agricole et à mes collègues des provinces de me fournir le nom de quelques personnes que je pourrais inviter à siéger à un comité consultatif, qui pourrait examiner ce programme pour voir s'il convient aux agriculteurs.

En fait, nous sommes allés plus loin. Je leur ai demandé de réunir un groupe de personnes qui pourraient examiner le nouveau Cadre stratégique agricole. Il s'agit du nouveau cadre qui établit les relations entre le gouvernement du Canada et les agriculteurs de tout le pays au cours des prochaines années. Comme je veux m'assurer que ce programme est efficace, j'ai demandé à ces groupes de me donner des noms pour que je puisse réunir des personnes qui pourraient examiner le CSA pour voir s'il permet d'aider les agriculteurs de tout le pays comme nous estimons qu'il devrait les aider.

Comme on l'a dit plus tôt, la situation du revenu des agriculteurs était sombre en 2003. Il ne faisait aucun doute que le revenu agricole canadien était négatif en 2003. C'était une situation sans précédent. Nous n'avions jamais eu un revenu agricole négatif.

Nous réagissons au problème. Nous espérons que le nouveau programme de protection que nous proposerons sera efficace. Pour

ce qui est du financement, ce programme ne butera pas sur certains des obstacles qui entravaient l'ancien programme. Nous pourrions réagir au problème.

D'autres versements ont été faits aux agriculteurs. Les éleveurs, les agriculteurs qui subissent les conséquences de la fermeture de la frontière ont reçu de l'argent. Nous avons proposé un programme de 520 millions de dollars à cause du problème de l'ESB.

• (1535)

Par la suite, nous nous sommes aperçus que le programme n'aidait pas certains éléments du secteur. Nous avons instauré un programme de 200 millions de dollars concernant les vaches de réforme. Nous avons aussi proposé un programme de financement provisoire de 600 millions de dollars. Il aide les agriculteurs à passer des anciens programmes de protection au nouveau. On est en train de remettre ces fonds aux agriculteurs. On envoie les formulaires de demande aux agriculteurs. Le processus suit son cours.

J'ai demandé à mon ministère d'examiner de près les montants auxquels les agriculteurs ont droit pour chercher les moyens de les verser plus rapidement. Je souhaiterais que nous puissions faire plus vite. J'ai demandé à mon ministère d'examiner notre processus parce qu'il est essentiel que les agriculteurs touchent le plus rapidement possible les montants auxquels ils ont droit. J'ai demandé à mon ministère d'étudier les moyens d'accélérer le processus, peut-être dans la conception même des programmes.

Je veux que le nouveau comité d'examen des mesures de protection étudie expressément la question pour s'assurer que notre nouveau programme tiendra compte des préoccupations et des problèmes des agriculteurs canadiens et des exploitations familiales.

J'aimerais également préciser que nous avons connu un revenu négatif à un moment où les fonds versés par le gouvernement fédéral et les provinces dans le cadre des programmes de protection du revenu ont atteint un sommet. Ce sont d'ailleurs, depuis un an, près de 5 milliards de dollars du programme de protection du revenu qui ont été consacrés aux agriculteurs sans que le revenu agricole redevenue positif pour autant, ce qui donne à imaginer à quel point la situation est difficile.

Je suppose que les gouvernements doivent faire encore plus. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai rencontré les membres de la Canadian Cattlemen's Association et de la Fédération canadienne de l'agriculture, afin d'examiner avec eux quelles mesures le gouvernement pourrait prendre face aux problèmes actuels du secteur. L'élevage bovin ne présente pas les mêmes caractéristiques d'un bout à l'autre du pays. Il regroupe différentes catégories d'agriculteurs. Dans le cadre de l'ancien programme, certains agriculteurs ont pu mieux profiter des fonds qu'ils ont reçus.

Je veux faire en sorte que tous les agriculteurs du pays soient traités équitablement. C'est pourquoi j'ai tenu des réunions avec des représentants du secteur agricole, encore hier et aujourd'hui, afin de veiller à ce que, par sa conception, tout nouveau programme tienne compte de la difficile situation à laquelle sont confrontés les agriculteurs.

J'aimerais dire un mot sur la frontière. Il est essentiel que nous obtenions son ouverture. L'une des raisons pour lesquelles le revenu des agriculteurs canadiens est si faible découle de la situation créée par l'ESB.

Les crédits

J'ai travaillé très fort avec mes collègues provinciaux. Je tiens à dire que, partout au Canada, nos collègues provinciaux ont collaboré dans ce domaine, ce dont, en général, nous ne rendons pas compte. On a toujours l'impression que les provinces accusent le gouvernement fédéral et que le gouvernement fédéral accuse les provinces. Nous avons travaillé très fort pour adopter une approche coordonnée dans ce domaine. Nous avons également déployés beaucoup d'efforts en coopération avec les groupes d'agriculteurs, afin d'être sûrs que nos propositions reflétaient ce dont les éleveurs de bovins ont vraiment besoin.

J'ai eu l'occasion au cours du dernier mois de parler à plusieurs reprises avec la secrétaire américaine à l'Agriculture, Mme Veneman. Au Costa Rica, j'ai pu parler de cette question avec le représentant américain du commerce Robert Zoellick. Je sais que le premier ministre, pour sa part, a abordé ce sujet avec le président Bush, ainsi qu'avec le président Fox du Mexique.

Ces dernières semaines, nos représentants sont allés à Washington afin de discuter avec les Américains des mesures de coordination que nous pourrions prendre pour, d'abord et avant tout, relancer les échanges commerciaux de boeuf en Amérique du Nord, et deuxièmement, afin de conjuguer nos efforts auprès de l'OIE pour adopter une approche coordonnée et faire reconnaître par cet organisme le fait que la situation du boeuf au Canada, aux États-Unis et au Mexique est différente de celle qui existe dans les pays de l'Union européenne et dans des pays où de nombreux cas d'ESB ont été diagnostiqués.

● (1540)

Chez nous, un cas a été diagnostiqué. Aux États-Unis, il y en a eu un. Lorsqu'il a examiné le dossier du Canada et des États-Unis, le comité international d'évaluation par les pairs a dit que, notamment au Canada, les mesures prises après la découverte de ce cas unique d'ESB étaient rassurantes pour les consommateurs canadiens et pour ceux du monde entier, ces derniers pouvant être certains que le boeuf canadien est non seulement un produit parmi les meilleurs, mais aussi parmi les plus sûrs dans le monde.

Nous travaillons avec nos collègues américains et mexicains afin de commercialiser le boeuf nord-américain dans le monde entier et de l'exporter en Asie et dans d'autres pays qui ont acheté du boeuf nord-américain dans le passé, afin de donner aux gouvernements et aux consommateurs de ces pays l'assurance que le comité international d'évaluation a donnée au Canada: notre boeuf est un des plus sûrs dans le monde.

Nous continuerons de travailler afin de rouvrir cette frontière. Les Américains nous ont fait savoir qu'il y aura en fait une période d'examen. Compte tenu du nouveau cas d'ESB découvert dans l'État de Washington, la période d'examen portant sur le bétail sur pied entrant aux États-Unis sera tout probablement de 30 jours.

Après une période légale de 30 jours, nous pouvons avancer un argument qui est, je crois, fondé sur des données scientifiques et qui reconnaît que les facteurs de risques sont semblables au Canada et aux États-Unis. En fait, ces facteurs de risque, qui sont en fait basés sur certaines des mesures que nous avons prises en ce qui a trait au système de traçabilité, de surveillance et de tests sur les animaux, sont les mêmes. Il ne devrait en fait y avoir aucune raison pour que les États-Unis ne rouvrent pas la frontière à tout le bétail sur pied une fois qu'aura été franchi le processus juridique adopté.

Nous travaillerons en collaboration avec la Canadian Cattlemen's Association ainsi qu'avec nos homologues provinciaux et étrangers pour nous assurer que notre message se rend bien à tous les

décideurs américains qui devront décider du moment où la frontière sera rouverte.

Il ne s'agit pas de déterminer si la frontière sera rouverte, mais bien quand elle le sera. Comme je l'ai déjà dit, je suis d'avis que nous disposons déjà des arguments nécessaires pour donner aux États-Unis la chance de travailler dans le cadre des protocoles de l'OIE et de reconnaître qu'en fait, la frontière devrait être rouverte.

Enfin, j'aimerais attirer l'attention des députés sur le travail et le dévouement des fonctionnaires canadiens de mon ministère et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Ces derniers ont travaillé très fort dans ce dossier et ils ont passé beaucoup de temps en réunion, travaillant avec des gens de partout dans le monde. Ils se sont rendus au Japon, en Corée, en Russie et en Chine. Ils vont dans ces pays pour dire et pour montrer à leurs représentants ce que nous avons fait au Canada pour tenter de leur donner la confiance dont ils ont besoin pour rouvrir leurs frontières. Nous avons remporté un certain succès. Nous avons réussi à faire ouvrir les frontières mieux que n'importe quel autre pays aux prises avec un cas d'ESB. Nous poursuivons notre travail dans ce dossier.

Je promets aux agriculteurs canadiens et aux familles agricoles du pays que je travaillerai de concert avec eux et avec leurs dirigeants pour faire adopter des programmes et pour fournir les garanties dont ils ont besoin pour continuer de pratiquer l'agriculture.

C'est difficile. Un groupe de jeunes agriculteurs canadiens se réunit à Ottawa aujourd'hui et je sais à quel point il est difficile pour un jeune agriculteur de démarrer dans ce secteur d'activité. Je crois que le Cadre stratégique pour l'agriculture nous donne les moyens nécessaires pour aider ces agriculteurs à y arriver, en réalité.

Au Canada, il nous faut aller au-delà de cette approche de l'agriculture qui est impulsée par les crises. Non seulement devons-nous résoudre la crise actuelle, mais nous devons aussi nous tourner vers l'avenir.

Monsieur le Président, je sais que vous avez lu le rapport du groupe de travail que j'ai présidé avec le premier ministre, rapport qui parlait de faire avancer l'agriculture au-delà de l'approche impulsée par les crises.

● (1545)

Je crois que nous détenons certaines des solutions et je veux m'en servir pour me concerter avec les dirigeants agricoles de partout au pays pour mettre en place des programmes qui répondent aux besoins des agriculteurs canadiens, et ne répondent pas seulement aux besoins des fonctionnaires qui les élaborent. J'ai demandé au personnel de mon ministère de passer en revue le document pour s'assurer que les voix que j'ai entendues dans ma tournée d'un bout à l'autre du pays soient prises en compte et que notre gouvernement prenne les mesures nécessaires pour remédier à leurs préoccupations.

S'agissant de la motion, je crois que nous devons laisser de côté les motions de cette nature à la Chambre. Nous devons aller au-delà des insultes de part et d'autre du parquet. Nous devons agir ensemble en qualité de Parlement poursuivant un objectif ciblé, celui de venir en aide aux agriculteurs, ainsi qu'aux familles et collectivités agricoles à travers le pays.

Les crédits

Je crois que des possibilités se présentent en agriculture. Je crois que les Canadiens sont conscients de l'importance cruciale des aliments qu'ils consomment pour l'avenir de notre pays. Si nous ne relevons pas les défis internationaux qui se présenteront à nous, il nous faudra importer des aliments et les Canadiens ne sauront pas ce qu'ils mangent.

Nous avons des aliments bon marché. Il ne fait aucun doute qu'au cours des ans, il y avait une politique visant à avoir des aliments bon marché. De nombreux agriculteurs et de nombreuses familles d'agriculteurs sont préoccupés par le fait que leur part de l'argent consacré à l'alimentation n'est pas ce qu'elle devrait être. En fait, leur part s'est amenuisée au fil des ans.

Je crois qu'il y a certains problèmes structurels au sein de l'industrie auxquels il faut trouver une solution. Une façon de le faire, c'est de travailler par le biais de chaînes à valeur ajoutée que nous créons dans notre ministère pour réunir les producteurs, les transformateurs et les vendeurs au détail de l'industrie du bétail afin qu'ils s'entendent et reconnaissent que s'ils ne règlent pas leurs propres problèmes, les défis auxquels ils auront à faire face ne viendront pas de l'industrie canadienne elle-même, mais de l'extérieur et que si nous nous concentrons trop sur les problèmes quotidiens, nous allons passer à côté du fait qu'il y a d'autres pays dans le monde qui sont prêts à nous faire concurrence à l'échelle internationale, y compris des pays comme le Brésil et la Chine qui ont une grande capacité de production à faible coût.

Ce sont des pays qui, en fait, étaient à un moment donné des importateurs nets de produits canadiens. Ce sont maintenant des exportateurs nets et nous devons le reconnaître. Si nous ne le faisons pas, nous allons prendre du retard. C'est là que je pense que le Cadre stratégique pour l'agriculture pourrait servir le mieux. Il contient des dispositions pour aider les agriculteurs et les communautés d'agriculteurs à faire face à ces défis internationaux. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, je vais travailler avec les groupes d'agriculteurs pour m'assurer qu'ils sont capables de travailler avec les programmes contenus dans le Cadre stratégique pour l'agriculture et pour m'assurer que ces programmes sont efficaces pour eux.

Je termine sur la note suivante. Le gouvernement du Canada, en partant du premier ministre jusqu'à la base, a reconnu la situation difficile dans laquelle se trouvent les agriculteurs et les familles d'agriculteurs aujourd'hui. Nous travaillons avec les provinces et avec l'industrie pour répondre aux besoins. Je peux donner aux familles d'agriculteurs l'assurance que nous reconnaissons qu'il y a un problème, mais qu'en même temps, nous voulons nous assurer que les programmes que nous mettons de l'avant sont le mieux adaptés à leurs problèmes particuliers. Ce sont des problèmes qui nous touchent depuis de nombreuses années et le gouvernement du Canada ainsi que mes collègues du caucus continueront à travailler pour les résoudre.

•(1550)

M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre le ministre parler des mesures que le gouvernement prend pour aider les agriculteurs.

Je viens d'une région de la Colombie-Britannique qui compte un grand nombre de producteurs de bovins. C'est vraiment très désolant d'entendre les producteurs dire qu'il leur en coûte plus pour vendre leur bétail que ce qu'ils retirent de la vente. Certains s'accrochent et se demandent s'ils vont pouvoir tenir jusqu'à la vente de leur bétail, à l'automne probablement.

Dans un premier temps, le ministre peut-il dire à la Chambre combien d'agriculteurs sont sur le point de faire faillite à cause des conditions actuelles du marché?

Dans un deuxième temps, le ministre peut-il nous dire combien de ces agriculteurs qui risquent de tout perdre seront réchappés grâce aux mesures que le gouvernement met en place?

L'hon. Bob Speller: Monsieur le Président, compte tenu du manque à gagner enregistré dans le secteur agricole, je suis persuadé que nombre d'agriculteurs canadiens, d'un océan à l'autre, traversent une période difficile.

Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les dirigeants des grandes institutions et des groupes financiers canadiens, pour avoir une meilleure idée de leur position à l'égard du revenu agricole négatif et pour savoir si leurs succursales, dans les localités, avaient des difficultés à faire face à la situation.

Les banques canadiennes m'ont affirmé reconnaître que c'est effectivement un problème particulièrement inquiétant. Toutefois, selon elles, il devrait se résorber de lui-même dans peu de temps. Elles m'ont également donné l'assurance qu'elles appuieraient les agriculteurs au niveau local pour faire en sorte qu'on leur accorde le crédit dont ils ont besoin et qu'on mette à leur disposition les programmes nécessaires.

Pour ma part, lors de ces rencontres avec ces institutions financières, j'ai affirmé que je continuerai à suivre de près l'approche des banques à l'égard des agriculteurs et de leurs familles et que je répondrai aux demandes au fur et à qu'elles se présenteront.

Il ne fait aucun doute que les familles agricoles canadiennes traversent une période difficile. Nous estimons néanmoins que les fonds que nous mettons à leur disposition contribueront à régler certains de leurs problèmes. J'estime qu'il est nécessaire de combler l'écart, dès maintenant et jusqu'à l'ouverture de la frontière. Il est nécessaire de combler l'écart avant le versement des indemnités complètes du PCSRA, qui commencera vraisemblablement à l'automne.

J'estime qu'il faut faire davantage et, comme je l'ai déjà dit, je collabore avec des associations professionnelles agricoles de partout au pays, pour élaborer un programme visant précisément cet objectif.

•(1555)

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je conviens facilement avec le ministre de l'Agriculture que la situation est présentement très difficile pour les agriculteurs. Il y a des problèmes d'endettement majeurs. On le voit aussi eu égard à la crise de la vache folle, que ce soit chez les producteurs laitiers pour la vache de réforme ou chez les producteurs bovins.

Il y a aussi des problèmes pour les jeunes qui s'en viennent travailler en agriculture. Il y a quelques semaines, je rencontrais, avec le chef du Bloc québécois, une quinzaine de jeunes qui étudient à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière. Ils nous faisaient part des problèmes majeurs qu'ils entrevoient pour le futur et les difficultés qu'ils envisagent pour investir leur vie dans ce domaine. Ce qui les frustrait le plus, effectivement, c'est qu'aujourd'hui, alors que ces difficultés sont présentes, le gouvernement fédéral encaissera 7 milliards de dollars de surplus pour l'ensemble de son année financière. Les jeunes avaient beaucoup de difficulté à comprendre cela. Il y en avait un qui était profondément frustré et choqué.

Les crédits

On gaspille de l'argent dans les commandites, soit 100 millions de dollars. Je voudrais demander au ministre de l'Agriculture s'il n'aurait pas aimé avoir ces 100 millions de dollars pour les répartir selon les besoins et les demandes pour les programmes destinés aux agriculteurs en difficulté. C'est la même chose pour les millions de dollars du programme très mal géré des armes à feu.

Quand le ministre nous dit qu'il faut mettre de côté cette motion et qu'il faut aller de l'avant, pour ce faire, ne faudrait-il pas que la confiance soit méritée des deux côtés de la Chambre et que le gouvernement cesse d'avoir le type de comportement qu'il adopte actuellement? En bout de ligne, les citoyens et les citoyennes ont l'impression de payer des impôts, de ne pas en avoir pour leur argent et que l'argent est dépensé pour des choses futiles qui permettent à des amis du régime de mettre de l'argent dans leurs poches, pendant que des groupes en auraient besoin pour passer au travers des crises. L'argent n'est pas là et on leur dit qu'il n'y en a pas, alors qu'on accumulera un surplus de 7 milliards de dollars.

Qu'est-ce que le ministre peut nous dire là-dessus pour s'assurer que la confiance revienne et qu'effectivement, on puisse travailler tous ensemble?

[Traduction]

L'hon. Bob Speller: Monsieur le Président, j'aurais espéré que le député dise à ces jeunes gens que l'excédent n'était pas de 7 milliards de dollars. Il est loin d'être aussi élevé. J'aurais également espéré que le député leur parle de la façon dont le gouvernement du Canada a réagi face à cette question.

Nous avons entendu le député dire que quelque 100 millions de dollars avaient été volés. Nous avons entendu cela au sujet du fiasco d'un milliard de dollars. Les députés de l'opposition ont prétendu qu'un milliard de dollars s'étaient envolés. Est-ce que quelqu'un sait combien il manquait réellement? Il manquait 6 500 \$. Je n'arrivais pas à le croire moi-même.

Tous les jours, à la Chambre, nous écoutons les réponses des députés, et ils n'ont absolument rien à ajouter au débat, si ce n'est qu'ils vocifèrent et qu'ils citent le nom de députés en disant qu'il devraient avoir honte. Ces députés ne disent absolument rien. Ils ne disposent d'aucune nouvelle preuve. Ils se contentent d'injurier des Libéraux et d'autres députés.

J'espère que le député a dit à ces jeunes agriculteurs canadiens que ce qu'ils entendent de la part de l'opposition est faux.

J'espère également qu'il a dit à ces jeunes agriculteurs canadiens que, par le biais du Cadre stratégique pour l'agriculture, le gouvernement canadien a reconnu que nous devons faire davantage encore pour encourager les jeunes gens à se lancer en agriculture.

Si nous considérons le groupe d'âge auquel appartiennent aujourd'hui les agriculteurs, nous pouvons constater que l'âge moyen a augmenté au cours des dernières années. Les jeunes ne se lancent plus en agriculture. Nous devons faire davantage pour que les jeunes Canadiens s'orientent vers l'agriculture, sinon il ne restera un jour plus personne dans ce secteur.

Je demande à tous les députés de faire savoir à tous les Canadiens que le Gouvernement du Canada a répondu aux besoins des jeunes agriculteurs canadiens.

• (1600)

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le président, à propos des jeunes agriculteurs canadiens, quatre jeunes agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard attendent là à l'extérieur pour voir le ministre et s'entretenir un peu avec lui.

Les remarques du ministre me réjouissent, surtout lorsqu'il a dit qu'il reconnaît la gravité du problème et que le gouvernement est prêt à travailler solidairement pour pallier les carences immédiates créées par la crise agricole actuelle. Je suis heureux que le ministre soit prêt à examiner sérieusement cette crise.

Toutefois, pour revenir à la motion d'aujourd'hui, ce que l'on entend du Parti conservateur, l'ex-Alliance canadienne, ce sont des plaintes à propos de l'argent. Les conservateurs ne disent pas aux Canadiens quelle est leur vision à long terme de l'agriculture. Lorsqu'on examine leurs énoncés de principe, on constate qu'ils veulent miner la Commission canadienne du blé et la gestion de l'offre. Ce sont là des secteurs qui sont stables. Les conservateurs hésitent beaucoup à dire ces choses aux Canadiens.

Quelle est la position du ministre relativement aux rentrées de fonds de six milliards de dollars provenant de la gestion de l'offre dans le secteur agricole, compte tenu de l'avenir de ce secteur, et quelle est la position du ministre et de ce côté-ci de la Chambre à l'égard de la Commission canadienne du blé?

L'hon. Bob Speller: Monsieur le Président, le député sait bien que le gouvernement du Canada appuie sans réserve la Commission canadienne du blé, surtout depuis que des changements ont été apportés pour veiller à ce que cet organisme soit contrôlé par les agriculteurs canadiens et non par le gouvernement.

Il est important que tous les députés sachent que les décisions prises par la Commission du blé sont des décisions prises par les agriculteurs eux-mêmes. Il est essentiel, pour la mise en marché du blé au Canada, que les agriculteurs eux-mêmes décident de la manière dont ils veulent commercialiser leur blé.

Le député sait que je viens d'assister à des réunions du groupe de Cairns concernant la gestion de l'offre. Il s'agit d'un groupe de pays qui ne partagent sans doute pas les mêmes idées que le gouvernement à propos de l'importance de la gestion de l'offre. J'ai fait comprendre clairement au groupe de Cairns, au chef de l'OMC ainsi qu'au chef du Comité de l'agriculture à l'OMC que le gouvernement du Canada tenait absolument à conserver notre système de gestion de l'offre et que c'était là sa position pendant les négociations internationales qui se poursuivent.

Nous sommes d'avis que les pays comme le Canada qui ont des industries névralgiques devraient pouvoir protéger celles-ci dans le cadre de leurs programmes, compte tenu de leurs engagements à l'OMC.

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Monsieur le Président, en tant que membre du Parti conservateur, je me dois de réfuter les affirmations erronées faites par l'ancien ministre de l'Agriculture, en face. C'est peut-être pour cela qu'il n'est plus ministre. Il devrait se renseigner parce que nous avons quelques propositions très concrètes à faire en matière de politiques.

Nous sommes en faveur de la gestion de l'offre. Nous croyons en fait pouvoir renforcer la Commission canadienne du blé ou, du moins, faire en sorte qu'elle soit renforcée au moyen de notre approche à toute la question.

Les crédits

Nous avons vraiment besoin de programmes de soutien du revenu pour les agriculteurs. Notre parti appuie le recours aux programmes de ce genre afin d'aider les agriculteurs qui sont aux prises avec des conditions sur lesquelles ils ne peuvent pas agir. Nous voulons certainement leur venir en aide quand ils sont aux prises avec ce genre de conditions.

Nous prendrions des mesures pour aider les agriculteurs du pays, quelle que soit leur capacité de production, sans toutefois causer des distorsions commerciales. Ces mesures devraient être conformes aux obligations commerciales internationales du Canada. Nous avons des solutions très spécifiques. Les députés d'en face devraient être à la Chambre pour prendre des notes afin de ne pas faire d'affirmations erronées dans l'avenir.

Au sujet de la Commission canadienne du blé, nous avons dit que nous sommes du côté des agriculteurs. Nous voulons appuyer les agriculteurs. Nous voulons une commission du blé solide, mais notre priorité, dans tout cela, c'est évidemment le bien-être des agriculteurs.

Un gouvernement conservateur donnerait aux agriculteurs la liberté de choisir leur propre méthode de commercialisation et de transport et aussi la possibilité d'ordonner, de structurer les organisations de producteurs et d'y participer volontairement. C'est pour le bien des agriculteurs et cela peut aussi être pour le bien de la Commission canadienne du blé, car tous s'adapteront, feront preuve de souplesse et seront en harmonie avec les flux et reflux de nos marchés internationaux.

Pour ce qui est de la gestion de l'offre, nous avons dit, et cette position remonte à l'époque où nous formions l'Alliance canadienne, pour ceux d'entre nous qui en faisons partie, mais elle est confirmée ces jours-ci au sein du nouveau Parti conservateur, que nous croyons qu'il est dans le meilleur intérêt du Canada et de l'agriculture canadienne que les industries placées sous la protection de la gestion de l'offre demeurent viables. Un gouvernement conservateur appuierait l'objectif de la gestion de l'offre afin de livrer aux consommateurs un produit de grande qualité à un prix équitable, tout en ménageant un rendement raisonnable pour les producteurs.

À lire cet énoncé, il est indéniable que nous n'avons aucune objection à la gestion de l'offre. En fait, c'est tout à fait crucial. Ce sont les seuls agriculteurs, dans mon coin de pays, dans ma circonscription, qui ne subissent pas les contraintes très lourdes que les autres producteurs agricoles ont subies ces dernières années. Cependant, ils vivent actuellement des temps difficiles à cause de la crise de l'ESB.

Je tiens à dire en passant, monsieur le Président, que je voudrais partager mon temps avec le député de Cypress Hills—Grasslands.

Le ministre de l'Agriculture a dit que nous devons aller aujourd'hui au-delà de la motion. Nous sommes d'accord avec cela et nous sommes tout à fait disposés à faire cela au nouveau Parti conservateur en proposant des mesures très précises et concrètes. Nos propositions sont très explicites, contrairement à certains énoncés nébuleux qui ne sont nullement utiles à long terme pour les agriculteurs, du moins pas quand ils doivent embaucher des comptables et des avocats pour comprendre comment remplir les formulaires pour être admissibles aux divers programmes inventés par le gouvernement.

Nous devons sans conteste aller plus loin. C'est un point de départ, mais nous avons certes besoin d'un gouvernement en place qui réattribuera les ressources et abandonnera les programmes inutiles qui engendrent le gaspillage, et reverra toutes les dépenses. Nous devons en finir avec les escroqueries que nous avons eues au

Québec, les scandales des commandites, le cafoillage d'un milliard de dollars de DRHC, le registre des armes à feu qui s'élève à presque deux milliards de dollars, etc. Nous devons en finir avec ce gaspillage de façon à pouvoir résoudre la crise agricole à la ferme grâce à des propositions concrètes et précises et à un financement précis. Je tiens à consacrer le temps qu'il me reste à en parler plus spécifiquement.

L'engagement que nous avons pris, si nous formons le gouvernement en 2004, a été dévoilé et est de notoriété publique. Le Parti conservateur du Canada a de bonnes nouvelles, concrètes et très précises, pour les agriculteurs. Les choses s'amélioreront pour eux si nous obtenons le mandat de mettre en oeuvre le plan d'action pour l'agriculture du Parti conservateur.

• (1605)

À court terme, au moins 900 millions de dollars seraient nécessaires pour que le programme canadien de protection du revenu agricole de 2002, en vertu duquel le revenu est assuré à 60 p. 100, couvre ce dernier à 100 p. 100. Il faudrait environ 75 millions de dollars, d'après les calculs, pour y arriver.

Il faut aussi accroître la capacité de transformation pour le bétail adulte de même que pour tous les autres secteurs de l'élevage du bétail. Un montant d'environ 75 millions de dollars est prévu à cette fin. Il y a également le programme de rationalisation du bétail adulte estimé autour de 400 millions de dollars. Voilà les chiffres précis qu'ont demandés les députés d'en face. Nous sommes tout à fait disposés à les communiquer aujourd'hui.

Puis, il y a le programme de soutien du revenu agricole canadien ou PSRAC, comme il commence à être connu dans le jargon. J'ai parlé à un comptable la semaine dernière et bon nombre de ces programmes, et celui-ci jusqu'à un certain point également, le préoccupent.

Un certain nombre de gens compétents, de comptables et tous les intervenants dans le secteur agricole doivent unir leurs efforts pour comprendre ces programmes. Les comptables font leur part. Il s'agit de programmes très complexes.

Il devrait y avoir un complément au PCSRA dans le cas des exploitations agricoles touchées par l'ESB. Cela exigerait 300 millions de dollars environ. C'est une somme assez importante qu'il faudrait injecter dans cela. C'est une période très difficile pour les gens touchés du fait que le gouvernement actuel ne prend pas toutes les mesures voulues pour faire face à cette crise en ne faisant pas en sorte que nous puissions remédier à cette situation grâce à des protocoles internationaux suivis dans notre pays.

Nous devons offrir des avances sans intérêt d'environ 25 millions de dollars. Une avance sur la valeur des veaux destinée aux éleveurs de vaches et de veaux serait utile aux producteurs de boeuf dans la circonscription de Saskatoon—Wanuskewin et dans tout le pays.

Nous devons donner confiance aux établissements de crédit afin qu'ils sachent, lorsque des agriculteurs s'adressent à eux pour répondre à des besoins particuliers, que ces derniers ont l'appui du gouvernement du Canada, un gouvernement conservateur, en ce qui concerne les liquidités. Nous devons offrir des garanties de prêt sans intérêt de quelque 25 millions de dollars aux éleveurs de bovins d'engrais et aux exploitants de parcs d'engraissement.

Il y en aura d'autres dans les jours à venir, mais il s'agit ici de mesures concrètes que nous n'avons pas peur de soumettre, au lieu des plans plutôt nébuleux offerts par le gouvernement d'en face.

Les crédits

Je pense que le ministre a tout à fait raison. Il faut commencer par mettre un terme à la gabegie, au gaspillage scandaleux de deniers publics qu'on constate dans le cas du registre des armes à feu, du scandale des commandites, de DRHC et le reste. Nous allons probablement découvrir d'autres choses dans les jours à venir. Il faut faire en sorte que cela cesse, mieux établir nos priorités et centrer nos efforts comme nous l'avons proposé ici. Nos propositions sont publiques. Les ministériels peuvent les analyser et faire les calculs.

Je voudrais savoir si le ministre et nos vis-à-vis sont prêts à respecter cela. Peuvent-ils offrir ce type de programme avec des propositions concrètes précises? Nous les exhortons à prendre ce genre d'engagement à l'égard des familles agricoles de tout le pays.

C'est notre plan d'action en tant que nouveau gouvernement conservateur en 2004. C'est ce que nous ferions pour les producteurs agricoles. C'est la façon dont nous les défendrons dans les jours à venir.

•(1610)

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais mettre nos vis-à-vis en garde parce que bon nombre de commentaires ont déjà été formulés à notre égard quant au fait que nous devons nous en tenir au sujet du jour.

La motion prévoit ce qui suit:

Que le gouvernement affecte les ressources consacrées à des programmes ruineux et inutiles comme le programme de commandites, ou à des programmes mal gérés comme le registre des armes à feu, pour faire face à la crise agricole qui sévit au Canada.

Le premier ministre a fait savoir à la Chambre et aux médias qu'il récupérerait l'argent distribué illégalement. Mon collègue de la Saskatchewan a-t-il entendu l'un ou l'autre des ministres dire quoi que ce soit quant à la réaffectation de ces sommes pour faire face à la crise agricole?

M. Maurice Vellacott: Monsieur le Président, en effet, mes électeurs sont outrés et on le sent. On l'entend dans les conversations à propos de l'argent qu'on ne reverra probablement jamais. L'argent a été englouti dans un trou sombre, noir, dans un avaloir d'où nous ne pourrions probablement jamais le retirer. C'est du moins ce que diront les plus pessimistes.

Nous devrions certainement tout approfondir dans les moindres détails et avec toute la rigueur de la loi, car des personnes sont coupables. Peut-être que de petites sommes pourront être récupérées. Dans les jours qui viennent, nous voulons envoyer un message clair indiquant qu'aucune personne exerçant une charge publique ne devrait user et abuser de la confiance du public de cette manière.

Nos agriculteurs sont au bord de la faillite et il y a des gens corrompus, si je puis dire, qui dilapident l'argent durement gagné et payé en impôt par les agriculteurs et d'autres travailleurs acharnés. Ils utilisent les impôts à ce genre de choses. La population veut en finir avec le registre des armes à feu et son coût croissant. Les Canadiens veulent s'assurer qu'il n'y a plus d'escroqueries comme celle qui a eu lieu au Québec ou ailleurs au pays. Ils veulent avoir la certitude que les scandales de DRHC ne se reproduiront plus jamais.

Des mesures doivent être mises en place. Nous voulons avoir ces dollars, mais je dois avouer que je ne suis pas très optimiste à ce sujet parce qu'avec certaines personnes il n'y a pas de trace écrite de la circulation de l'information. Tout se faisait oralement, on n'échangeait même pas de poignée de main. Je ne fais pas preuve d'un grand optimisme, mais nous devrions retenir la leçon pour l'avenir, car cela ne doit plus jamais se reproduire.

Cela a mis d'autres programmes en danger, comme la santé, l'éducation et certainement l'agriculture, dont nous discutons

aujourd'hui. Pour les producteurs de boeuf de l'Alberta, la province de mon ami, ce sont les jours les plus difficiles de leur vie.

•(1615)

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, le député de Qu'Appelle, une circonscription qui se trouve en Saskatchewan, parlait plutôt de son opposition à la Loi sur les armes à feu et à l'enregistrement des fusils de chasse et armes de poing. Je pense qu'une clarification s'impose ici. Le député me corrigera s'il y a lieu, mais le chef du NPD, Jack Layton, a clairement déclaré qu'il ferait en sorte que tous les fusils de chasse et armes de poing soient enregistrés, et c'est là la position officielle du NPD.

J'aimerais que le député me dise si une personne peut à elle seule changer les choses à la Chambre, ou s'il lui faut obtenir l'appui d'autres personnes, au moins celles de son parti, pour le faire. Le député pourrait-il comparer la position du NPD à celle du Parti conservateur au sujet de la Loi sur les armes à feu?

M. Maurice Vellacott: Monsieur le Président, M. Layton devra tout d'abord obtenir un siège à la Chambre, ce qui soulève des questions et des doutes. Il n'est pas assuré d'y arriver. Il peut faire toutes les déclarations qu'il veut, mais il s'est prononcé en faveur de l'enregistrement des fusils de chasse et autres armes semblables.

Nous avons pris clairement position en faveur de l'abolition du registre des fusils de chasse. C'est ce volet qui est la cause du gaspillage. D'autres types d'armes existent depuis longtemps, et des lois en régissent l'utilisation, mais nous prônons l'abolition du registre. C'est certain.

Il y a une certaine contradiction au sein du NPD, car le chef de ce parti dit une chose et certaines personnes, dans ma province, en disent une autre. En somme, ils tiennent un double discours. Il est difficile de connaître leur véritable position, puisque leur chef, qui donne le ton, ou en tout cas devrait le donner, se prononce en faveur de l'enregistrement de tous les chasseurs de canards respectueux de la loi, partout au pays. Il vient du centre-ville de Toronto, un centre urbain, et il ne comprend pas la situation. C'est ce qui explique qu'il a certains problèmes avec ses députés des régions rurales, qui se rendent compte qu'en n'exprimant pas clairement leur opposition au registre des fusils de chasse, ils risquent de se nuire sur le plan électoral.

Le Parti conservateur abolirait sans aucun doute le registre des fusils de chasse.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, en écoutant mon collègue de Calgary Nord-Est, je me disais que le mot d'ordre du gouvernement semble être: «donner un dollar et en voler un milliard», tout en s'attendant à ce que les gens restent muets.

Nous sommes ici aujourd'hui pour parler de l'agriculture, qui traverse une crise, ce que savent beaucoup d'entre nous qui comptent des collectivités rurales dans leur circonscription. Je me réjouis de voir qu'encore une fois, l'opposition a pris les devants dans ce dossier. Nous avons un gouvernement qui est très silencieux à ce sujet. Il ne semble pas comprendre la crise que nous traversons. Il est difficile de trouver des députés ministériels à la Chambre qui se soucient même un peu de l'agriculture. L'opposition s'est montrée à la hauteur et il faut l'en féliciter.

Les crédits

Nous sommes tous au courant de la maladie de la vache folle et de ce qui s'est passé dans notre pays. Une seule vache a été atteinte de cette maladie en Alberta et l'ACIA a pu déterminer d'où venait cette bête. Nous pensons que l'industrie allait pouvoir se rétablir après des mois de fermeture de la frontière. Les États-Unis semblaient sur le point d'ouvrir la frontière lorsqu'une deuxième vache a été découverte aux États-Unis et que l'on a établi qu'elle venait du Canada.

Notre industrie souffre beaucoup et les éleveurs ne savent où donner de la tête. J'ai reçu de nombreux appels au cours du dernier mois, car les gens se rendent compte que le problème ne va pas disparaître de sitôt. Il durera plus longtemps que les gens le pensaient. Ça fait presque un an déjà et ils ne sont pas au bout de leur peine.

Il n'y a pas que les éleveurs qui sont touchés. Beaucoup d'autres en subissent les conséquences, par exemple les camionneurs et les vendeurs à l'encan. Jusqu'à la période des Fêtes, les détaillants ne semblaient pas être trop touchés, mais pour leur avoir parlé depuis, je peux dire que beaucoup d'entre eux ont exprimé des inquiétudes.

Les agriculteurs achètent beaucoup à l'automne. Ils achètent des appareils et des choses de cette nature. Les éleveurs, eux, ont tendance à faire leurs achats surtout au printemps. Lorsque les agriculteurs ont mis le frein à leurs dépenses, tout s'est arrêté et les éleveurs n'ont pas pris la relève. Beaucoup de vendeurs d'appareils agricoles connaissent des difficultés à cause de cette crise. C'est le cas également d'autres personnes telles que les agriculteurs qui cultivent le blé fourrager. Ils constatent que les éleveurs ne leur achètent pas leur blé. Les temps sont durs.

Ces dernières semaines, j'ai remarqué qu'un plus grand nombre de gens téléphonent et que les appels sont plus désespérés. Auparavant, ces gens étaient préoccupés, mais maintenant, nous en sommes rendus au point où des jeunes pensent qu'ils perdront leur propriété. On dit aux jeunes éleveurs de retourner travailler dans les champs de pétrole pour pouvoir sauver leur ranch. Ce n'est pas la solution à long terme pour ces gens-là.

Ce qui m'a ennuyé, entre autres, dans tout cela, c'est que le gouvernement a entièrement négligé de prévoir la situation ou d'aider les éleveurs et les agriculteurs à surmonter ce problème. Le gouvernement leur a fait bien des promesses. Le ministre en a fait encore aujourd'hui. Il sait très bien compatir à notre douleur, mais il a du mal à faire quoi que ce soit.

Le gouvernement a échoué dans un grand nombre de secteurs. Je songe entre autres au règlement sur le fourrage. Le gouvernement a refusé de s'attaquer de front aux questions liées au fourrage, à sa réglementation et à la réglementation des entreprises qui le produisent. Le gouvernement n'a pas pris l'initiative dans ce secteur.

L'ouverture de la frontière est manifestement une question très importante. Le gouvernement semble ne rien faire. Il se passe peut-être quelque chose dans les coulisses, mais les éleveurs ne savent pas quoi. Le gouvernement n'en parle pas à la Chambre. C'est dommage, car il faut ouvrir rapidement la frontière pour que les éleveurs s'en tirent convenablement.

J'avais une grande inquiétude, l'été dernier, au sujet de l'engagement du gouvernement à verser 500 millions de dollars aux éleveurs et au secteur de l'élevage. Il semble que cet argent se soit évaporé. Je sais qu'il a été dépensé. Le problème, c'est qu'aucun des éleveurs que je connais n'en a reçu. Ce sont eux qui écopent le plus. Ce sont eux qui souffrent le plus, et ils avaient besoin de cet argent. Il s'est envolé. Quelqu'un l'a reçu, mais ce n'était pas les éleveurs.

Le gouvernement a maintenant un programme de 200 millions de dollars pour nourrir les bêtes de réforme pendant l'hiver. Dans ma région, ce programme a également été désastreux, car le gouvernement provincial n'arrive pas à s'entendre avec le gouvernement fédéral au sujet de la gestion du programme. À la fin de janvier, les producteurs ne pouvaient pas avoir accès à l'argent provenant du programme fédéral.

Il est regrettable qu'il y ait un gouvernement néo-démocrate en Saskatchewan. On dirait qu'il est en train de détruire la province. Elle va de mal en pis. Le gouvernement est incapable de coopérer avec les autorités fédérales. Et le gouvernement fédéral est incapable de concevoir un plan ou un programme efficace pour les agriculteurs.

Le gouvernement n'a pas su non plus établir un règlement sur les tests au Canada. Les agriculteurs et les éleveurs n'ont pas la moindre idée de ce que le gouvernement prévoit pour l'avenir. Honnêtement, je ne crois pas que le gouvernement le sache non plus.

Le ministre a pris la parole. Les producteurs ont été très patients avec lui jusqu'à maintenant. Il semble dire ce qu'il faut, mais les producteurs ne vont pas tarder à perdre patience. Ils vont se fatiguer des promesses qui ne sont pas suivies de gestes concrets.

● (1620)

Il n'y a pas que les éleveurs qui soient en difficulté. Le secteur céréalier l'est aussi. Les prix se sont pas au plus bas, mais ils demeurent très faibles. Il y a des problèmes d'expédition, à cause de la grève dans les chemins de fer, et il y a beaucoup de problèmes dans tout le système de commercialisation du grain dans l'ouest du Canada, dont la majeure partie concernent la Commission canadienne du blé.

Les agriculteurs n'ont pas repris pied depuis la catastrophe de 2002 et 2003. Ils se sont retirés du marché lorsque les prix étaient à leur plus haut parce qu'ils ne voulaient pas vendre leurs céréales à la commission. Elle n'a fait aucune planification. Elle n'a pas utilisé les contrats à terme, elle a raté le sommet des prix, est revenue sur le marché au plus bas et a fixé le paiement initial trop haut, de sorte qu'il y a eu un déficit de 85 millions de dollars dans les comptes du syndicat. Heureusement pour les agriculteurs, mais non pour les contribuables, qui ont dû éponger le déficit.

La commercialisation inepte de la Commission du blé a fini par coûter cher.

Comme nous le savons, la Commission canadienne du blé restreint les possibilités des producteurs céréaliers de plusieurs façons. Les agriculteurs biologiques s'opposent au rachat. Dans le passé, ils pouvaient vendre eux-mêmes leur blé et ils réussissaient très bien à le faire. Dès qu'ils ont commencé à s'installer sur le marché et à développer une industrie florissante, la Commission canadienne du blé est intervenue pour réclamer sa part. La commission est en train de précipiter les agriculteurs biologiques dans la même situation que le reste des agriculteurs.

Les crédits

Ce qui me préoccupe le plus par rapport à l'industrie céréalière dans l'ouest du Canada, industrie liée elle aussi à la Commission canadienne du blé, c'est que les agriculteurs ne sont pas autorisés à transformer leurs produits. Il y a un grand nombre de petites collectivités dans ma circonscription. Les gens veulent gagner leur vie et réussir. Ils aimeraient avoir la possibilité de transformer les produits, les céréales, qu'ils cultivent.

Malheureusement, alors que nous avons 125 usines de transformation de cultures spéciales dans notre province parce que les agriculteurs peuvent s'occuper eux-mêmes de la transformation de leurs produits dans ces secteurs, nous avons moins de 20 minoteries et la plupart appartiennent à des multinationales américaines.

J'ai entendu des députés de l'autre côté dire qu'ils prenaient la part des agriculteurs. Or, ils défendaient les minotiers et la Commission canadienne du blé plus vigoureusement qu'ils ne défendaient les agriculteurs en réclamant que le système ne change pas.

Ce qui est triste, c'est que les agriculteurs n'ont aucun contrôle. Le ministre contrôle la Commission canadienne du blé. Si les agriculteurs pouvaient contrôler leur propre destinée, ils seraient nombreux à assurer eux-mêmes la mise en marché de leurs céréales et à réussir à percer le marché, comme les agriculteurs de l'est du Canada l'ont fait l'année dernière. Dès qu'on leur a donné le choix de demeurer avec la Commission du blé de l'Ontario ou de la quitter, ils ont commencé à vendre leur blé sur le marché américain et ils ont bien réussi.

On cherche donc des débouchés. Malheureusement, le gouvernement a plusieurs façons de mettre des bâtons dans les roues de ces agriculteurs, particulièrement dans l'ouest du Canada.

J'aborderai brièvement le désastre du PCRA, le Programme canadien du revenu agricole. Depuis 2002, le gouvernement a offert une couverture de quelque 75 p. 100 à un grand nombre d'agriculteurs. Il réclame maintenant un remboursement des producteurs de manière à être en mesure d'offrir une couverture de 60 p. 100 à tous les agriculteurs. C'est déplorable.

La position de notre parti et de notre porte-parole en matière d'agriculture est de dire que nous devrions prendre l'engagement de verser 100 p. 100 des fonds voulus. Le gouvernement, en effet, va priver les agriculteurs de 30 p. 100 des montants qu'il leur doit. Nous ne sommes pas disposés à faire cela. Nous aimerions que les agriculteurs reçoivent ce qu'ils sont censés recevoir. Nous accepterions sans conteste de faire cela pour les éleveurs. Il est regrettable que le gouvernement ne le fasse pas lui-même.

Le nouveau PCSRA ne semble pas correspondre à la réponse que tout le monde attendait et c'est regrettable.

L'une des choses dont j'aimerais parler concerne un projet dont il nous semblait qu'il y avait beaucoup à espérer. Nous avions une proposition d'usine d'éthanol en provenance de Shaunavon, qui est dans ma circonscription. Ses auteurs y avaient consacré beaucoup d'efforts et ils avaient présenté une bonne proposition. Ils attendaient patiemment que le gouvernement l'approuve. Il y a dix jours, ils ont appris que le gouvernement ne leur accorderait pas le financement qu'ils demandaient.

Au lieu de cela, l'un des projets a été confié à une multinationale qui a réalisé des profits de 350 millions de dollars au quatrième trimestre et des profits de 1,8 milliard de dollars l'an dernier. Elle avait apparemment besoin des 14 millions de dollars qu'elle a reçus du gouvernement fédéral pour son projet, alors que le groupe de notre collectivité locale, qui aurait pu mettre à contribution ces 14 millions de dollars pour mettre sur pied son projet et l'exécuter, n'a pas obtenu de financement.

Il est malheureux de voir encore une fois que ce sont apparemment les magouilleurs qui établissent des contacts politiques qui reçoivent de l'argent. Pendant ce temps, dans les petites collectivités, les gens ne peuvent pas progresser parce que le gouvernement les en empêche.

• (1625)

J'aimerais voir le gouvernement soutenir l'agriculture avec autant d'enthousiasme qu'il a soutenu le premier ministre, lequel continue de payer 2 p. 100 d'impôts alors que le Canadien moyen en paie 50 p. 100. Le gouvernement ne semble pas vouloir mettre fin à cela.

Le gouvernement a soutenu le programme d'assurance-emploi en accaparant 7 000 \$ de cotisations excédentaires par famille au cours des 10 dernières années. Le gouvernement a également investi entre 1 et 2 milliards de dollars pour soutenir le registre des armes à feu.

J'aimerais que le gouvernement soutienne l'agriculture avec le même enthousiasme.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, j'ai suivi le débat toute la journée.

J'ai également assisté aux réunions du Comité de l'agriculture qui portaient sur la crise de l'ESB. Lors de la dernière réunion du comité à laquelle j'ai assisté, les transformateurs à valeur ajoutée qui se sont présentés devant le comité n'étaient pas contents de certaines des questions connexes.

En fouillant un peu plus, je leur ai demandé carrément ce qu'était le principal problème lorsqu'il s'agissait de trouver une solution canadienne au problème. Ils m'ont répondu que c'était le leadership qui faisait défaut. Je leur ai demandé ce qu'ils entendaient par là. Qui ne fournit pas le leadership nécessaire? Les transformateurs ont dit qu'une seule personne au pays pouvait assurer ce leadership et que c'était le ministre de l'Agriculture. C'est notre gouvernement qui a la responsabilité de tout coordonner.

Ils ont expliqué que nous devons rassembler les divers secteurs de l'industrie. Nous devons bénéficier d'une représentation énergique dans les négociations internationales, en particulier avec nos voisins américains, en faisant la promotion du boeuf dans le monde entier et en développant d'autres marchés. Ils ont dit que cela était loin de se produire.

C'est une accusation très grave que les transformateurs ont lancée au gouvernement en affirmant qu'il ne fournissait aucun leadership. Nous voyons les Américains défendre leurs agriculteurs, ce que le gouvernement du Canada ne fait pas pour les siens.

Le Parti conservateur a présenté une proposition. Tous savent que j'ai travaillé au Parlement dans le dossier du registre des armes à feu. Les gens savent également que le registre des armes à feu a dépassé le milliard et qu'il est en train d'atteindre les 2 milliards de dollars.

Je veux demander au député de Cypress Hills—Grasslands quel genre d'appui il voudrait que reçoivent les agriculteurs? Quels changements le gouvernement pourrait apporter à nos programmes agricoles? Quelles suggestions positives le Parti conservateur a-t-il formulées au sujet des programmes agricoles, en particulier en ce qui concerne la crise de l'ESB? J'apprécierais une réponse à ces questions.

Les crédits

• (1630)

M. David Anderson: Monsieur le Président, la question de la valeur ajoutée est très intéressante. Au cours des dernières années, j'ai constaté que l'initiative dans ce domaine vient de nos petites communautés. L'initiative vient des gens à l'échelle locale qui ont le bon sens de se réunir et de réunir des entreprises entre elles et de faire quelque chose.

Malheureusement, ces gens attendent depuis des années que le gouvernement fasse quelque chose et rien ne s'est encore produit.

Si l'on regarde la crise de la vache folle, il y a quelques endroits où le gouvernement pourrait faire preuve d'initiative dans le domaine de la valeur ajoutée. Un domaine où le gouvernement devrait faire preuve de leadership, c'est celui de l'abattage des animaux et de la transformation. Nous sommes immobilisés depuis près d'un an maintenant. Nous avons le groupe des vaches de réforme de l'an dernier qui n'est pas commercialisable. Le gouvernement attend. Ce groupe de vaches est toujours là.

Nous sommes maintenant arrivés au second cycle. Nous avons maintenant deux années de vaches de réforme. Le gouvernement n'a pas pris l'initiative de construire quelques usines pour traiter ces vaches de réforme. Le gouvernement n'a pas insisté pour que les entreprises d'alimentation rapide canadiennes utilisent ces vaches de réforme. Le résultat, c'est que nous avons deux années de vaches de réforme sur les bras.

Il y a également le problème des engraisseurs. Les entreprises d'abattage ont décidé qu'elles ne savent pas si elles peuvent mettre en place de nouvelles chaînes de transformation. Elles ne savent pas ce que l'avenir leur réserve et combien de temps ces chaînes seront opérationnelles. Elles hésitent à investir de l'argent parce que le gouvernement ne leur a donné aucune indication du temps qu'il faudra pour qu'elles récupèrent leur investissement. Ce sont là quelques éléments.

Nous devons faire sortir ces vaches de réforme du système. Il semble que nous allons finir par devoir rationaliser ces animaux. Je ne pense pas que personne veuille une telle chose. Mais si on en arrive là, ce sera parce que le gouvernement aura été incapable de faire preuve de leadership au cours de la dernière année.

Ce serait une situation catastrophique si nous perdions également le marché des jeunes animaux. Un fait dont on n'a pas beaucoup parlé ici aujourd'hui, c'est que la frontière est toujours ouverte pour les animaux âgés de 30 mois ou moins, tant et aussi longtemps qu'ils sont transformés et emballés dans des boîtes.

Il y a possibilité de vendre une certaine partie du boeuf par le biais des usines d'abattage, en congelant la viande et en l'expédiant aux États-Unis. Nous avons un marché pour ce produit. Toutefois, nous avons besoin d'une capacité additionnelle en matière d'abattage et nous en avons besoin rapidement sinon nous allons perdre ce marché. Nous allons perdre nos parcs d'engraissement. Ces gens sont à l'heure actuelle à la limite d'une mauvaise situation.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat. Je tiens d'abord à remercier mes collègues d'en face d'avoir saisi la Chambre de cette question importante que constitue l'agriculture. Je ne suis pas d'accord avec la majeure partie de la politique des députés d'en face et avec la formulation de leur motion, mais je reconnais leurs inquiétudes, et je sais que c'est réciproque, par rapport à la situation à laquelle sont confrontés les agriculteurs canadiens.

L'année qui vient de s'écouler a été très difficile pour les agriculteurs canadiens et leurs familles. Aucun autre emploi ne se

compare à celui d'agriculteur. Quand ce ne sont pas les caprices de la nature, c'est la baisse mondiale des prix. Quand ce ne sont pas les subventions élevées dans d'autres pays, c'est la fermeture des frontières, deux situations auxquelles nous avons été confrontés ces derniers temps dans nos relations avec les États-Unis.

Nous reconnaissons, et je crois que chacun devrait reconnaître, que pour ce qui est des subventions agricoles qu'ils accordent à leur industrie, les États-Unis et la Communauté économique européenne ne respectent pas vraiment les règles. Ils respectent les dispositions de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce, qui a remplacé le GATT, mais ne respectent pas l'esprit des négociations qui visaient à réduire les subventions, comme nous l'avons fait au Canada. Quand il s'agit pour les États-Unis de fermer la frontière, tous les prétextes sont bons.

Nous avons été, de nombreuses reprises, confrontés à ce genre de situation dans ma province, l'Île-du-Prince-Édouard. Que l'on pense aux différends entourant la galle verruqueuse et le virus de la pomme de terre...

• (1635)

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, je suis vraiment sincèrement désolé d'interrompre mon collègue, mais je voudrais faire un recours au Règlement.

Pour ne pas induire la Chambre en erreur, je voudrais prévenir tout malentendu ou toute confusion. Pendant la période des questions aujourd'hui, j'ai répondu à une question de l'honorable député de Roberval.

En vérifiant la transcription, je me suis rendu compte que la question ne correspondait pas exactement à la façon dont je l'ai entendue. En conséquence, ma réponse ne correspondait pas non plus à la question posée.

À la question réellement posée, j'aurais répondu qu'il incombait à la commission d'enquête de s'en occuper.

Le vice-président: Il ne s'agit pas d'un recours au Règlement, puisque cela apporte une clarification à une situation que le leader du gouvernement à la Chambre a voulu corriger. Comme les correctifs ont été mentionnés à la Chambre, nous allons maintenant poursuivre le débat.

L'honorable député de Malpeque a la parole.

[Traduction]

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, il arrive parfois que la direction de la Chambre nous fasse ce genre de choses, mais cela ne nous dérange pas.

Comme je le disais, dans ma province de l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons vécu à plusieurs reprises cette fermeture absolument inutile de la frontière par les Américains. Il y a eu la galle verruqueuse, le PVYn et le virus de la pomme de terre. En ce qui concerne les relations avec les États-Unis, une difficulté réside dans le fait que nous connaissons les raisons scientifiques justifiant la réouverture de la frontière. Il est habituellement juste, dans un premier temps, de fermer la frontière lorsqu'il y a un ravageur justifiable de quarantaine, ou quelque chose du genre. Toutefois, les États-Unis font traîner la situation et cela cause des torts indicibles à notre secteur d'activité au Canada.

Les crédits

Nous devons un moyen de garantir qu'au bout du compte, ce soit la science qui détermine le mouvement des produits de part et d'autre de la frontière et non les astuces politiques que nous voyons si souvent de la part des États-Unis, qui se servent de ces leviers pour que la frontière demeure fermée et qui jouent un jeu politique à l'égard du secteur d'activité.

Quel autre secteur d'activité, à part l'agriculture, doit composer avec des questions de cette nature. Je ne crois pas qu'il y en ait qui doive composer avec elles comme nous le faisons. Il ne fait pas de doute que les prévisions, en ce qui concerne le revenu net en 2003, sont à un bas niveau record. Le revenu net moyen dans l'île-du-Prince-Édouard pour l'année 2003 en est au niveau de 1926, et cela n'est pas acceptable.

À mes yeux, le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux d'un bout à l'autre du pays doivent se tenir aux côtés du secteur d'activité en cette période difficile. Les propos que vient de tenir le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire montrent que c'est ce que fait le gouvernement du Canada. Nous mettons tout en oeuvre pour appuyer notre industrie. Je vais aborder le dossier de l'ESB dans un instant.

Plusieurs facteurs ont contribué au bas niveau du revenu, comme la sécheresse, la surabondance de certaines denrées et la guerre des subventions qui se poursuit entre les États-Unis et l'Union européenne. L'appréciation rapide du dollar canadien a certainement nui à notre capacité d'exporter. L'un des principaux coupables a été l'ESB dans le secteur du boeuf.

L'ESB en est un exemple. Les Américains ont utilisé ce dossier à fond pour nuire à l'industrie canadienne. Nous avons entendu des sénateurs des États-Unis demander publiquement au secrétaire à l'agriculture de continuer à interdire le boeuf canadien aux États-Unis. Cela n'est pas nécessaire.

C'est un fait que les données scientifiques nous donnent raison. Nous avons mis en place le système de traçabilité. Nous avons eu un cas d'ESB au Canada et un cas d'ESB aux États-Unis. Les Américains soutiennent que la vache provenait du Canada. La provenance de la vache n'a rien à voir avec l'ESB. C'est la nourriture que l'animal a mangée qui est la cause de l'ESB et nous avons en place les garanties voulues. Notre système de salubrité des aliments est sûr dans notre pays. Pas une miette de cet animal infecté par l'ESB ne s'est retrouvée dans la chaîne alimentaire canadienne. Par contre, aux États-Unis, il a fallu rappeler certains produits parce que le système est différent.

Le secteur nord-américain du boeuf est en fait complètement intégré. Nous envoyons du bétail aux États-Unis et eux en envoient chez nous. Si nous voulons sortir de ce cercle vicieux et faire en sorte que nos produits recommencent à circuler dans le monde, nous devons travailler ensemble. Nous devons être perçus comme une industrie nord-américaine.

• (1640)

À mon avis, si les Américains étaient lucides, ils le reconnaîtraient. Ils reconnaîtraient que le reste du monde sait que le secteur du boeuf est intégré en Amérique du Nord. Ils devraient dire: «Travaillons ensemble, efforçons-nous de montrer que nos produits sont absolument sûrs au Canada et aux États-Unis et vendons-les à l'étranger.»

Au lieu de se livrer à des manoeuvres politiques, les sénateurs américains devraient se rendre à l'évidence, prendre des décisions fondées sur les données scientifiques, permettre à nos produits d'entrer aux États-Unis, comme il se doit, et travailler avec le reste du monde pour ouvrir les frontières du monde entier aux produits du

boeuf nord-américain, pour que le marché puisse fonctionner comme il l'a déjà fait.

Le problème de l'ESB n'a vraiment rien de simple, mais le gouvernement du Canada et les ministres ont travaillé avec les agriculteurs canadiens. Il y a eu de longues réunions, dont certaines organisées par le premier ministre. Sauf erreur, 520 millions de dollars ont été octroyés dans le cadre d'un programme. Je dois toutefois dire qu'une trop grande part de ces 500 millions de dollars qui étaient vraiment destinés à l'industrie du boeuf est allée à d'autres intervenants du système. Lorsque le programme a été conçu, nous espérions éviter cela, mais c'est arrivé. Personnellement, je pense que certains intervenants, que ce soit dans les usines de transformation ou dans le secteur du détail, ont volé l'industrie du boeuf, les producteurs primaires, en gardant pour eux une plus grande part des bénéfices et en ne faisant pas tout leur possible pour maintenir élevés les prix du boeuf au niveau du producteur primaire. C'est regrettable. Nous devons dénoncer les usines de transformation et de traitement qui ont fait cela.

Les députés remarqueront aussi que, malgré les prix ridiculement bas versés aux éleveurs, les prix des produits du boeuf n'ont pas baissé beaucoup dans le secteur du détail, contrairement à ce qu'on aurait pu croire. Je pense que les intermédiaires volent à la fois les producteurs primaires et les consommateurs. Il faut le dire clairement et, si possible, nous révolter contre cette situation.

Les agriculteurs ont aussi des défis à relever parce que de plus en plus de consommateurs demandent des garanties quant à la sûreté et à la qualité de leurs aliments ainsi qu'à la façon dont ils sont produits. Les progrès scientifiques et la concurrence internationale accrue préoccupent aussi le secteur agricole.

Le gouvernement fédéral veut s'assurer que les agriculteurs canadiens ont toutes les possibilités de maintenir la viabilité de leur exploitation et de bâtir un secteur solide capable de relever les défis auxquels il fait face. D'ailleurs, le ministre de l'Agriculture a parlé tout à l'heure de certains de ces défis et de ce que fait le gouvernement du Canada pour relever ceux-ci au nom des producteurs canadiens.

L'actuel ministre de l'Agriculture a présidé un groupe de travail sur l'avenir de l'agriculture, groupe de travail dont j'ai fait partie. Nous sommes allés rencontrer les agriculteurs de toutes les régions du Canada afin d'essayer de concevoir un nouveau programme qui répondrait mieux à leurs besoins que la politique alors en vigueur.

Dans cette optique, en coopération avec les provinces et les territoires et en consultation avec l'industrie, le gouvernement fédéral a mis au point le cadre stratégique pour l'agriculture. Cette approche axée sur l'avenir et visant à gérer les risques examine le potentiel agricole, tient compte de toutes les activités de l'exploitation agricole et encourage activement l'innovation, la diversification ainsi que la production à valeur ajoutée.

Une somme supplémentaire de 5,2 milliards de dollars a été consacrée, sur une période de cinq ans, au CSA dans le but d'aider nos agriculteurs et nos familles agricoles à accroître leur rentabilité.

Les crédits

•(1645)

Comme je viens de le dire, cela est en partie attribuable aux efforts déployés par le groupe de travail du caucus libéral sur l'avenir de l'agriculture. Je tiens à remercier mes collègues et en particulier l'ex-premier ministre, Jean Chrétien, qui ont appuyé nos travaux et approuvé les fonds supplémentaires devant permettre de satisfaire à une partie, mais non à l'ensemble, des besoins de l'industrie agricole du Canada. La situation évolue si rapidement dans ce secteur qu'il y a toujours des besoins que nous ne parvenons pas à satisfaire autant que nous le voudrions.

Le CSA est conçu pour rendre l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada proactive, et non réactive, et pour faire connaître au monde entier nos innovations sur le plan de nos méthodes de production et de nos produits. Nous innovons également aux niveaux de la production d'aliments sécuritaires de grande qualité et des pratiques respectueuses de l'environnement.

Nous ne voulons pas que notre industrie agricole et agroalimentaire ne survive qu'à coups de subventions. La situation est difficile au Canada, parce que nous n'avons pas les moyens des États-Unis et de la Communauté européenne, mais peu importe l'aide que nous pouvons leur offrir, nous devons appuyer nos agriculteurs en temps de crise. C'est ce que nous faisons et nous devons tenter d'en faire plus. À notre avis, la richesse et la croissance doivent, dans la grande mesure du possible, être avant tout liées au marché. Dans un pays d'à peine 31 millions d'habitants, nous devons compter sur le commerce et, il faut l'espérer, sur des échanges commerciaux équitables.

Les pays en développement sont de plus en plus présents aussi. Ils produisent à un rythme rapide et, dans certains cas, à un rendement beaucoup trop bas. Selon moi, si nous voulons vraiment traiter l'ensemble des éléments de cette crise de l'agriculture, nous devons élargir nos horizons internationaux.

Je proposerais même qu'au lieu de juste renvoyer le tout aux ministres du Commerce pour qu'ils discutent des politiques agricoles—je sais que le ministre de l'Agriculture y participe souvent—peut-être serait-il temps que les ministres de l'Agriculture du monde entier se réunissent eux-mêmes, dans l'intérêt des producteurs primaires, pour chercher des moyens d'établir une limite, un plancher, aux prix de l'agriculture. Sur le plan international, la loi de la jungle appliquée à l'agriculture, c'est-à-dire la baisse des prix, est en train de tuer l'industrie et de créer une dévastation rurale dans bon nombre de régions.

Oui, nous essayons de freiner le processus par l'intermédiaire du cadre stratégique pour l'agriculture et d'autres programmes, mais je pense qu'à long terme, nous devons intervenir davantage à l'échelle internationale. Nous sommes tous fermiers et nous voulons nourrir un monde affamé. Nous voulons en tirer des bénéfices. Nous voulons des communautés rurales dynamiques. Nous serons peut-être forcés d'adopter cette approche et d'intervenir davantage à l'échelle internationale.

Pour assurer la croissance de notre industrie agricole et sa prospérité, notre productivité doit augmenter plus rapidement que celle de tout autre pays ou nous devons trouver une valeur additionnelle dans, par exemple, de nouveaux produits et des produits à valeur ajoutée ou encore, nous devons avoir une réputation qui nous permet d'exiger des prix plus élevés.

Le Cadre stratégique pour l'agriculture offre un cadre organisé, qui est tourné vers le XXI^e siècle et qui offre un programme plus large. Le Cadre stratégique pour l'agriculture établit des relations plus coopératives entre le gouvernement et les industries. Il jette des bases solides à partir desquelles on peut bâtir.

Pour que le Canada parvienne à la croissance, il doit être compétitif, je le répète, au-delà de nos frontières. Cela exige de bons outils pour nos entreprises agricoles comme des outils de gestion du risque, des compétences et des capitaux, et une réputation de qualité, de livraison dans les délais, d'innovation et d'adaptation aux marchés qui valent de l'or.

Le Cadre stratégique pour l'agriculture intègre un ensemble d'éléments afin de parvenir à la réussite. La sécurité alimentaire, la qualité des aliments, l'innovation et la gestion de l'environnement seront notre marque d'excellence.

Nous donnons à l'industrie les outils voulus pour s'acquitter de cette tâche. C'est pourquoi il y a un volet renouveau au Guide stratégique pour l'agriculture afin d'aider les exploitations familiales à répondre à leurs besoins en matière de planification et de gestion. Oui, il y a eu des consultations avec l'industrie et il y en aura sans doute d'autres.

•(1650)

Le PCSRA offre de façon permanente une stabilité des revenus et une protection en cas de catastrophe et tous les producteurs du pays peuvent en profiter.

Puis-je demander combien de temps il me reste, monsieur le Président? Eh bien, je ne peux dire aux députés tout ce que le gouvernement du Canada fait dans la minute qui me reste.

Le PCSRA aide à protéger les entreprises agricoles contre les fluctuations, petites et grandes, de leurs revenus. Il peut également aider des producteurs qui ont subi une perte de revenus à cause de circonstances extrêmes comme l'ESB ou d'autres facteurs.

Le PCSRA versera des montants importants en 2004. De plus, il y a 4,1 milliards de dollars dans le CSRN. Ces fonds pourront être retirés en 2004 alors que le programme se terminera pour faire place au PCSRA. L'assurance-récolte a été changée en assurance-production.

Dans les 5,2 milliards de dollars de nouveaux investissements fédéraux effectués pour mettre en oeuvre le Cadre stratégique pour l'agriculture, le gouvernement du Canada a fourni 1,2 milliard de dollars sur deux ans pour aider les agriculteurs durant la période de transition. Nous sommes là pour aider la collectivité agricole actuelle. Nous entendons être là à l'avenir pour ces gens.

C'est ce que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a dit tout à l'heure et je pense que les Canadiens et nos vis-à-vis également doivent le reconnaître.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, le député et moi sommes en désaccord sur certaines choses dans le domaine de l'agriculture, mais je pense que nous nous entendons pour dire que l'agriculture et les familles d'agriculteurs sont importantes. Sur ce point nous pouvons nous entendre et avoir la même opinion.

Je veux lui poser une question au sujet de nos installations de transformation. La frontière est partiellement ouverte. Elle ne l'est pas complètement, mais elle l'est pour le boeuf en caisse carton de moins de 30 mois. Le gouvernement n'a pas joué son rôle en prenant l'initiative de développer les capacités dont nous disposons dans ce pays.

Pense-t-il que le gouvernement devrait jouer un rôle actif dans le développement des abattoirs nécessaires pour produire ce boeuf en caisse carton de moins de 30 mois, qui passe aux États-Unis, de façon à protéger notre industrie de la transformation mais aussi l'industrie canadienne de l'engraissement?

Les crédits

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, je pense que c'est une question fort pertinente. En fait, l'autre jour, nous avons rencontré certains représentants de l'industrie de la transformation. Je ne crois vraiment pas que le Parti conservateur encourage le gouvernement du Canada à bâtir des usines de transformation et de conditionnement, mais il y a certainement des programmes au Canada qui peuvent s'avérer utiles.

En fait, dans ma province, à l'Île-du-Prince-Édouard, on construit actuellement une nouvelle usine de transformation de la viande. Cette initiative devrait vraisemblablement donner un coup de main à l'industrie. Pour l'instant, le bétail de l'Île-du-Prince-Édouard est expédié à Cookstown pour l'abattage; c'est surtout l'Ontario qui reçoit nos bêtes depuis la fermeture de la frontière américaine. La nouvelle usine de transformation servira les besoins de l'industrie du Canada atlantique. Il va sans dire que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique fournit un appui, notamment en ce qui concerne le traitement et la gestion des déchets de l'usine. Il est important d'être présent et de pouvoir soutenir l'industrie lorsqu'elle en a besoin.

Effectivement, le Canada doit accroître sa capacité en matière d'abattage, non seulement des bêtes de moins de 30 mois, mais aussi des bêtes plus âgées. Cependant, ce n'est pas uniquement la capacité d'abattage qui est cruciale, c'est également l'ouverture de la frontière. Il faut à tout prix faire ouvrir cette frontière. Je félicite certainement le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, le ministre du Commerce international, le ministre des Affaires étrangères et d'autres intervenants des efforts qu'ils ont déployés à cet égard.

Il n'est pas facile de traiter avec les États-Unis. Le président peut même se rallier à notre cause, mais le Congrès et le Sénat se livrent à des manœuvres politiques, comme nous pouvons le constater, et ne reconnaissent pas les preuves scientifiques et continuent d'exercer des pressions politiques pour que la frontière demeure fermée. J'estime que cela nuit aux producteurs canadiens, mais également aux producteurs américains, parce que nos industries sont intégrées et qu'il nous faut sortir de ce dilemme ensemble. Notre système d'approvisionnement alimentaire est sécuritaire et les Américains doivent le reconnaître.

• (1655)

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, je me réjouis que le porte-parole du Parti conservateur du Canada pour l'agriculture ait présenté cette motion de l'opposition, qui porte sur l'agriculture et, plus particulièrement, sur l'ESB. Les grandes difficultés que connaissent actuellement les éleveurs de bovins sont vraiment tragiques et c'est une situation qui devrait être considérée comme un désastre complet et traitée comme telle.

Je voudrais parler pendant quelques instants de la situation de nos fermes et de nos ranchs du pays sur le plan des revenus. Et cela comprend les producteurs qui font autre chose que l'élevage des bovins. Le revenu net en espèce des fermes est devenu négatif. C'est la première fois depuis 1920, soit depuis qu'il existe des statistiques à cet égard, que le secteur agricole canadien se trouve en situation financière négative grave.

Ce n'est pas le temps aujourd'hui de critiquer trop sévèrement le gouvernement. Les libéraux sont responsables de la politique et de la réglementation agricoles depuis 1993, et nous estimons que ce n'est pas totalement la faute du gouvernement si le secteur agricole a connu crise après crise. Le gouvernement d'un pays, à l'instar d'un président d'entreprise, doit être responsable. Or le gouvernement actuel reconnaît ses erreurs. Il souligne certes d'emblée ce qui a bien marché, mais en l'occurrence les choses n'ont pas bien marché.

En 2003, l'ESB n'a frappé que vers le 20 mai. Avant cela, nombre de bestiaux ont été vendus, de sorte que les éleveurs ont empêché des revenus. Entre les mois de mai et décembre, les prix se sont affaiblis, et des programmes d'aide aux agriculteurs ont dû être créés.

Quand on parle de programmes d'aide aux agriculteurs, il faut être prudents avec nos définitions. Il y a des usines de transformation de la viande, des parcs d'engraissement et des agriculteurs, ou ce que la plupart des gens appelleraient des producteurs. Ces trois secteurs produisent de la viande ou du boeuf pour la consommation.

Quand le gouvernement dit qu'il a versé des millions de dollars aux producteurs de bovins, c'est plutôt aux parcs d'engraissement et aux usines de transformation de la viande qu'il l'a fait. Cela a certes été utile, mais je voudrais souligner que la majorité des naisseurs, sur qui repose tout le reste de la chaîne, n'ont pas reçu un seul cent jusqu'à maintenant. C'est cela le principal problème qu'ont eu les naisseurs: pas de liquidités.

Quant au programme concernant les vaches ou plutôt les bêtes de réforme proposé par le gouvernement fédéral, il disait qu'il fallait réformer des bêtes, ce qui est vrai. C'est un processus naturel. Il faut qu'il y en ait un certain nombre chaque année. Pour une raison quelconque, le taux appliqué aux troupeaux laitiers est de 16 p. 100, et il n'est que de 8 p. 100 pour les bêtes de boucherie.

Il y a là un problème de justice. Le producteur laitier touche toujours un revenu de la vente de lait, alors que l'éleveur de bovins de boucherie n'a pas ce revenu additionnel.

Par conséquent, le pourcentage du programme des bêtes de réforme aurait dû être au moins égal, à 16 p. 100—l'idéal aurait peut-être été qu'on accorde ce pourcentage au producteur de boeuf également—, ou le gouvernement aurait pu partager, et accorder 10 p. 100 à tous. Ainsi, celui qui élève seulement des bovins de boucherie, au lieu de faire aussi de la production laitière, se serait senti bien mieux. Ce genre d'injustice laisse un goût amer chez beaucoup d'éleveurs qui ne font que du bovin de boucherie.

• (1700)

Un autre problème de ce programme, c'est que les taureaux et les bêtes de moins de 30 mois auraient dû être pris en compte s'ils étaient des reproducteurs. Dans une exploitation que je connais, il y a environ 75 génisses pleines. De ce nombre, d'ici au vêlage, au printemps, 15 ou 20 qui n'auront pas de veau devront être vendues. Toutefois, elles auront déjà 30 mois d'ici là, mais le programme ne s'applique pas à elles. Le programme présente donc des lacunes.

Nous n'avons pas encore vu comment fonctionne le PCSRA. Il est censé régler un peu les problèmes. On en attend un montant appréciable. Mais n'oubliez pas ce que j'ai dit. En 2003, bien des exploitations ne pourront pas vraiment demander l'aide de ce programme. Lorsque l'ESB a frappé, les éleveurs ont fait leurs ventes avant, ou en décembre, lorsque les prix étaient bons, avant qu'un cas ne soit déclaré aux États-Unis. Il ne viendra donc pas beaucoup d'argent du PCSRA en 2003.

Les crédits

Toutefois, les ponctions dans le PSRAC atteindront des sommets en 2004. Il y aura fuite en avant des sorties de fonds. Dans un an, deux ans ou peut-être même trois ans, nous serons encore en train de payer pour les demandes qui auront été déposées en 2004. J'appuie mes dires sur le fait que les veaux de court engraissement qui se vendaient entre 1,06 \$ et 1,15 \$ en décembre 2003 dans le cas d'un animal de 700 livres ne rapportent aujourd'hui qu'environ 50 à 60 cents la livre. Une telle chute ne peut qu'avoir des répercussions sur les revenus des fermes et la situation mettra à rude épreuve le volet des sinistres du PSRAC.

Parlons un peu du PSRAC dans son ensemble, parce que ce programme restera en vigueur pendant quelques années. Dans le cas d'agriculteurs qui ont des marges de référence de 400 000 \$, il leur faudra verser 90 000 \$ dans un compte en banque. C'est là une très grande partie de leurs liquidités qui sera immobilisée parce que le gouvernement les oblige de faire un tel dépôt pour pouvoir participer au programme. N'importe quelle entreprise vous dira qu'elle n'a pas les moyens d'immobiliser une telle somme d'argent dans un compte en banque non productif, mais c'est ce que le gouvernement les oblige de faire et c'est très malheureux.

Je me suis entretenu aujourd'hui avec de jeunes agriculteurs venus sur la colline du Parlement. Il y a de nombreux cas dans ma propre région, mais un jeune agriculteur a parlé d'un changement structurel à sa ferme. Il est dans la trentaine mais il compte déjà sept ou huit ans d'expérience dans le secteur. Il a agrandi son exploitation. Sa marge de référence est très faible. Je lui ai dit qu'à ma connaissance, il y avait des formulaires qu'il pouvait soumettre pour demander que l'on tienne compte du changement structurel. Il a dit qu'il a essayé de les faire compter, mais il n'y avait rien de prévu et il n'a pas réussi.

Il est illogique pour le gouvernement d'offrir un programme sans en avoir réglé les détails et sans s'être entendu avec les provinces avant de le mettre en oeuvre.

L'ouverture de la frontière américaine est bien sûr notre principale préoccupation. Des députés néo-démocrates ont dit plus tôt aujourd'hui qu'il ne fallait pas y aller de main morte dans nos relations avec les États-Unis. Je suis intervenu pour expliquer pourquoi il ne convenait pas d'agir ainsi et pourquoi il ne servait à rien de riposter par la fermeture de la frontière.

Cependant, le député de Malpeque a également exprimé l'idée qu'il fallait asséner un coup de massue à l'éléphant américain. Nous sommes bien petits pour cela. Je m'étonne qu'il ait dit une chose pareille parce que l'Île-du-Prince-Édouard est un centre important d'élevage bovin. Et les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard sont de grands amateurs de boeuf. Et les gens y vivent également du commerce, qu'il s'agisse de vendre du boeuf au Canada atlantique ou dans le nord-ouest américain.

Le député a dit que les données scientifiques nous étaient favorables, mais qu'il croyait fermement qu'il fallait jouer dur avec les États-Unis sur cette question en restreignant les importations au Canada de la même façon que les Américains restreignent nos exportations vers leur pays. Mais il a dit qu'il savait que cela n'était pas fondé sur des données scientifiques.

• (1705)

La position du gouvernement et du ministre de l'agriculture a toujours consisté à dire que, d'après les données scientifiques, les frontières des autres pays devraient être ouvertes aux exportations canadiennes. Mais dès que des décisions sont prises au Canada, en particulier de la part du ministre de l'Agriculture et du premier ministre, elles ne sont pas prises en fonction des faits scientifiques, ce qui donne du Canada à l'étranger l'image d'un pays où l'on dit une

chose et où l'on en fait une autre. C'est cela qui cloche avec l'idée de menacer les Américains en disant que nous allons leur fermer notre frontière.

J'ai un exemple de la manière dont cela nuit à nos producteurs. La chaîne de restauration Subway offre ce qu'elle appelle un sous-marin au steak. Je n'en ai jamais mangé, mais Subway est une excellente entreprise. Elle sert du boeuf 100 p. 100 canadien. C'est excellent pour nos agriculteurs et pour l'entreprise. Les pièces de boeuf sont envoyées dans une usine de transformation centrale aux États-Unis, où la viande est coupée à la taille voulue. C'est un volet technique à valeur ajoutée dans le cas des aliments vendus dans les franchises Subway. Ce même boeuf canadien est transformé selon des directives de Subway, puis il revient au Canada. Les données scientifiques indiquent qu'il n'y a rien de mal au fait que cette viande revienne au Canada pour entrer dans la composition des sandwiches.

Toutefois, que fait l'Agence canadienne d'inspection des aliments à la demande du premier ministre et du ministre de l'Agriculture, et de personnes comme le député de Malpeque? Elle ferme la frontière et ne permet plus à cette viande de revenir au Canada. Que se passe-t-il dans les restaurants Subway? Les clients des franchises Subway ne peuvent plus commander et acheter du boeuf canadien parce que notre gouvernement a pris des décisions fondées sur la politique et non sur des données scientifiques. Voilà ce qui ne va pas. Le Canada devrait faire preuve de leadership.

En ce qui concerne la situation mondiale, avant de connaître son premier cas d'ESB, le Canada était le territoire le plus insensible du monde aux autres pays ayant connu un cas d'ESB. J'utilise l'exemple du Danemark. Nous avons même frappé d'interdiction le Brésil qui ne comptait même pas un cas officiel d'ESB. Encore une fois, notre gouvernement libéral dit une chose et fait le contraire. Il fonde des décisions sur la politique plutôt que sur des données scientifiques. En tant que producteurs de boeuf, nous essayons d'éviter cela et les éleveurs de bovins canadiens aimeraient que nous nous éloignions de cette façon de faire.

Nous sommes donc dans cette terrible situation où notre gouvernement actuel entretient très peu de relations avec les États-Unis, le Japon et la Corée pour faire ouvrir les frontières. C'est en partie dû au fait qu'il est impossible de bâtir des relations à la dernière minute.

Vous savez bien vous-même, monsieur le Président, que même si, dans votre quartier, vous êtes reconnu comme un bon gars amical, il y a toujours un voisin quelque part qui a tendance à tomber sur les nerfs de tous les voisins et qui ne s'entend avec personne. Puis, un jour, le vent arrache sa porte de garage et il n'arrive pas à la réparer tout seul. Il a besoin d'un coup de main. Il demande alors l'aide de tous les voisins qu'il a embêtés au fil des ans, mais ces derniers se disent tous trop occupés pour pouvoir venir l'aider à réparer sa porte de garage. C'est essentiellement là ce que les Américains nous ont dit. Ils ont affirmé que les Canadiens se montrent intransigeants, qu'ils insultent leur président et qu'ils adoptent souvent des comportements anti-américains. Tout cela a joué contre la réouverture de la frontière.

Je vais vous donner un autre exemple. Pendant des années, surtout dans l'ouest du pays où la question préoccupe davantage les gens, bien que j'ai entendu des commentaires à cet égard en Ontario, nous avons tenté d'obtenir l'accès à l'année aux bovins d'engraissement américains, ce qui permettrait aux producteurs de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta d'acheter en tout temps des bovins d'engraissement aux États-Unis pour les emmener au Canada. Nous pourrions les engraisser ici. Ils ne quitteraient jamais les parcs d'engraissement. Ils passeraient du parc d'engraissement aux abattoirs et pourraient même être renvoyés aux États-Unis pour être abattus.

● (1710)

Des données scientifiques ont prouvé qu'il n'y a pas de problème à importer ce bétail des États-Unis. L'anaplasmosose et la fièvre catarrhale maligne du mouton, qui sont les deux maladies qui nous inquiètent dans certaines parties des États-Unis, sont facilement traitables. Si un animal en était atteint dans un parc d'engraissement, il pourrait facilement être traité par des antibiotiques. Ce n'est donc pas un problème.

Nous voyons qu'encore une fois, le gouvernement ne se fonde pas sur des données scientifiques pour prendre ses décisions. Le gouvernement veut tenir ces bêtes à l'écart pour que nous puissions engraisser les nôtres et ainsi de suite.

Le gouvernement doit se rendre compte que le marché du bétail et des produits agricoles se fait à l'échelle du continent. Il doit également tenir compte de la mondialisation des marchés. Un marché mondial assure une plus grande richesse pour le Canada. Un marché mondial finance les soins de santé, l'éducation et bien d'autres choses sur lesquelles les Canadiens peuvent compter.

J'espère que mes collègues des autres partis à la Chambre suivront l'exemple montré par le Parti conservateur et par votre humble serviteur et qu'ils tenteront de devenir de meilleurs citoyens du monde.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je suis vraiment étonné des propos du député de Selkirk—Interlake. Il devrait être mieux informé, mais c'est lui qui recommande qu'on ménage les Américains. Les Américains détruisent notre secteur du boeuf. Les Américains détruisent le gagne-pain de nos producteurs de denrées primaires au Canada et le député est assis là et dit: «ménageons les Américains.»

Nous avons bel et bien la science de notre côté. Nous devons faire passer un message aux Américains, s'il y a une chose que les Américains comprennent, c'est le jeu robuste, et ils le respectent. Peut-être que le seul moyen d'arriver à ce que les Américains nous témoignent un peu de respect, c'est de jouer dur avec eux. Voilà de ce que nous devons faire. Je suis surpris, je suis absolument secoué que le député de Selkirk—Interlake...

Le vice-président: Le mieux que je puisse faire, c'est de donner un temps égal au député de Selkirk—Interlake.

M. Howard Hilstrom: Monsieur le Président, évaluons la façon dont les Américains ont réagi à notre cas d'ESB. Le tout premier pays dans le monde, ça a été les États-Unis, y compris le président Bush, qui ont reconnu que le Canada était un pays en difficulté et que les producteurs en subissaient le contrecoup financier. Ils ont été le premier pays qui a ouvert ses frontières à la viande de boeuf déossée.

Les Américains l'ont fait et voilà le genre d'amis que je veux avoir dans notre monde.

Initiatives parlementaires

Le vice-président: Comme il est 17 h 15, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, toutes les motions relatives aux crédits sont proposées d'office et le vote par appel nominal est demandé et reporté au mardi 9 mars, à la fin de la période prévue pour les initiatives ministérielles.

L'hon. Joe Jordan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que si vous le demandiez, vous obtiendriez consentement pour dire qu'il est 17 h 30, de sorte que nous pourrions passer aux initiatives parlementaires.

[Français]

Le vice-président: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Comme il est 17 h 30, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

● (1715)

[Français]

LOI SUR LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE EN MILIEU DE TRAVAIL

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ) propose: Que le projet de loi C-451, Loi visant la prévention du harcèlement psychologique en milieu de travail et modifiant le Code canadien du travail soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

—Monsieur le Président, d'entrée de jeu, vous me permettez d'offrir tout d'abord la deuxième lecture de ce projet de loi à des victimes de harcèlement. Je nommerai par exemple Robert, Christina, Roger, Paule, Jean-Paul, Diane, qui est venue près de se tuer il y a à peine un mois, et bien d'autres. Je voudrais aussi l'offrir aux gens de ma circonscription qui m'appuient dans le travail que je fais et qui m'aident d'une façon financière à aider les gens qui sont aux prises avec le harcèlement psychologique dans la fonction publique fédérale.

Le projet de loi que je présente vise effectivement à prévenir le harcèlement psychologique en milieu de travail et vient modifier le Code canadien du travail.

Le harcèlement psychologique n'est pas un fait nouveau; il est connu depuis que le monde existe. Toutefois, depuis 1990, il prend de l'ampleur. La réorganisation du travail, le travail à statut précaire et le fait qu'on demande toujours plus aux employés et aux employeurs sont des éléments qui font en sorte qu'il se produit un stress dans le monde du travail. Cela laisse place au harcèlement, à l'intimidation et à l'abus de pouvoir.

Il existe actuellement, à l'échelle du Canada, une politique qui porte le titre de Politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail. Cette politique, qui est entrée en vigueur en 1994 et qui est la politique du Conseil du Trésor, a été amendée en juin 2001. Néanmoins, force nous est de constater que cette politique ne règle en rien tous les abus de pouvoir et tous les cas de harcèlement qui ont cours actuellement dans la fonction publique fédérale.

Initiatives parlementaires

Pendant ces 15 minutes qui me sont imparties, je voudrais faire la différence entre le projet de loi et la politique, pour montrer jusqu'à quel point la politique est comme un fromage gruyère et jusqu'à quel point il est nécessaire d'avoir un projet de loi.

Vous comprendrez que j'appuie mon constat sur des faits, sur toutes ces personnes que j'ai nommées tantôt et bien d'autres qui m'ont envoyé des lettres anonymes se plaignant effectivement d'avoir été victimes de harcèlement. Ces personnes m'ont raconté leur histoire. Elles sont capables elles aussi de prouver que, finalement, la politique actuellement en vigueur dans la fonction publique fédérale ne protège et n'assure en rien l'intégrité physique et psychologique de nos travailleurs.

Tout d'abord, la politique est un voeu pieux. On y retrouve des termes et des expressions comme «les employés peuvent s'attendre à», «les employés peuvent poser tel geste». La politique n'oblige donc en rien l'administrateur ou le gestionnaire à poser des gestes afin de contrer le harcèlement. En revanche, le projet de loi, comme il le dit bien, oblige l'administration publique fédérale à offrir aux fonctionnaires un milieu de travail qui soit exempt de harcèlement psychologique.

De plus, le projet de loi C-451, que je présente, établit des droits et des responsabilités. On sait que tout fonctionnaire a droit à un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique. Le fonctionnaire a donc l'obligation d'informer la personne en autorité, soit celle qui est son supérieur immédiat, de tout geste qui peut causer du harcèlement psychologique à son égard.

Pourquoi dis-je qu'il a l'obligation de le faire? C'est que, bien souvent, nos employés n'osent pas parler. Le harcèlement psychologique est tellement insidieux que la personne se trouve à douter d'elle-même. Elle n'est pas sûre qu'elle n'est pas correcte ou que son travail n'est pas correct.

• (1720)

Quand on doute de soi, on peut endurer fort longtemps le harcèlement, l'intimidation et l'abus de pouvoir dont on est l'objet. Par contre, l'employeur, de son côté, est obligé de veiller à ce qu'aucun fonctionnaire ne fasse l'objet de harcèlement psychologique. Lorsque je dis que le projet de loi oblige l'employeur, il énonce aussi les modalités à suivre pour qu'on tienne compte de la plainte de harcèlement, et je m'explique.

Actuellement, l'employé qui est victime de harcèlement psychologique doit faire le constat, soit une dénonciation à son supérieur immédiat. Celui-ci, qui ne sait pas ce qu'est le harcèlement psychologique, qui n'est pas conscient du harcèlement psychologique, qui est pris dans son problème de gestionnaire d'un service, d'un rayon, d'une unité, n'est pas toujours conscient qu'il existe du harcèlement.

Par conséquent, cela peut prendre un ou deux mois, et parfois même jusqu'à six mois, avant que le gestionnaire principal, celui qui a autorité, pose un geste afin de contrer le harcèlement.

Le projet de loi demande que dès le dépôt de la plainte de harcèlement, il y ait tout de suite obligation d'agir. On laisse au gestionnaire cinq jours pour agir. Pourquoi? Parce que la personne qui vit le harcèlement vit dans un état tellement néfaste et dégradant pour sa santé, qu'il peut en résulter des problèmes auxquels on ne pourrait pas remédier.

Ensuite, le projet de loi assure aussi la confidentialité de la plainte. On se rend compte actuellement que le gestionnaire immédiat qui reçoit la plainte sera bien souvent porté à dire: «Il n'y a pas de problème. On va en discuter avec les collègues.» C'est ce qu'il ne

faut jamais faire. Une plainte de harcèlement est confidentielle, puisqu'elle touche l'individu au plus profond de lui-même.

Lorsque l'employé formule une plainte à son gestionnaire immédiat, et que la plainte n'est pas bien reçue, que la plainte n'est pas acceptée comme étant une plainte de harcèlement, bien souvent l'employé va vivre dans l'isolement. Il va se replier sur lui-même et continuer à subir les différents types de harcèlement. À un moment donné, il peut décider d'aller à un palier supérieur.

Si tel est le cas, dans notre fonction publique, il ira au palier régional. Le supérieur régional va contacter le supérieur immédiat pour lui demander ce qui se passe, pour savoir s'il y a du harcèlement dans son service. Finalement, le gestionnaire immédiat, qui n'a pas reconnu la plainte de harcèlement au départ, ne la reconnaîtra pas davantage.

Il s'établit alors un cercle vicieux qui fait que la plainte de harcèlement n'est jamais reconnue. Ce que vise le projet de loi, c'est que dans les cinq jours ouvrables suivant le dépôt d'une plainte de harcèlement un geste soit posé, qu'on intervienne, qu'on prenne des mesures, soit pour séparer la victime et le harceleur, ou qu'on intervienne d'une autre façon, par exemple au moyen de la médiation.

Encore là, dans la politique du Conseil du Trésor, la médiation est pratiquement obligatoire. Dans le projet de loi, la médiation n'est pas obligatoire, pour la simple raison qu'il est très difficile pour une victime de harcèlement d'être en médiation face à son harceleur. Le projet de loi donne donc le choix d'être en face du harceleur, de choisir la médiation ou de ne pas la choisir.

• (1725)

Le projet de loi prévoit aussi la nomination d'un commissaire de la fonction publique qui connaîtrait ce qu'est le harcèlement, qui saurait les affres des problèmes de harcèlement et qui saurait ce que cela produit physiquement et psychologiquement sur la victime. Le commissaire aurait la possibilité d'intervenir non seulement par des recommandations, mais aussi par des gestes obligeant l'employeur à agir.

Ce commissaire serait assisté d'un comité des plaintes en matière de harcèlement psychologique. Pourquoi un comité des plaintes? Tout simplement parce que, actuellement, selon les chiffres du Conseil du Trésor, il y aurait une proportion de 20 p. 100 des membres de la fonction publique fédérale qui subirait ou qui aurait subi du harcèlement. Selon nos chiffres, nous estimons qu'il y en aurait plutôt 30 p. 100 et même au-delà. Cela veut dire un travailleur sur trois. Nous parlons de la fonction publique et non des travailleurs qui sont régis par le Code canadien du travail.

On peut donc supposer que dans les premières années de la mise en vigueur du projet de loi, il y aurait beaucoup de demandes de révision des dossiers. Beaucoup de personnes feraient un rapport, demanderaient à ce qu'on regarde leur cas parce qu'elles sont victimes de harcèlement. D'une part, un commissaire seul ne peut pas faire cela et, d'autre part, cela prend des gens qui vont être capables d'aller enquêter et d'aller sur place. C'est un peu ce que fait actuellement le commissaire qui est au Bureau de l'éthique—je pense à M. Keyserlingk—et qui donne un petit coup de pouce aux victimes de harcèlement quand il le peut.

Ce commissaire aurait donc la possibilité de faire l'examen des plaintes écrites, de faire enquête, de faire rapport et de présenter un rapport. Par conséquent, le grand commissaire aux plaintes pourrait faire rapport à la Chambre, une fois par année, sur le traitement des plaintes de harcèlement dont il a été saisi.

Initiatives parlementaires

Le commissaire et son comité pourraient tenter des recours contre le fonctionnaire qui n'a pas géré efficacement la plainte de harcèlement. On parle de recours parce que, actuellement, il existe des gestionnaires qui, en toute impunité, continuent d'exercer leur fonction d'employé et de gestionnaire dans la fonction publique fédérale. Ils sont actuellement les auteurs de harcèlement, les auteurs de problèmes physiques et psychiques subis par des employés et aussi des ex-employés qui ont quitté le travail et qui se retrouvent à la rue. Quant aux gestionnaires, ils continuent de travailler, d'être bien dans leur fonction tandis que les victimes ont tout perdu.

La loi prévoit des amendes allant jusqu'à 10 000 \$ si un gestionnaire n'a pas fait son travail comme il le faut et n'a pas géré efficacement la plainte. La loi prévoit aussi des recours pour ces victimes de harcèlement qui ont tout perdu. On en connaît qui, actuellement, existent, ne vivent pas et dont les plaintes sont là, en attente de traitement, en attente de justice depuis sept, cinq, trois ou deux ans.

Ce projet de loi vient aussi modifier le Code canadien du travail. L'Organisation internationale du travail vient de publier un rapport disant que le Canada est le cinquième pays au monde ayant le plus de harcèlement psychologique au travail. Nous avons même un taux qui est de 19 p. 100 supérieur à celui des États-Unis. Un livre publié dernièrement disait que le harcèlement psychologique dans la fonction publique fédérale est un crime d'État dans la mesure où l'État canadien sait qu'il existe des problèmes, mais qu'il n'intervient pas.

Ce projet de loi est extrêmement important. Il n'a pas de couleur politique bien que ce soit le Bloc québécois qui le présente.

• (1730)

C'est un projet de loi qui redonnera justice aux victimes de harcèlement. Il serait odieux que quelque parti dans cette Chambre s'y oppose.

[Traduction]

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de traiter de cette question. Tout d'abord, je félicite la députée d'en face de l'objectif qu'elle vise dans son projet de loi. Cet objectif est valable, mais le gouvernement estime qu'on peut l'atteindre autrement.

Les préoccupations au sujet de la violence en milieu de travail augmentent depuis quelque temps, non seulement chez les fonctionnaires fédéraux, groupe sur lequel porte le projet de loi, mais dans la société en général. En raison de cette montée de la violence, le gouvernement et d'autres intervenants concentrent de plus en plus leur attention sur le problème de la violence, tant physique que psychologique, en milieu de travail. Au cours de la dernière décennie, on a fait beaucoup d'efforts pour mieux comprendre les risques d'actes de violence en milieu de travail et pour savoir comment les reconnaître et les prévenir.

Par exemple, en 2001, à Montréal, la ministre du Travail du Canada a organisé, conjointement avec son homologue du gouvernement du Québec, une conférence internationale sur la violence en milieu de travail. C'était une excellente conférence. Elle avait lieu aux termes de l'accord de l'ALENA portant sur la main-d'œuvre. Des délégués étaient venus du Canada, des États-Unis et du Mexique.

Des conférenciers de divers horizons ont parlé de la violence en milieu de travail dans leur secteur. Ils venaient des secteurs public et privé. Ils représentaient les employeurs et les employés et

comprenaient des experts de plusieurs sphères de compétence, y compris du Québec.

La violence psychologique, qui est l'objet du projet de loi C-451, a été un des sujets importants dont on a discuté. Cette conférence nous a permis d'apprendre beaucoup. Par exemple, nous avons appris qu'il existe un lien entre la violence psychologique et la violence physique en milieu de travail.

Un expert, M. Di Martino, qui est un consultant établi en France et l'auteur du rapport de l'Organisation internationale du travail intitulé «La violence au travail», a parlé de la violence psychologique. Il a fait remarquer que ses effets peuvent être aussi graves, voire plus graves, que la violence physique. Il a cerné le besoin de se concentrer sur les conséquences négatives à long terme que la violence psychologique peut avoir dans notre milieu de travail.

Il a dit également qu'il ne faudrait pas examiner séparément les questions de violence physique et de violence psychologique. Il a souligné que, même s'il est important de nous concentrer sur la violence psychologique, nous ne devrions pas perdre de vue le lien qui existe entre la violence psychologique et la violence physique. M. Di Martino a dit: «Tout acte de violence physique se répercute énormément sur le bien-être psychologique, et tout acte de violence psychologique a des conséquences physiques sur les gens. Il est impossible de les dissocier.»

Voilà une opinion éclairée. J'en conclus que le harcèlement psychologique en milieu de travail ne devrait pas être traité en vertu d'une loi distincte, comme le propose le projet de loi C-451. Comme M. Di Martino, je crois que nous devons traiter la violence psychologique et la violence physique en milieu de travail comme deux éléments liés. Aussi, tout projet de loi devrait tenir compte du lien qui existe entre ces deux formes de violence.

La partie II du Code canadien du travail, qui concerne la santé et la sécurité au travail, nous permet de le faire. De toute évidence, la violence au travail, qu'elle soit physique ou psychologique, soulève une question de santé et de sécurité. J'estime que nous pourrions répondre aux attentes de la députée d'en face dans le cadre de la partie II du Code canadien du travail, qui concerne la santé et la sécurité au travail, plutôt qu'en vertu de la partie III comme le propose le projet de loi.

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que la partie III du Code canadien du travail ne s'applique pas à la fonction publique du Canada. Des modifications à cette partie du code ne pourraient pas s'appliquer au groupe ciblé dans le projet de loi.

• (1735)

La fonction publique fédérale est plutôt régie, à cet égard, par la Politique du Conseil du Trésor sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail. Toutefois, la partie II du code s'applique déjà à la fonction publique du Canada, le groupe auquel s'intéresse la députée, et elle contient déjà des règles qui s'appliquent à la violence en milieu de travail.

Il y a quelques années, la partie II du code a fait l'objet d'un examen approfondi qui a visé un large éventail de parties prenantes relevant du gouvernement fédéral. C'était l'examen le plus poussé dont la loi ait jamais fait l'objet. Ont participé à cet exercice des représentants des employés, des syndicats et des employeurs fédéraux, ainsi que de la fonction publique fédérale et du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Initiatives parlementaires

Entre autres sujets, l'examen a traité de la question de la violence en milieu de travail. La nouvelle loi contenait notamment une nouvelle disposition obligeant les employés à prendre des mesures de prévention et de protection concernant la violence en milieu de travail.

Ces mesures devaient être mises en oeuvre en vertu de règlements. Un groupe de travail tripartite composé de représentants des employeurs et des employés fédéraux et de fonctionnaires procède actuellement à la rédaction de ces règlements.

Ces renseignements généraux m'amènent à dire deux choses. Premièrement, les travaux d'élaboration des règlements sont effectués par un groupe représentatif des employeurs et des employés fédéraux, ceux-là mêmes qui seront visés par les règlements. Deuxièmement, le groupe travaille sous le régime de la partie II du code.

Cela m'amène à faire deux autres observations. Premièrement, le règlement proposé découlera d'un processus de consultation auquel participent les intéressés eux-mêmes. Nous espérons que ce règlement fera l'objet d'une acceptation étendue. Deuxièmement, il semble que les principaux intéressés eux-mêmes voient la violence en milieu de travail comme une question de santé et de sécurité, une question qui devrait être traitée en vertu de la partie II du code et non en vertu de la partie III comme le propose le projet de loi C-451.

Il y a deux conclusions. Premièrement, le gouvernement est sur la bonne voie dans sa façon d'aborder la question de la violence en milieu de travail, y compris le harcèlement physique et psychologique en vertu de la partie II du code. Deuxièmement, plutôt que d'envisager de nouvelles façons de traiter avec le harcèlement en milieu de travail comme le propose le projet de loi C-451, nous devrions attendre les règlements que le groupe de travail tripartite présentera prochainement.

En d'autres mots, je ne vois pas la nécessité de ce projet de loi à l'heure actuelle. L'intention et la nécessité de trouver une solution sont louables, mais on peut le faire par d'autres moyens, comme nous le faisons actuellement.

Il est également important de garder à l'esprit que les membres de la fonction publique du Canada sont déjà protégés contre la discrimination ou le harcèlement par la Loi canadienne sur les droits de la personne ainsi que par la politique du Conseil du Trésor visant à prévenir le harcèlement en milieu de travail et à protéger les membres de la fonction publique à cet égard.

La Loi canadienne sur les droits de la personne protège déjà tous les employés relevant du gouvernement fédéral, y compris la fonction publique du Canada. Il y a une politique de la fonction publique contre le harcèlement qui a été présentée il y a plus de 20 ans et qui a été mise à jour en 2001.

Est-il possible de faire davantage? Évidemment, c'est possible. Nous pouvons toujours faire mieux. J'attends de voir les règlements proposés par le groupe de travail tripartite pour voir ce que nous pouvons faire de plus. Pouvons-nous également faire davantage pour les travailleurs qui sont en dehors du secteur public? Effectivement, nous pouvons le faire et la façon de le faire, c'est en passant par la partie II du code.

Quand je vois ce que fait déjà le gouvernement pour faire face à la question de la violence en milieu de travail, y compris la question du harcèlement psychologique soulevée dans le projet de loi C-451, je suis convaincu que le gouvernement est sur la bonne voie.

● (1740)

Je ne vois pas la nécessité de ce texte de loi à l'heure actuelle. Je ne suis pas d'accord avec l'approche présentée dans le projet de loi C-451 et, par conséquent, je ne peux lui donner mon appui en ce moment.

Une voix: Vous ne faites rien. Vous fermez les yeux et vous ne voulez pas voir la réalité qui se dresse devant vous.

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je comprends que la députée de Terrebonne—Blainville soit un peu frustrée parce qu'on sert encore une fois la réponse habituelle à la Chambre, c'est-à-dire qu'il y a d'autres solutions au problème et que le gouvernement s'en occupera. Si le gouvernement avait agi, nous n'en serions pas là.

Je félicite la députée d'avoir présenté ce projet de loi et attiré notre attention sur une question très sérieuse. Dans ses commentaires, le solliciteur général a dit essentiellement que tous les députés reconnaissent le problème, mais qu'il y avait de meilleures façons de l'aborder. C'est peut-être vrai. Dans ce cas, il y aurait peut-être lieu d'intégrer la mesure proposée par la députée de Terrebonne—Blainville à une autre mesure qui pourrait être proposée, si la Chambre convenait que la nouvelle idée est meilleure. Il n'en demeure pas moins que nous voudrions encore savoir pourquoi aucune mesure n'a été prise.

Le député a mentionné une réunion qui a été tenue à Montréal. Il a parlé d'un conférencier invité qui a établi des liens entre la violence physique et psychologique, disant que l'une n'allait pas sans l'autre, dans une certaine mesure.

La violence physique a certainement des effets psychologiques et le harcèlement psychologique a certainement certains effets physiques. Le harcèlement physique est facilement identifiable. On le voit. On en est témoin. Il y a des preuves. En revanche, le harcèlement psychologique est caché. La personne qui en est victime peut garder cela pour soi et son entourage peut ne pas s'en rendre compte, d'où le problème. C'est une chose dont bien des gens ne veulent même pas parler.

Dans notre système de grandes sociétés et agences, le gouvernement étant la plus grande, il y a une multitude de gens qui gèrent les autres, si je puis dire. Ce sont les gestionnaires. Malheureusement, un nombre trop élevé de ces gestionnaires croient qu'ils doivent contrôler leurs subalternes et les prendre de haut afin de les inciter à produire. Il se disent: «Tu es mon subalterne et je dois faire en sorte que tu me sois soumis.» C'est malheureux.

C'est dans les milieux de travail où les dirigeants ont su créer un climat calme, harmonieux et propice à la collaboration qu'on observe les meilleurs taux de productivité. Les bons leaders parviennent toujours à créer ce genre d'environnement. Le problème, c'est que nous ne pouvons pas toujours compter sur de bons leaders.

L'ex-solliciteur général a mentionné que le problème peut être réglé et qu'il fait l'objet d'un examen, mais sur combien de dossiers le gouvernement nous a-t-il dit qu'il se penchait? Il s'adonne constamment au nombrilisme. Décrivez-moi des mesures prises par le gouvernement.

Initiatives parlementaires

Nous sommes saisis d'un problème qui touche plus de gens que nous ne le croyons, car le harcèlement psychologique n'est pas une question que les travailleurs tiennent à aborder. Il y a des gens qui aiment harceler les autres, les exploiter, les rabaisser, ou encore prouver leur supériorité. Le harcèlement psychologique est une bonne façon de faire passer leur message, car il n'y a pas de témoins ni de preuves physiques. Voilà pourquoi je ne partage pas l'avis de ceux qui y voient un lien avec la violence physique. Il n'y a pas toujours de lien.

Le harcèlement psychologique a de graves répercussions. Pour toutes sortes de raisons, la victime n'a pas toujours la chance de trouver un exutoire pour tout ce que lui fait subir son harceleur.

● (1745)

J'appuie sans réserves le projet de loi de la députée. Je ne sais pas sûr qu'on s'attaquera un jour au problème, mais en sensibilisant la Chambre à la nécessité d'intervenir, la députée incitera peut-être le gouvernement à agir plus rapidement et à exercer son influence.

Les écrits ne veulent rien dire. Si on ne peut en faire respecter l'esprit, cela ne rime à rien. Les observations de la députée convaincront peut-être le gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent. Que ces mesures prennent la forme de ce projet de loi ou de modifications au Code canadien du travail, cela n'a aucune importance en autant qu'elles sont adéquates et qu'elles peuvent être appliquées dans le but de protéger ceux qui souffrent du fait que personne ne se soucie du harcèlement psychologique en milieu de travail.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPd): Monsieur le Président, c'est un plaisir de prendre la parole aujourd'hui sur le projet de loi C-451, un projet de loi qui interdira le harcèlement psychologique au travail. Il est soumis à la Chambre à un moment où nous entendons quotidiennement parler de cadres supérieurs qui ont abusé de la confiance du public dans le contexte du programme de commandes.

Le Bureau de l'intégrité de la fonction publique, ou BIFP, se veut une entité neutre pour encourager la divulgation d'actes répréhensibles dans la fonction publique. Ce bureau a constaté que peu d'employés étaient désireux de dénoncer des actes fautifs. J'ai une citation du Bureau de l'intégrité de la fonction publique qui, à mon avis, est très importante pour ce débat, et je vais la citer en entier. Je crois qu'elle explique la nécessité de cette législation, que j'appuie. Le rapport du BIFP dit que:

Ces activités ont davantage de répercussions sur l'intérêt public car elles sont graves et nuisent au travail d'un groupe de fonctionnaires ou à l'ensemble d'un ministère; elles nuisent à la mise en oeuvre de programmes ou à la fourniture de services au public. Certains cas soumis au BIFP au cours de l'année écoulée présentaient des comportements présumés qui faisaient manifestement partie de cette catégorie. Ils ont tous nécessité de longues enquêtes complexes, mais n'ont pas nécessairement donné lieu à la découverte d'actes fautifs. Ces cas sont manifestement couverts par le mandat du BIFP.

Malgré cela, assez peu de cas de divulgation de ce type ont été rapportés au BIFP. Comme je l'ai mentionné auparavant, il est impossible de connaître le nombre d'actes fautifs graves survenant dans la fonction publique. Nous savons que des cas graves ont été découverts par les services de police et la vérificatrice générale. En outre, certains comités parlementaires ont allégué des actes fautifs graves. De nombreux cas concernant des actes fautifs graves commis au sein du gouvernement ont largement été relatés et analysés dans les médias et dans d'autres tribunes publiques. La question qui se pose est la suivante: Pourquoi les employés qui étaient probablement au courant de ces activités n'ont-ils pas fait appel au BIFP?

Même si l'on peut croire que de telles divulgations sont faites par le truchement de mécanismes ministériels internes, il semble que ce ne soit pas toujours le cas. En réalité, les agents supérieurs des ministères qui ont la responsabilité d'examiner les divulgations d'actes fautifs indiquent qu'ils reçoivent rarement des rapports liés à des actes fautifs graves.

À mon avis, cela s'explique surtout par la possibilité de trouver un point d'équilibre entre la probabilité de subir des représailles et l'espoir de bénéficier d'un avantage personnel. Par exemple, si je crois être la victime d'une faute liée à l'emploi, il est possible que je sois prêt à courir le risque de subir des représailles parce que j'espère raisonnablement tirer un avantage personnel si le problème est examiné et réglé. Cependant, si je ne suis pas la victime de l'acte fautif, il est peu probable que je bénéficie de la réparation de l'acte en question. Par conséquent, il se peut que je ne sois pas prêt à subir des représailles parce que j'ai divulgué l'acte fautif. De plus, beaucoup de gens ne veulent pas prendre le risque de se faire traiter de traître, de lâcheur ou d'employé déloyal par leurs supérieurs et leurs collègues.

Manifestement, les fonctionnaires doivent faire preuve de beaucoup de courage et d'engagement à l'égard de l'intérêt public lorsqu'ils divulguent un acte fautif grave, particulièrement lorsqu'ils savent qu'ils courent le risque, réel ou perçu, de subir des représailles sans pour autant tirer avantage de leur geste. Il est incontestable que l'institution responsable doit fournir des incitatifs et reconnaître le service qui est rendu au public, notamment en offrant une protection efficace contre les représailles.

Il est évident que le scepticisme à l'endroit de l'habileté du Bureau à offrir des mesures de protection efficaces est directement lié à une incertitude à propos de l'efficacité d'une politique par opposition à une loi et à l'indépendance et aux pouvoirs du BIFP. À ce titre, la peur des représailles—et le fait de douter qu'un organisme créé par une politique gouvernementale puisse contrer les projets des personnes qui sont déterminées à exercer des représailles—représente probablement une autre raison pour recommander l'établissement d'un organisme créé par une loi.

C'est une longue citation, mais je pense qu'elle explique bien pourquoi il est impérieux d'adopter un projet de loi sur cette question à ce moment-ci et pourquoi, à mon avis, la Chambre devrait l'appuyer. Comme en témoigne la citation du Bureau de l'intégrité de la fonction publique, les fonctionnaires estiment qu'il n'y a pas suffisamment de mesures de soutien ou de protection en place pour qu'ils risquent de divulguer des cas d'abus.

● (1750)

Selon moi, le genre d'observations faites par le ministre sur cette question ne fait qu'alimenter l'idée selon laquelle les fonctionnaires ne sont pas protégés, en ce moment, par le gouvernement au pouvoir.

Nos fonctionnaires méritent mieux que cela. Qui peut oublier les images des employés du Commissariat à la protection de la vie privée qui, à l'extérieur de leur bureau l'été dernier, avaient des sacs sur la tête pour montrer comment ils se sentaient muselés par le climat d'intimidation qui existait dans leur organisme? S'ils s'étaient sentis mieux protégés, nous aurions peut-être découvert les excès de George Radwanski beaucoup plus tôt. Le projet de loi est maintenant un pas dans la bonne direction pour épauler les fonctionnaires.

En présentant une définition explicite de ce qu'est le harcèlement psychologique et de ses répercussions sur les fonctionnaires, le projet de loi appuie et protège clairement les travailleurs qui ont dû mettre en application des décisions prises par des gestionnaires et des personnes de différents niveaux hiérarchiques pouvant même aller jusqu'à celui de ministre. Le projet de loi précise que tout comportement, parole, acte ou geste qui est hostile, inopportun et non désiré constitue du harcèlement psychologique. Il stipule que l'abus d'autorité, y compris l'intimidation, la menace, le chantage ou la coercition qu'exerce une personne en situation d'autorité dans le dessein de compromettre l'emploi d'un fonctionnaire, de nuire à son rendement au travail ou de s'ingérer de toute autre façon dans sa carrière constitue aussi une autre forme de harcèlement psychologique. Le projet de loi établit clairement qu'une conduite qui ne se produit qu'une seule fois serait aussi considérée comme du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour le fonctionnaire.

Ce projet de loi est un pas modeste vers la protection des dénonciateurs, car il pénaliserait un employé ou un gestionnaire qui exercerait des mesures de représailles contre un employé ayant révélé des incidents de harcèlement psychologique.

Initiatives parlementaires

Le NPD a demandé la protection des dénonciateurs pendant des années. Chaque fois que des employés parlent, comme ce vétérinaire, à Santé Canada, qui a parlé des pressions exercées par les gestionnaires pour accélérer l'approbation des médicaments, ils mettent en jeu non seulement leur emploi actuel mais aussi leurs chances de trouver un autre emploi, en particulier lorsque leur carrière est liée à la fonction publique.

Des enquêtes menées auprès d'employés de la fonction publique montrent que plus de 21 p. 100 des employés rapportent avoir subi du harcèlement psychologique au travail. C'est là un chiffre incroyable. Plus de 20 p. 100 des gens s'identifient à ce problème, aujourd'hui même, dans la fonction publique. D'une manière écrasante, le harcèlement provient de gens qui occupent des postes d'autorité. Soixante-quatorze pour cent des employés qui ont déclaré être victimes de harcèlement ont identifié leurs superviseurs comme les responsables du harcèlement.

Il est évident que nous avons maintenant besoin de lois pour protéger nos employés de la fonction publique contre toute intimidation et coercition de la part de leurs superviseurs, gestionnaires et autres. Le fait que le gouvernement, à ce stade, dise que ce n'est pas nécessaire en dit long sur les gens qui sont actuellement en charge de ce gouvernement.

En terminant, j'ajouterai que ce projet de loi, tout en protégeant les employés, protégera également les intérêts des Canadiens en faisant en sorte que les employés de la fonction publique soient protégés de la perte d'emploi et de la censure lorsqu'ils dénoncent des irrégularités. C'est avec joie que j'appuie maintenant ce projet de loi.

● (1755)

M. Murray Calder (Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Lib.): Monsieur le président, c'est avec plaisir que je participe au débat sur le projet de loi C-451, Loi visant la prévention du harcèlement psychologique en milieu de travail et modifiant le Code canadien du travail.

Le député a soulevé une question qui nous préoccupe également profondément de ce côté-ci de la Chambre. La violence en milieu de travail, comment l'identifier, comment l'enrayer et comment réagir quand elle se produit, tout cela constitue un domaine de politique que la ministre du Travail et ses collaborateurs au programme du travail suivent de très près.

Certaines affaires très médiatisées récemment ont attiré l'attention du grand public sur les questions relatives à la sécurité au travail et ont mis en lumière l'importance d'avoir en place des lois et des procédures appropriées pour protéger les employés contre des situations dangereuses.

Naturellement, nous sommes préoccupés quand il se produit des événements qui exposent des travailleurs à des risques inhabituels, et nous sommes fermement déterminés à réagir à de telles situations avec tous les moyens à notre disposition, mais la création d'un milieu de travail sain et sûr où tous les employés sont traités avec respect et dignité en tout temps est l'un des objectifs les plus fondamentaux de notre gouvernement. La sécurité au travail est un sujet de préoccupation constant pour notre gouvernement et nous y travaillons sur un certain nombre de fronts.

Dans ce contexte, le Code canadien du travail est l'un des instruments clés à notre disposition. Les députés n'ignorent pas que le Code canadien du travail comporte trois parties. La partie I traite des relations de travail et des situations comme les arrêts de travail, l'arbitrage, la conciliation, etc. La partie II traite de la santé et de la sécurité au travail et de questions comme la violence et le harcèlement sur les lieux de travail, y compris le harcèlement

psychologique, question soulevée dans le projet de loi C-451. La partie III traite des normes applicables aux lieux de travail, par exemple l'admissibilité aux vacances, les avantages familiaux comme les congés de maternité, etc.

Il y a quelques années, quand la Chambre a approuvé des changements à la partie II du Code canadien du travail, la partie qui traite de la santé et de la sécurité au travail, les changements comprenaient notamment le pouvoir de prendre des règlements qui exigeraient des employeurs qu'ils «préviennent et empêchent la violence en milieu de travail».

Comme suivi à ce changement, un groupe de travail formé de représentants des syndicats de la fonction publique et du Secrétariat du Conseil du Trésor a été créé pour étudier la situation et pour formuler des recommandations au ministre du Travail sur un projet de règlement qui permettrait de traduire dans la réalité concrète ce pouvoir.

Les membres du groupe de travail venaient de trois sources: des représentants des employeurs du domaine fédéral, des représentants des employés, et des fonctionnaires du programme fédéral du travail. Autrement dit, les membres du comité sont issus des trois groupes d'intervenants du domaine fédéral. En fait, le groupe s'appelle le groupe de travail tripartite, pour refléter la représentation des trois intervenants du domaine fédéral.

Le groupe de travail s'est réuni à un certain nombre d'occasions. Au début, les discussions ont tourné essentiellement autour des aspects physiques de la violence au travail, mais leur portée s'est ensuite élargie pour inclure également la dimension psychologique de la violence au travail. Cela signifie que le groupe de travail a étudié et abordé la même question que celle soulevée par le projet de loi C-451, celle du harcèlement psychologique.

Il est intéressant de signaler que le groupe de travail examine cette question dans l'optique de la partie II du code, qui a trait à la santé et à la sécurité au travail, alors que le projet de loi C-451 nous demande de modifier la partie III du code, celle qui traite des normes en milieu de travail et non pas des questions de santé et de sécurité.

Puisque les autres spécialistes voient cela comme une question de santé et de sécurité et puisque la Chambre a déjà accepté de traiter cette question de la violence en milieu de travail aux termes de la partie II du code lorsque la loi a été modifiée la dernière fois, il est insensé de commencer à créer de la confusion en assujettissant cette question à la partie III, comme le projet de loi C-451 nous invite à le faire. De plus, c'est la partie II, et non la partie III du Code canadien du travail qui s'applique à la fonction publique fédérale, le groupe visé par le projet de loi.

● (1800)

La Fonction publique du Canada est plutôt assujettie à la politique du Conseil du Trésor sur le harcèlement en milieu de travail. En fait, le Conseil du Trésor a établi cette politique il y a plus de 20 ans, afin de protéger ses employés contre le harcèlement. À l'époque, il était le premier employeur au Canada à inclure le harcèlement personnel et l'abus de pouvoir parmi les formes de harcèlement visées dans sa politique.

Cette politique a été mise à jour en 2001 lorsqu'on a annoncé une politique révisée sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail. Cette politique mise à jour définit le harcèlement comme «tout comportement inopportun et injurieux, d'une personne envers une ou d'autres personnes en milieu de travail, et dont l'auteur savait ou aurait raisonnablement dû savoir qu'un tel comportement pouvait offenser ou causer préjudice».

Initiatives parlementaires

La politique ajoute ensuite que le harcèlement comprend tout acte, propos ou exhibition qui diminue, rabaisse, humilie ou embarrasse une personne, ou tout acte d'intimidation ou de menace. Il comprend également le harcèlement au sens de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Le gouvernement s'est donc engagé sur divers fronts à régler les problèmes que soulève le projet de loi C-451.

Je crains également que le projet de loi tombe à un moment inopportun. Étant donné l'étude menée par le groupe de travail tripartite que j'ai mentionné et le rapport qu'il devrait remettre sous peu au ministre, le moment est mal choisi pour présenter un nouveau projet de loi.

Depuis déjà un certain temps, le groupe d'experts discute de l'adoption d'un nouveau règlement concernant la violence en milieu de travail. Dans le cadre de ses discussions, il a abordé la question du harcèlement psychologique qui fait l'objet du projet de loi C-451.

Puisque le groupe consultatif est censé remettre son rapport bientôt, je préfère attendre de voir les mesures qu'il recommandera pour régler les problèmes mentionnés dans le projet de loi C-451. Je signale également que le Code canadien du travail n'est pas le seul instrument que possède le gouvernement pour régler des questions comme celle du harcèlement en milieu de travail.

Il y a aussi la Loi canadienne sur les droits de la personne. Cette loi fédérale, qui tend déjà à protéger les employés contre toute discrimination ou tout harcèlement fondé sur leurs caractéristiques personnelles ou leurs croyances, s'applique à tous les travailleurs relevant de la compétence fédérale au Canada.

Comme tous ceux qui s'intéressent de près aux questions liées aux milieux de travail, nous avons remarqué que le risque de violence en milieu de travail inquiète de plus en plus les gens depuis une dizaine d'années. Les travailleurs sont beaucoup plus sensibilisés aux risques de violence en milieu de travail et à leurs répercussions. Nous savons que la violence en milieu de travail peut être psychologique autant que physique, mais, peu importe la forme qu'elle prend, elle crée de la peur, du stress et de l'anxiété, ce qui nuit tant aux employés qu'aux organisations.

L'évolution de la situation préoccupe les députés de ce côté-ci tout autant que leurs collègues.

Le gouvernement s'inquiète en particulier du risque de sévices physiques et psychologiques. Les agents du programme fédéral de travail travaillent actuellement à rédiger un nouveau règlement pour s'attaquer à ces problèmes.

Je partage les préoccupations de la députée d'en face. Nous voudrions tous pouvoir rapidement régler le problème. Toutefois, il m'est impossible d'appuyer la solution proposée dans le projet de loi ni le moment choisi pour présenter cette mesure législative.

Par conséquent, bien que j'appuie l'objectif qui le sous-tend, je ne peux appuyer le projet de loi comme tel.

• (1805)

L'hon. Joe Jordan (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je félicite ma collègue du Bloc d'avoir présenté cette motion. Nous assistons à un renouvellement du processus des initiatives parlementaires. J'ai siégé au comité qui a discuté en profondeur, pendant des années, de la façon d'améliorer ce processus, et je crois que nous pouvons aujourd'hui observer les fruits de ce travail.

Le projet de loi dont nous sommes saisis est intéressant et je félicite la députée qui l'a présenté. Il y a longtemps que les questions de ce genre concernant le milieu de travail n'ont pas fait l'objet d'un examen sérieux.

Il y a longtemps que les coûts engendrés par le harcèlement des employés et par le sentiment d'insécurité qu'ils éprouvent en conséquence n'ont pas fait l'objet d'une quantification. On n'en a pas tenu compte. Il faut examiner de façon très sérieuse tout ce qui peut être fait pour améliorer l'environnement des travailleurs au Canada et en particulier dans la fonction publique fédérale.

Certains députés ont évoqué les réserves qu'ils ont quant à la forme du projet de loi. Je n'aborderai pas le projet de loi sous cet angle aujourd'hui. De toute évidence, pour employer un langage politique à la mode, le harcèlement psychologique est dans la mire du gouvernement et attire l'attention de diverses parties prenantes.

Nous en sommes à la première heure de débat du projet de loi. J'entends une députée qui me chahute. Je lui recommande plutôt d'attendre le rapport, dont je crois la publication imminente, afin de voir quelle place y occupe la question et comment elle est abordée. Ma collègue devrait peut-être vérifier la liste de priorités et, peut-être, attendre à la deuxième heure, car si nous pouvons obtenir le document des parties prenantes et leur rapport final, nous pourrions alors en débattre utilement. La députée voudra peut-être envisager cette possibilité.

À première vue, la question du harcèlement psychologique et de la façon de le traiter a été abordée de façon extrêmement logique et intelligente par mon collègue néo-démocrate. C'est une question complexe, mais ce n'est pas parce qu'elle est complexe que nous devons éviter de l'aborder.

J'approuve mon collègue quand il dit que la menace est réelle. Je suis un peu préoccupé quand la question est placée sous le couvert de la santé et de la sécurité. C'est une autre paire de manches. Nous avons besoin d'une certaine connaissance de la dynamique et de l'interaction humaine du milieu de travail. Dans certains cas, lorsque des lacunes courantes en matière de santé et sécurité ont causé des accidents et ont causé des blessures ou des cicatrices aux victimes, les répercussions du harcèlement psychologique ne sont guère faciles à déterminer.

J'ai des réserves à cet égard. Nous ne devrions pas laisser les complexités—comme, je crois, nous l'avons fait par le passé—nous empêcher de faire notre possible pour trouver une solution.

Comme j'ai dit en commençant, nous devons examiner les coûts de notre inaction. Nous devons examiner les coûts d'un milieu de travail où ce genre de harcèlement a lieu et rien n'est fait pour l'arrêter. Le problème, c'est qu'il se répand dans le milieu de travail.

Même lorsque quelqu'un n'est pas directement victime, il se peut qu'il ait vu un collègue subir des conditions de travail totalement inacceptables sans que rien ne soit fait. Ou bien, si c'est un fonctionnaire avant le projet de loi sur la dénonciation, il peut déplorer les circonstances inacceptables dont il est témoin et tenter de les dénoncer.

En l'absence d'une procédure adéquate, le dénonciateur, qu'il soit lui-même victime ou non du harcèlement, n'est pas près de trouver une solution satisfaisante.

Initiatives parlementaires

●(1810)

Dans une telle situation, nous n'avons certainement pas réglé le problème du harcèlement. Toutefois, je dirais que nous avons un problème beaucoup plus grave, c'est-à-dire que nous avons une culture et un milieu de travail où les gens ont l'impression que cela ne vaut pas la peine de dénoncer ces situations.

Je sais que le gouvernement québécois a pris des mesures très novatrices. Comme beaucoup de réformes sociales au pays, elles trouvent leur fondement au palier provincial. Je crois que nous avons le devoir de regarder et de surveiller très attentivement ce qui se passe au Québec en ce qui concerne cette mesure législative. Je félicite mes homologues du Québec pour les mesures prises en ce sens.

Le gouvernement prend donc cette question très au sérieux. Il est déjà fort avancé du point de vue de la détermination de l'endroit où s'inscrit cette question et de la manière de la régler.

Je n'aborderai pas les objections techniques, car je crois qu'on en a déjà parlé, mais je pense que le gouvernement doit poser certains gestes. Nous devons déterminer exactement notre démarche face à cette question extrêmement complexe. Les travaux progressent. Nous nous penchons sur la question.

J'ai fait valoir que, à mes yeux, ce n'est pas rendre justice à cette question que de simplement en faire un supplément à la santé et à la sécurité. Je crois que c'est plus compliqué que cela.

Si nous montons la barre du point de vue des normes applicables en milieu de travail, nous devons également veiller à ce mettre en place, parallèlement et complémentaiement, des processus et structures qui permettent aux employés de signaler sans crainte les abus. Rien n'irait plus rapidement à l'encontre de l'intention de ce projet de loi, comme le député du Parti conservateur l'a dit, que de placer très haut la barre et de ne pas être en mesure de la faire respecter. En fait, si telle devait être notre approche, j'estime que nous ferions un pas de géant en arrière.

Je crois que le gouvernement a établi un processus de consultation avec les intervenants. Un rapport est sur le point d'être présenté.

Comme je l'ai dit, dans l'esprit véritable de cette enceinte, je suggérerais à la députée, à titre de personne qui n'a pas encore pris position sur cette question, de consacrer si possible sa deuxième heure de débat à l'étude de ce rapport, s'il a été publié entre-temps. Compte tenu de tout le travail qu'elle a déjà accompli, cela pourrait faire avancer le dossier.

[Français]

Le vice-président: La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée et l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au *Feuilleton*.

Comme il est 18 h 15, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 15.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 26 février 2004

Privège		M. Vellacott	1085
Les observations de la vice-première ministre		Mme Picard	1086
M. Breitzkreuz	1075	M. Marceau	1087
Document déposé par le président du Conseil du Trésor—Décision de la présidence		M. Gagnon (Champlain)	1088
Le Président	1075	M. Hilstrom	1089
AFFAIRES COURANTES			
Les délégations interparlementaires		M. Rocheleau	1089
M. Price	1076	M. Nystrom	1090
Les comités de la Chambre		M. Hilstrom	1091
Langues officielles		M. Stoffer	1092
M. Boudria	1076	M. Breitzkreuz	1093
La Loi sur la taxe d'accise		M. Hilstrom	1094
Mme Wasylcia-Leis	1076	M. Ritz	1094
Projet de loi C-488. Présentation et première lecture	1076	Amendement	1095
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1077	M. Reid	1096
Recours au Règlement		M. Hilstrom	1097
Le projet de loi C-472		M. Calder	1098
M. Gallaway	1077	M. Marcil	1098
Les travaux de la Chambre		Mme Skelton	1099
M. Bélanger	1077	M. Gagnon (Champlain)	1099
Motion	1077	M. Hilstrom	1100
Adoption de la motion	1077	Mme Skelton	1100
Pétitions		M. Easter	1102
Le mariage		M. Nystrom	1102
M. Peric	1077	M. Hilstrom	1102
Le transport en commun		M. Schellenberger	1102
M. Patry	1078	M. Hilstrom	1104
Le mariage		M. Easter	1104
Mme Wayne	1078	M. Nystrom	1104
Les Forces canadiennes		M. Calder	1105
M. Reid	1078	M. Hilstrom	1106
Le projet de loi C-250		M. Easter	1106
M. Reid	1078	M. Ritz	1106
Le mariage		Mme Skelton	1106
M. O'Brien (London—Fanshawe)	1078	DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
M. Vellacott	1078	Les soins de santé	
Questions au <i>Feuilleton</i>		M. Malhi	1107
M. Gallaway	1078	Le député de LaSalle—Émard	
INITIATIVES MINISTÉRIELLES			
Les crédits		M. Fitzpatrick	1107
Jour désigné—L'agriculture		Le festival Visages du Canada	
M. Hill (Macleod)	1078	M. Murphy	1107
Motion	1078	Le Forum pour jeunes Canadiens	
M. Hearn	1081	M. Proulx	1108
M. Calder	1082	La mine de charbon n° 26	
M. Nystrom	1082	M. Cuzner	1108
M. Eyking	1083	Le Mois de sensibilisation à l'épilepsie	
M. Hilstrom	1084	M. Jaffer	1108
M. Hanger	1085	Les langues officielles	
M. Hilstrom	1085	M. Bellemare	1108
		La Semaine de la liberté d'expression	
		Mme Gagnon (Québec)	1108
		L'agriculture	
		M. Easter	1109

L'industrie du tourisme d'aventure	
Mme Gallant	1109
Louise Arbour	
M. Charbonneau	1109
La liberté de lecture	
Mme Lill	1109
Paul Berval	
Mme St-Hilaire	1110
Le stress	
M. Jobin	1110
L'immigration	
M. Vellacott	1110
Paul Berval	
M. Barrette	1110
Le programme de commandites	
M. Keddy	1110

QUESTIONS ORALES

Le programme de commandites	
M. Hill (Macleod)	1111
Mme McLellan	1111
M. Hill (Macleod)	1111
M. Alcock	1111
M. Hill (Macleod)	1111
Mme McLellan	1111
M. MacKay	1111
M. Alcock	1111
Les marchés publics	
M. MacKay	1111
M. Saada	1111
Le programme des commandites	
M. Duceppe	1111
Mme McLellan	1112
M. Duceppe	1112
Mme McLellan	1112
M. Gauthier	1112
M. Saada	1112
M. Gauthier	1112
M. Saada	1112
Les transports	
M. Blaikie	1112
M. Valeri	1112
M. Blaikie	1112
Mme McLellan	1112
Le programme de commandites	
M. Moore	1113
M. Alcock	1113
M. Moore	1113
M. Alcock	1113
M. Solberg	1113
M. Alcock	1113
M. Solberg	1113
M. Alcock	1113
M. Duceppe	1114
Mme McLellan	1114
M. Duceppe	1114

Mme McLellan	1114
M. Gauthier	1114
Mme McLellan	1114
M. Gauthier	1114
Mme McLellan	1114
Les lobbyistes	
M. Strahl	1114
Mme McLellan	1115
M. Strahl	1115
Mme Robillard	1115
M. Lunn	1115
Mme Robillard	1115
M. Lunn	1115
Mme Robillard	1115
Le développement des ressources humaines	
M. LeBlanc	1115
M. Volpe	1115
L'agriculture	
M. Nystrom	1116
M. Speller	1116
L'imposition	
M. Martin (Winnipeg-Centre)	1116
M. Goodale	1116
Les marchés publics	
M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)	1116
M. Cotler	1116
M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest)	1116
M. Cotler	1116
Les affaires étrangères	
M. Obhrai	1116
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1116
M. Obhrai	1117
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1117
Le programme des commandites	
M. Desrochers	1117
Mme McLellan	1117
M. Desrochers	1117
Mme McLellan	1117
L'agriculture	
M. Ritz	1117
M. Speller	1117
M. Ritz	1117
M. Speller	1117
Le Proche-Orient	
Mme Caplan	1118
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1118
Le programme de commandites	
M. Reynolds	1118
M. Alcock	1118
M. Reynolds	1118
M. Saada	1118
L'agriculture	
M. Laframboise	1118
M. Speller	1118
Le multiculturalisme	
M. Boudria	1118

Mme Augustine (Etobicoke—Lakeshore)	1119
Le mariage	
M. Pankiw	1119
M. Saada	1119
Haïti	
Mme Lalonde	1119
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1119
Recours au Règlement	
Les remarques faites par la députée	
Mme Wayne	1119
Les travaux de la Chambre	
M. Hearn	1119
M. Saada	1119

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Les crédits	
Jour désigné—L'agriculture	
Mme Gallant	1120
M. Forseth	1121
M. Hearn	1121
Mme Yelich	1122
M. Crête	1123
M. Speller	1123
M. Mayfield	1126

M. Crête	1126
M. Easter	1127
M. Vellacott	1127
M. Hanger	1129
M. Hilstrom	1129
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	1129
M. Breitreuz	1131
M. Easter	1132
M. Saada	1132
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	1134
M. Hilstrom	1135
M. Easter	1137
Le vote par appel nominal est demandé d'office et reporté	1137

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Loi sur la prévention du harcèlement psychologique en milieu de travail	
Mme Bourgeois	1137
Projet de loi C-451. Deuxième lecture	1137
M. Easter	1139
M. Hearn	1140
Mme Lill	1141
M. Calder	1142
M. Jordan	1143

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**